DEMANDEZ NOS DEUX SUPPLÉMENTS

Le Monde ECONOMIE — LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

Le Monde EMPLOI — LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17612 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MARDI 11 SEPTEMBRE 2001 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Campagne présidentielle

■ M. Chevènement affirme que rien ne distingue M. Jospin de M.Chirac

■ Le premier ministre s'inquiète de ses alliés : cavalier seul du MDC, faiblesse du PCF et querelles des Verts

■ Mme Voynet vole au secours de M. Lipietz

■ A droite, M. Madelin ménage M. Chirac

Lire pages 6, 8 et 11

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Rentrée sociale : qui licencie ? qui embauche ?

● « Le Monde » dresse la liste et dessine la carte des nombreux plans sociaux annoncés durant l'été ● La Normandie et la région lyonnaise sont les plus touchées ● L'industrie licencie, mais les services et le commerce continuent d'embaucher ● Intérimaires et salariés en CDD sont les premiers atteints

LE BILAN des plans sociaux, dépôts de bilan, restructurations d'entreprises s'alourdit. Après Danone, AOM-Air Liberté, Air Littoral, Moulinex, sont arrivées les entreprises des télécommunications qui, en juin et en juillet, ont annoncé des réductions massives d'effectifs. *Le Monde* en publie la liste ainsi que la carte de la France des plans sociaux. Cette carte fait apparaître que la Normandie et la région lyonnaise sont les plus touchées, tandis que le Sud et le littoral atlantique sont relativement épargnés.

Le bilan social du ralentissement de l'activité économique est aussi contrasté selon les secteurs concernés. L'industrie licencie, mais les services continuent d'embaucher. Les intérimaires et les salariés en contrat à durée déterminée sont les premiers touchés par les suppressions d'emplois. Dès avant l'annonce de mesures de retructuration drastiques, plusieurs grands groupes ont mis fin brutalement à ces emplois « flexibles » et précaires. En revanche, les services et le commerce se portent mieux, puisque la consommation tient bon. BNP Paribas, le Crédit agricole, la Poste embauchent, et la grande distribution prévoit un regain d'activité dû au passage à l'euro.

Samedi 8 septembre, Laurent Fabius a indiqué que, *« dans les jours qui viennent »*, le gouvernement viendra *« à l'appui »* des salariés de Moulinex. Le ministre de l'économie prenait ainsi le relais de Lionel Jospin, qui, vendredi, avait déclaré qu'il fallait *« absolument les aider »*.

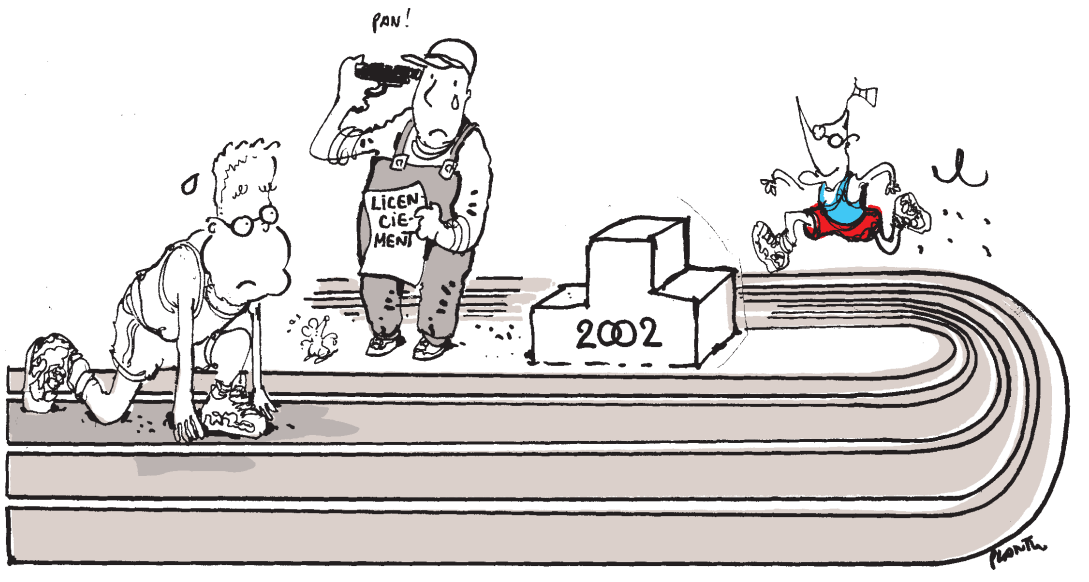

Lire pages 21 et 22

► www.lemonde.fr/restructurations

AP

PROCHE-ORIENT

Attentats en Israël

Au moins sept morts et des dizaines de blessés : tel est le lourd bilan de trois attentats anti-israéliens commis dimanche 9 septembre. Pour la première fois, l'auteur d'un attentat-suicide, celui de Nahariya, dans le nord du pays, serait un Arabe israélien. Tsahal a mené plusieurs raids de représailles contre des bâtiments de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. p. 2, points de vue p. 18 et notre éditorial p. 20

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Qualité de l'eau : un rapport accuse

LA QUALITÉ de l'eau en France reste compromise par les pratiques agricoles et le respect insuffisant des normes antipollution. Ce constat inquiétant est dressé par un document du Commissariat général du Plan dont *Le Monde* publie le contenu. Alors que Jacques Chirac, qui commence, lundi 10 septembre, une visite en Bretagne, doit tenir mardi une réunion sur ce sujet, cette région est particulièrement visée par le rapport du Plan. Le document demande une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales, préconise une réduction des cheptels dans les zones d'élevage et le respect d'une règle d'*« écoconditionnalité »* dans les subventions aux agriculteurs.

Lire page 12

Les secrets de Polichinelle de Stella Rimington, ex-espionne en chef du MI5

LONDRES
de notre correspondant

On l'imagine mal aux côtés de James Bond ou dans une scène écrite par John Le Carré. Col haut monté, cheveux trop courts et mains jointes, Dame Stella Rimington, 66 ans, a l'allure stricte et vaguement lasse d'une paisible Anglaise de province. Elle a pourtant appartenu pendant vingt-sept ans – et à temps plein – au prestigieux MI5, le service britannique de renseignement intérieur, qu'elle a dirigé de 1991 à 1996. Première femme à occuper ce poste, elle en fut aussi le premier « visage » connu du grand public, les autorités ayant décidé, le jour même de sa nomination, d'innover en diffusant son identité. Depuis qu'elle a quitté « les services » – retraite oblige –, Dame Stella est l'un des cadres dirigeants de Marks & Spencer. Aujourd'hui, l'ex-espionne fait à nouveau parler d'elle et nourrit la polémique. Elle publie ses Mémoires, au vif déplaisir du gouvernement et au grand dam des cadres de son ancienne maison, qui crient à la trahison. Cette autobiographie, la bien-nommée *Open Secret* («Secret de Polichinelle »), n'a pourtant rien d'un brûlot. Elle serait même un brin ennuyeuse. Elle ne révèle aucun secret d'Etat, ne met en danger la vie d'aucun agent, et présente le MI5 sous un jour plutôt favorable. Mais Dame Stella crée un précédent, en violant le devoir de réserve respecté par tous ses prédécesseurs, en vertu de l'Official Secrets Act (OSA), une loi sur la confidentialité relative à la sécurité nationale. Une légèreté d'autant plus coupable que l'ancienne directrice du MI5, lorsqu'elle était encore en fonctions, mettait régulièrement en garde, menaces à l'appui, les espions à la retraite tentés de rompre le silence.

A la différence des Etats-Unis, où les anciens chefs de la CIA s'empressent de raconter par écrit leur expérience sans choquer personne, pourvu qu'ils ne disent rien de leurs sources ou de leurs méthodes, la Grande-Bretagne reste fidèle, dans ce domaine, à une culture du secret. En publiant ses mémoires, Sir Peter de la Billière, l'ex-patron des SAS, un groupe d'élite de l'armée britannique, avait fait de nombreux émules chez les vétérans, atteints soudain par la fièvre de l'écriture. Dame Stella suscitera-t-elle, par son mauvais exemple, des vocations similaires chez les anciens du MI5 ? C'est la crainte du ministère de l'intérieur, qui a fait part de son *« mécontentement »*. Dame Stella avait pourtant soumis son manuscrit aux autorités, consentant sans broncher à gommer quelques noms de lieux et à effacer toute référence aux SAS, dont l'implication a pourtant été officiellement admise, dans le meurtre de trois membres de l'IRA en 1988 à Gibraltar.

Stella Rimington juge désormais *« irréaliste »* l'omerta que la loi impose aux anciens espions. Elle demande une *« réforme radicale »* de ce texte et souhaite qu'une commission indépendante soit seule habilitée à autoriser la publication des ouvrages sur les services secrets. Prise par le démon de l'écriture, qui lui aurait déjà rapporté, comme à-valoir, un joli chèque en sterlings orné d'*« au moins cinq zéros »*, elle veut maintenant écrire un roman. D'espionnage, bien sûr. Et, précise-t-elle avec quelque malice, *« je le soumettrai aussi aux autorités avant publication »*.

Jean-Pierre Langellier

REUTERS

TENNIS

Un Australien à New York

Pete Sampras a échoué dans sa tentative d'enrichir sa collection de trophées du Grand Chelem. Un jeune Australien de vingt ans, Lleyton Hewitt, au tennis bondissant, a réussi à infliger une défaite sévère (7-6, 6-1, 6-1) au joueur américain sur son terrain de l'US Open. A lire aussi, le week-end du championnat de France de football et les malheurs de Nantes, toujours dernier. Les sports p. 27 à 29

Mondialisation : Tobin contre Tobin

JAMES TOBIN

INVENTEUR de la taxe sur les transactions financières qui porte son nom, James Tobin ne se reconnaît pourtant pas dans Attac : il défend le libre-échange, le FMI et l'OMC. « Le Monde de l'économie » présente les économistes de la contestation.

Lire l'entretien page 17 et « Le Monde de l'économie »

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 911 - 7,90 F - 1,20 €

Les six changements du monde

NOUS AVONS commencé l'année 2001 sur six évidences, serinées de toutes les manières possibles des chancelleries aux rédactions et vice versa, et qui, toutes, se sont périmées en moins d'une demi-année. Voilà qui n'est pas si courant en matière de relations internationales : c'est l'annonce, comme en 1878 avec la fin de l'entente germano-russe, comme en 1905 avec le triomphe de la diplomatie française, d'isolement de l'Allemagne ; comme en 1931 avec la fin des réparations allemandes, et comme en 1946 avec le plan Marshall, d'un tournant majeur, qui restructure l'ensemble des rapports de force existants.

● Première surprise : on exaltait de toutes parts, en janvier, les victoires intérieures et extérieures du chancelier Schröder : n'avait-il pas, à Nice, humilié la France cohabitationniste et obtenu le prix de la reconnaissance institutionnelle de sa prépondérance en retour de sa très relative bonne volonté ? A ce coup de maître quasi bismarckien, il ajoutait un *« Kulturkampf »* triomphal contre la corruption (française) du chancelier Kohl, désormais à terre, et une ouverture fiscale de caractère libéral qui lui valait les éloges du patronat et la bonne volonté d'une aile du FDP, prête à se substituer à des Verts défaillants en cas de malheur.

En quelques mois, tout change. Exalté par ses succès (*« Hochmut kommt vor dem Fall »*, l'arrogance vient juste avant la chute, dit le proverbe allemand), voici que le chancelier se découvre avec ses idées de toujours : la liquidation sans phrases de toutes les politiques de solidarité européenne (agriculture et régions), assaisonnée d'une sauce fédéraliste empruntée à la CDU.

On a enfin compris que le chancelier, dans la continuité de Kurt Schumacher et du second Willy Brandt, mais pas de Helmut Schmidt, s'intéressait à l'Est, à l'Amérique et aux ouvriers allemands, mais pas à la construction européenne, lui qui s'opposa avec continuité à la mise en place de l'euro, en alliance tacite avec l'état-major de la Bundesbank et le gouvernement bavarois de son futur challenger, Edmund Stoïber.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 20

ADER-TAGIN

HÉRITAGE

L'imbroglio Giacometti

Des conflits perturbent toujours la succession du sculpteur Alberto Giacometti (1901-1966) et de sa femme, Annette, qui souhaitait une fondation dont Roland Dumas avait élaboré les statuts. Ce dernier est aujourd'hui mis en examen dans cette affaire, ainsi que le commissaire-priseur Jacques Tajan. p. 31

International	2	Aujourd'hui	27
France	6	Météorologie-Jeux	30
Société	12	Culture	31
Régions	15	Guide culturel	33
Horizons	16	Carnet	35
Entreprises	21	Kiosque	36
Communication	23	Abonnements	36
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	37

PROCHE-ORIENT **Trois attentats anti-israéliens, l'un en Cisjordanie et deux en territoire israélien, ont été commis dimanche 9 septembre, faisant sept morts dont deux kamikazes, et quelque quatre-vingts blessés. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'un des attentats-suicides aurait été commis par un Arabe israélien, appartenant à une formation islamique. L'armée israélienne a riposté en bombardant des bâtiments de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, qui avaient été évacués par leurs occupants. ● LES ATTENTATS n'ont pas remis en question le principe d'une rencontre entre le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. ● A RAFAH et KHAN YOUNÈS, dans la bande de Gaza, les milices armées palestiniennes veulent forcer Tsahal à se retirer des territoires.** ***(Lire aussi les débats page 18.)***

Une nouvelle série d'attentats sanglants frappe Israël

Au moins sept morts et des dizaines de blessés : tel est le bilan de deux attaques-suicides et du mitraillage d'un bus de ramassage scolaire commis dimanche 9 septembre. Pour la première fois, une opération kamikaze aurait été menée par un Arabe israélien

JÉRUSALEM
correspondance

Trois attentats commis en trois lieux, de trois manières distinctes, ont frappé dimanche 9 septembre la population israélienne faisant cinq morts et quelque quatre-vingts blessés. Les deux kamikazes palestiniens sont morts en faisant exploser leur bombe.

Dimanche matin, à 8 h 20, dans la vallée du Jourdain, selon une méthode désormais bien éprouvée sur les routes de Cisjordanie, un commando palestinien a tiré sur les passagers d'une fourgonnette israélienne, tuant deux personnes, le chauffeur et une institutrice. Le véhicule, qui transportait des enseignants, n'était pas blindé, comme ceux désormais utilisés pour le ramassage scolaire des enfants vivant dans les colonies. L'attaque a été revendiquée par le Djihad islamique.

Vers 10 h 45, de l'autre côté du pays, sur la côte méditerranéenne, à quelque 100 km à vol d'oiseau du lieu de la première attaque, un Palestinien s'est fait exploser devant une buvette à la gare de Naharya, dernière ville côtière avant la frontière libanaise. Outre le kamikaze, trois personnes ont été tuées et une soixantaine d'autres ont été blessées. Le troisième attentat était attendu. A la télévision, les commentateurs militaires expliquaient que l'opération de Naharya ayant été revendiquée par deux organisations, cela laissait penser, comme cela s'était déjà produit, qu'un autre kamikaze était encore dans la nature, s'apprêtant à commettre son forfait.

A 13 h 15, une voiture explosait près de Netanya, à une quarantaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, au carrefour Lid, à l'emplacement même, où en 1995, un attentat avait déjà provoqué la mort de vingt-deux personnes, dont les deux kamikazes. Cette fois, seul le *« terroriste »*, qui venait de la ville palestinienne de Toulkarem, à 14 kilomètres de là, est mort au volant de sa voiture. Il a déclenché son engin au moment où passait un bus, qui a aussitôt pris feu. Mais l'autocar était vide et le chauffeur a pu descendre à temps.

Le plus inquiétant de cette journée est que l'attentat de Naharya aurait été commis par un Arabe israélien, Mohammad Chaker Habishi, âgé de quaranet-huit ans et appartenant au Mouvement islamique israélien. Si des Arabes israéliens ont déjà apporté leur concours à de telles opérations, c'est la première fois que l'un d'eux est candidat au suicide. L'homme, recherché depuis une dizaine de jours par les services de renseignement intérieurs israéliens, s'était, semble-t-il, enfui à Jénine, dans les territoires palestiniens, où il était en contact avec le Hamas. Les Israéliens avaient demandé à l'Autorité palestinienne de l'arrêter, mais celle-ci aurait nié la présence du suspect à Jénine.

Le Comité arabe israélien, institution représentative de la communauté, a condamné cet attentat. Quant à la population d'Abou Snan, un village mixte de druzes, chrétiens et musulmans, où résidait le kamikaze, elle était hier sous le choc. Après la réunion d'urgence du conseil municipal, le maire, soucieux de se démarquer de ce crime, a précisé que M. Habishi n'était pas originaire d'Abou Snan et n'y habitait que depuis une dizaine d'années. Néanmoins, cet événement alimentera certainement la méfiance croissante de nombreux juifs à l'égard de leurs concitoyens arabes, d'autant que d'autres, suspectés d'actions terroristes, ont été récemment arrêtés.

L'armée israélienne, qui dispose depuis quelques semaines d'un droit automatique de riposte, n'a pas eu à attendre la fin de la réunion du Cabinet de sécurité qui s'est tenue dimanche après-midi, pour lancer une opération de représailles. Hélicoptères et chars ont détruit des bâtiments de l'Autorité palestinienne à Ramallah, Al Bireh, Naplouse, Jéricho, et Kabatya, en Cisjordanie. Les Palestiniens, désormais familiers de ce type d'attaque, avaient déjà évacué les lieux.

Le gouvernement israélien tient l'Autorité palestinienne pour responsable de ces attentats, bien que celle-ci ait condamné, dimanche, les attaques contre des civils. Cependant, le principe d'une rencontre entre le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, n'a pas été remis en question par le Cabinet de sécurité. Le premier ministre, Ariel Sharon, soutient la démarche de son chef de la diplomatie, contre tous ceux qui, au gouvernement ou dans l'opinion publique, en exigent l'annulation.

Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que ce dernier veut éviter l'engrenage dans lequel M. Arafat tente de l'entraîner. *« M. Arafat cherche à pousser Israël à réagir violemment avant la réunion* [de l'Assemblée générale] *des Nations unies qui doit avoir lieu ce mois-ci, afin de pouvoir faire condamner Israël par la communauté internationale »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Sharon. MM. Pérès et Arafat, qui devraient se rencontrer à plusieurs reprises, pourraient le faire une première fois cette semaine. Une date aurait d'ores et déjà été fixée, indiquent plusieurs diplomates israéliens et européens. Mais tous précisent qu'il n'est pas question de la rendre publique, afin d'éviter les pressions de toutes sortes, voire la perpétration de nouveaux attentats qui la repousseraient à plus tard. La rencontre devrait se tenir dans la région, les Egyptiens souhaitent que cela se fasse chez eux, les Israéliens n'y étant pas favorables. A l'ordre du jour de la réunion du Cabinet de sécurité de dimanche, était également inscrite la question de la création de *« zones militaires fermées »* le long de la « Ligne verte », cette frontière informelle entre Israël et la Cisjordanie (*Le Monde* du 8 septembre). Contrairement aux vœux de certains militaires, les attentats commis dimanche n'ont pas incité le premier ministre à changer d'avis sur cette question. M. Sharon est plutôt opposé à cette idée, qui, d'une part, risquerait de figer une frontière jusqu'à maintenant virtuelle, et qui, d'autre part, aurait de nombreuses et complexes répercussions juridiques et diplomatiques.

> Le principe d'une rencontre entre le ministre israélien des affaires étrangères et le président de l'Autorité palestinienne n'a pas été remis en question

S'il doit y avoir des *« zones militaires fermées »*, cela se fera à des endroits précisément délimités et avec l'accord express du gouvernement, indique-t-on dans l'entourage du premier ministre. En d'autres termes, sur une question aussi délicate, l'armée ne peut avoir les mains libres.

Catherine Dupeyron

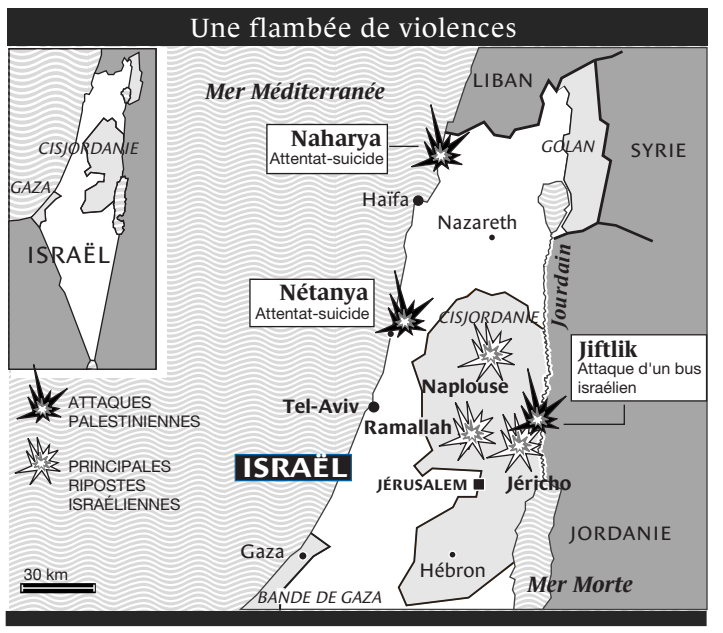

Les Européens veulent une reprise du dialogue

La présidence de l'Union européenne (UE) a réclamé, dimanche 9 septembre, la reprise du dialogue israélo-palestinien. L'UE ***« déplore vivement la poursuite de l'escalade de la violence au moment où des efforts intensifs sont déployés en vue de la relance imminente d'un dialogue direct entre les parties »*****. Elle** ***« appelle instamment les parties à prendre des mesures effectives pour mettre fin aux violences, à exercer la plus grande retenue et à favoriser résolument la négociation et la relance du processus politique pour sortir de la crise »*****.**

Le Haut Représentant de l'UE pour la politique extérieure, Javier Solana, a déclaré ***« espérer »*** **que le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, se rencontrent prochainement. D'après le porte-parole de l'émissaire européen au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, il n'y a** ***« pas de doute que la rencontre aura lieu cette semaine »*****. –** ***(AFP.)***

Les pays arabes réclament l'envoi d'observateurs

Le conseil ministériel de la Ligue arabe devait réitérer, lundi 10 septembre, à l'issue de sa session ordinaire, son ***« appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités quant à la protection des Palestiniens par l'envoi d'observateurs internationaux ou tout autre mécanisme garantissant la protection des civils contre les assassinats et les arrestations »*****. Dans des résolutions dont l'AFP a obtenu une copie, les ministres arabes réunis au Caire devaient relancer leur appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il** ***« crée une commission internationale chargée d'enquêter sur les massacres commis par Israël »*** **et réclamer une nouvelle fois de la communauté internationale la formation d'un** ***« tribunal pénal international pour juger les criminels de guerre israéliens »*****, à l'instar du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Toutes ces demandes ont déjà été présentées par la Ligue arabe et par les pays arabes dans plusieurs forums internationaux. –** ***(AFP.)***

Au sud de la bande de Gaza, la triste ligne de front où tombent les « martyrs » et où règnent les milices

RAFAH, KHAN YOUNÈS
de notre envoyé spécial

Samedi soir 8 septembre, Mohammad Sami Abou Zibda, quinze ans, est mort, tué par l'armée israélienne. C'est le dernier « martyr » en date de la « porte de Saladin », une rue en ruine jonchée de débris et criblée par les balles, qui clôt le couloir désolé de la frontière égyptienne, à Rafah, tout au sud de la bande de Gaza. Devant le poste de garde des soldats du Caire, les soldats de Tsahal, qui contrôlent le no man's land séparant Gaza de l'Egypte, sont retranchés dans une maison abandonnée et peuvent quasiment prendre toute la rue en enfilade.

REPORTAGE

La Porte de Saladin, lieu de rendez-vous des militants armés

« COMME UN CIMETIÈRE »

Il était environ 21 heures, raconte Rabah, la sœur de Mohammad, quand son jeune frère est parti acheter un sandwich dans l'une des rares gargotes encore ouvertes le long de cette « ligne de front ». La famille Zibda vit dans une modeste maison du camp « Brésil », nom de l'un des camps de réfugiés de l'ONU construit à la hâte après 1948 et la défaite des armées arabes. *« Il allait traverser la route quand il a été tué »*, précise Rabah en fondant en larmes ; *« c'était l'aîné des garçons »*. Autour d'elle, en ce dimanche matin, il ne reste plus que les femmes en pleurs et en deuil venues apporter leurs condoléances à cette famille de neuf enfants. Les hommes sont partis à la mosquée du centre-ville où se prépare déjà le cortège de funérailles. *« Je l'ai vu tomber, là,* dit un jeune garçon, en montrant le coin d'une ruelle qui débouche sur la porte de Saladin, *avant de traverser, il avait jeté un coup d'œil vers le poste israélien et puis il est parti vers le vendeur de falafels, de l'autre côté. Une balle l'a frappé au ventre. Il est tombé en criant. Et il est mort tout de suite après. »*

Tous les témoins sont d'accord sur une chose, qu'ils affirment en hurlant : le tir israélien n'était pas une réplique aux provocations de miliciens palestiniens. *« Le soldat de Tsahal s'était mis à tirer comme un fou, sans raison »*, soutient un jeune homme. Tel n'est pourtant pas l'avis de l'armée israélienne, un porte-parole ayant *« catégoriquement »* démenti dimanche toute responsabilité dans la mort de Mohammad. *« Pas moins de treize grenades ont été lancées samedi contre une position de l'armée dans ce secteur* (...)*, mais il n'y a pas eu la moindre riposte de la part des soldats israéliens »*, a-t-il assuré.

Cette porte de Saladin est l'un des lieux tristement emblématiques de l'affrontement. Même si la vie y poursuit, en partie, son cours : des écoliers, des jeunes, des petites filles revenant du marché la traversent encore de part en part, indifférents à la menace du poste israélien du bout de la rue. *« Je résiste encore, je n'ai pas fermé le magasin »*, sourit Nassim, dix-huit ans, qui tient une épicerie située à quelques mètres de la frontière. Une demi-heure plus tôt, affirme-t-il, un tir israélien a visé une voiture, sans faire de blessés. *« Mais au coucher du soleil, ici, c'est comme un cimetière. »*

Dans les ruelles adjacentes, des gamins jouent dans le sable en criant. Quand on s'approche de la frontière, un silence pesant se fait. La plupart des maisons ont été abandonnées. Derrière un pan de mur écroulé, des sacs de sable forment un barrage : l'un des avant-postes des milices palestiniennes qui harcèlent ici les soldats israéliens. *« Beaucoup de gens sont partis, car ils préfèrent sauver leurs vies. Quand ça tire, on se cache dans les coins de la maison »*, raconte un vieillard infirme, Saïd Mahmoud. Lui, est resté, c'est l'un des derniers. *« Où irais-je ? »*, demande-t-il en désignant le dédale de ruelles ensablées et désertes.

PRÈS D'UN BLOC DE COLONIES

Tout le sud de Gaza, Rafah et la ville voisine de Khan Younès – qui est proche de l'immense « bloc » de colonies juives de Goush Katif – constituent la partie la plus violente de cette « province » de plus de un million d'habitants. C'est ici que se cristallise le conflit, c'est ici que les militants armés des groupes palestiniens attaquent ou ripostent à l'« ennemi ». Outre les Brigades Al-Qassam, appartenant au Hamas, on dénombre au moins quatre ou cinq milices issues du Fatah, le parti de Yasser Arafat. Mais nul ne sait ce que les noms recouvrent comme réalité.

Ce samedi soir, dans une maison proche d'un autre « front », à Khan Younès, une rencontre est organisée avec les « milices Abou Riche », nom d'un « martyr » tombé durant la première Intifada. Dans la cour intérieure de cette maison, ils sont cinq jeunes hommes, vêtus de tee-shirts et de jeans noirs, l'indispensable kalachnikov sur les genoux. Leur chef, qui se présente comme le « porte-parole », ne dira pas son nom. C'est lui qui a le fusil le plus court, sans doute la marque de sa séniorité. Les cinq miliciens forment un joyeux groupe de fiers à bras, hâbleurs et déterminés, vociférant à l'occasion.

« Nous sommes une section militaire chargée de la résistance, tout spécialement dans le sud de Gaza, explique le porte-parole. *Les milices mènent, chacune de son côté, différents types d'action contre l'armée israélienne. Il n'y a pas de coordination globale sur les plans d'attaque. Mais si une incursion israélienne a lieu, si quelque chose se passe, on peut se retrouver avec les autres groupes. »* Y compris ceux du Hamas, les islamistes ? *« Oui !* répond-il sans hésiter, *sur le terrain, tout le monde rentre dans le même cadre ! »* Le jeune homme précise que les différentes milices se sont grosso modo réparti des zones d'influence différentes, sans pour autant dire lesquelles, *« pour des raisons de sécurité »*. Les miliciens d'Abou Riche sont en tout cas *« fiers »*, continue-t-il, *« parce que depuis un an les soldats israéliens sont obligés de s'enterrer dans leurs casemates. Avez-vous déjà vu sur le front une tête de soldat ? »* rigole-t-il. *« Non, ils se planquent, ce sont des lâches ! »* Plus de vingt de ses hommes, précise-t-il, ont déjà péri dans des affrontements depuis le début de l'Intifada.

Le radicalisme dont font preuve ces jeunes gens du Fatah les amène forcément à critiquer une Autorité palestinienne jugée souvent trop *« molle »* dans sa stratégie. *« Avec tout le respect que je dois aux responsables de l'Autorité*, conclut le porte-parole, *y compris au président Arafat, nous n'accepterons jamais un cessez-le-feu si un tel accord ne débouche pas sur un retrait israélien* [des colonies de Gaza et de Cisjordanie]. *Nous sommes lassés des promesses non tenues des juifs ! L'Autorité est enchaînée par les accords d'Oslo ou autres. Elle représente le côté officiel de la Palestine. »* Il ajoute avec emphase : *« Nous, on représente la lutte armée et le peuple ! »*

Bruno Philip

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

Programmes accrédités* aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec **professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York**. 520 heures plus thèse

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à **Paris**. 320 heures plus thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à **New York**, 6 à **Paris** et 6 à **Tokyo**. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à **Paris** et 6 mois à **New York**. 520 heures plus thèse

e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM. Inc USA
ISM

Dialogue de sourds entre les juges talibans et les accusés occidentaux du procès de Kaboul

Les charges retenues contre les travailleurs humanitaires ne sont toujours pas précisées

Entrant dans sa deuxième semaine, le procès pour prosélytisme chrétien ouvert devant la Cour suprême de Kaboul menace de s'éterniser. Les magistrats sont soucieux de montrer le bon fonctionnement de la justice talibane. Mais les huit accusés, qui plaident non coupables et les diplomates venus les assister se plaignent de l'opacité d'une procédure judiciaire menée conformément à la charia islamique.

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Le juge attend la décision des accusés, priés de choisir leur système de défense. Les accusés, détenus depuis cinq semaines, attendent le droit de se réunir pour en discuter. Les trois diplomates occidentaux présents à Kaboul depuis deux semaines pour assister leurs ressortissants attendent l'autorisation de les voir pour les conseiller au mieux. Alors que le procès pour prosélytisme chrétien des huit expatriés – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands - de l'organisation caritative allemande Shelter Now International (SNI) entre dans sa deuxième semaine, la plus grande confusion règne quant à la procédure suivie par la justice talibane.

REPORTAGE

« Nous évoluons dans un champ de mines de procédures et personne ne sait comment agir »

Président de la Cour suprême, le maulawi Noor Mohammad Saqib a fait venir, pour la première fois, samedi 8 septembre, dans son bureau, qui sert aussi de salle d'audience, les accusés, leurs familles, les diplomates et la presse. Visiblement, il s'est agi tout autant d'une séance d'information que d'une véritable audience. Le juge Saqib a voulu montrer que la justice talibane a des principes et qu'elle fonctionne. *« En islam, les droits des musulmans comme des non-musulmans sont préservés,* a-t-il répété. *Les accusés ne doivent pas craindre d'être punis parce qu'ils ne sont pas musulmans. Le procès se déroule en accord avec la justice islamique, la charia* [loi islamique] *et la compassion propre à l'islam ».* A entendre le juge Saqib, tout est en ordre et se passe normalement, tandis que les juges examinent les preuves produites pour justifier l'accusation.

Mais, à entendre les accusés – les deux Américaines, Dayna Curry, vingt-neuf ans, et Herther Mercer, vingt-quatre ans ; les deux Australiens, Peter Bunch et Diana Thomas ; les quatre Allemands, Georges Taubmann, responsable de SNI pour l'Afghanistan, Margrit Stebnar, Kati Jelinek et Silke Duerrkopf –, il n'en va pas de même.

Arrivés tous ensemble dans un minibus précédé d'un pick-up de talibans en armes, les prévenus ont semblé en bonne forme. Devant leurs juges, ils ont souligné d'emblée qu'ils n'avaient jamais été informés du début de leur procès et qu'ils ne savaient toujours pas de quoi ils étaient accusés. *« Durant nos interrogatoires, nous avons été accusés de toutes sortes de choses. Ce n'est simplement pas vrai. Nous n'avons converti personne. Nous sommes choqués de toutes les accusations portées contre nous »,* a ainsi affirmé Georges Taubmann, plaidant non coupable.

INTERPRÈTE HÉSITANT

Pendant une heure, le juge Saqib a écouté les revendications des accusés et les demandes respectueuses des diplomates d'exercer leur droit d'accès consulaire. Mais il est clair que, pour lui, l'essentiel est ailleurs. Le magistrat fait valoir aux accusés leurs droits à être défendus. Souhaitent-ils se défendre eux-mêmes, ou bien prendre un ou plusieurs avocats ? *« Si vous voulez choisir un avocat, faites-le aussi vite que possible. Mais, selon la loi islamique, vous pouvez vous défendre vous-mêmes et c'est mieux »,* indique-t-il. Les modalités pratiques de l'opération ne l'intéressent pas vraiment.

Un dialogue de sourds s'engage, par l'intermédiaire d'un interprète hésitant, entre les accusés et leurs représentants consulaires d'un côté, et le juge de l'autre. Les premiers aimeraient connaître les chefs précis d'accusation et le déroulement des audiences, obtenir la certitude de disposer de documents traduits et d'un interprète fiable. Le magistrat répond que tous les points en discussion seront progressivement éclaircis au fil du procès.

Dimanche 9 septembre, les diplomates et les familles des accusés ont eu un nouvel entretien au ministère des affaires étrangères pour tenter d'obtenir un accès consulaire. *« C'est notre priorité »,* déclare Helmut Landes, le consul d'Allemagne.

Les diplomates veulent être autorisés à se réunir avec tous les détenus et les familles afin de sonder leurs volontés et de les entretenir de la meilleure stratégie à suivre. *« Nous évoluons dans un champ de mines de procédures et personne ne sait très bien comment agir »,* constate le consul d'Allemagne. Pour compliquer la situation, les communications entre la Cour suprême et le ministère des affaires étrangères ne sont pas parfaites. La moindre initiative prend un temps considérable.

Dans une affaire judiciaire sans réel précédent pour les talibans – le procès expéditif de deux Français en mars 1997 pour *« immoralité »* s'était déroulé cinq mois seulement après l'arrivée des talibans à Kaboul –, ceux-ci veulent visiblement bien faire. Mais ils ne savent pas trop comment et leur système est si différent du système occidental que tout devient un problème. La terminologie, notamment : il n'est pas sûr, par exemple, que le mot procès ait le même sens pour le juge Saqib et pour les accusés. Pour l'instant, les juges poursuivent en tout cas l'examen des preuves présentées par l'accusation. Cette phase devrait se terminer *« très bientôt »,* a promis le juge Saqib.

C'est sans doute à l'issue de cette phase préparatoire que la Cour produira un acte d'accusation en bonne et due forme, qui permettra à la défense d'intervenir. Aussi les trois diplomates – un Allemand, un Américain et un Australien – étudient-ils la possibilité de recourir aux services d'un professionnel du droit, avocat ou conseiller juridique, qui pourrait éclairer les accusés sur la décision de prendre, ou non, un avocat. Le choix en reviendra aux accusés qui, de leur côté, ont demandé à pouvoir se réunir – les hommes avec les femmes – afin de décider en commun de la conduite à suivre.

Françoise Chipaux

▶ www.lemonde.fr/afghanistan

Le commandant Massoud victime d'un attentat

L'état de santé du chef de l'opposition militaire au régime taliban, le commandant Ahmad Shah Massoud, visé, dimanche 9 septembre, par un attentat-suicide, restait très incertain, lundi en fin de matinée. Des rumeurs contradictoires circulaient, notamment à Moscou, dont certaines annonçaient même la mort du commandant Massoud. Alors que les premières informations faisaient seulement état de blessures aux jambes, on ignorait toujours, lundi matin, si Massoud était soigné en Afghanistan ou au Tadjikistan. Selon ces premières informations, recueillies par téléphone à Kwaja Bahauddin, où s'est produit l'attentat, une bombe était dissimulée dans la caméra de deux soi-disant journalistes qui s'entretenaient avec Massoud. Les deux hommes seraient Algériens selon Haji Kakar, un porte-parole de ce dernier. L'explosion, très puissante, a tué sur le coup un porte-parole de Massoud, Azim Souheil, et l'un des *« journalistes ». – (Corresp.)*

Nouvelles violences interreligieuses au Nigeria

JOS. Les affrontements à caractère religieux intervenus dans le centre du Nigeria se sont étendus, dimanche 9 septembre, à la banlieue de la ville de Jos, dans le centre du pays, laissant derrière eux des maisons et des véhicules incendiés, et des corps carbonisés dans les rues, ont rapporté des témoins. Les autorités ont confirmé qu'au moins 70 personnes avaient trouvé la mort depuis vendredi, mais la population parle pour sa part de plusieurs centaines de tués. Le Nigeria, pays multi-ethnique de plus de 110 millions d'habitants, est en proie à des violences interreligieuses et intercommunautaires depuis son indépendance en 1960. Les tensions se sont aggravées en 1999, en raison du projet de certains Etats musulmans d'imposer la charia (loi islamique). – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : onze personnes ont été assassinées** et huit autres blessées, samedi soir 8 septembre, à Arzew (450 kilomètres à l'ouest d'Alger), selon des habitants de la région. Vêtus de treillis militaires, les agresseurs se sont présentés à une veillée funèbre où ils ont été accueillis par la famille du défunt croyant à une visite de compassion. Le groupe a abattu six personnes et en a blessé neuf autres, dont une a succombé ensuite, puis, dans une maison isolée, tué deux fillettes, une femme et un jeune conscrit en permission. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le président Robert Mugabe a approuvé** dans son principe, dimanche 9 septembre, l'accord obtenu à Abuja sous l'égide du Nigeria visant à faire cesser les occupations de fermes appartenant à des Blancs, ajoutant toutefois qu'il demanderait l'accord du cabinet et du bureau politique de son parti, la ZANU-PF. – *(Reuters.)*

■ **JAPON : la ministre des affaires étrangères,** Makiko Tanaka, a présenté, samedi 8 septembre, à San Francisco, des excuses pour les *« souffrances et dégâts immenses »* causés par son pays durant la seconde guerre mondiale, tout en soulignant que Tokyo n'accepterait pas de recours pour d'éventuelles réparations. Mme Tanaka a fait cette déclaration lors d'une célébration du 50e anniversaire de l' accord ayant marqué la fin officielle de la guerre en Asie-Pacifique. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : l'assassinat, par un inconnu, du ministre de la culture,** Abdurakhim Rakhimov, à la veille des fêtes qu'il supervisait, dimanche 9 septembre – 10e anniversaire de l'indépendance –, de même que l'explosion d'une bombe, près du stade où le président Imomali Rakhmonov et le maire de Moscou assistaient aux cérémonies, ont été passés sous silence par le président tadjik. Son discours a porté sur les « *progrès de la démocratie* » dans son pays. Deux autres ministres tadjiks ont été assassinés depuis le début de l'année. – *(Reuters.)*

En Syrie, sept opposants ont été arrêtés en un mois

NOUVEAU durcissement de l'attitude du gouvernement syrien envers les opposants : quatre figures de l'opposition et militants des droits de l'homme ont été arrêtés, dimanche 9 septembre, ce qui porte à sept le nombre de personnalités arrêtées en l'espace d'un mois. Les quatre opposants arrêtés dimanche sont Kamal Labouani et Walid Al-Bounni, tous deux médecins, l'homme d'affaires Habib Saleh et l'économiste Arif Dalila, ont indiqué les Comités de défense des droits de l'homme en Syrie (CDDS). Tous quatre participaient activement à des forums de discussion libre apparus l'an dernier après la mort du président Hafez Al-Assad.

MM. Labouani, membre des CDDS, et Al-Bounni avaient participé à l'organisation du cercle de débat politique tenu sans autorisation au domicile du député Riyad Seif, mercredi, à la veille de l'arrestation de ce dernier. M. Dalila, ancien doyen de la faculté d'économie d'Alep (nord), avait assisté à ce débat, y dénonçant en termes très durs la corruption en Syrie. Il avait condamné, vendredi, l'arrestation de M. Seif. M. Saleh, qui avait animé à Tartous, au début de l'année, un cercle de débat interdit à la mi-février par les autorités, a également eu des mots durs sur le parti Baas au pouvoir au cours du débat chez M. Seif.

Ces arrestations portent à sept le nombre d'opposants inquiétés depuis un mois. Le député Maamoun Al-Homsi avait en effet été arrêté le 9 août et le vieux dirigeant communiste Riad Turk le 1er septembre. La presse officielle syrienne avait averti les opposants que le *« dénigrement de l'Etat serait puni par la justice ».* Le quotidien du parti Baas, *Al-Baas,* les a accusés dimanche d'avoir formulé des opinions *« visant à créer des dissensions susceptibles de nuire à l'unité nationale ».* Dans les milieux des opposants, on craint que 20 à 30 personnes soient arrêtées en raison de leurs déclarations hostiles au régime du Baas, au pouvoir depuis 1963. – *(AFP.)*

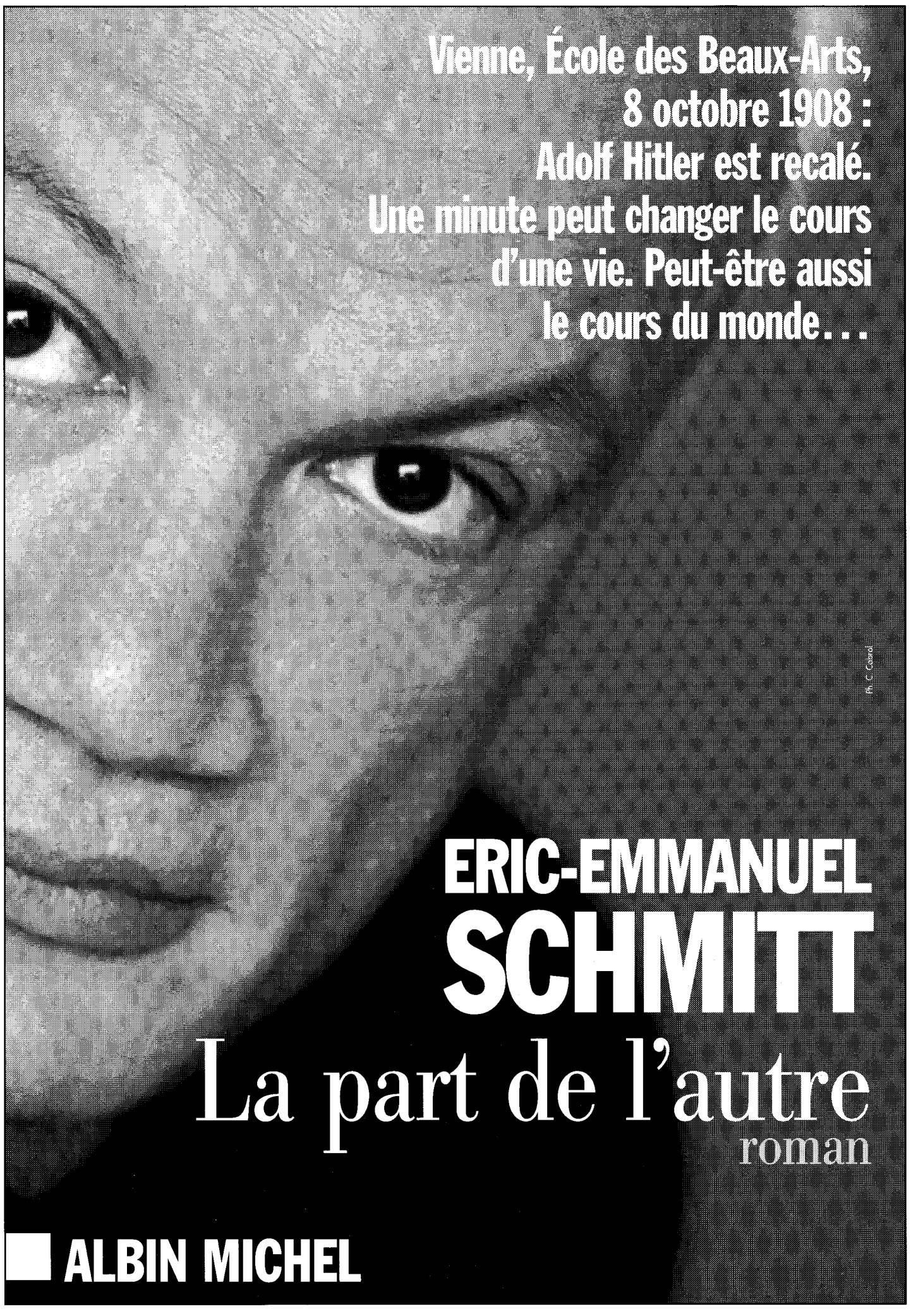

Le président biélorusse Loukachenko a été réélu avec un score digne de l'époque soviétique

L'opposition, marginalisée et discréditée, conteste les résultats

Le président sortant de la Biélorussie Alexandre Loukachenko a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle, dimanche 9 septembre, avec un score de 78 % des voix. Le candidat unique de l'opposition, Vladimir Gontcharik a obtenu 12 % des voix. Il a annoncé qu'il avait l'intention de contester les résultats. Tout autoritaire qu'il soit, le régime bénéficie d'un soutien populaire certain.

MINSK
de notre envoyée spéciale

Ils étaient tout au plus trois mille rassemblés sous une pluie glaciale, dimanche 9 septembre, au centre de Minsk, dans l'espoir de *« fêter la victoire »* de l'opposition sur le président sortant Alexandre Loukachenko, au soir du premier tour de l'élection présidentielle biélorusse. Fait inhabituel, la police n'avait même pas daigné interrompre la circulation aux abords de la manifestation. *« Ce n'est pas un temps à faire la révolution ! »*, lance une dame en frissonnant sous son parapluie. *« Nous avons gagné ! C'en est fini du tyran ! »*, s'égosille pourtant un jeune homme.

A 23 h 30, trois heures après la fermeture des bureaux de vote, les résultats tombent : 78 % en faveur d'Alexandre Loukachenko ; 12 % pour son rival, Vladimir Gontcharik, candidat unique de l'opposition ; 3 % pour le nationaliste Serguei Haidioukevitch et une participation de 82 %, selon la commission électorale. Sur la place, l'enthousiasme tombe. *« Forcément, l'équipe de Gontcharik et celle de Loukachenko, c'est pareil »*, peste un adolescent en s'éloignant.

« L'ART DE FRAUDER »

Un score et un taux de participation dignes de l'époque soviétique, c'est ce dont rêvait Alexandre Loukachenko. Elu au suffrage universel avec plus de 80 % des voix sept ans plus tôt, cet ancien instructeur idéologique du Parti communiste puis président d'une ferme collective, n'est pas un chaud partisan des urnes. En 1996, il fit prolonger son mandat de deux ans par référendum – *« la plus démocratique des consultations »*, dit-on ici –, renvoya le Parlement et livra une chasse sans merci à l'opposition, totalement marginalisée depuis.

Se soumettre au verdict des urnes aujourd'hui (même si celles-ci étaient scellées dans une substance proche de la pâte à modeler) a dû être source de maux de tête pour le président. Il avait confié dernièrement qu'il *« dormait très mal »* et a semblé un peu tendu lors de son allocution télévisée, samedi soir. Une fois sa victoire annoncée, comme pressé d'en finir, il ponctua : *« Nous n'avons pas besoin de reconnaissance. Les élections se sont déroulées comme le prévoit notre loi et celle-ci est la même partout. »*

Vendredi, le chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Hraïr Balian, avait dénoncé la pratique du vote par anticipation, *« porte ouverte à la fraude »*, déplorant l'absence d'obligation de résultats détaillés par circonscriptions et la captation du temps d'antenne par le candidat Loukachenko. Mais, dimanche soir, des observateurs ont dit n'avoir relevé que *« quelques irrégularités »*, tout en reconnaissant que l'élection n'était pas *« au niveau des standards internationaux »*.

« Ils ont probablement fait des progrès dans l'art de frauder », lâche en riant une fidèle de Vladimir Gontcharik. Parler pauvre et costume gris, celui-ci a promis, lors d'une conférence de presse tardive, de rendre publiques les vraies données du scrutin, région par région, et réclamé la tenue d'un second tour, le président sortant n'ayant obtenu, selon lui, que 40 % des voix. *« Nous allons contester ces résultats et pas seulement devant un tribunal »*, prévient-il, sans plus de précisions.

Largement attendue, probablement entachée de fraudes, la réélection d'Alexandre Loukachenko renvoie définitivement l'opposition dans les cordes. *« Regardez-la, ce sont tous ceux qui n'ont pas pu rester avec lui »*, explique Svetlana Alexeevitch, écrivain. De fait, l'état-major de Vladimir Gontcharik comptait un ancien ministre de l'agriculture de Loukachenko et un ex-officier du KGB en service pendant sa présidence.

M. Gontcharik lui-même, ancien deuxième secrétaire du Parti de Moguilev (région natale du numéro un), vissé à son fauteuil de président des syndicats, ne s'est jamais distingué par la virulence de ses critiques à l'égard de l'autoritaire Loukachenko quand celui-ci réprimait brutalement grèves et meetings, ni lorsque les rivaux du président se mirent à disparaître mystérieusement.

Mais l'opposition, poussée par quelques conseillers occidentaux, a cru à l'émergence possible d'un *« Kostunica biélorusse »*, un apparatchik du sérail qui aurait pu attirer les voix des nostalgiques.

« Il y a très certainement eu fraude mais il ne faut pas oublier que ce régime tient grâce aux gens. On présente toujours Loukachenko comme un terroriste dont nous sommes otages, or il sied à toute une frange de la population, et pas qu'aux personnes âgées. Pourquoi ? Parce qu'il a su ranimer les peurs et ici on a peur d'une nouvelle vie », explique Svetlana.

Marie Jégo

Le « dernier dictateur européen »

MINSK
de notre envoyée spéciale

« Dernier dictateur européen », selon l'opposition, *« père »* (*« Batka »*) pour ses partisans, Alexandre Loukachenko, catapulté en 1994 de la ferme collective au fauteuil de chef de l'Etat avec plus de 80 % des voix, a mis en place, en sept ans de règne, un système de pouvoir autoritaire qui vaut à la Biélorussie, pays charnière entre l'Union européenne et la Russie, l'isolement international, la dérive économique et d'être à la traîne dans le rang des pays d'Europe orientale.

Loufoque, imprévisible, caricatural, le personnage, totalement inconnu jusqu'en 1994, conquiert d'abord un électorat désorienté par une indépendance acquise, est-il admis, *« presque par hasard »*. Député au soviet suprême (Parlement local) depuis 1990, il se distingue pendant sa campagne électorale en agitant sous le nez des téléspectateurs des *« documents compromettants »*, sortis d'une mallette noire dont il semble ne jamais se séparer. Il venait alors d'être nommé à la tête de la commission parlementaire chargée de la lutte contre la corruption, thème dont il fait son fonds de commerce.

Son parcours lui confère la sympathie des ruraux, ses appels au « retour à l'ordre » font mouche. *« Loukachenko est le type même de l'antinomenklaturiste, les gens ont vu en lui une nouvelle voie »*, explique Pavel Daneïko, économiste et ancien député.

Une fois élu, il réprime l'opposition, muselle la presse, harcèle son entourage, opte pour une économie étatisée à 80 % et une « restauration » progressive du cadre soviétique – avec son drapeau vert et rouge (faucille et marteau en moins) et un statut officiel rendu à la langue russe, aux côtés du biélorusse, que lui-même ne parle pas. Sa rhétorique antioccidentale séduit, de même que ses critiques envers le gouvernement russe, jugé par trop frileux sur le chapitre de la fusion des deux Etats.

Son pouvoir repose sur des arbitrages entre clans régionaux amenés au pouvoir et autorisés à prospérer. La grande source de revenus est la vente d'armes (la Biélorussie compte parmi les dix premiers vendeurs mondiaux d'armements) issues des stocks soviétiques ou fabriquées en Russie mais vendues par la Biélorussie, notamment à des pays sous embargo (Irak, Libye). La société d'exportation d'armes BelTekhExport, dirigée par Viktor Cheïman, fidèle entre les fidèles, agit comme représentant de commerce de la compagnie russe Rosvooroujenie, moyennant des commissions qui alimentent le « système Loukachenko ».

M. J.

Les Quinze décident de maintenir une présence militaire en Macédoine

1 500 hommes resteront après « Moisson essentielle »

GENVAL (Belgique)
de notre envoyé spécial

L'Union européenne (UE) est déterminée à maintenir sa présence en Macédoine à l'issue de l'actuelle opération « Moisson essentielle » sous l'égide de l'OTAN, dont la mission est de désarmer en partie la guérilla albanaise. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis, samedi 8 et dimanche 9 septembre, à Genval, au sud de Bruxelles, pour un conseil informel, sont facilement arrivés à un consensus sur la base d'une initiative franco-allemande. La forme que devra prendre cette seconde étape de la coopération avec Skopje est encore incertaine, mais, pour les Européens, elle doit être à la fois politique et militaire.

Politique, cela veut dire notamment qu'il est impératif que François Léotard, le représentant spécial de l'Union à Skopje, qui a manifesté l'intention de quitter ses fonctions à la mi-octobre, ait un successeur. Militaire, cela signifie qu'une force – quelque 1 500 hommes – doit rester dans la région, afin d'exercer un rôle *« dissuasif »* et de *« stabilisation »*, comme l'a souligné le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. Son rôle sera notamment d'assurer la sécurité des 29 observateurs de l'UE et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le terrain, dont le nombre, estiment les Quinze, doit être doublé, et de permettre le retour des réfugiés.

En tête des nombreux problèmes à régler pour que cette volonté européenne soit traduite dans les faits, figure la question du « parrainage » de cette force. Certes, il aurait été souhaitable que l'UE soit en mesure de prendre le relais de l'OTAN pour assurer la sécurité dans les Balkans, une région qui relève de sa zone d'influence. Mais la défense européenne n'est pas encore en mesure d'assumer ce genre de mission : il est donc à la fois *« plus raisonnable et commode d'agir dans le cadre de l'OTAN »*, a reconnu M. Védrine.

Reste à finaliser une telle option. La formule envisagée est celle d'une mission *« OTAN-plus »*, c'est-à-dire une force de l'Alliance atlantique à laquelle seraient associés des pays qui n'en font pas partie, telles la Russie, l'Ukraine et la Finlande. Presque aucun pays n'a d'objection sur ce point, mais le ministre italien a fait valoir que son gouvernement devait obtenir au préalable un vote positif du Parlement de Rome. Les Quinze sont en revanche quasi unanimes à souhaiter que le mandat de cette nouvelle force soit sanctionné par un vote préalable du Conseil de sécurité de l'ONU.

PROCESSUS DE RECONSTRUCTION

Les dirigeants européens n'en souhaitent pas moins conserver une certaine « visibilité » dans la région. Leur sentiment est que M. Léotard, après des gaffes de « jeunesse », a plutôt réussi sa mission, d'où une certaine incompréhension de le voir abandonner ses fonctions.

Les propos de Boris Trajkovski, le président macédonien, qui a estimé que l'OTAN devait quitter la Macédoine une fois sa mission achevée, ne sont pas très encourageants. D'autant que l'éventualité d'une nouvelle opération, succédant à « Moisson essentielle » fin septembre, ne peut se concevoir que si le Parlement de Skopje achève d'adopter les amendements constitutionnels en faveur de la minorité albanaise. De même, si l'UE accepte de financer – pour 71,5 millions d'euros en 2001 – le processus de reconstruction de la Macédoine, une conférence des donateurs, vers le 15 octobre, suppose une stabilisation de la situation politique.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/macedoine

L'Europe placée en arbitre du Plan hydrologique espagnol

Des milliers de manifestants à Bruxelles pour contester un projet gigantesque

***« LE PLAN** national n'est pas rationnel, le peuple s'est levé contre un plan si absurde »* : c'est sur ce chant joyeux, et en agitant des drapeaux bleu pâle, symbolisant une *« nouvelle culture de l'eau »*, ou rouge et jaune, aux couleurs de l'Aragon, que des milliers d'Espagnols ont manifesté dimanche à Bruxelles. Ils rejoignaient la *« Marche bleue »* partie le 10 août d'Espagne afin de soumettre à l'Union européenne les critiques du Plan hydrologique national (PHN). Celui-ci a été adopté au printemps par Madrid et validé en juin par le Sénat espagnol, mais il est vivement contesté : de grandes manifestations ont eu lieu au printemps à Saragosse et à Barcelone, se concluant par une manifestation de plus de 120 000 personnes à Madrid le 11 mars (*Le Monde* du 14 mars).

TRANSFERT D'EAU

Face au problème d'approvisionnement en eau du sud de l'Espagne, le PHN prévoit la construction de plus de cent nouveaux barrages et le transfert d'eau de l'Ebre vers l'Andalousie. Mais la logique du Plan est discutable : *« Au lieu de mener une traditionnelle politique de l'offre, nous demandons une nouvelle culture de gestion de la demande d'eau,* explique Pedro Arrojo, professeur d'économie à l'université de Saragosse. *Le mot-clé est : économiser l'eau. »* Les critiques affirment que l'eau est largement gaspillée en Espagne par l'agriculture irriguée.

En venant à Bruxelles, les contestataires placent l'Union européenne en position d'arbitre. De nombreux projets du PHN pourraient en effet bénéficier de subventions européennes, au titre du Fonds de cohésion et du Fonds de développement régional (Feder). Or, les opposants au PHN estiment que le Plan enfreint de nombreuses réglementations européennes : la directive Habitat – le transfert de l'eau de l'Ebre étant susceptible de modifier radicalement l'écologie de l'estuaire du fleuve –, la directive Oiseaux, et la directive Cadre sur l'eau, adoptée à la fin de l'an dernier (*Le Monde* du 7 septembre 2000). Dès lors, les éventuelles subventions de Bruxelles ne seraient pas légitimes.

Les officiels européens restent prudents. Le directeur de la direction environnement, Jim Currie, a écrit le 3 juillet au gouvernement espagnol pour lui rappeler la nécessité de respecter les trois directives évoquées. Cependant, indique au *Monde* Michel Barnier, commissaire européen à la politique régionale, *« nous n'avons encore été saisis d'aucune demande de financement de la part de l'Espagne. Quand des projets hydrauliques nous seront soumis, nous vérifierons attentivement leur compatibilité avec les lois européennes sur l'environnement »*.

Hervé Kempf

Double Degree Master of Science or MBA — INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
ESC LILLE

La querelle sur le Proche-Orient a desservi la lutte contre le racisme à Durban

La conférence des Nations unies reconnaît l'esclavage comme un « crime contre l'humanité »

La conférence des Nations unies contre le racisme s'est achevée, samedi 8 septembre, à Durban, en Afrique du Sud, sur un accord obtenu à l'arraché. La déclaration finale fait part de la préoccupation des délégués des 160 pays représentés sur le sort des Palestiniens mais ne condamne pas Israël. En revanche, le texte qualifie l'esclavage de *« crime contre l'humanité »*, même s'il n'appelle pas à des compensations financières.

DURBAN
de notre envoyé spécial

Les apparences sont sauves, ou à peu près. Si la conférence de l'ONU contre le racisme n'a pu répondre à ses ambitions, elle a néanmoins réussi à limiter les dégâts en terminant ses travaux sur un accord minimum, obtenu à l'arraché samedi 8 septembre dans l'après-midi. Il aura cependant fallu un appel pathétique à *« ne pas torpiller la rencontre »*, lancé aux délégués par la présidente de la conférence et ministre sud-africaine des affaires étrangères, Nkosazana Dlamini Zuma, pour qu'un point final puisse être apporté, dans un calme relatif, aux travaux.

Comme pour ajouter à la confusion, les interprètes, qui avaient accepté de prolonger leur travail d'une demi-journée, devaient impérativement partir en raison d'autres engagements.

Tous les participants semblaient enfin d'accord, après la laborieuse entente obtenue sur le Proche-Orient et l'héritage du passé, quand le ministre syrien des affaires étrangères a relancé les hostilités. L'opposition a été particulièrement vive entre l'Union européenne, soutenue par les autres Occidentaux et les Latino-Américains, et les pays islamiques, alors que les Africains refusaient de se mêler à la dispute.

De querelles en invectives, le ton est monté et seule l'adresse du Brésil a permis d'éviter la rupture, quand il a proposé l'abandon des discussions sur les paragraphes qui, visiblement, ne permettaient pas le consensus. Personne ne souhaitait assumer ouvertement la responsabilité d'infliger l'affront d'un échec à l'Afrique du Sud, et un délégué musulman a reconnu en aparté qu'à ses yeux, *« les Palestiniens avaient perdu »* ce qu'il a qualifié d'*« Intifada diplomatique »*.

PORTE OUVERTE

Avec à peine moins de virulence, la discussion sur l'esclavage a été, elle aussi, ardue. Le document final ne formule pas expressément d'excuses, comme l'exigeaient certains, mais laisse la porte ouverte à l'amende honorable sous quelque forme que ce soit. Il n'est pas non plus question de réparations, bien que la formulation acceptée permette d'entrevoir des possibilités d'aide accrue au développement. Plusieurs associations considèrent néanmoins comme *« une victoire historique »* que l'esclavage et la traite aient été reconnus en tant que *« crime contre l'humanité »*.

Reste que la polarisation de l'attention sur ces deux sujets a fini par exaspérer les représentants d'autres parties du monde – l'Asie et l'Amérique latine notamment – qui n'ont pas caché leur frustration. Kurdes, Ouïgours et Tchétchènes ont mis en cause le silence des Etats musulmans, qu'ils estiment complices de l'oppression raciale dont ils sont victimes. Un responsable de la Coalition pour la justice en Irak, Bakhtiar Amin, a dénoncé les *« crimes du régime en place »* contre les populations kurdes, *« tous ces crimes qui se commettent loin des caméras et dont personne ne veut parler »*.

Finalement, plusieurs participants ayant fait état de leurs remarques, il a été convenu que chaque pays qui le souhaite pourra faire part de ses réserves sur les documents adoptés. Ces objections seront relevées dans le rapport définitif qui sera remis à l'assemblée générale de l'ONU. Les compromis, conclus sur la base du plus petit dénominateur commun, ne peuvent que susciter nombre de réticences. L'honneur est pourtant sauf, même si certains déplorent que le tapage autour du drame proche-oriental ait cruellement desservi la cause de la lutte contre le racisme.

Jean-Claude Buhrer

► www.lemonde.fr/durban

Les principaux points de la déclaration finale

Voici, sur les deux sujets les plus polémiques, les principaux passages de la déclaration finale adoptée à Durban.

● **PROCHE-ORIENT**

– Déclaration : « Nous croyons que se remémorer l'histoire peut donner des enseignements permettant d'éviter à l'avenir de nouvelles tragédies. Nous rappelons que l'Holocauste ne doit jamais être oublié. *(...)* Nous reconnaissons le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant, ainsi que le droit à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël. »

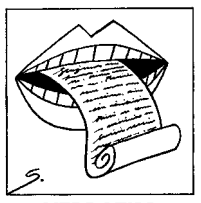

VERBATIM

– Programme d'action : « Nous estimons que tous les conflits et différends devraient être réglés par des moyens pacifiques et un dialogue politique. *(...)* Nous engageons les Etats, dans leur lutte contre toutes les formes de racisme, à reconnaître la nécessité de lutter contre l'antisémitisme et l'islamophobie. *(...)* Nous préconisons la fin de la violence et la reprise rapide des négociations, le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire *(...)*, pour permettre à Israël et aux Palestiniens de reprendre le processus de paix, ainsi que de se développer et de prospérer dans la sécurité et la liberté. »

● **ESCLAVAGE ET COLONIALISME**

– Déclaration : « La conférence reconnaît que l'esclavage et le commerce des esclaves, en particulier la traite transatlantique *(...)*, constituent un crime contre l'humanité et auraient toujours dû être considérés comme tel. *(...)* Elle condamne le fait que l'esclavage et des pratiques analogues existent encore dans certaines régions du monde *(...)* et constituent des violations flagrantes des droits de l'homme. »

– Programme d'action : « La conférence note que certains Etats ont pris l'initiative d'exprimer des regrets ou des remords, ou de présenter des excuses, et appelle tous ceux qui n'ont pas contribué à rétablir la dignité des victimes à trouver des manières adaptées pour le faire. *(...)* Elle reconnaît la nécessité de mettre en place des programmes pour le développement des sociétés *[africaines victimes de l'esclavage]* et de la diaspora dans le cadre d'un nouveau partenariat fondé sur un esprit de solidarité et de respect mutuel. »

UE : vers une « convention » sur la réforme des institutions

BRUXELLES. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis à Genval (Belgique) samedi 8 et dimanche 9 septembre, ont dégagé un *« consensus »* sur le choix de la méthode d'une « convention », pour préparer la prochaine réforme des institutions européennes, a déclaré la ministre déléguée belge, Annemie Neyts. Cette Convention devrait être composée de représentants des gouvernements, des Parlements nationaux et du Parlement européen ainsi que de la Commission. De cette façon, l'avenir de l'Europe ne serait pas confié aux seuls émissaires des chancelleries discutant à huis clos. La convention sera appelée à faire des propositions *« assorties d'options »*, plutôt qu'un projet de *« texte tout fait »*, a expliqué Mme Neyts lors d'une conférence de presse. Ces propositions serviraient de base de travail aux diplomates, qui se réuniraient ensuite, à huis clos, pour parachever le travail. La réunion d'une convention constitue l'une des principales revendications du Parlement européen. – *(Corresp.)*

Plainte aux Etats-Unis contre Henry Kissinger

WASHINGTON. La famille de l'ancien commandant en chef de l'armée chilienne, René Schneider, a décidé de poursuivre en justice l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger sous l'accusation de complot pour assassiner le général en 1970, a rapporté, dimanche 9 septembre, la chaîne de télévision CBS. Les poursuites seront engagées cette semaine auprès d'un tribunal fédéral de Washington, selon l'émission de CBS « 60 Minutes », la famille du général affirmant que l'enlèvement manqué au cours duquel il a été tué a été organisé et payé par la CIA sur instructions de l'ancien président américain Richard Nixon et de Henry Kissinger. D'après l'émission, la Maison Blanche était déterminée à agir pour empêcher le président socialiste Salvador Allende d'accéder à la présidence après sa courte victoire à l'élection du 4 septembre 1970, mais le général Schneider, qui avait apporté son soutien à M. Allende, constituait un obstacle. En Argentine, en France et au Chili, des juges chargés du dossier de personnes disparues en Amérique latine, ont déjà demandé à entendre M. Kissinger comme témoin. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : le Pentagone a accordé un crédit de 5 milliards de dollars** (5,5 milliards d'euros) à six entreprises américaines pour qu'elles aident la Russie à démanteler son arsenal nucléaire d'ici à 2006. Un traité de désarmement russo-américain prévoit la destruction, dans les deux pays, de certaines de leurs infrastructures industrielles ou militaires et de leurs armes de destruction massive. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : les Etats-Unis ont accepté de fournir dix hélicoptères militaires** à la Géorgie, pour 15 millions de dollars (17 millions d'euros), et de former pilotes et mécaniciens. Ces hélicoptères équiperont les gardes-frontières géorgiens. Tbilissi envisage d'intégrer l'OTAN en 2005 malgré l'opposition de Moscou. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : la grève de la faim** observée par des prisonniers turcs contre le nouveau régime carcéral à isolement renforcé a fait un 33e mort. Gulay Kavak, 29 ans, est décédée, vendredi 7 septembre, après 300 jours de jeûne dans une maison du quartier de Kucukarmutlu, dans la partie européenne d'Istanbul, où elle poursuivait le mouvement avec plusieurs autres camarades, après avoir été libérée de prison pour raisons médicales. – *(AFP.)*

PRÉSIDENTIELLE Le collège exécutif des Verts se réunissait lundi matin 10 septembre dans une atmosphère de crise. La candidature d'Alain Lipietz à l'élection présidentielle soulève une contestation croissante dans son parti. ● DOMINIQUE VOYNET devait appeler ses amis à la solidarité avec M. Lipietz. Alors que le candidat nie avoir collaboré au programme économique du FLNC en 1989, un débat sur la Corse pourrait être organisé chez les Verts. ● EN 1988 ET 1989, époque en cause, l'atmosphère dans l'île était marquée par le dialogue ouvert avec les nationalistes à l'initiative du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe. ● UN SONDAGE d'Ipsos pour le *Journal du dimanche* confirme le manque de crédit de M. Lipietz : les candidats les mieux placés pour incarner l'écologie seraient Brice Lalonde (21 %) et Corinne Lepage (20 %), devant MM. Lipietz et Waechter (12 %).

Dominique Voynet se porte à la rescousse d'Alain Lipietz

La secrétaire nationale des Verts devait appeler ses amis à « jouer collectif » lors de la réunion du collège exécutif des Verts, lundi matin 10 septembre. Un débat sur la Corse pourrait être organisé afin de désamorcer la contestation de la candidature du député européen à l'élection présidentielle

ALAIN LIPIETZ n'a pas changé d'idées, mais il a changé de portable. Le numéro sur lequel la presse l'a joint tout l'été, au Mozambique ou ailleurs, n'est *« plus attribué »*. Ce n'est pas pour autant que le candidat des Verts à l'élection présidentielle est privé de parole. Bien au contraire. Lundi 10 septembre, lors de la réunion de la direction de son parti, il sera plutôt prié de s'expliquer, par certains de ses « amis », notamment sur sa contribution au programme du FNLC, à la fin des années 80. Dominique Voynet, restée silencieuse tout le week-end, devrait, elle, monter en ligne pour demander des comptes à ceux qui contestent le candidat et les inciter à *« jouer collectif »*.

L'affaire risque de tourner, à huis clos, au règlement de comptes. Puis de se calmer, au moins jusqu'au week-end des 13 et 14 octobre, date du prochain conseil national des Verts. Conscients de frôler le gouffre, les Verts ont compris qu'ils devaient, au moins pendant quelques semaines, mettre leurs dissensions en sourdine. La parution d'un sondage dans le *Journal du Dimanche* du 9 septembre, plaçant le candidat des Verts loin derrière Brice Lalonde et Corinne Lepage, comme candidat *« le plus crédible pour représenter les idées écologistes »* à la présidentielle (*lire ci-dessous*), en a glacé plus d'un. Reste à relever le défi d'une sortie de crise en bon ordre, toujours hasardeuse chez les Verts.

Légitimé par le vote des militants, le 20 juin, plus que jamais déterminé à porter cette candidature dont il rêve depuis des années, M. Lipietz prend le mors aux dents, lundi matin, dans *Le Parisien*. *« Je laisse à Mamère, Aubert, ou Arditi jusqu'à midi pour se ressaisir*, déclare-t-il au quotidien. *Au-delà, je serais amené à considérer qu'il s'agit d'une pure malveillance de leur part. »* Dans ce cas, le candidat suggère carrément à son rival malheureux, à la députée d'Eure-et-Loire et à la chef de file des environnementalistes du parti – qui ont, pour ces dernières, demandé le désistement du candidat – de *« se retirer »* des Verts, ou de s'abstenir *« de toute déclaration publique »*. *« Mamère a perdu les pédales »*, ajoute-t-il. On mesure *« l'agacement »* qu'il disait ressentir, dimanche sur BFM, à propos des attaques dont il est l'objet.

Niant une nouvelle fois dans *Le Parisien*, avoir collaboré au projet économique du FLNC, dont il assure n'avoir pris connaissance qu'en 1990 (*lire ci-dessous*), huit mois après sa publication, l'économiste déclare : *« Mes articles étaient publics. Manifestement, le FLNC s'en était inspiré. »* Le candidat dénonce *« une cabale »* qui lui rappelle *« les accusations de pédophilie lancées contre Daniel Cohn-Bendit »*. Il confie d'ailleurs avoir pris pour modèle le député européen, qui a *« tenu bon »*. Et garde espoir grâce aux *« mesures fermes »* que devrait, selon lui, proposer la secrétaire nationale des Verts. Celle-ci pourrait, entre autres, ouvrir un débat sur la Corse (*Le Monde* du 8 septembre). Mais aussi manier le bâton en faisant planer une menace sur les investitures pour les législatives de 2002.

Désignée comme recours par une partie des Verts qui ne veut plus du candidat, Mme Voynet devrait se garder soigneusement de donner la moindre crédibilité à cette hypothèse. L'ancienne ministre, encore jeune, ambitionne de revenir au gouvernement et surtout de *« jouer le coup d'après »*, comme le dit un proche, c'est-à-dire la présidentielle de 2007. Elle n'a nul besoin de se « griller » dans cette élection, toujours difficile pour les Verts, où un mauvais score la pénaliserait. La secrétaire nationale ne souhaite pas se lancer, dans les pires conditions, dans une compétition à laquelle elle a choisi, après mûre réflexion, de ne pas participer. Même si cette décision lui a parfois coûté quelque regret. Elle soutiendra donc jusqu'à nouvel ordre le candidat qu'elle a contribué à faire désigner.

« TRÈS TRÈS EN COLÈRE »

Ses fidèles sont déjà montés au créneau pour sauver M. Lipietz, au premier rang desquels Denis Baupin, qui a appelé, dimanche, le parti à *« faire corps »* autour du candidat. Estimant, dans une déclaration à l'AFP, que *« toute cette histoire de soi-disant révélations du* Monde *sur Lipietz et le FLNC s'est écroulée en quelques heures »*, l'adjoint aux transports de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris souhaite que *« tout le monde retrouve son sang-froid »*. Martine Billard, chef de file d'Autrement les Verts (gauche du parti), juge quant à elle que les attaques contre M. Lipietz constituent un *« procès stalinien »*. *« En 1988, pour les élections européennes, les mêmes préventions n'étaient pas de mise lorsqu'il s'est agi de passer un accord avec l'UPC et la Cuncolta, incluant l'embauche de François Santoni et de Jean-Guy Talamoni comme attachés parlementaires »*, poursuit Mme Billard dans son communiqué, rappelant que Mme Arditi et la députée européenne Marie-Anne Isler-Béguin étaient alors *« des proches d'Antoine Waechter, tête de liste verte de ces élections »*.

Du côté des soutiens de M. Lipietz, il faut aussi compter la conseillère régionale du Nord, Marie-Christine Blandin. *« Les militants sont déboussolés par leurs chefs*, a déclaré au *Monde* Mme Blandin. *L'orchestration des réactions de Mamère et d'Arditi est infiniment plus efficace pour détruire les Verts que la "connerie" qu'a dite Lipietz »*, estime-t-elle, se disant *« très très en colère, inquiète et amère »*. Elle récuse par avance toute procédure, comme un référendum d'initiative militante (qui doit être proposé par 1 000 adhérents), pour changer un candidat *« démocratiquement désigné »*. *« Alors que les gens commencent à s'inquiéter de ce qu'ils mangent et de ce qu'ils respirent, les chefs s'emplument. Je ne l'oublierai jamais »*, conclut-elle. De fait, des pétitions de « militants de base », commencent à circuler sur le Net pour demander à leurs dirigeants d'arrêter les frais.

Cela n'empêchera pas, à court ou moyen terme, les Verts de vider leur querelle. Une partie d'entre eux attend toujours une explication de M. Lipietz sur son rôle en Corse, y compris dans la période la plus récente, le candidat s'étant targué, à Lamoura, d'avoir joué un rôle dans le processus de Matignon dont il *« ne pouvait pas tout dire aujourd'hui »*.

Béatrice Gurrey

Les auteurs de la « cabale » vus par le candidat

Alain Lipietz a une idée précise sur l'origine des informations parues sur ses anciens liens avec des représentants du FLNC. Des révélations qui constituent, à ses yeux, « *une cabale* » contre lui ou encore « *des manœuvres en dessous de la ceinture* ». Il les expose dans un entretien au *Parisien* du 10 septembre. « *Une partie des commentateurs,* explique-t-il*, est solidaire du modèle productiviste actuel, dont les dangers sont connus. Eux craignent qu'un bon score des Verts en 2002 puisse remettre en cause ce modèle.* »

Le candidat des Verts poursuit : ***« Songez à l'enjeu que représente le succès de l'écologie politique pour certaines firmes liées à l'industrie du pétrole ou aux laboratoires pro-OGM. Le plus grave, c'est qu'une poignée de militants Verts croient bon de tenter de se faire un nom en faisant chorus avec mes accusateurs, sans avoir écouté ma version des faits. »***

M. Hollande : « Il doit des explications »

François Hollande conseille la franchise à Alain Lipietz. Après les informations du *Monde* sur la participation du candidat des Verts à l'élection présidentielle à la rédaction du projet économique du FLNC, le premier secrétaire du PS a jugé, samedi 8 septembre, sur Europe 1, qu'*« il est toujours important d'avoir un devoir de vérité »* quand on se présente au suffrage des Français. *« Dans son mouvement, il doit fournir les explications qu'on attend de lui*, a ajouté le député de Corrèze*. Ce n'est pas moi qu'il doit convaincre. Ce sont les Verts qui doivent savoir s'il est leur représentant le plus qualifié. Ils l'ont choisi. Je pense qu'ils savaient, en connaissance de cause, qui était Alain Lipietz. (...) C'est à lui de parler... »*

En 1988-1989, les socialistes au pouvoir discutaient aussi avec les nationalistes corses

DEPUIS vingt-cinq ans qu'il existe, on commence presque à oublier l'histoire du nationalisme corse. Ou à le découvrir. Même *Corse-Matin*, samedi 8 septembre, s'étonne en « une » : « Quand Lipietz pensait pour le FLNC ». Chez les militants de gauche, pourtant, la collaboration d'Alain Lipietz au programme du FLNC, en 1989, n'est pas une surprise. *« Que Lipietz y ait participé, tous les nationalistes le disent, on le sait tous. C'est un secret de polichinelle »*, résume l'ancien maire d'Aleria et ex-responsable socialiste en Corse Vincent Carlotti. *« Il fallait tendre la main. On ne scelle pas la paix avec ses amis, mais avec ses ennemis. Simplement, maintenant, il devrait le reconnaître, sinon il va s'enferrer. »*

Rocardien, M. Carlotti *« assume parfaitement »* le dialogue qu'en 1988 le PS, derrière Pierre Joxe, avait engagé avec les nationalistes de la Cuncolta pour tenter de mettre fin aux actions clandestines du FLNC. *« Un mouvement unique et uni »*, rappelle l'ancien responsable de la propagande du FLNC, Yves Stella, dans *Le Parisien* du 8 septembre. Le nationalisme corse est alors très populaire dans l'île. Il n'est pas encore atteint par la *« guerre civile »* qui le décimera dans les années 1990. La première scission intervient en 1989 lorsque Pierre Poggioli crée l'Accolta naziunale Corsa (ANC), tandis que, un an après, le FLNC éclate en un « canal historique » et un « canal habituel », dont la vitrine légale est le nouveau Mouvement pour l'autodétermination (MPA), fondé par Alain Orsoni, Léo Battesti et Yves Stella. Surtout, ses responsables ne sont pas encore liés aux affaires de droit commun qui en enverront certains en prison.

En quelques semaines, Michel Rocard décide de laisser M. Joxe, qui a l'oreille de François Mitterrand, récemment réélu, piloter le dossier corse. Le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, François Roussely, actuel PDG d'EDF, est, avec Eric Giuly, autre ancien du cabinet de Gaston Defferre, le *« père »* du statut particulier de 1982. Tout s'annonce plutôt rose : le 31 mai 1988, le FLNC a décrété une trêve de cent vingt jours « renouvelable ». M. Joxe se rend sur l'île à deux reprises. Le 27 octobre, le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, y annonce *« l'obligation pour l'Etat d'enseigner la langue corse »*.

« UN INCROYABLE BOUILLONNEMENT »

« C'est un incroyable bouillonnement », rappelle M. Carlotti. Le PS insulaire tente de mettre au point une plate-forme commune avec toute la famille nationaliste. Avec d'autres responsables socialistes comme Laurent Croce, actuel responsable du PS à Bastia, M. Carlotti monte ainsi à la tribune lors des journées de la Cuncolta à Corte, en août 1988. Quelques jours plus tard, le PS corse se réunit dans la cité universitaire, et Yves Stella, Max Simeoni et François Alfonsi viennent, au premier rang, écouter Laurent Fabius.

Aux élections européennes de 1989, Les Verts proposent la cinquième place sur la liste emmenée par Antoine Waechter à Max Simeoni, le héros des révoltés de la la cave d'Aleria, en 1974, qui défend le *« nationalisme démocratique »*. Le succès est au rendez-vous : les Verts totalisent 10,6 % des voix et obtiennent neuf élus au premier groupe vert du Parlement européen, dont Yves Cochet devient vice-président. L'Union pour le peuple corse (UPC) des frères Simeoni, qui combat la clandestinité, s'était unie dans une coalition électorale, Pà un avvena corsu, avec la Cuncolta : celle-ci a soutenu la liste Waechter. Lorsque Max Simeoni est élu à Bruxelles, il choisit ainsi tout naturellement comme attaché parlementaire un jeune « cuncoltais » nommé... François Santoni.

Pour élaborer un programme un peu consistant, le FLNC a besoin d'aide. De *« petites réunions* (...), *de quatre ou cinq personnes, sont organisées*, selon M. Carlotti. *« Chacun savait qui était l'autre »*, précise-t-il. M. Lipietz, *« qui avait une réputation d'économiste sensible aux thèses de l'économie alternative, intéressé par les problèmes de développement de la Corse, a été approché »*, comme beaucoup d'autres *« juristes,* (...) *banquiers »*, confirme M. Stella dans *Le Parisien*. C'est dans ce contexte, ajoute-t-il, qu'*« il a fait des suggestions, amendé des propositions, apporté des idées »*.

Ariane Chemin

Le candidat des Verts ne parvient pas à tirer profit du crédit de son parti

LES VERTS et leur candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, ne pouvaient imaginer sondage plus calamiteux. Interrogés par Ipsos, les 7 et 8 septembre, pour *Le Journal du dimanche* et BFM, les sondés estiment que les candidats les plus crédibles pour incarner l'écologie sont Brice Lalonde (21 %) et Corinne Lepage (20 %), contre 12 % seulement à Alain Lipietz, et à l'ancien responsable du parti écologiste, Antoine Waechter. L'opinion des sympathisants des Verts n'est guère plus encourageante puisqu'ils ne sont que 22 % à juger que le champion qu'ont choisi les militants en juin est le mieux à même de défendre leurs idées.

Cette enquête ne fait que confirmer – de façon cinglante – le manque de crédit du candidat des Verts. A peine désigné, M. Lipietz était crédité de 3 % des intentions de vote par la Sofres et CSA, contre 7 %, un ou deux mois plus tôt, à son concurrent, Noël Mamère. Les controverses estivales n'ont en rien modifié la situation, puisque le dernier baromètre présidentiel de BVA ne lui accorde, en septembre, que 4 % des intentions de vote.

RÉSULTATS FRUSTRANTS

Ces résultats, que l'on ne peut plus mettre sur le compte du manque de notoriété de leur candidat, sont d'autant plus frustrants pour les écologistes qu'ils sont, parmi les grandes formations politiques, celle qui bénéficie du plus fort capital de sympathie. Selon le dernier baromètre d'Ipsos, en juillet, ils recueillent 58 % d'opinions positives, contre 52 % au PS, 45 % au RPR, 41 % à l'UDF et 29 % au PCF. La dernière enquête mensuelle de la Sofres, réalisée à la fin du mois d'août, accordait au parti écologiste une cote de confiance de 53 %, soit autant que le PS et 20 points de plus que le RPR, l'UDF ou le PCF.

Un autre indicateur témoigne de l'écart entre le potentiel électoral des Verts et celui de leur candidat : BVA interroge chaque mois les Français sur le sens de leur vote si des élections législatives avaient lieu aujourd'hui. Au lendemain des municipales de mars, le parti écologiste était crédité de 12 % d'intentions de vote, son meilleur score depuis l'arrivée de la gauche en 1997. Il s'était érodé depuis, revenant à 9 % dans l'enquête publiée le 6 septembre par *Paris Match* : soit un score plus conforme à son niveau de ces dernières années, mais qui reste deux à trois fois plus élevé que celui attribué à M. Lipietz.

Cette même enquête de BVA témoigne également du sévère handicap dont souffre le candidat écologiste : testé, pour la première fois, parmi les personnalités politiques, il n'inspire confiance qu'à 9 % des personnes interrogées, contre 31 % qui ne lui font pas confiance et 60 % qui ne se prononcent pas. Dans le même temps, Dominique Voynet recueille 31 % de bonnes opinions et M. Mamère 34 %.

Gérard Courtois

CALVITIE
Le choix de la compétence.

Sécurité physique :
Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, cotée en bourse.
Sécurité esthétique :
toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux, entre des mains spécialisées.
Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité.
Résultat rapide, efficace.
Conseil et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Elysées
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

BMW
GAP
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.
Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP
www.gap.fr
Villiers Etoile Concorde

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
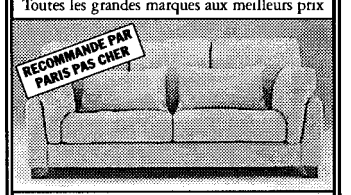

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Jean-Pierre Chevènement en appelle à tous les Français « sans exclusive »

La première réunion publique du candidat du MDC à l'élection présidentielle a réuni plus de cinq mille personnes, dimanche 9 septembre, à Vincennes. L'indépendance de l'ancien ministre de l'intérieur préoccupe Lionel Jospin, déjà confronté à la faiblesse des Verts et du PCF

Sous deux grands chapiteaux dressés en face du château de Vincennes, plus de cinq mille supporteurs ont accueilli Jean-Pierre Chevènement, dimanche 9 septembre. Le candidat à l'élection présidentielle du MDC a lancé un appel aux socialistes, aux communistes et aux gaullistes dont *« l'héritage a été pillé par ceux-là mêmes qui s'en réclament »*. Selon un sondage Ipsos pour le *Journal du dimanche*, publié le même jour, M. Chevènement arrive en tête (43 %) du classement des candidats « susceptibles de bouleverser » la campagne présidentielle. Evoquant ce résultat, l'ancien ministre a indiqué qu'*« il ne suffit pas d'un troisième homme. Il faut un autre possible »*. Il a dénoncé le *« Janus exécutif »* Chirac-Jospin, en soulignant que la campagne *« ne s'alimente que de faits divers, qu'il s'agisse de la chronique des affaires pour l'un ou de la rubrique errements de jeunesse pour l'autre »*. Dans l'entourage de Lionel Jospin, on commence à s'inquiéter de l'autonomie prise par M. Chevènement et de la faiblesse des candidats des Verts et du PCF.

COMBIEN sont-ils ? *« Quinze mille selon la police, huit mille selon les organisateurs ! »* La boutade fait beaucoup rire les proches de Jean-Pierre Chevènement, qui affichent, ce dimanche 9 septembre à Vincennes, une mine réjouie. Plus de 5 000 personnes, au lieu des 3 000 attendues, se pressent au premier meeting de campagne présidentielle de l'ancien ministre de l'intérieur. Les deux grands chapiteaux rouge et jaune dressés en face du château sont à peine suffisants pour contenir une foule enthousiaste, qui arbore des autocollants à l'effigie du candidat, cerclés d'un slogan : *« www.chevènement président 2002.net »*.

Sur les tee-shirts, sur les pancartes rouge et bleu, sur toutes les lèvres : *« Chevènement président ! »* Les supporteurs des comités d'appel à la candidature, qui se sont transformés en comités de soutien, sous la présidence d'Edmonde Charles-Roux, brandissent leurs banderoles : *« Bordeaux 2002, cuvée Chevènement »*, *« La Drôme et l'Ardèche avec Chevènement »* et, bien sûr, celles des Belfortains, venus en force. Beaucoup de têtes chenues, mais pas seulement. Sur le stand de Génération République, une association créée à l'initiative de trentenaires qui cherche à rassembler des jeunes *« des deux rives »*, venant du MDC, du RPF, du RPR ou du PCF, un tract appelle à voter Chevènement, qui n'est *« ni voleur ni menteur »*. Alexandre, vingt-neuf ans, *« sans emploi, bac + 5 en économie »*, est venu parce que le candidat est *« un homme intègre »*. *« Avec l'extrême gauche, c'est le seul qui donne envie d'y croire. Ici, en plus, on a le côté réaliste »*, ajoute-t-il. Chercheurs, enseignants, retraités, des amis se retrouvent par hasard, tout étonnés que l'autre soit *« chevènementiste »*. Beaucoup n'étaient pas allés à un meeting politique depuis vingt ans, un certain soir de mai 1981.

Après un concert, un spectacle de mime et de cirque et une courte allocution de Max Gallo, la salle chauffée à blanc regarde le clip de campagne, réactualisé depuis le congrès du Mouvement des citoyens, à Marseille, en juin. *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, le *J'accuse* de Zola, de Gaulle, Jean Moulin, Mendès France, les images se succèdent en tourbillon, mais, au moment fugace où se dessine l'image de François Mitterrand, des sifflets fusent. Pour le final, l'image géante du candidat s'affiche sur fond de Français blancs-blacks-beurs et de drapeau bleu-blanc-rouge.

« DEUX GRANDS HOMMES »

Ils n'attendent plus que lui. M. Chevènement fait son entrée dans une cohue invraisemblable, il sourit, serre des mains, embrasse des visages amis. Le slogan *« Chevènement président »* devient une clameur. Parvenu à son pupitre, debout, il tente de calmer son public d'un geste de la main. Une heure de discours, que M. Chevènement finit par écourter, pendant laquelle il développe tous ses thèmes de prédilection : les principes de la République, l'école, la place de la France, la *« réhabilitation de la valeur travail »*, les services publics, mais aussi le travail des femmes, les retraites, et même l'environnement.

Sa cible, c'est d'abord Jacques Chirac, *« à qui il est arrivé d'invoquer l'autorité de l'Etat.* (...) *Mais c'était pour refuser de référer à la convocation d'un juge »*. C'est aussi Lionel Jospin, au gouvernement duquel il a *« accepté »* de participer, afin de traiter de *« dossiers difficiles »*, sans avoir *« été payé de retour »*. Il évoque le *« Janus exécutif »*, qui s'oppose aux *« deux grands hommes »*, Mendès France et de Gaulle, sous l'ombre desquels il se place. Lui, le troisième homme ? *« Il ne s'agit pas d'être le troisième homme, même si je suis le mieux placé*, s'amuse-t-il un instant avec la salle, *il s'agit d'être le premier ! »* Il se soucie comme d'une guigne que François Hollande l'ait brocardé pour ses références permanentes à de Gaulle et le lui fait savoir en termes courtois, avant de se tourner vers les gaullistes : *« Pourquoi refuseraient-ils la main que je leur tends sans arrière-pensées ? »* Eux, dont *« l'héritage a été piétiné par ceux qui s'en réclament »*, dit-il, index en l'air.

Pour constituer son « pôle républicain », le candidat *« sans exclusive »* se tourne aussi vers les socialistes, *« notre cœur de cible »*, confie un de ses proches, et vers les communistes. *« Les pasqua*ïens *viendront de toute façon »*, soutient aussi cet ami du « Che ». Plein de fausse compassion, le candidat Chevènement trouve quelques mots pour plaindre le *« pauvre Lipietz »*, candidat chahuté des Verts. *« Qu'est-ce que je vais prendre, puisque je suis le meilleur troisième homme à 43 % ! »*, s'exclame-t-il sous les rires et les applaudissements. La salle n'attendait que cela pour scander sans fin : *« On a gagné ! On a gagné ! »* Peut-être un peu tôt. Qu'importe, l'état-major du candidat a passé un très bon dimanche.

Béatrice Gurrey

« Il ne suffit pas d'un troisième homme ; il faut un autre possible »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jean-Pierre Chevènement, dimanche 9 septembre, lors du meeting organisé à Vincennes :

Peu à peu, notre démocratie a été réduite à un système binaire – Chirac-Jospin, Jospin-Chirac –, sans que, sur les sujets essentiels, on ne voie plus en quoi ils se différencient, la campagne ne s'alimentant que de faits divers, qu'il s'agisse de la chronique des affaires pour l'un, ou de la rubrique « errements de jeunesse » pour l'autre. Il faut sortir de ce système binaire appauvrissant pour le débat démocratique. Il ne suffit pas d'un troisième homme ; il faut un autre possible. C'est ce que je vous propose. *(...)*

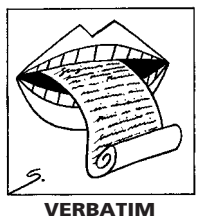

VERBATIM

A aucun d'entre vous je ne demande d'où il vient. L'essentiel est la direction dans laquelle nous voulons aller ensemble. A ceux qui ont partagé les espoirs et les combats de la gauche, pour donner à notre pays un nouvel élan, je le leur dis franchement : ils peuvent se reconnaître dans le combat que j'entreprends. Socialistes enracinés dans la République et qui trouvent par là le moyen de rester fidèles à l'enseignement de Jaurès et à leurs convictions les plus profondes, plutôt que de servir éternellement de béquilles à un système qu'ensemble – rappelez-vous – nous rêvions jadis de transformer. Communistes, qui n'ont pas renoncé à faire fructifier le meilleur de leur héritage, quand la classe ouvrière, à travers eux jadis, rencontra la nation. *(...)* La gauche et la droite continueront d'exister à l'avenir sous des formes et avec des contenus différents, mais il y a une chose qui est au-dessus de la gauche, c'est la République !

Et, de la même manière, ceux qui ont aimé le général de Gaulle parce qu'il a incarné l'honneur et la liberté du pays, pourquoi refuseraient-ils la main que je leur tends sans arrière-pensée ? *(...)* Ils savent bien que l'héritage du général de Gaulle a été piétiné d'abord par ceux qui s'en réclament. Là où de Gaulle avait reconstruit l'Etat, Jacques Chirac l'a déconstruit par une surenchère permanente sur tous les modes. *(...)*

La campagne va créer sa propre dynamique. Elle fera bouger les lignes. Dans toute bataille, il y a un espace stratégique à occuper. Si, grâce à vous, grâce à tous ceux qui me font confiance, je peux occuper cet espace, au début de l'année prochaine, alors je gagnerai la bataille. *(...)* L'occasion de rebattre en profondeur toutes les données de la vie politique française ne se représentera pas de sitôt au cadran de notre histoire.

la répartition des voix au premier tour des quatre dernières élections présidentielles

RÉSULTATS DES FAMILLES POLITIQUES AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DEPUIS 1974 — en **pourcentage** des suffrages exprimés

	ÉLECTION 1974	ÉLECTION 1981	ÉLECTION 1988	ÉLECTION 1995
EXTRÊME GAUCHE	• 1er tour Laguiller 2,33 Krivine 0,37 **2,70**	• 1er tour Laguiller 2,30 Bouchardeau 1,11 **3,41**	• 1er tour Laguiller 1,99 Boussel 0,38 Juquin 2,10 **4,47**	• 1er tour Laguiller **5,30**
GAUCHE	• 1er tour Muller 0,69 Mitterrand 43,25 **43,94**	• 1er tour Marchais 15,35 Crépeau 2,21 Mitterrand 25,85 **43,41**	• 1er tour Lajoinie 6,76 Mitterrand 34,11 **40,87**	• 1er tour Hue 8,64 Jospin 23,30 **31,94**
	• 2e tour **Mitterrand 49,19**	• 2e tour ÉLU **Mitterrand 51,76**	• 2e tour ÉLU **Mitterrand 54,02**	• 2e tour **Jospin 47,36**
ÉCOLOGISTES	• 1er tour Dumont **1,32**	• 1er tour Lalonde **3,88**	• 1er tour Waechter **3,78**	• 1er tour Voynet **3,32**
DROITE	• 1er tour Giscard 32,60 Chaban-D. 15,11 Royer 3,17 **50,88**	• 1er tour Giscard 28,32 Chirac 18,00 Debré 1,66 Garaud 1,33 **49,31**	• 1er tour Barre 16,54 Chirac 19,96 **36,50**	• 1er tour Balladur 18,58 Chirac 20,84 Villiers 4,74 **44,16**
	• 2e tour ÉLU **Giscard 50,81**	• 2e tour **Giscard 48,24**	• 2e tour **Chirac 45,98**	• 2e tour ÉLU **Chirac 52,64**
EXTRÊME DROITE	• 1er tour Le Pen **0,75**		• 1er tour Le Pen **14,38**	• 1er tour Le Pen **15,00**

Les principaux candidats aux élections présidentielles depuis 1974 ont été rangés par grandes familles politiques. Leurs résultats sont donnés en caractères maigres. La totalisation des suffragres exprimés obtenus par ces cinq familles sont en caractères gras. En 1974 et en 1995, le total n'est pas égal à 100% en raison de la présence de candidats inclassables, absents du tableau.

Les socialistes sont priés d'éviter de se mêler des affaires de leurs alliés

***« CE N'EST PAS** notre rôle ! »* Quelques semaines avant le second tour de la « primaire » destinée à désigner le candidat des Verts à l'élection présidentielle, plusieurs responsables socialistes, à Matignon ou Rue de Solferino, avaient expliqué qu'ils espéraient la victoire de Noël Mamère (*Le Monde* du 22 juin). Perdu ! Les Verts ont choisi Alain Lipietz et Lionel Jospin s'est agacé des bavardages intempestifs de ses amis. *« Ne vous mêlez pas publiquement des affaires internes de la gauche plurielle ! »*, avait-il grondé. La leçon a été retenue. Aujourd'hui, au PS et à Matignon, c'est le plus souvent sous le manteau que l'on évoque les autres candidats de la gauche plurielle. Discrètement, que l'on torpille celui qui est trop bien parti ou qu'au contraire on s'inquiète de ce qui pourrait déstabiliser les Verts.

RÉCIT
La mansuétude affichée en public n'exclut pas les critiques en privé

Premier commandement, ne pas en rajouter dans la cacophonie verte. Revenu furieux de Lamoura, François Hollande n'a rien laissé paraître. Il a pourtant peu apprécié les huées, lazzis et sifflements qui l'ont accueilli à son arrivée aux Journées d'été des Verts. *« Il va falloir que tu rames »*, lui glisse alors Noël Mamère, à ses côtés à la tribune. Le rameur écoute sans mot dire le discours musclé de Dominique Voynet. *« Je crains que François ne se sente pris dans un piège »*, écrit discrètement le député de Gironde à la chef de file des Verts. *« Il fallait que j'évite la surenchère des militants. Tu peux montrer ce mot à François »*, répond illico Mme Voynet. *« François »* jette un œil et marmonne : *« Quand même, elle ratisse large. »*

Pour Jean-Pierre Chevènement, c'est différent. Sa campagne est bien partie. Trop. Aux yeux de certains proches de « Lionel », le premier ministre montre d'ailleurs trop de mansuétude. Dans son discours de La Rochelle, le premier ministre s'en prend vivement à cette droite qui *« utilise de façon cynique le thème de l'amnistie »* en Corse, mais, de son ami et ancien ministre de l'intérieur, pas un mot. Il est vrai que son entourage et ses amis socialistes s'en chargent. L'argumentaire est varié. *« Bernard Bonnet, c'est lui qui l'a choisi »*, entend-on. *« Souvenez-vous combien il l'a "couvert" longtemps, au moment des paillotes »*, propose un autre. Ou, plus pervers ; *« C'est quand même lui qui était ministre de l'intérieur lorsque Claude Erignac a été assassiné. »* Certains rappellent qu'il est un des auteurs du *Projet socialiste* de 1981, où le PS revendiquait, au chapitre des DOM-TOM, *« le droit pour chacun de toujours choisir, par le suffrage universel, son propre destin »*.

Las ! Tous n'ont pas bien compris le message. C'est ainsi que l'ancien ministre de l'éducation nationale Claude Allègre explique, dimanche 9 septembre, dans *Le Parisien,* que M. Chevènement est *« un ami plein d'humour et de charme »*. Et que, *« contrairement à ce que disent les sots, le fait d'avoir, au total, démissionné trois fois d'un gouvernement est une preuve de volonté et de courage alors que tant d'autres* (...) *avalent leur cravate »*. Que ceux qui se sentent visés...

Ar. Ch. et B. G.

Le PS s'efforce de concilier les données de l'équation gagnante

IL Y A au moins une leçon que les socialistes ont retenue de François Mitterrand : une élection présidentielle se gagne au premier tour. A huit mois de cette échéance, ils ont commencé à faire fonctionner les calculettes. Après Alain Lipietz (Verts), Jean-Pierre Chevènement (MDC) est entré dans l'arène. Robert Hue (PCF) s'apprête à faire de même. Et Jean-Michel Baylet, pour le PRG, affirme qu'il pourrait se laisser tenter.

A Matignon, où on s'applique à faire comme si Lionel Jospin n'était toujours « que » premier ministre, on relativise les premières indications des enquêtes d'opinion. *« Il ne faut pas accorder une importance excessive aux sondages*, souligne Gérard Le Gall, conseiller politique du chef du gouvernement. *Je ne crois pas du tout aux intentions de vote à l'élection présidentielle dans un contexte où personne ne s'y intéresse encore. »* Convaincu que *« les rapports de forces électoraux sont mobiles »*, M. Le Gall a mis en garde plusieurs fois les membres du bureau national du PS : *« Au moins jusqu'en janvier ou février, faites attention aux intentions de vote, ne les accréditez pas ! Tout cela va connaître de profonds bouleversements dans les mois à venir. »*

Il n'empêche. Les socialistes tournent et retournent les chiffres des instituts de sondages. Avant même d'avoir pris connaissance du sondage du *Journal du dimanche (lire ci-dessus),* ils ont été impressionnés à la fois par le mauvais démarrage de M. Lipietz et par l'entrée en campagne réussie de M. Chevènement. Ils redoutent un effondrement du candidat des Verts, un mauvais score de M. Hue et une très bonne tenue de l'ancien ministre de l'intérieur. Car, calcule un dirigeant socialiste, *« si Chevènement fait un bon score, c'est qu'il aura pris beaucoup de voix à droite et que donc, au second tour, une partie de son électorat votera Chirac ou s'abstiendra »*.

Officiellement, le PS se refuse à fixer un objectif chiffré pour la gauche au premier tour, mais un dirigeant avance qu'à moins de 45 % pour l'ensemble de ses candidats, *« le second tour sera dur »*. *« A quoi cela nous servira-t-il*, ajoute-t-il, *si Jospin est à 30 % et qu'on se trouve devant un désert pour les autres. On n'aurait pas de réserves. »* Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, M. Jospin et M. Hue avaient totalisé 31,94 % des suffrages. En ajoutant le score de Dominique Voynet (3,32 %), qui n'avait pas appelé à voter au second tour pour le candidat du PS, on arrivait à 35,26 %... Soit très loin du total rêvé pour 2002 !

AU NOM DE L'INTÉRÊT COMMUN

A l'université d'été du PS, à La Rochelle, M. Hollande a résumé cette inquiétude par une formule humoristique *: « Nous ne sommes pas des géants quand il y a des nains autour de nous. »* La donne s'annonce d'autant plus imprévisible que les socialistes, au-delà de leurs craintes sur le taux d'abstention et sur le score de l'extrême gauche, savent que les reports de voix des électorats vert et chevènementiste sont loin d'être aussi mécaniquement assurés que celui de l'électorat communiste, généralement attaché à la discipline républicaine... Cette analyse conduit M. Hollande à insister sur le fait que les partenaires du PS, M. Chevènement inclus, *« n'ont aucun intérêt à dévaloriser le travail commun »*.

« Chevènement a mieux réussi le lancement de sa campagne que Bayrou, observe Jean-Christophe Cambadélis, proche de M. Jospin, *mais, son problème, c'est la durée. Il lui faudra tenir, notamment après l'entrée en campagne des poids lourds »*, c'est-à-dire MM. Chirac et Jospin. *« Nos partenaires seront d'autant plus enclins à jouer la gagne au second tour qu'ils auront réussi leur pari au premier tour »*, affirme l'ancien numéro deux du PS.

Dans l'immédiat, pour M. Hollande, la stratégie du PS est simple : ménager les alliés, tout en souhaitant qu'ils soient un peu plus solidaires du gouvernement ; faire semblant de ne pas entendre les critiques de M. Chevènement contre son ami Lionel ; ne pas se mêler des querelles internes des Verts ; sauver le soldat Robert Hue, même quand il juge la politique de M. Jospin *« pâlichonne »*. Anonymement, bien sûr, d'autres comptent aussi sur un bon score de Jean-Marie Le Pen, aux conséquences redoutables pour la droite, et un petit score pour Arlette Laguiller...

Michel Noblecourt

ESPRIT Août-septembre 2001
À la recherche du monde musulman
Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Alain Madelin ménage Jacques Chirac pour peser sur le second tour de l'élection présidentielle

Le président de Démocratie libérale s'interdit de participer à la « meute » contre le chef de l'Etat

Alain Madelin a déclaré, dimanche 9 septembre, à Tournus (Saône-et-Loire), en clôturant les Estivales de Démocratie libérale, que les Français *« attendent autre chose que le match retour de 1995 »* entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Mais le président de Démocratie libérale a ménagé le chef de l'Etat. Il ne veut pas rompre avec M. Chirac et compte peser à la fois sur le programme de la droite et sur le second tour en 2002.

TOURNUS (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Au lieu d'être un vrai candidat à l'Elysée, Alain Madelin serait-il prématurément redevenu l'*« agitateur d'idées »* qu'il n'a jamais cessé d'être, susceptible tout au plus de mettre son talent au service de Jacques Chirac, comme en 1995, et d'influencer l'élaboration du programme de la droite ? Lors de son discours de clôture des Estivales libérales, dimanche 9 septembre, à Tournus (Saône-et-Loire), le président de Démocratie libérale (DL) s'en est évidemment défendu, mais la question était sur toutes les lèvres...

M. Madelin s'est, certes, posé en candidat qui refuse de faire de la figuration. Devant 700 militants, il a affirmé que les Français *« attendent autre chose que le match retour de 1995 »*. Il a répété sa volonté d'*« offrir une alternative au sein de l'opposition »*. Il a affirmé que *« ce n'est pas un troisième choix ni une troisième voie, même pas un second choix, mais le "bon choix" pour la France »*, et qu'il est *« seul »* à l'incarner aujourd'hui.

Certes, il a lancé quelques flèches au chef de l'Etat. *« Jacques Chirac, qu'as-tu fait de notre belle victoire de 1995 et, Lionel Jospin, qu'as-tu fait des chances de la croissance ? »* a-t-il demandé, avant de justifier sa propre entrée en campagne : *« On ne peut pas demander aujourd'hui de résoudre les problèmes à ceux qui les ont créés hier et on ne peut pas attendre des réformes aujourd'hui de ceux qui ont eu tous les moyens de les mettre en œuvre et qui ne l'ont pas fait. »*

L'absence, à Tournus, des principaux élus chiraquiens de son parti, comme le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, ou le président de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, n'était pas surprenante. Personne n'a cherché à convaincre M. Madelin de renoncer à sa candidature, et seul Claude Goasguen lui a conseillé de *« renoncer »* en décembre s'il ne dépassait pas les 10 % d'intentions de vote. Mais la mauvaise humeur du député de Paris – agacé d'avoir lu dans *L'Express* (6 septembre) que sa fonction de porte-parole du parti pourrait lui être retirée – ne peut suffire à masquer l'indifférence bienveillante avec laquelle les libéraux chiraquiens accueillent désormais la candidature de M. Madelin : elle ne les inquiète pas.

« Je crois qu'il ne roule pas pour lui, mais pour faire prévaloir ses idées », confie le vice-président de DL, José Rossi. *« Madelin est un homme d'imagination, capable d'amener de l'originalité dans la campagne. C'est là-dessus qu'on l'attend »*, ajoute le secrétaire politique national du parti, François Goulard, tandis que le numéro deux de DL, François d'Aubert, souligne que la candidature du député d'Ille-et-Vilaine est essentiellement destinée à *« peser sur le programme du second tour »*.

> Les chiraquiens s'accommodent d'autant mieux de cette candidature qu'elle gêne François Bayrou

« Je crois que c'est un camp qui va gagner autant qu'un homme », souligne Nicole Ameline, présentée comme l'une des futures animatrices de la campagne de M. Madelin. Elle n'oublie pourtant pas de rappeler qu'elle fait partie de la vingtaine de membres fondateurs de l'Union en mouvement, association d'inspiration chiraquienne lancée au lendemain des municipales pour rassembler la droite autour du président de la République.

Chacun se félicite des premiers mois de campagne de M. Madelin, qui a affirmé ses convictions plus qu'il n'a attaqué Jacques Chirac. *« Il a pris le bon positionnement et le bon comportement »*, observe le président du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat, Henri de Raincourt. Le maire (RPR) de Chalon-sur-Saône, Dominique Perben, l'a confirmé à Tournus : *« La campagne de Madelin est très correcte. »* Les chiraquiens s'accommodent d'autant mieux de cette candidature qu'elle gêne François Bayrou tout en élargissant la base électorale dont M. Chirac aura besoin pour l'emporter au second tour.

Candidat, M. Madelin est finalement invité à jouer le même rôle qu'en 1995, où il n'était qu'un des principaux conseillers et fournisseur d'idées du candidat Chirac. Pour l'heure, le soliste accepte de jouer la partition interprétée par l'orchestre chiraquien.

Tout au long des « Estivales », qui auront été marquées du sceau du futur *« rassemblement »*, M. Madelin et son entourage ont multiplié les signes d'ouverture en direction du chef de l'Etat, qu'il recevra mardi dans sa circonscription bretonne.

« J'aurai sûrement des divergences de vue avec Chirac, mais je m'interdis de participer à ce travail de meute lâchée parfois contre lui », prévient le président de DL, en stigmatisant l'attitude de M. Bayrou. *« Madelin n'a pas totalement rompu le lien avec Chirac et il ne souhaite pas le rompre »*, confie M. Goulard. Le député européen Hervé Novelli, probable directeur de campagne, rappelle les heures glorieuses des Etats généraux de l'opposition, au début des années 1990, lorsque M. Madelin travaillait main dans la main avec Nicolas Sarkozy, qui a d'ailleurs *« toutes les qualités pour devenir premier ministre »*.

M. Madelin ne renonce pas, pour autant, à son credo libéral, laissant aux jeunes de DL le soin de corriger ses prises de position « libérales-libertaires » de naguère (*lire ci-dessous*). Il a longuement décrit les contours de la *« Nouvelle France aux couleurs de la liberté »* : liberté de travailler plus, de choisir l'âge de sa retraite ou l'établissement scolaire de ses enfants... A l'Etat, selon lui, de se « *recentrer sur de vraies missions* » et de *« s'ouvrir sans complexe à l'initiative privée et à la concurrence »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Saïd », jeune porte-parole de la pensée « madelinienne »

TOURNUS (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Ce *Manuel du militant avec Alain Madelin* était distribué lors des Estivales libérales de Tournus : un fascicule de 40 pages de facture plutôt classique, qui n'omet rien – connaissance des adversaires, expression en public, rédaction de tracts et communication avec la presse – de ce qu'un jeune militant doit connaître à l'aube d'une campagne électorale. Démocratie libérale (DL) a toutefois jugé nécessaire de faire précéder ces conseils pratiques d'un dialogue imaginaire de quatre pages, qui doit permettre de répondre à *« un feu roulant de questions sur le parcours, les idées, les fréquentations et les prises de position d'Alain Madelin »*. Le porte-parole de la pensée « madelinienne » s'appelle *« Saïd, militant des jeunes libéraux en banlieue parisienne, où il suit une formation dans un IUT »*.

EXIT LE VOLET LIBERTAIRE

Saïd est confronté aux doutes et aux interrogations de *« Jean-Charles, digne héritier d'une grande famille »*, qui étudie le droit et *« contribue au renouveau du légitimisme dans les beaux quartiers »* ; ainsi que d'*« Emmanuel »*, qui est *« en fac de sociologie, où il participe avec quelques amis à la lutte contre la mondialisation dans un comité Attac »*. Celui-ci n'y va pas de main morte : *« Alors c'est vrai, c'est toi, Saïd, un enfant des banlieues, descendant d'une famille opprimée par le colonialisme, qui nous explique que tu soutiens Alain Madelin, candidat des multinationales et des grands patrons ? »* Saïd ne se laisse pas démonter. Il explique notamment que *« Madelin rassemble autour de lui tous les citoyens préoccupés par l'avenir de leur pays, originaires de tous les milieux sociaux »*, et qu'il est partisan non pas d'*« un Etat minimum »*, mais d'*« un Etat optimum »*.

Il revient ensuite à Jean-Charles de s'émouvoir des anciennes prises de position d'Alain Madelin au sujet du pacs et de la dépénalisation des drogues douces. *« Alain Madelin n'était pas favorable au pacs, mais s'est abstenu sur le texte du projet de loi. (...) Pour autant, il n'est pas favorable au mariage ou à l'adoption d'enfants par des couples du même sexe »*, réplique Saïd, qui ajoute, au sujet des drogues, que M. Madelin *« ne prend pas position, car une réforme dans ce domaine doit recueillir l'assentiment général »*. Exit le volet libertaire du personnage, guère apprécié par ses amis politiques et qui risquait de heurter une bonne partie de son électorat. *« On ne va pas trop compliquer les choses »*, confiait, en marge des Estivales, le député européen, et probable porte-parole de la campagne, Thierry Jean-Pierre. Le délégué général de DL, Xavier Chinaud, invoquait le nécessaire *« réalisme électoral »*.

Le passé de M. Madelin à l'extrême droite paraît moins sujet à caution. *« Il n'a jamais cherché à duper là-dessus ceux qui l'ont élu à plusieurs reprises, en particulier à Redon – au contraire de Lionel Jospin, trotskiste non repenti lors de son adhésion au Parti socialiste »*, répond Saïd à Emmanuel, après avoir précisé que M. Madelin *« a consacré sa vie à défendre la liberté et à combattre le totalitarisme »*.

J.-B. de M.

Une élection cantonale partielle

MEUSE
Montiers-sur-Saulx (premier tour).
I., 2 249 ; V., 1 574 ; A., 30,01 % ; E., 1 494.
Sylvie Malfait, s., div. d., 851 (56,96 %)... *RÉÉLUE*
Francis Legrand, div. d., 643 (43,04 %).

[Le tribunal administratif avait annulé l'élection de ce canton à la suite du recours de Francis Legrand (div. d.), battu d'une voix par Sylvie Malfait (div. d.), dans une triangulaire, le 18 mars, alors qu'on avait retrouvé un bulletin de plus que le nombre d'électeurs dans l'urne du village de Dammarie-sur-Saulx. Cet opposant au laboratoire de recherche sur l'enfouissement des déchets radioactifs de Bure se retrouvait, cette fois-ci, seul face à Mme Malfait. Même s'il n'avait pas bâti sa campagne sur ce seul argument, cela ne lui a pas suffi pour capter les voix du candidat qui avait abandonné le terrain, et sans lesquelles il ne pouvait espérer battre la conseillère sortante, qui retrouve son siège avec presque 57 % des suffrages.

11 mars 2001 : I, 2 262 ; V., 1 821 ; A., 19,50 % ; E., 1 740 ; Sylvie Malfait, div. d., 448 (25,75 %) ; Francis Legrand, div. d., 390 (22,41 %) ; Daniel Ruhland, UDF, 316 (18,16 %) ; Jean-François Varnier, div. d., 265 (15,23 %) ; Jacqueline Antoine, div. d., 149 (8,56 %) ; Françoise Rostan-Paquet, div. g., 68 (3,91 %) ; François Langros, div. d., 48 (2,76 %) ; Jeanine Juvigny, MNR, 38 (2,18 %) ; Isabelle Wanham, PCF, 18 (1,03 %).]

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION MUNICIPALE : la liste conduite par le conseiller régional (UDF) de Poitou-Charentes Jean Touret, proche de René Monory, a remporté,** dimanche 9 septembre, au premier tour, l'élection municipale de Loudun (Vienne), avec 54,67 % des suffrages exprimés. En mars, la liste menée par le successeur de René Monory, Jean-Pierre Fredaigue (div. d.), ne s'était imposée au second tour que de deux voix face à une autre liste de droite menée par l'ancienne première adjointe Marie-Christine Poisson, entrée en dissidence. L'élection avait été annulée par le tribunal administratif de Poitiers. Dimanche, la liste de Mme Poisson a recueilli 30,37 % des suffrages, tandis que Pierre Lantier (PS) a obtenu 14,95 % des voix.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France,** a estimé, dimanche 9 septembre, sur Radio J, que si le second tour de l'élection présidentielle devait opposer Lionel Jospin et Jacques Chirac, ce serait *« Tristounet Ier contre le premier délinquant de France »*. M. de Villiers a aussi accusé le président de la République d'être le *« champion du monde du ministère de la parole »*.

■ **CONSOMMATION : selon un sondage publié par *La Tribune*** du lundi 10 septembre et réalisé par l'institut CSA, les Français restent décidés à consommer. Trois personnes interrogées sur quatre déclarent ainsi leur intention de *« maintenir ou d'augmenter »* leur consommation *« à la rentrée »*.

POLLUTION **Dans un rapport intitulé *« La politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine »*, approuvé après quinze mois d'élaboration, le Commissariat général du Plan dresse un état des lieux précis de la qualité de l'eau en France. ● IL DÉPLORE l'insuffisance des mesures mises en œuvre pour lutter contre les pollutions par les nitrates et les pesticides, et notamment l'absence d'une véritable police de l'eau, pour imposer aux pollueurs le respect des normes. ● CONCRÈTEMENT, il appelle à une réduction des cheptels dans les zones d'élevage et à l'« écoconditionnalité » des subventions aux agriculteurs. ● DANS LA SEINE, dont la qualité des eaux s'améliore, selon une étude récente, la pêche est à nouveau possible – un championnat mondial est organisé les 15 et 16 septembre –, mais la baignade n'est toujours pas envisageable.**

Les méthodes agricoles altèrent la qualité de l'eau en France

Alors que Jacques Chirac, en visite en Bretagne, doit tenir mardi à Rennes une réunion sur ce sujet, un rapport du Commissariat général du Plan déplore l'insuffisance des mesures contre la pollution de l'eau. Il faut, estime-t-il, appliquer à l'agriculture les principes régissant l'ensemble des activités polluantes

INTITULÉ *« La politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine »*, le rapport d'évaluation du Commissariat général du Plan est d'une lecture aride mais instructive. Ce document de près de quatre cents pages, qui vient d'être approuvé après quinze mois d'élaboration, rebute d'abord par la méticulosité de son analyse, l'accumulation maladive des statistiques et la prudence verbale de sa rédaction. Mais ce souci maniaque de décrire l'état de l'eau en France et les mesures pour en préserver la qualité débouche sur une conclusion d'autant plus argumentée : il faut radicalement en changer.

Alors que Jacques Chirac doit réunir autour d'une table, mardi 11 septembre, à Rennes, des représentants des milieux agricoles et des membres d'associations écologistes, le Commissariat estime insuffisantes les mesures mises en œuvre dans ce secteur pour lutter efficacement contre les pollutions par les nitrates ou les pesticides. *« Tant pour les productions végétales que pour les productions animales, on peut dire que les préoccupations environnementales n'occupent encore aujourd'hui qu'une position marginale dans la politique agricole. Or l'agriculture exerce une influence majeure sur la qualité des ressources en eau et la préservation de celle-ci. Il faut des signaux forts traduisant une nouvelle hiérarchie des objectifs. »*

Dans les zones d'élevage en excédents structurels, ainsi classées parce que les quantités de nitrates produites y sont préoccupantes, le rapport appelle ainsi à une réduction des cheptels. *« Le dispositif mis en place n'est pas à la hauteur du problème et on ne voit pas comment on pourrait retrouver une situation acceptable sans une réduction volontariste des effectifs animaux de ces zones »*, est-il expliqué. Le document prône également *« le développement de l'écoconditionnalité des aides »*, c'est-à-dire que les subventions soient directement liées aux efforts vertueux des agriculteurs.

> « Les préoccupations environnementales n'occupent encore aujourd'hui qu'une position marginale dans la politique agricole »

Le document critique également l'absence d'une véritable police de l'eau, capable d'imposer aux pollueurs le respect des normes. *« La crédibilité et l'efficacité des actions menées jusqu'ici souffrent gravement non seulement d'un défaut de contrôle, mais aussi du caractère non contrôlable ou très difficilement contrôlable de certaines règles,* y est-il écrit. *L'élaboration de la politique doit s'attacher à vérifier le caractère contrôlable des obligations imposées (notamment pour la lutte contre les pollutions diffuses). Un renforcement des effectifs des services exerçant des fonctions de police est sans doute nécessaire. »*

Le Commissariat plaide l'urgence d'agir. *« Il est temps de passer à la définition d'une véritable politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine, constituant un élément cohérent de la politique de l'eau »*, affirme-t-il. Car, constatent les auteurs, les efforts consentis depuis trois décennies n'ont permis que de limiter les effets notamment sanitaires de la pollution et non d'en juguler les sources.

L'eau proposée au consommateur reste d'assez bonne qualité, à l'exception de certaines zones, en Bretagne par exemple. Mais les travaux de traitement avant le robinet n'empêchent pas une dégradation de la réserve naturelle, particulièrement des nappes phréatiques où nous venons puiser. Chaque année, de nombreux captages d'eau potable sont fermés car déclarés impropres : 350 dans le bassin Seine-Normandie entre 1989 et 2000 ; 55 dans le bassin Loire-Bretagne pour la seule année 1997. La loi sur l'eau de 1992 a instauré la mise en place de périmètres de protection autour des captages, où les activités humaines sont censées être contrôlées. Mais le commissariat constate l'insuffisance des contrôles dans ces zones protégées.

Un projet de loi sur l'eau, adopté en juin par le gouvernement après d'interminables navettes entre le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture, devrait être discuté par le Parlement. Le point qui fera sans doute le plus débat est l'application aux agriculteurs d'une redevance pollution jusque-là acquittée essentiellement par les usagers ordinaires et les industriels. Le commissariat s'inquiète déjà des éventuelles exonérations ou dégrèvements qui pourraient en limiter la portée. Il faut, estime le rapport, *« appliquer aussi rapidement que possible à l'agriculture les principes appliqués à l'ensemble des activités potentiellement polluantes, c'est-à-dire le paiement de redevances assises sur les quantités nettes de substances polluantes émises vers les eaux souterraines ou superficielles ». « La redevance en projet sur les excédents d'azote répondra bien à cet objectif si la prise en compte des marges d'incertitude, conduisant à des franchises et des évaluations forfaitaires, n'altère pas trop la définition de son assiette. »*

Le rapport du Commissariat général du Plan intervient après la condamnation de la France, le 8 mars, par la Cour de justice européenne pour la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne, et après la condamnation de l'Etat, le 2 mai, par le tribunal administratif de Guingamp (Côtes-d'Armor) pour un grief similaire. Son rapport sonne comme une nouvelle injonction d'agir adressée à l'Etat de ses propres rangs.

Benoît Hopquin

Nouveau programme anti-nitrates dans le Finistère

Le préfet du Finistère, Thierry Klinger, a présenté, vendredi 7 septembre, à Quimper, un nouveau programme d'action destiné à renforcer la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Le programme complète un dispositif existant depuis 1998 dans le cadre de la *« directive nitrates »*, qui visait à améliorer les pratiques d'épandage de tous les produits azotés. La chambre d'agriculture du Finistère, dirigée par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), s'est déclarée opposée à ce programme d'action, estimant qu'il déstabilise le monde agricole.

Sous les ponts de Paris coule la Seine, plus claire, et naissent des poissons intersexués

ON NE S'Y BAIGNE toujours pas, mais on peut y pêcher. La Seine va mieux, ou moins mal : ce diagnostic réconfortant a été établi, vendredi 7 septembre, par Pierre-Alain Roche, directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie. M. Roche estime que le fleuve a subi une sérieuse cure de désintoxication en trente ans mais que le traitement reste inachevé. En amont de Paris, *« il est sorti de l'hôpital mais pas encore complètement guéri »*. En aval, *« il reste hospitalisé »*, avec une eau encore *« significativement dégradée »*.

Ce check-up intervient à une semaine de l'ouverture du championnat du monde de pêche, organisé dans la capitale les 15 et 16 septembre. Cet événement symbolique a été largement sponsorisé par les acteurs de la lutte contre la pollution du fleuve, Lyonnaise des eaux en tête : 180 pêcheurs venus de 36 pays taquineront le barbeau, la vandoise, le hotu ou la bouvière entre le quai d'Orsay et le quai Saint-Bernard. Actuellement, 24 espèces de poissons vivent dans l'agglomération parisienne et 46 ont été recensées sur l'ensemble du cours du fleuve. Il n'en restait plus qu'une dizaine dans les années 1960, survivant dans une eau glauque. *« On ne voyait rien alors dans la Seine »*, explique Gilbert Simon, directeur général du Conseil supérieur de la pêche. Aujourd'hui, estime le même observateur, la visibilité s'étend entre 80 centimètres et 1 mètre de profondeur. Mais la présence du saumon – un bon indicateur de la qualité de l'eau – n'est pas encore envisageable sous le pont de l'Alma.

DEUX POLLUTIONS PRÉOCCUPANTES

L'agence de l'eau Seine-Normandie vient de diffuser les résultats d'une recherche scientifique menée dans l'estuaire et sur trois rivières en aval du bassin (la Bresle, la Béthune, l'Epte). Chez les deux espèces étudiées, le gardon (*Rutilus rutilus*) et le flet (*Platiscthys flesus*), des perturbations endocriniennes ont été relevées sur un nombre significatif d'échantillons : les glandes sexuelles des mâles produiraient des cellules reproductrices femelles. *« Ces poissons sont qualifiés d'intersexués, car ils ont à la fois des caractéristiques mâles et femelles »*, explique l'agence. *« La proportion de population touchée apparaît plus faible que celle observée dans les rivières et estuaires anglais étudiés »*, tempère-t-elle. Mais ces modifications sont probablement dues à *« l'absorption directe de substances chimiques dissoutes dans l'eau »*. Des produits d'entretien industriels, des pesticides et des additifs pour plastiques présents dans l'eau modifieraient le système endocrinien de ses habitants. Schématisant à l'excès, on pourrait dire que la pollution modifie la vie sexuelle des poissons.

Le bilan des concentrations d'oxygène démontre cependant que la Seine et sa faune aquatique respirent beaucoup mieux. Mais deux pollutions restent préoccupantes : les nitrates et les phosphates. Des prélèvements ont été effectués à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), en amont de l'agglomération parisienne, et à Suresnes (Hauts-de-Seine), en aval. Ils attestent que les nitrates sont déjà présents dans l'eau avant l'entrée de la capitale et proviennent sans doute de pratiques agricoles. En revanche, les phosphates sont clairement d'origine parisienne.

De quoi justifier la prudence de M. Roche, qui estime le plan de maîtrise des pollutions de l'agglomération parisienne *« non encore achevé ». « Malgré les efforts de dépollution, les normes de qualité actuelles n'autorisent pas la baignade à Paris,* précise d'ailleurs l'agence. *Ces normes très strictes, notamment pour le taux de bactéries présentes dans l'eau, rendent impossible toute baignade en ville. »* Jacques Chirac, qui, lorsqu'il était maire de Paris, avait promis de piquer une tête un jour dans le fleuve, devra patienter.

B. H.

Lundi 18h30

LE GRAND DÉBAT

RTL Le Monde

Elisabeth Guigou Nicolas Sarkozy

animé par Alain Duhamel (RTL) & Anne-Line Roccati (Le Monde)

tribal

Vivre ensemble le débat politique sur RTL

La chasse s'ouvre dans un climat conflictuel

Alors que l'ouverture officielle a eu lieu dimanche 9 septembre dans 44 départements, la polémique avec les écologistes sur la protection des oiseaux prend parfois un tour violent. Dans le marais de la Brière, des élus socialistes ont reçu des menaces de mort

L'ouverture officielle de la chasse a eu lieu dimanche 9 septembre. Symbolique, cette date concerne quarante-quatre départements, les dates d'ouverture variant d'un département à l'autre et selon les espèces. Cet événement, qui concerne 1,4 million de personnes, ne suscite pas de polémique avec les écologistes, contrairement aux dates d'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Dans les marais de la Brière (Loire-Atlantique), la polémique dégénère, et un climat de violence entre chasseurs de gibier d'eau et élus s'est installé depuis que le tribunal administratif a donné raison aux naturalistes, repoussant au 1er septembre la date d'ouverture, en s'appuyant sur la jurisprudence européenne. En août, des oiseaux d'espèces protégées ont été massacrés et des menaces de mort ont été proférées contre les élus socialistes.

SAINT-JOACHIM (Loire Atlantique)
de notre envoyé spécial

Yves Bouillard a le cœur gros. *« Les écolos ont gagné. Quand les jeunes ne vont plus à la chasse le jour de l'ouverture, c'est que tout est foutu »*, se lamente l'armurier de Saint-Joachim (Loire-Atlantique), l'un des trois villages perdus au centre du vaste marais de la Brière. Après des mois d'attente et quelques nuits de braconnage, les chasseurs briérons étaient pourtant plus d'un millier dans leurs huttes de roseaux, samedi 1er septembre, quand les premières détonations ont brisé le silence, peu après 6 heures du matin.

REPORTAGE

« Il règne en Brière un climat délétère qui fait du marais une zone de non-droit »

Autour des anciennes tourbières envahies par l'eau, le tir au canard a alors retrouvé ses droits sur les 7 000 hectares du marais, ce vaste labyrinthe de canaux, d'îles et de roseaux que l'ouverture de la chasse transforme chaque année en piège mortel.

Mais cette fois le niveau des eaux était bien trop bas pour que le gibier soit encore au rendez-vous. A la tête des 1 600 chasseurs de la Brière, Yvonnick Guihéneuf ne décolère pas : *« 80 % des oiseaux présents au mois d'août sont déjà partis »*, fulmine-t-il. Les foulques et les bécassines qui abondaient au cœur de l'été ont pratiquement disparu du marais, où il ne reste plus que les 2 500 cols-verts domestiques lâchés par les associations de chasse. Loin de la fête espérée depuis des mois, l'ouverture au 1er septembre s'est ainsi terminée en *« pétard mouillé et tristounet »*, résume Michel Perréon, président de l'association départementale des chasseurs de gibier d'eau.

Cette *« catastrophe »*, les chasseurs estiment une fois de plus la devoir aux militants de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Accusés, au même titre que les pouvoirs publics, de vouloir *« transformer la Brière en parc d'attractions pour les touristes »*, ceux-ci ont en effet obtenu du tribunal administratif de Nantes la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau à partir du 10 août.

S'appuyant sur la jurisprudence européenne, la justice a donné raison aux naturalistes en repoussant, la veille de l'entrée en vigueur de l'arrêté, l'ouverture de la chasse au 1er septembre. Dans les villages, la réaction des plus extrémistes a été immédiate.

Le 16 août, les cadavres de 108 oiseaux d'espèces protégées (hérons, ibis, aigrettes) étaient retrouvés dans le marais à quelques centaines de mètres des premières maisons de Fedrun, l'une des huit îles du village de Saint-Joachim. Les oiseaux y ont été abattus deux jours plus tôt par une vingtaine de tireurs ulcérés.

« UNE SÉANCE DE BALL-TRAP »

« La fusillade a duré vingt minutes, se souvient une habitante de l'île. *Tout le monde l'a entendue. On aurait cru entendre un feu d'artifice ou une séance de ball-trap »*, mais personne n'a donné l'alerte. Interrogés par la gendarmerie, les habitants se taisent.

« Il y a des meneurs, des types pas normaux », explique un guide de Férun lassés de la vendetta des chasseurs. *« C'est un nouveau coup terrible pour l'image de la chasse et celle du pays. »*, déplore-t-il sous couvert d'anonymat.

Soupçonnant une *« mise en scène des écologistes pour salir la chasse »*, M. Guihéneuf a décidé de déposer une plainte avec constitution de partie civile.

Ce massacre a été précédé, dans la nuit du 12 au 13 août, par les menaces de mort peintes sur les murs de la mairie de La Chapelle-des-Marais, à quelques kilomètres au nord de Saint-Joachim. Cette fois, ce n'étaient pas les défenseurs des oiseaux sauvages qui étaient visés, mais le maire socialiste de la commune, Jacques Boisson, et le député socialiste local, René Leroux, tous deux jugés coupables d'appartenir à la majorité qui a voté la loi chasse, en juin 2000.

« C'est désolant, enrage M. Boisson. *Il règne en Brière un climat délétère qui fait du marais une zone de non-droit, où les gens se taisent par peur des représailles. »* Là encore, les représentants des chasseurs déclinent toute reponsabilité tant que l'enquête n'aura pas abouti. Mais lors des élections municipales bon nombre de bulletins étaient noircis d'un *« PS fossoyeur de la chasse »*.

« LEUR SEUL HORIZON »

Sur place, tout le monde connaît les auteurs, identifiés depuis des années par les gendarmes, les gardes de l'Office national de la chasse ou les services de la préfecture. Ces activistes ne sont guère plus d'une trentaine, précise Jean-Luc Videmaine, sous-préfet de Saint-Nazaire. La justice les surveille sans pouvoir les confondre, faute d'aveux ou de preuves matérielles. Pour ceux-là, la chasse est un peu plus qu'un loisir. *« C'est leur seul horizon »*, explique que Philippe Aoustin, le brigadier-chef de la police municipale de Saint-Joachim, qui a découvert le massacre des oiseaux protégés.

Dans cette population d'ouvriers dont la plupart sont employés aux Chantiers navals de l'Atlantique et dans les entreprises aéronautiques de Saint-Nazaire, les chasseurs les plus extrémistes se comptent souvent parmi les chômeurs ou les bénéficiaires du RMI, qui ont parfois perdu leur emploi à la suite de problèmes d'alcoolisme. *« Ils n'ont plus que le marais dans la vie, que certains n'ont pas quitté depuis des années »*, enchaîne le brigadier.

Les autres pensaient pouvoir consacrer leurs congés à leur loisir favori. *« Quand ils disent que ça leur gâche leurs vacances, ce n'est pas du baratin*, assure le sous-préfet. *Ils se retrouvent comme des skieurs qui auraient réservé depuis des mois avant de se voir interdire au dernier moment l'accès des pistes enneigées. »*

Alexandre Garcia

Le 9 septembre, une date officielle mais symbolique

L'ouverture générale de la chasse a été déclarée dimanche 9 septembre. Mais cette date revêt surtout un aspect symbolique, et *le mot « générale »* est un abus de langage. En effet, les situations sont différentes d'un département à l'autre. Quarante-quatre d'entre eux ont en effet commencé la saison le 9 septembre. Mais d'autres avaient repris le fusil dès le 1er septembre et une bonne trentaine ne le feront que le 16, le 23, voire le 30 septembre.

Par ailleurs, les dates peuvent varier pour certaines espèces. Elles sont fixées par arrêté préfectoral, souvent en concertation avec les fédérations départementales de chasseurs. Elles ne suscitent pas la polémique avec les écologistes, contrairement aux dates d'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs, objet d'un contentieux judiciaire et politique. La Fédération nationale des chasseurs revendique 1,4 million d'adeptes.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : des échauffourées ont opposé** des groupes de jeunes aux forces de l'ordre, au cours des nuits des vendredi 7 et samedi 8 septembre, dans les quartiers de la Reynerie, de Bellefontaine et d'Empalot, à Toulouse. Une dizaine de voitures ont été incendiées et les bureaux de l'office public des HLM du quartier de Bellefontaine ont été endommagés par un incendie.

■ **ELF : Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre ont chacun emprunté,** en 1992, un vol privé payé par le groupe pétrolier Elf, selon des éléments réunis par les policiers et révélés par *Le Parisien* du 8 septembre. Alors président de la région Auvergne et de l'UDF, M. Giscard d'Estaing a emprunté le 5 mars 1992 un vol de la compagnie Euralair, financé par Elf, entre le Bourget, Clermont-Ferrand, Nancy et Metz. M. Barre, député du Rhône, a effectué, le 12 mars 1992, un aller-retour entre le Bourget et Moscou.

■ **OGM : une trentaine de militants anti-OGM ont été arrêtés, dimanche 9 septembre**, à Auverse (Maine-et-Loire), alors qu'ils tentaient de s'approcher d'une parcelle de maïs transgénique protégée par les forces de l'ordre. Les militants ont été relâchés dimanche soir après une manifestation réunissant quelque deux cents militants anti-OGM. Un champ de maïs a également été fauché, samedi 8 septembre, près de Toulouse. Selon la préfecture de Haute-Garonne, la parcelle concernée n'abritait pas de culture d'OGM.

■ **ATTENTATS : la maison et les deux voitures d'un douanier ont été endommagées** par cinq cocktails Molotov dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 septembre à Itxassou (Pyrénées-Atlantiques). Un autre attentat a été commis, dimanche 9 septembre dans la nuit, contre une agence immobilière de Saint-Jean-Pied-de-Port.

■ **ACCIDENT : le drame du parc de Pourtalès, à Strasbourg**, survenu le 6 juillet, a fait une treizième victime avec le décès d'un enfant, jeudi 6 septembre, à l'hôpital de Hautepierre. Cet enfant figurait parmi les deux personnes encore en réanimation après l'accident provoqué par la chute d'un platane sur un groupe de cent trente personnes.

■ **Le corps d'un chasseur, tué d'un coup de fusil, a été découvert,** dans la matinée du dimanche 9 septembre, sur une piste forestière, à Montgilbert-en-Maurienne (Savoie). L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années, faisait partie d'un groupe qui traquait le chevreuil. Les gendarmes de Saint-Jean-de-Maurienne privilégiaient, lundi, la piste de l'accident. Un chasseur visant un chevreuil aurait tiré une balle alors que la victime marchait dans une zone très feuillue.

La prévalence du sida et de l'hépatite C parmi la population carcérale demeure préoccupante

Un rapport de la « mission santé-justice » préconise de nombreuses mesures pour réduire les risques

Un rapport sur *« la réduction des risques de transmission du VIH et des hépatites en milieu carcéral »*, rédigé conjointement par l'administration pénitentiaire et la direction générale de la santé, vient d'être rendu public sur Internet. Constatant le taux relativement élevé de détenus atteints de ces maladies, le document prône une amélioration des mesures de prévention comme la distribution de préservatifs.

AMÉLIORER les moyens de prévention existants sans aller jusqu'à mettre à disposition des seringues stériles en prison. C'est en résumé l'orientation générale du rapport de la « mission santé-justice » sur *« la réduction des risques de transmission du VIH et des hépatites virales en milieu carcéral »*, daté de décembre 2000, mais qui vient seulement d'être mis en ligne sur les sites du ministère de la justice (www.justice.gouv.fr) et de la santé (www.sante.gouv.fr). Ce document, qui a pour rapporteurs Sylvie Stankoff, pour la direction de l'administration pénitentiaire, et Jean Dhérot, pour la direction générale de la santé, présente le travail accompli par la mission depuis la fin de l'année 1997.

Dressant un état des lieux, les rapporteurs constatent la haute prévalence du VIH et des hépatites virales dans les prisons françaises, comparée à celle du *« milieu libre »* : le taux de personnes atteintes du virus du sida est trois à quatre fois plus élevé dans la population carcérale qu'à l'extérieur, et celui de l'hépatite C quatre à cinq fois plus élevé. Ces chiffres sont à mettre en relation avec la *« forte proportion d'usagers de drogue par voie intraveineuse (UDVI) incarcérés »* et la persistance des pratiques de partage des seringues en prison. De plus, les UDVI prennent plus de risques sur le plan des comportements sexuels que la population générale.

« L'ensemble des produits fumés, sniffés, injectés ou avalés avant l'incarcération restent consommés dans des proportions moindres pendant l'incarcération, écrivent les rapporteurs. *La prison apparaît de moins en moins comme un lieu de "décroche", même provisoire, pour les usagers incarcérés »*. Le rapport parle cependant d'une *« banalisation »* de la consommation de cannabis dans certains établissements pénitentiaires. Les produits consommés évoluent : *« On assiste à un transfert de consommation des drogues illicites et rares, vers les médicaments. La frontière entre drogues illicites et médicaments psychoactifs tend à disparaître »*, constate la mission. Selon différentes études, entre 20 % et 43 % des détenus usagers de drogue par voie intraveineuse interrogés déclarent s'être injecté un ou des produits au cours de leur incarcération.

Les prises de risques lors de rapports sexuels en prison sont plus difficiles à évaluer. Même s'il existe *« un risque important de sous-déclaration, les pratiques sexuelles, qu'elles soient contraintes, consenties ou prétendument consenties, apparaissent nombreuses »*, estime le rapport. Dans l'échantillon de 1 200 détenus interrogés par l'observatoire régional de la santé PACA, 8 % déclaraient des rapports hétérosexuels en détention et 1 % des rapports homosexuels. Cela amène la mission à la conclusion que *« les risques de transmission des maladies infectieuses sont réels et les cas de contamination probables. »*

Elle insiste donc sur l'importance de *« développer une politique de prévention efficace en ce milieu »*. Des mesures de prévention avaient été mises en place en 1996 par une circulaire signée de Jacques Toubon et Hervé Gaymard, à l'époque respectivement garde des sceaux et secrétaire d'Etat à la santé, à la suite du rapport du professeur Marc Gentilini (*Le Monde* du 25 novembre 1996). Elles s'articulaient autour de quatre axes : le dépistage volontaire, anonyme et gratuit ; les mesures prophylactiques avec un accès au traitement post-exposition ; la mise à disposition de préservatifs avec lubrifiant ; l'accès à des traitements de substitution et la mise à disposition d'eau de Javel pour désinfecter le matériel ayant été en contact avec du sang (matériel d'injection, tatouages et piercings).

« IMPACT LIMITÉ »

Le bilan de la mise en place de ces orientations est *« mitigé »*, selon le rapport. Les actions de formation des personnels pénitentiaires sont *« insuffisamment fréquentes »* ; elles *« demeurent superficielles et d'un impact limité sur les représentations »*. Les besoins en dépistage demeurent. Concernant les préservatifs, la mission note qu'*« une proportion importante »* des détenus ignore qu'ils sont disponibles et en libre accès. De même, *« les traitements de substitution sont peu mis en œuvre en milieu carcéral. Les études mettent en évidence que de nombreux traitements sont interrompus. »*

En conséquence, le rapport invite à améliorer les mesures existantes : diffusion plus large du protocole d'utilisation de l'eau de Javel ; mise en place des distributeurs automatiques et des lieux de libre accès aux préservatifs avec lubrifiant, y compris les préservatifs féminins, *« au-delà du seul service médical »* ; développement des traitements de substitution. En revanche, pas plus que ne l'avait fait le rapport Gentilini, la mission ne recommande la mise à disposition de seringues stériles. Elle reconnaît que les expériences tentées en Suisse, en Allemagne et en Espagne *« apparaissent plutôt positives »* et que les *« effets pervers qui pouvaient être craints »* n'ont pas été vérifiés. Simplement, la mission estime *« prématurée »* la mise en œuvre d'une telle mesure. Elle n'*« exclut cependant pas que la question soit réexaminée à moyen terme »*.

Paul Benkimoun

► www.lemonde.fr/sida

Le maire du 15e arrondissement de Paris refuse de scolariser douze enfants mal logés

Le conflit oppose M. Galy-Dejean à la nouvelle majorité

UNE DOUZAINE d'enfants et leurs familles, soutenues par l'association Droit au logement (DAL), sont à l'origine d'un conflit entre le maire (RPR) du 15e arrondissement, René Galy-Dejean, et la nouvelle majorité parisienne. Jeudi 6 septembre, une vingtaine de mères de famille d'origine africaine, relogées, il y a six mois, par le DAL, dans un immeuble inhabité de la rue Saint-Charles, ont investi le hall de la mairie du 15e pour protester contre le refus du maire d'arrondissement d'inscrire leurs enfants dans les écoles du quartier.

La première adjointe au maire de Paris, Anne Hidalgo, élue du 15e et tête de liste socialiste dans l'arrondissement lors des dernières élections municipales, est montée au créneau, jeudi soir, sur France 3, pour dénoncer l'attitude de son ancien rival et exiger l'inscription des enfants. Elle a aussi brandi la menace d'une intervention du préfet de région, Jean-Pierre Duport, seul habilité à se substituer au maire défaillant pour inscrire les enfants.

L'obstination du maire du 15e embarrasse visiblement la préfecture, qui, lundi 10 septembre au matin, n'avait toujours pas pris de décision. En accédant à la Mairie de Paris, les socialistes parisiens ont reçu des cadeaux empoisonnés, comme cet immeuble du 193, rue Saint-Charles, qui a abrité, jusqu'en 1998, des logements, une crèche et une résidence pour personnes âgées et que l'ancienne municipalité avait, alors, fait évacuer pour des raisons de sécurité. Lancé un an tout juste avant les élections municipales, un projet de restructuration s'est enlisé dans le bourbier de la campagne parisienne. L'immeuble, qui compte douze étages et est actuellement occupé par cent quinze personnes, appartient à la Ville de Paris. La nouvelle équipe municipale a demandé, le 2 mai, l'intervention de la commission de sécurité de la préfecture de police, qui a recommandé *« l'évacuation totale »* de l'immeuble, en raison de sa dangerosité. Fin juin, le maire de Paris a lancé, en référé, une procédure d'expulsion, qui suit actuellement son cours.

« RESPONSABILITÉ MORALE »

Le maire RPR du 15e, à qui l'attitude paradoxale de ses rivaux socialistes n'a pas échappé, joue sur du velours. Certes, en tant que maire d'arrondissement, il n'a, reconnaît-il aucune responsabilité juridique en matière de salubrité. Mais il met en avant sa *« responsabilité morale »* pour justifier son refus d'inscription des enfants, qui, souligne-t-il, *« pérenniserait, de fait, leurs actuelles conditions de logement »*. Dans l'équipe de Bertrand Delanoë, on estime, au contraire, que les deux problèmes doivent être traités séparément et on dénonce les *« arrière-pensées »* du maire du 15e. Chez M. Duport, que les arguments de M. Galy-Dejean ont visiblement ébranlé, on évoque diverses *« expertises juridiques non concluantes »* d'une situation à laquelle, pourtant, la Ville de Paris est malheureusement rodée. En attendant, les douze enfants de la rue Saint-Charles regagnent, chaque matin, les écoles fort éloignées du 19e et du 20e arrondissements où ils restent pour l'instant scolarisés...

Christine Garin

► www.lemonde.fr/rentreescolaire

Un antidépresseur réputé actif contre la dépendance tabagique distribué en France

UN NOUVEAU médicament, le Zyban, sera disponible dès le 17 septembre en France pour aider à l'arrêt du tabac. Déjà utilisé dans de nombreux pays, ce médicament est délivré sur ordonnance à l'intention des adultes de plus de 18 ans désireux de s'arrêter de fumer. Il sera commercialisé par les laboratoires GlaxoSmithKline (GSK). Son succès semble augmenté par la combinaison avec des patchs de nicotine.

Le Zyban est le nom commercial d'un médicament antidépresseur utilisé depuis dix ans aux Etats-Unis, le Bupropion, qui appartient à une nouvelle classe thérapeutique, au mécanisme d'action nouveau et partiellement mystérieux. Il semble cependant avoir un effet activateur sur le système nerveux central dû à une action sur les systèmes nor-adrénergique et dopaminergique, à la différence des médicaments comme le Prozac, qui agissent sur le système sérotoninergique. Peut-être faut-il rapprocher l'action du Zyban sur la cessation du tabac de son effet sur le système dopaminergique. Son prix sera de 557 francs (84,91 €) la boîte de soixante comprimés, non remboursé par la Sécurité sociale. La durée du traitement est de sept à neuf semaines. La dépense pour se délivrer du tabac équivaut donc environ à l'achat d'un paquet de cigarettes par jour pendant plus d'un mois et demi. Le traitement débute généralement par un comprimé à 150 mg pendant les six premiers jours, puis se poursuit par la prise de deux comprimés quotidiens (300 mg/jour) en deux prises espacées de huit heures. L'arrêt du tabac s'effectue au cours de la deuxième semaine de traitement.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE

La commercialisation du Zyban en France s'accompagnera d'un programme de surveillance et d'évaluation du bon usage du médicament, en coordination avec l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Cette pilule antitabac, comme tout médicament, peut entraîner des effets secondaires qui justifient le suivi médical et comporte son lot de contre-indications et de précautions d'emploi. Son plus gros danger est le déclenchement de crises convulsives. Les antécédents d'épilepsie sont donc une contre-indication majeure du médicament. Enfin, il s'agit d'un médicament psychotrope ; en conséquence, toute association avec un autre médicament de même type doit être sérieusement étudiée pour éviter les mauvaises associations, amplifiant ou annihilant l'effet de l'un des médicaments.

« Il est rare que le traitement soit efficace lors de la première cure et il convient d'emblée de prévoir de ne pas se décourager, explique le docteur James Anderson, psychiatre à Londres. *Comme pour tout sevrage tabagique, l'élément de loin le plus important est la force du désir qui pousse à arrêter de fumer. »* Selon les rares études existantes, seules 15 à 20 % des personnes qui tentent le sevrage tabagique avec Bupropion ont effectivement cessé de fumer un an après la cure. Mais le taux de succès après patch nicotinique est deux fois moins élevé. L'association patch plus Zyban permet ainsi jusqu'à 25 % de réussite. Il n'est pas interdit de recommencer, les cures suivantes semblant suivies de plus de succès, sans doute du fait d'une motivation grandissante.

Elisabeth Bursaux

A Bobigny, la « nuit blanche pour sortir de l'ombre » de 75 sans-papiers

C'EST UN SYMBOLE : le slogan – « Régularisation de tous les sans-papiers » – est inscrit en blanc sur une banderole noire. Pour les sans-papiers de Saint-Denis, la veillée organisée dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 septembre, devant la préfecture de Seine-Saint-Denis, est une *« nuit blanche pour sortir de l'ombre »*. L'objectif du rassemblement est simple : être reçu par les autorités de la préfecture de Seine-Saint-Denis, à Bobigny. C'était chose faite, lundi 10 septembre dans la matinée, puisqu'une délégation de manifestants devait être reçu au cabinet du préfet.

REPORTAGE

Jimmy, jeune Péruvien, s'est « habitué à avoir peur d'être interpellé n'importe quand »

Partis dimanche soir de l'ancienne gendarmerie de Saint-Denis, qu'ils occupent depuis le 6 juin, les 75 étrangers en situation irrégulière – Marocains, Algériens, Tunisiens et Maliens pour la plupart –, regroupés dans la Coordination 93 de lutte pour les sans-papiers, ont rejoint Bobigny avec la ferme intention d'attendre jusqu'au matin l'arrivée du préfet. La place, dans le silence de la nuit, se remplit d'ombres éparses. Au pied du drapeau français, des bougies écrivent le mot que tout le monde a à la bouche : régularisation. Certains ont apporté leur sac de couchage, *« pas pour dormir, mais pour avoir chaud »*, disent-ils.

Dans un coin, des femmes et leurs enfants endormis se sont regroupés. Parmi elles, Anissa, Algérienne, une ancienne secrétaire qui est arrivée en France en décembre 2000. Ses trois enfants sont toujours bloqués en Algérie mais elle est partie car elle était la seule de sa famille à pouvoir obtenir un visa facilement. Née à Nanterre (Hauts-de-Seine) lors d'un séjour de ses parents, elle est, dit-elle, la fille d'un homme qui *« a combattu pour la France »*. Elle avoue qu'elle ne s'attendait pas à autant de difficultés en arrivant. *« J'étais vraiment découragée. J'ai pensé plusieurs fois au suicide. Depuis, j'ai décidé de lutter. »* Cette volonté de s'intégrer et surtout, d'obtenir des documents autorisant le séjour, se ressent chez tous ceux qui sont là. *« Ce soir, il ne s'agit pas de se faire régulariser, il s'agit d'arracher les papiers »*, affirme un ancien sans-papiers devenu Français.

Plutôt qu'une démarche de régularisation au cas par cas, la coordination 93 a fait le choix du collectif : la pression du groupe peut, selon eux, servir des dossiers incertains. La détermination des sans-papiers leur a aussi donné une force politique : l'association est devenue un lieu de débats où l'on découvre la solidarité tout en confectionnant tracts et banderoles. Jimmy Ingles, un Péruvien de vingt-trois ans, débarqué il y a cinq ans, confie s'être *« habitué à avoir peur d'être interpellé n'importe quand par n'importe qui »*. *« Je le pense dans ma tête : je ne suis pas comme les autres.»* Arrêté à huit reprises, il regrette de ne pas avoir conservé suffisamment de justificatifs attestant sa présence en France l'année de son arrivée : ces documents lui permettraient aujourd'hui de constituer un dossier répondant plus précisément aux critères de la circulaire de Jean-Pierre Chevènement sur la régularisation des sans-papiers de juin 1997.

Depuis le mois de juillet, date à laquelle le collectif a déposé les dossiers des sans-papiers s'étant heurtés à plusieurs reprises à des refus, la préfecture n'a pas fait signe. *« J'ai l'impression d'avoir les oreilles sourdes, les yeux aveugles, je ne comprends pas »*, explique Ali Mansouri, le délégué des sans-papiers. Pour eux, le soutien du maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec (PCF), et de certains conseillers municipaux des communes alentour, dont certains se sont déplacés durant la nuit de veille, est un appui crucial.

L. L.

Un vigile mis en examen pour avoir tiré sur un jeune étranger du centre de Sangatte

Daniel Vaillant et son homogue anglais, David Blunkett, doivent se rencontrer à Londres

UN AGENT de sécurité d'une société privée travaillant pour le compte de la SNCF à la gare de Calais-Fréthun (Pas-de-Calais) a été mis en examen, ainsi que trois de ses collègues dimanche 9 septembre, par un juge d'instruction de Boulogne-sur-Mer, pour *« violence volontaire en réunion avec arme »*. Le vigile, un Calaisien âgé de vingt-cinq ans, avait reconnu lors de sa garde à vue, avoir tiré sur un jeune Afghan qui tentait de pénétrer dans l'enceinte du tunnel sous la Manche. Le jeune immigré clandestin, blessé d'une balle de 22 long rifle à la jambe, a été opéré mercredi et est, depuis, sorti de l'hôpital.

Les faits se sont déroulés mardi 4 septembre au soir près de la gare de fret de Calais-Fréthun. Un groupe d'étrangers, hébergés au centre d'accueil de la Croix-Rouge à Sangatte, longeait une voie ferrée qui mène au terminal d'Eurotunnel. Le site est gardé par une centaine de vigiles de deux sociétés de gardiennage, l'une sous-traitante de la société Eurotunnel, l'autre de la SNCF. L'un des agents de sécurité de la Société de surveillance pour industriels marckoises (SSIM), travaillant pour la SNCF, aurait sorti son arme et tiré sur le groupe d'étrangers.

« EXCÉDÉ »

Lors d'une reconstitution samedi après-midi sur le site, le vigile a tout d'abord expliqué aux enquêteurs de la police judiciaire de Lille qu'il n'avait pas vu le groupe les clandestins, avant de justifier ensuite son geste en disant avoir été *« excédé »* par la présence massive, ces dernières semaines, de réfugiés sur le site.

Chaque nuit, des dizaines d'étrangers tentent coûte que coûte de rejoindre la Grande-Bretagne pour y demander l'asile (*Le Monde* du 7 septembre). La société Eurotunnel, confrontée à cet afflux régulier, a embauché début juillet une soixantaine de vigiles supplémentaires pour assurer la protection du site de Coquelles. La direction régionale de la SNCF a assuré que les agents qu'elle emploie ne sont pas autorisés à porter une arme. *« Ils doivent se montrer, être le plus visibles possible mais en aucun cas avoir une arme »*, précise Eric Martos, responsable régional de la communication. Les quatre agents incriminés ont été suspendus par la société, souligne la SNCF.

Dès l'annonce de l'incident, près de 200 étrangers du centre d'accueil de Sangatte avaient manifesté pour protester contre cette agression. Samedi 1er septembre, ce fut le tour des habitants de Sangatte. Une centaine de personne se sont rassemblées sur la principale place du bourg pour réclamer la fermeture du centre.

Mercredi 12 septembre, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, devrait rencontrer son homologue britannique, David Blunkett, à Londres. Sangatte sera l'un des principaux objets de la discussion. Depuis quelques semaines en effet, le centre de Sangatte se trouve au cœur d'une polémique alimentée par la presse britanique. La France est ainsi accusée de *« laxisme »* vis-à-vis des étrangers qui tentent de passer en Grande-Bretagne *via* le tunnel. Dans une tribune au *Journal du Dimanche* du dimanche 9 septembre, le ministre de l'intérieur, M. Blunkett, a jugé *« inacceptable que les candidats à l'asile puissent décider du pays sûr dont ils préfèrent solliciter la protection »*. *« Nous devons nous serrer les coudes et accepter que les responsabilités s'entendent à l'échelle européenne »*, a-t-il ajouté.

Sylvia Zappi

LITERIE SIMMONS
L'ADRESSE INCONTOURNABLE
Collection exclusive de sommiers et matelas DORSOCONFORT, seule marque française à bénéficier du label "Santé-Kiné-Bien-être" conditions exceptionnelles sur toute la gamme QUIETUDE du 10 au 30 septembre.
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2001
TOPPER ESPACE SIMMONS
63, rue de la Convention
Paris 15e (parking gratuit)
M° Boucicault - Tél. : 01 45 77 80 40

BRIDGE DESCELLÉ?
Refixer avec Fixobridge™ par BONYPLUS®
EN PHARMACIE sous ref. ACL n° 766.85.92
"Facile, rapide et efficace!"

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Deux fleurons du patrimoine lillois vont être transformés en hôtels de prestige

Incapable d'assurer financièrement la réhabilitation de l'hospice Gantois, la municipalité l'a vendu à un promoteur. L'Etat a fait de même avec le Grand Magasin. La Ville va se consacrer désormais à la restauration des bâtiments, classés ou non, des quartiers anciens

LILLE
de notre correspondant régional

Le permis de construire a été signé le 1er mars par Pierre Mauroy lui-même, désireux de clore, à quelques jours des élections municipales, un dossier qui, depuis trois ans, déchaînait les passions chez les amoureux des vieilles pierres. C'est désormais officiel : l'hospice Gantois, l'un des fleurons du patrimoine lillois, va devenir un « hôtel quatre étoiles luxe ». *« L'un des premiers de sa catégorie au nord de Paris »*, annonce fièrement son promoteur, Jean-Claude Kindt, coprésident de la Société lilloise d'investissement hôtelier (SLIH), qui possède ou exploite déjà dix établissements haut de gamme à Lille, à Paris, au Touquet, à Bruges et à Gand.

Curieux destin pour ces bâtiments légués à la ville en 1460 par un riche commerçant, Jean de la Cambe, dit Gantois, pour un usage de bienfaisance qui fut globalement respecté pendant cinq cent trente-cinq ans : l'accueil des personnes âgées défavorisées et des malades. Ce superbe ensemble de 6 000 m² de plancher, classé en 1923, était inoccupé depuis 1995, et le Centre hospitalier de Lille, son propriétaire, cherchait à s'en débarrasser. Le dossier préparé par la SLIH prévoit l'aménagement de 70 chambres dans les anciens dortoirs. Tous les autres espaces seront préservés, la seule transformation se limitant à une verrière légère posée sur la cour d'honneur. Une flèche qui surmontait la salle des malades et qui fut détruite au XVIIIe siècle sera même reconstruite. La SLIH, qui bénéficie d'un bail emphytéotique de soixante ans renouvelable, compte investir 75 millions de francs (11,4 millions d'euros) dans l'opération.

Ce projet est *« très bon »*, estime-t-on au service régional des monuments historiques. *« L'hospice avait été assez dénaturé au fil des siècles. On va restaurer avec soin tou-*

tes les parties intéressantes. Utiliser le reste en hôtel n'est pas une aberration. La transformation en immeuble de bureaux envisagée un temps aurait été beaucoup plus dommageable, même avec un câblage minimal. » Didier Joseph-François, président de l'association de défense du patrimoine Renaissance du Lille ancien (RLA), s'insurge, en revanche, contre le fait que l'on puisse ainsi mettre à la disposition d'intérêts privés *« une donation faite aux Lillois depuis cinq cents ans »*. *« Ce sera un hôtel-musée,* se défend M. Kindt. *Les gens pourront venir le visiter sept jours sur sept. » « Lille manque terriblement de musées,* rétorque le président de RLA. *La réfection de l'hospice Gantois est peut-être financièrement trop lourde pour la ville, mais elle n'est pas inabordable pour la région. »*

Martine Aubry, qui a succédé à M. Mauroy à la mairie, était *« franchement défavorable »* au projet, mais ne le remettra pas en cause, affirme Dominique Plancke. Adjoint au maire chargé – c'est une première à Lille – du patrimoine, cet élu Vert ne manquera pas d'autres sujets de préoccupation dans les mois à venir. La Ville vient de vendre aux enchères un ensemble de maisons du XVIIe siècle qu'elle possédait en plein cœur du Vieux-Lille. L'ensemble a été acquis pour 10 millions de francs (1,5 million d'euros) – *« juste la valeur des rez-de-chaussée commerciaux dans ce secteur »*, précise M. Joseph-François – par un acheteur resté anonyme.

Quelques semaines plus tôt, l'Etat avait vendu le Grand Magasin, un énorme bâtiment construit sous Louis XV pour le stockage du blé, puis utilisé comme entrepôt par l'armée jusqu'en 1985. Les enchères sont montées jusqu'à 26 millions de francs (3,9 millions d'euros), pour une mise à prix de 5 millions (0,7 million d'euros). L'acheteur, un agent immobilier lillois, compte le transformer en un « hôtel-résidence » de prestige de 133 chambres. Mais il est aujourd'hui en conflit avec l'administration, qui, affirme-t-il, lui avait caché le mauvais état du bâtiment, laissé à l'abandon depuis une quinzaine d'années.

Ces transferts au privé sont le résultat d'une politique ancienne. Il y a une dizaine d'années, l'armée avait offert le Grand Magasin à la municipalité contre 1 franc symbolique et la disposition de quelques terrains, se souvient M. Plancke. La Ville avait décliné l'offre, ne sachant que faire de cet ensemble à l'entretien coûteux.

> Un tiers des maisons seulement ont été réellement réhabilitées dans les secteurs historiques de la ville

De la même manière, l'hospice Gantois fut laissé à l'abandon faute de projet et d'argent. *« Jusque dans les années 1980, on a beaucoup démoli à Lille*, reconnaît l'adjoint au maire. *L'association RLA a fini par convaincre Pierre Mauroy, mais cela a pris du temps. A l'époque, il est vrai, il fallait avant tout reloger des gens qui vivaient souvent dans des conditions sordides. Personne ne songeait au tourisme. Les Lillois eux-mêmes n'imaginaient pas que l'on puisse avoir envie, un jour, de visiter leur ville. »*

Ces temps sont révolus. *« Les gens – et pas seulement les érudits – veulent désormais se réapproprier l'histoire de leur région et de leur ville*, estime M. Plancke. *On assiste, parallèlement, à une explosion du tourisme. Tout converge. Les choses sont désormais beaucoup plus faciles. »* En moins de cinq ans, les rues et les espaces commerçants de Lille ont connu une mutation spectaculaire. Un phénomène similaire s'observe dans de nombreuses villes de l'agglomération *(lire ci-dessous)*. Mais les moyens humains et financiers ne suffisent pas à l'ampleur de la tâche. Selon une étude de l'association RLA, un tiers des maisons seulement ont été réellement réhabilitées dans les secteurs historiques de la ville ; des travaux de façade sont nécessaires sur un autre tiers ; pour les autres, tout reste à faire...

L'adjoint au patrimoine compte profiter de cette dynamique nouvelle pour rattraper le temps perdu. Le titre de « capitale européenne de la culture » que Lille détiendra en 2004 constituera un levier supplémentaire. Mme Aubry a obtenu du ministre de la culture, Catherine Tasca, que l'Etat débloque, à cette occasion, 40 millions de francs (6,1 millions d'euros) pour la restauration du patrimoine de la ville. Au total, plus de 280 millions de francs (42,7 millions d'euros) vont être engagés au cours des six prochaines années pour des travaux de consolidation, de réhabilitation ou d'embellissement. Le patrimoine classé (cinq églises, trois portes et trois autres édifices civils) bénéficiera de 130 millions de francs (19,8 millions d'euros), financés, à part égale, par la municipalité, l'Etat et le conseil général. L'Opéra, la salle des fêtes de Fives (dotée d'une superbe façade arts déco) et une ancienne usine située au cœur du quartier populaire de Wazemmes seront restaurés, pour un total de 143 millions (21,8 millions d'euros).

La municipalité a, enfin, décidé d'amplifier son dispositif incitatif destiné aux particuliers désireux de rénover leurs façades. Les subventions passeront de 10 % à 20 % ou 25 % du montant des travaux hors taxes et seront progressivement applicables à tous les quartiers.

Jean-Paul Dufour

De vieux bâtiments industriels connaissent une seconde vie

LILLE
de notre correspondante

C'est un vaste bâtiment, une friche textile composée de deux halles de 2 600 m², séparées par une rue intérieure pavée, implanté dans le quartier du Pile, à Roubaix. Sa façade de brique si typique des usines et maisons du Nord s'étale le long du boulevard de Beaurepaire et de la rue Monge. Autrefois, la Condition publique, édifiée en 1893 par la chambre de commerce, servait au stockage des produits lainiers et aux essais sur la qualité des matières utilisées. Cela dura jusqu'au milieu des années 1970 puis, avec la crise, le bâtiment connut d'autres affectations, avant d'être délaissé.

Avec le choix de Lille métropole comme capitale européenne de la culture en 2004, l'imposant édifice devrait connaître une renaissance puisqu'il est prévu de le transformer en un centre culturel, « une maison folie », selon le concept de Didier Fusilier, le responsable de Lille 2004. Ce projet, dont on parle depuis des années, n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais *« le souci de sauvegarder le plus possible l'esprit du lieu devrait être constant »*, indique-t-on dans l'entourage du maire.

SYMBOLES DE L'ÉPOPÉE OUVRIÈRE

La transformation des friches industrielles, des anciennes usines textiles en particulier, n'est pas une nouveauté à Roubaix. Il s'agit à la fois de préserver un patrimoine riche d'histoire, mais aussi de faire revivre certains quartiers. Le remodelage de la cité textile, ces dernières années, s'est ainsi accompagné de la transformation, plus ou moins réussie, de quelques-uns des plus grands symboles de l'épopée ouvrière. L'ancienne filature Motte-Bossut accueille désormais les archives du monde du travail. Restaurés, les bâtiments de la filature Lepoutre abritent depuis trois ans un hôtel d'entreprises.

L'une des plus belles réussites concerne l'ancien site Roussel, au cœur du quartier populaire de l'Epeule. Tandis que le rez-de-chaussée et le premier étage ont été aménagés pour accueillir des entreprises, dont très récemment une pépinière mariant les nouvelles technologies et l'économie solidaire, cinq studios de danse destinés au Ballet du Nord et à des troupes urbaines ont été créés au troisième niveau du bâtiment. Plus qu'un symbole, l'immense verrière de l'usine a été préservée pour donner de la clarté aux danseurs.

A Lille, les exemples sont également nombreux. Voilà plus de quinze ans que le comédien-metteur en scène-clown Gilles Defacque et sa joyeuse équipe ont installé le Prato, leur théâtre international de quartier consacré aux arts burlesques, dans une – trop – petite partie d'une ancienne filature, au cœur du quartier populaire de Moulins. Au milieu des années 1990, les bâtiments de la dernière filature de lin de la ville ont été métamorphosés en une fac de droit imposante. Mais, de l'avis unanime des anciens habitants de Moulins, *« il ne reste absolument rien de l'âme du lieu »*, alors qu'à quelques pas de là, l'un des plus beaux symboles de l'histoire ouvrière de ce quartier, le cinéma L'Union, a été rasé pour faire place nette à l'implantation d'un supermarché.

En revanche, la transformation très attendue de l'usine Leclerc, l'une des plus importantes filatures de l'agglomération, programmée elle aussi dans le cadre de Lille 2004, devrait ravir les habitants du quartier de Wazemmes. Les longs bâtiments de brique qui longent la rue d'Austerlitz devraient accueillir des ateliers d'images et d'arts plastiques, des studios de création mais aussi des espaces réservés aux habitants, aux enfants du quartier, une salle de cinéma ou encore un café. Peut-être même un jardin ou un hammam...

Nadia Lemaire

PHOTOS MURDO MCLEOD

Lady Lessing, poseuse de bombes

A 81 ans, Doris Lessing juge ridicules les étiquettes qu'on a pu lui coller : féministe, anti-Blanche ou, pis, romancière engagée. Si l'auteur du « Carnet d'or » a souvent dynamité la littérature en abordant les inégalités de la société anglaise, elle se veut « écrivain, c'est tout »

C'EST une vieille dame anglaise qui ressemble à une vieille dame anglaise. Avec un chat ventripotent pelotonné sur un tapis, des livres éparpillés un peu partout, une table accueillant les morceaux d'un puzzle en cours, et les bow windows de sa petite maison londonienne ouvrant sur une rue calme et chic du quartier de West Hampstead. Doris Lessing est réfugiée à l'étage, elle vous toise du haut de l'escalier, la mine sévère. Pas franchement du genre à vous mettre à l'aise. *« C'est par ici. »* Avec ses quatre-vingt-un ans et ses cheveux gris strictement tirés en bandeau, de part et d'autre d'une raie au milieu, on croirait son visage sorti d'un tableau du XIXe siècle. Son anglais aussi semble venir d'un autre temps, pour ainsi dire intact, avec cet accent d'exactitude qui rappelle que cet immense écrivain est une exilée à l'envers, née et élevée dans des contrées lointaines et rigides de l'ancien Empire britannique avant d'avoir émigré chez elle, à Londres, à l'âge de trente ans.

Si on lui demande, avec le maigre espoir de réchauffer un peu l'atmosphère, où se trouve son abri antiatomique, elle consent à abandonner fugitivement son regard de Jugement dernier. *« J'y pense sérieusement »*, admet-elle, étonnamment rieuse, rappelant à brûle-pourpoint la *« conversation ridicule »* qu'elle eut, à la fin des années 1950, avec un spécialiste américain de relations internationales, Henry Kissinger. Elle s'activait alors dans la lutte contre les armes nucléaires, et Kissinger avait demandé à rencontrer des personnalités de gauche pour évoquer la question. *« Cette rencontre fut une plaisanterie. Il définissait comme "humanitaire" l'usage de certaines bombes ; je répondais que son argument était ridicule. C'était un jeune Allemand tout dodu, voilà ce qu'il était, avant de devenir très pompeux. Nous avions si peu de choses en commun qu'on ne pouvait même pas parler. »*

Son entrain passager retombe d'un coup. Doris Lessing ne s'encombre pas de civilités pour le faire comprendre, elle attend la question suivante. A observer cette petite femme sèche aux yeux qui vous traversent sans ménagement, on ne s'étonne pas que, faute d'abri antiatomique, ce soient des explosions d'un autre ordre qu'elle ait coutume de déclencher. Son fameux *Carnet d'or* n'y est pas pour rien. Paru en pleine période d'échauffement intellectuel – 1962 en Grande-Bretagne, 1976 en France (Albin Michel) –, ce roman magistral fut perçu grossièrement comme *« un grand roman féministe »*. Rien que d'y penser, la vieille dame s'énerve encore, s'aidant d'un de ces soupirs impatients dont elle a le secret. *« Je déteste cette étiquette d'écrivain engagé qu'on continue à me coller. Aucun de mes romans n'est politique. Je décris des situations, je suis écrivain, c'est tout. »* Peine perdue. Qu'elle le veuille ou non, après une bonne trentaine de livres, Doris Lessing est toujours attendue ici et là comme une conscience de gauche, la porte-parole d'une cause, pour ne pas dire la voix d'un prophète. *« Ridicule »*, dit-elle encore (elle a l'air de bien aimer ce mot, « ridicule »). Et, inévitablement, elle dérange. Parce qu'elle est rarement où on l'attend, jamais délibérément provocatrice mais soucieuse de tenir la distance exacte d'où elle pourra observer le monde, précise jusqu'à l'obsession, toujours située à côté.

LA dernière explosion eut lieu à la mi-août, à l'occasion du Festival du livre d'Edimbourg. Invitée comme d'autres écrivains à lire des extraits de son œuvre, Doris fut amenée à répondre aux questions du public. L'une porta sur le féminisme. Elle répondit. Le « prophète », une fois de plus, n'eut pas les mots qu'on attendait. Au point que le quotidien anglais *The Guardian*, premier et seul à donner des extraits de l'intervention, jugea bon d'en faire sa « une ». Le public venu l'écouter – quelques centaines de personnes majoritairement féminines – dut avaler sa salive en entendant l'écrivain gourou des féministes voler sans crier gare au secours des hommes, nouvelles victimes de la guerre des sexes, continuellement humiliés et insultés par les femmes.

« Je suis de plus en plus choquée par la manière automatique et inconsidérée de rabaisser les hommes. C'est devenu à ce point une part de notre culture qu'on n'y fait même plus attention », lui laisse dire le *Guardian* avant qu'elle évoque sa visite dans une classe. L'institutrice y expliquait que les guerres avaient pour cause la violence innée des hommes. *« On pouvait voir les petites filles gonflées d'autosatisfaction et de suffisance alors que les petits garçons étaient assis là tout recroquevillés, s'excusant d'exister »*, s'indigne-t-elle. Et encore : *« Le féminisme a accompli de grandes choses. Nous avons obtenu pas mal d'égalité, du moins en matière de salaires et de carrières* (...), *mais qu'est-il arrivé aux hommes ?* (...) *Des femmes stupides, ignorantes et méchantes peuvent déprécier les hommes les plus doux, les plus gentils et les plus intelligents qui soient, et personne ne proteste. Les hommes semblent si avachis qu'ils ne répliquent même pas. Il est temps qu'ils s'y mettent. »*

C'en était trop. Pendant une semaine, « l'affaire Doris Lessing » a occupé une bonne partie de la presse anglaise, avant de faire le tour de la planète, de l'Europe à l'Australie. Pour ou contre, le courrier des lecteurs des grands quotidiens a débordé de toutes parts, comme les forums de discussion sur Internet. L'essayiste Jeannette Winterson, féministe anglaise notoire, y est allée de son ironie piquante dans une tribune du *Guardian*. *« Lessing vit-elle sur la planète Mars, ou est-ce parce qu'elle a quatre-vingt-un ans ? »* La rabrouant sur la question de l'égalité *(« C'est sans doute la raison pour laquelle seulement 3 % des professeurs d'université sont des femmes... »)*, elle en rajoute une louche sur ces hommes *« si gentils et si intelligents »*, qui liront désormais le *Guardian* munis de caleçons « I love Doris ».

Immobile dans son canapé, Doris Lessing écoute sagement le rappel de l'acte d'accusation. *« Oui, tout cela est amusant »*, ponctue-t-elle, gommant son air d'institutrice par un sourire très coquin. Ajoutant, l'air de rien, et plus britannique que jamais : *« Vous savez, je suppose, que je n'ai pas tenu la moitié des propos que le* Guardian *me prête ? »* Sur ce, elle marque une pause, pas mécontente de son petit effet. *« En Angleterre,* poursuit-elle, *nous avons une expression pour le mois d'août : "la saison bête". C'est quand les journaux n'ont rien à dire et que la moindre banalité les rend hystériques. Voilà comment on en est arrivé à faire tout ce tapage. »* Récapitulons : oui, elle désapprouve cette dévalorisation systématique des hommes *(« Je ne crois pas que vous connaissiez ça en France, mais, ici, c'est entré dans le langage courant, et c'est encore pire en Amérique »)* ; oui, elle pense qu'il vaut mieux se battre pour un salaire égal à travail égal, au lieu de perdre son temps à se plaindre des hommes *(« C'est mon féminisme à moi, je n'ai pas de raison d'en changer »)*. Mais jamais, ça jamais, elle n'a dit que l'égalité des sexes était acquise ou des choses de ce genre *« comme l'a écrit ce foutu journaliste du* Guardian *»*. A-t-elle réagi auprès du *Guardian* ? Elle hausse les épaules : *« Je n'ai pas l'habitude de répondre à des bêtises pareilles. »*

Le foutu journaliste en question, Fiachra Gibbons, n'est pas du même avis. *« Vous trouvez, vous, que c'est le genre de la "Lady" de ne pas réagir ? Croyez-moi, elle attend rarement pour dégainer. Nous sommes si habitués à sa mauvaise humeur, au* Guardian*, que je prends toujours soin d'enregistrer ses propos... »* Fiachra Gibbons reconnaît qu'il a dû réduire largement un discours long d'un bon quart d'heure, où Doris Lessing, d'ordinaire si rigoureuse, se montrait *« un peu confuse, avançant une chose et son contraire, parce qu'on l'avait agacée. Les festivals du livre ont ça de bon que les écrivains parlent très spontanément, pensant ne s'adresser qu'à leurs lecteurs. Ils oublient qu'il y a aussi des journalistes »*.

Tout a commencé, raconte-t-il, par la question d'une auditrice qui avait passablement énervé Doris Lessing. Une question *so french* : *« Percevez-vous dans votre œuvre des éléments de postmodernité et de féminisme ? »* Franchement, l'auditrice l'avait cherché. Toute la salle en eut donc pour son grade. *« Elle a baissé la tête, croisé les jambes, on la sentait retenir sa colère,* poursuit Fiachra Gibbons, visiblement très amusé. *En fait, sa réponse n'était pas si audacieuse que ça, mais c'est à une forme d'institution qu'elle s'attaquait. Doris excelle dans l'art de toucher les points sensibles. Dans la salle, certains approuvaient de la tête, d'autres ont un peu sursauté, mais personne n'osait trop broncher. Doris n'est pas le genre de personne qu'on s'aventure à contredire. Elle est farouche. Avec elle, c'est "Si tu tiens à ta peau, obéis". »*

C'est qu'elle vient de loin, Doris Lessing. Et ce n'est pas pour rien dans la rigueur quasi obsessionnelle qu'elle met à observer les choses. D'une famille meurtrie par la première guerre mondiale où son père avait laissé une jambe, elle est née dans l'ancienne Perse britannique (actuel Iran), avant d'émigrer à l'âge de huit ans en Rhodésie (Zimbabwe). Son père, après avoir essayé une carrière dans la Banque impériale de Perse, avait espéré faire fortune en Afrique dans la culture du maïs, du tabac et des céréales. Ils n'y trouvèrent que la misère. Et Doris ouvrit les yeux. Sur le malheur de ses parents, sur la vie de la brousse qu'elle décrit admirablement *(Nouvelles africaines)*, sur l'oppression des Noirs par une minorité de Blancs, sur une société d'un conservatisme étouffant. *« Les enfants qui ont ce genre d'expérience,* dit-elle, *sont obligés d'être attentifs, sous peine de ne pas survivre. J'ai appris à regarder parce que j'ai connu toutes sortes de sociétés, sans les accepter. »* Elevée comme Blanche dans un monde de colons, et révoltée par lui ; exilée volontaire en Angleterre en 1949 où elle a connu, depuis un demi-siècle, *« tant d'atmosphères différentes. Plusieurs pays, pourrait-on dire »*. Celui d'aujourd'hui n'a pas fini de la fasciner. *« C'est une chose très bizarre. Nous avons un gouvernement incompétent – éducation, santé publique, chemins de fer, tout va mal –, et pourtant les gens l'ont réélu. Idem en Amérique. Comme si l'on n'attendait plus des politiques qu'ils soient simplement efficaces. C'est un changement très intéressant. Je me demande si ce n'est pas l'aisance économique de l'Occident qui crée la passivité. Et je trouve ça grave. »*

> « Doris n'est pas le genre de personne qu'on s'aventure à contredire. Elle est farouche. Avec elle, c'est "Si tu tiens à ta peau, obéis" »
> **Fiachra Gibbons,** journaliste au « Guardian »

TOUJOURS à distance. Assez loin pour tout voir, assez près pour s'indigner, aussi peu indulgente avec les conformismes qu'avec les révoltes quand celles-ci deviennent une mode, et au risque de déranger son propre confort. C'est sa manière à elle d'être libre. Sa manière aussi d'être incomprise. Est-ce pour cette raison que le jury du Nobel, qui susurre son nom depuis vingt-cinq ans, ne se décide pas à la désigner ? Militante au Parti communiste anglais au début des années 1950 *(« Parce que les communistes étaient les seuls, à l'époque, à affronter la question de la domination des Blancs en Afrique ou les inégalités de la société anglaise »)*, elle décrit sans complaisance, dans *Le Carnet d'or*, les dangers de la compromission idéologique. Un autre roman, *La Terroriste* (1986), avait aussi dérangé une partie de son « camp ». L'héroïne était une bourgeoise en mal de révolution devenue terroriste amateur pour le compte de l'IRA, ce qui avait pu être perçu comme un fâcheux discrédit jeté sur le gauchisme et sur le terrorisme des « bonnes causes ».

Ce souvenir-là aussi fait rire la vieille dame. Elle plisse son visage comme une fillette qui serait fière d'avoir piégé tout son monde. Comme elle a piégé délibérément ceux qui manifestaient la mauvaise idée de vouloir écrire sur sa vie – des choses *« ridicules »*, probablement. En guise de pied de nez, l'écrivain les a pris de vitesse en publiant les deux premiers tomes de son autobiographie. De la Perse à Londres, de Londres à la publication du *Carnet d'or*. Quant au troisième tome, tant attendu, elle a décidé que finalement, non, elle ne l'écrirait pas. *« La vérité sur la période des années 1960 blesserait trop de monde. »* A la place vient de paraître en français *Mara et Dann* (Flammarion), une manière détournée de parler d'elle-même, entre le roman d'apprentissage et le conte écologique. Et cela ne lui déplaît pas vraiment de noter que le genre est *« assez démodé, n'est-ce pas ? »*

Dernier indice, histoire de brouiller encore un peu ses cartes. Evadée du marxisme, Doris Lessing s'adonne depuis 1964 au soufisme. Elle y a trouvé une mystique sans dogme, sans religion. Mais, ça, elle refuse d'en parler. *« Je vois d'ici les slogans publicitaires. Et puis on m'a collé tant d'étiquettes : féministe, anti-Blanche, pacifiste... il ne manquerait plus que je sois soufiste. Tout cela est ridicule. »*

Marion Van Renterghem

James Tobin, Prix Nobel d'économie

« Je n'ai rien de commun avec les praticiens de cette révolution contre la mondialisation »

Le professeur américain, défenseur d'une taxation des transactions sur les devises, rappelle qu'il est favorable au libre-échange, au FMI et à l'OMC. L'organisation Attac s'est « abusivement servie de mon nom pour des priorités qui ne sont pas les miennes », affirme-t-il

« M. Tobin, vous êtes là tranquillement, imperturbablement assis au bord de ce lac, pendant que les opposants à la mondialisation en Europe font la révolution sous votre nom. Cela ne vous incite-t-il pas à quitter votre banc et ce jardin ?

– Certainement pas. Je n'ai rien de commun avec les praticiens de cette révolution contre la mondialisation.

– L'organisation contestataire Attac a commencé par emprunter votre nom ; les opposants à la mondialisation réclament une taxe Tobin. N'est-ce pas pour vous aujourd'hui une satisfaction, trente ans après en avoir fait la proposition, que votre idée de taxe contre la spéculation sur les opérations de changes trouve enfin des défenseurs ?

– J'apprécie l'intérêt qu'on porte à mon idée, mais beaucoup de ces éloges ne viennent pas d'où il faut. Je suis économiste et, comme la plupart des économistes, je défends le libre- échange. De plus, je soutiens le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tout ce à quoi ces mouvements s'en prennent. On détourne mon nom.

– Attac veut l'instauration d'une taxe sur les opérations de changes. Son objectif est d'exercer un contrôle sur le marché des capitaux et d'utiliser les sommes perçues à renforcer l'aide au développement dans le tiers-monde. Cela n'a-t-il rien à voir avec vos recommandations ?

– J'ai effectivement suggéré que les recettes de la taxe soient versées à la Banque mondiale. Cet impôt visait à limiter les fluctuations des taux de changes. L'idée est simple : il s'agit d'effectuer sur chaque opération un prélèvement minime équivalent, disons, à 0,5 % de la transaction. De quoi faire fuir les spéculateurs. Car beaucoup d'investisseurs placent à très court terme leur argent sur les monnaies. Si cet argent est brusquement retiré du marché, les pays doivent relever leurs taux d'intérêt dans d'importantes proportions afin que la devise reste attractive. Or, des taux d'intérêt élevés sont souvent catastrophiques pour l'économie intérieure, comme le montrent les crises qui ont frappé le Mexique, l'Asie du Sud-Est et la Russie dans les années 1990. La taxe Tobin redonnerait une marge de manœuvre aux banques centrales des petits pays pour lutter contre la tyrannie des marchés financiers.

– Faire fuir les spéculateurs, lutter contre la tyrannie des marchés financiers, n'est-ce pas le langage des adversaires de la mondialisation ?

– Je crois que, pour l'essentiel, les recettes de la taxe les intéressent, avec lesquelles ils entendent financer leurs projets de développement. Mais ces prélèvements ne constituent pas mon objectif premier. J'ai voulu ralentir les transactions financières. Les recettes ne sont, pour moi, que secondaires.

– Quel mal y-a-t-il à employer le produit de la taxe à une bonne cause ?

– Aucun. Je serais heureux si ces sommes parvenaient aux déshérités de la planète.

– Estimez-vous que les adversaires de la mondialisation vous ont utilisé à tort ?

– J'estime être aujourd'hui mal compris. J'estime aussi qu'on s'est abusivement servi de mon nom pour des priorités qui ne sont pas les miennes. La taxe Tobin n'est en rien un tremplin pour les réformes dont ces gens veulent. Mais que faire ?

– Ne créditez-vous pas au moins vos « fans » de bonnes intentions ?

– Leurs intentions sont bonnes, j'imagine, mais les propositions qu'ils font manquent de réflexion. A moins que, simplement, je ne comprenne pas.

– Qu'est-ce qui vous a poussé à concevoir la taxe Tobin en 1972 ?

– Je suis avant tout un disciple de Keynes, qui, dans le fameux chapitre 12 de sa *Théorie générale sur le krach de 1929*, propose de taxer les mouvements de capitaux afin de lier plus durablement les investisseurs à leurs actifs. En 1972, j'ai appliqué cette taxe aux marchés des changes. Les Etats-Unis quittaient le système de changes fixes décidé à Bretton Woods. Parallèlement, les transactions électroniques promettaient de considérablement accroître la vitesse et le nombre des transactions. J'ai voulu ralentir ce processus afin de réduire la spéculation et la volatilité des taux de change. Aujourd'hui où chacun peut à tout moment effectuer des transactions financières sur son ordinateur personnel, les problèmes que je prévoyais se sont multipliés.

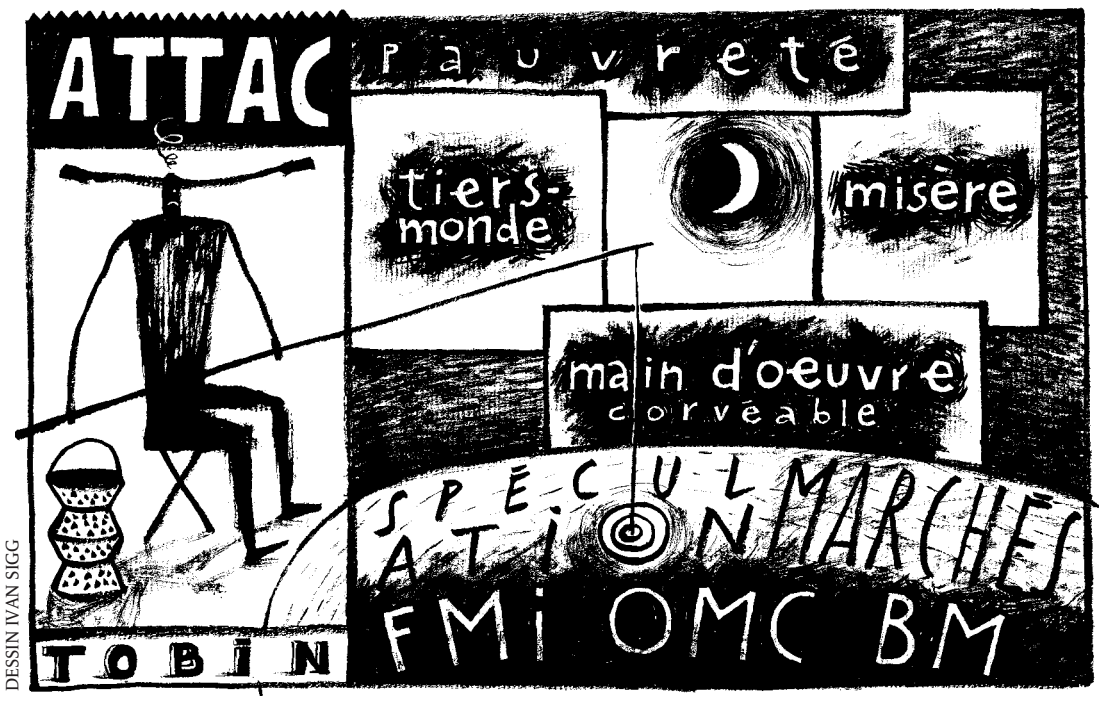

DESSIN IVAN SIGG

– Le premier ministre français, Lionel Jospin, s'est tout récemment prononcé en faveur de la taxe Tobin ; c'est le premier chef de gouvernement à le faire. Sur la scène internationale, plus de trois cents parlementaires se sont à ce jour ralliés à l'idée de cette taxe. Sa mise en place, cependant, doit intervenir partout dans le monde en même temps, si l'on veut éviter que certains n'y échappent et que n'apparaissent des paradis fiscaux. A qui confier une telle préparation ? A une instance internationale spécialement créée à cet effet ?

– Le FMI pourrait en être chargé. Il possède l'expérience du système des changes. Presque tous les pays y adhèrent.

– Le FMI, vraiment ? Dont on considère qu'il est au service du capitalisme mondial et qu'il doit être supprimé et pas seulement parmi les adversaires de la mondialisation ?

– Je pense, au contraire, que le FMI doit avoir son pouvoir renforcé et élargi. Il a, certes, commis beaucoup d'erreurs – c'est indiscutable –, mais, comme la Banque mondiale, il dispose de beaucoup trop peu de moyens pour aider ses pays membres, en particulier les économies les plus pauvres et les moins développées. La Banque mondiale et le FMI ne font pas partie d'une conspiration qui a pour nom mondialisation.

– Cela est-il vrai aussi de l'Organisation mondiale du commerce ?

– Certainement. Son prédécesseur, le GATT, a fait beaucoup pour le développement du commerce mondial.

– Ce n'est pas l'avis de tout le monde. En 1999, la réunion de l'OMC à Seattle a échoué en raison des pressions exercées par des dizaines de milliers d'opposants à la mondialisation.

– L'OMC a peut-être besoin de pouvoirs accrus, vis-à-vis des Etats-Unis, notamment. Elle devrait, par exemple, avoir les moyens d'interdire aux pays industrialisés d'instaurer des barrières douanières qui empêchent les importations en provenance des nations en développement.

– Le fait est que les pays industrialisés inondent de leurs produits les marchés du tiers-monde et utilisent ces nations pour leur main- d'œuvre bon marché.

– Je crois que cette idée d'ensemble que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce sont les ennemis des pays en développement est une erreur. Les problèmes de la mondialisation ne seront pas réglés en s'opposant à ce qu'elle aille de l'avant. Tous les pays, comme leurs habitants, tirent profit du libre-échange des biens et des capitaux.

– Pourquoi, alors, la pauvreté a-t-elle progressé ?

– C'est absolument faux. Prenons la Corée du Sud, qui en 1960 était un pays extrêmement pauvre. Elle fait aujourd'hui partie des grandes nations industrialisées. Il en est de même de beaucoup d'autres « tigres », en dépit de la crise que l'Asie du Sud-Est a connue il y a trois ans. Ces pays restent à l'heure actuelle plus prospères qu'ils ne l'étaient il y a trente ans. Et cela, grâce au commerce et aux capitaux étrangers.

– Des nations peuvent, à titre individuel, s'en sortir avantageusement, mais d'une manière générale les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Le nieriez-vous ?

– La pauvreté peut avoir bien des causes. La plupart de ces causes sont inhérentes aux pays mêmes. Ils n'amélioreront pas leur situation en prenant les mesures que prônent les opposants à la mondialisation, telles que l'adoption partout dans le monde des conditions de travail des nations occidentales. Cela réduirait la compétitivité des produits des pays pauvres sur les marchés des pays riches.

– Vous accusez donc Attac de mal défendre les pauvres ?

– Je ne connais pas vraiment dans le détail ses propositions. Les manifestations dont vous parliez ont été passablement incohérentes, j'ignore cependant si elles reflètent l'état d'esprit d'Attac. Ces prises de position reposent, d'une manière générale, sur de bonnes intentions, mais elles ne sont pas suffisamment approfondies. Je refuse tout simplement d'y être associé.

– Avez-vous parlé aux représentants d'Attac ?

– Son président, Bernard Cassen, m'a un jour appelé pour me demander de venir à Paris. L'idée était que j'apparaisse devant quelques milliers de ses partisans enthousiastes.

– Que lui avez-vous répondu ?

– J'ai décliné l'invitation, pour des raisons familiales et parce que je ne voulais pas que l'on m'assimile aux objectifs d'Attac. Il ne me les avait pas exposés ; je n'avais pas pris part à leur formulation. Je n'ai plus eu aucune nouvelle depuis.

– Comment expliquez-vous que votre taxe ait beaucoup de défenseurs parmi les militants politiques, mais soit condamnée par les experts économiques ?

– Il n'en va pas toujours ainsi. Les économistes, pour la plupart, se désintéressent simplement de ma proposition. Beaucoup de livres et d'articles traitent de la taxe Tobin, certains sont favorables, d'autres hostiles, d'autres encore entre les deux.

– Rudi Dornbusch, qui enseigne au Massachusetts Institute of Technology, est critique ; Robert Mundel, Prix Nobel d'économie comme vous, estime que votre taxe est une idée « sotte ».

– J'espère qu'ils font référence à Attac et aux autres mouvements de ce type, pas à la taxe même. Mais je veux bien croire que Dornbusch et Mundell y soient opposés.

– George Soros, par exemple, le plus célèbre des spéculateurs, préconise votre taxe pour lutter contre les spéculateurs justement. Est-ce qu'ici aussi l'éloge ne vient pas d'où il faut ?

– George Soros s'est exprimé oralement et par écrit en faveur de ma proposition. Il sait évidemment de quoi il parle. Il a gagné beaucoup d'argent sur les marchés financiers. Ce n'est pas là un péché en soi. Il a, par ailleurs, des idées fort peu orthodoxes en ce qui concerne le système mondial des devises. Les ministres des finances du monde entier ont plus de raisons de se méfier de lui que de moi, car Soros a les moyens de mener à bien ses projets.

– Croyez-vous que votre taxe sera un jour appliquée ?

– Certainement pas, hélas ! Les décideurs sur la scène internationale y sont opposés.

– Les ministres européens des finances doivent en discuter à Liège fin septembre.

– C'est un faux-semblant, je doute qu'ils songent sérieusement à l'instaurer. Ils ne veulent pas s'encombrer d'une taxe de plus. Les ministres des finances qui comptent dans le monde y sont hostiles, dont le secrétaire américain au Trésor, de Clinton comme de Bush.

– Pourquoi ne pas protéger notre marché des devises en revenant simplement au vieux système des taux de changes fixes, dans lequel les banques centrales des pays adhérents maintiennent la stabilité de la monnaie ?

– Le système a été testé et il a échoué. Des spéculateurs comme Soros pouvaient rouler les banques centrales. Voyez ce qui est arrivé à l'Argentine, qui a lié entièrement son peso au dollar américain. Ce qui se passe dans ce pays est un désastre, un désastre absolu. Des taux de changes immuables sont une invite à la spéculation. Les opérateurs parient sur la volonté et sur la capacité des banques centrales à défendre les taux établis. Le système des taux de changes fixes est passé de mode, et c'est tant mieux. »

Propos recueillis par Christian Reiermann et Michaela Scheissl (© Der Spiegel), traduit par Sylvette Gleize

Adepte d'un libéralisme tempéré

JAMES TOBIN, quatre-vingt-trois ans, sort de sa retraite confortable dans le New Haven pour qu'on utilise pas son nom à mauvais escient. Ancien conseiller de John Kennedy à la Maison Blanche en 1961-1962, le professeur de Yale de 1950 à 1988, est un keynésien. Il a proposé, dans les années 1970, après l'effondrement du système de Bretton Woods et l'entrée dans une ère de flottement généralisé des monnaies, de taxer les transactions à court terme sur les devises pour ralentir les « *aller-retour* » des spéculateurs et ainsi stabiliser le système monétaire international. Comme les keynésiens, il est partisan de l'économie de marché, du libre-échange et, dirait-on aujourd'hui, d'un libéralisme tempéré. Prix Nobel d'économie en 1981, il a écrit seize livres et des centaines d'articles, bataillant, notamment, contre la politique économique de Ronald Reagan. Toujours avec son franc parler.

D. R.

JAMES TOBIN

Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes au « Grand-Jury RTL "Le Monde"-LCI »

« L'expérience de Jacques Chirac est un atout pour notre pays »

« Vous êtes membre de Démocratie libérale. Pourtant, vous vous êtes bien gardé d'être présent à l'université d'été de ce parti, où Alain Madelin a réaffirmé, dimanche, son ambition d'incarner une alternative à Jacques Chirac, au même titre que François Bayrou, le président de l'UDF. Vous ne croyez à la thématique du troisième homme ?

– En effet, j'ai le sentiment que, pour les Français, on est déjà un peu dans le deuxième tour. Evidemment, je ne dénie à Alain Madelin ni la capacité ni l'opportunité d'être candidat, de défendre ses idées. C'est vrai qu'il y a un espace libéral. Mais il est souhaitable qu'il ait une démarche d'élargissement de l'opposition et non de division. Nous sommes des garants de l'union et nous ne laisserons pas notre famille politique être un facteur de division.

– M. Madelin reproche à Jacques Chirac d'avoir « *gâché* » la victoire de 1995. Partagez-vous ce sentiment ?

– La polémique ne profite pas aux polémistes. Je crois que c'est une vraie leçon du débat politique dans ce pays. Aujourd'hui les gens veulent du positif. Donc je dis à Alain Madelin : « Ne te tourne pas vers 95, ne regarde pas dans le rétroviseur, propose tes idées et si elles apportent quelque chose, tu seras entendu. »

– Si, au début de l'année 2002, Alain Madelin ne paraissait pas en mesure de passer la barre des 10 % des suffrages, lui conseilleriez-vous de se retirer ?

– Au-delà de 15 % des voix, il y a un projet politique. À 5 % ou 6 %, on ne porte pas un projet politique, on a une démarche personnelle.

– Vous redoutez François Bayrou ?

– Nous ne redoutons personne. Nous voulons un débat clair. Je souhaite que Français Bayrou, qu'Alain Madelin, que tous ceux qui veulent participer au débat présentent leurs idées mais le fassent avec le souci de l'union parce qu'on gagnera au second tour par l'union. Tous ceux qui voudraient faire de la division pourraient nous poser problème et nous le dirons clairement, le moment venu.

– Vous ne croyez pas à la lassitude des Français devant le duel annoncé, et exclusif, entre M. Jospin et M. Chirac ?

– Non. les Français ont d'autres préoccupations, de fortes angoisses, à commencer par l'insécurité et le grave ralentissement de la croissance. Aujourd'hui, ils ne souhaitent pas être embarqués dans une campagne présidentielle anticipée.

– N'y a-t-il pas une réelle attente de renouvellement que Jacques Chirac ne serait pas le mieux placé pour incarner ?

– C'est un vrai sujet. Mais nous entrons dans une période de profonde mutation, la mondialisation bouleverse beaucoup de repères. J'ai donc le sentiment que, plutôt qu'un handicap, l'expérience de Jacques Chirac est plutôt un atout pour notre pays. Il est à la fois enraciné dans notre histoire, dans notre société, dans notre territoire et en même temps suffisamment ouvert au monde et à même de comprendre les stratégies qu'il faut aujourd'hui pour que la France défende ses chances dans la mondialisation.

– Autrement dit, la « plasticité » que François Bayrou et Alain Madelin reprochent au président de la République vous paraît plutôt un atout ?

– Je ne crois pas que la rigidité soit forcément une qualité extraordinaire en politique. Cela dit, la victoire de 1995 était un peu ambiguë, c'était un peu une victoire par défaut, qui n'a pas permis de marquer clairement les choix qui étaient faits. Ce qui manque aujourd'hui, c'est la clarté des choix.

– L'Union en mouvement, l'association qui a été mise en place pour fédérer l'ensemble de l'opposition préfigure-telle un grand parti de droite ? Est-ce souhaitable à vos yeux ?

– C'est d'abord un espace de travail en commun, où toutes les sensibilités réfléchissent ensemble pour élaborer un contrat d'alternance crédible. Est-ce que ce sera un parti ? On ne va pas restructurer l'opposition avant l'élection présidentielle. Le soir du premier tour, on verra si les Français ont souhaité que l'opposition se rassemble en mettant un candidat largement en avant. Si c'est le cas, et c'est mon pronostic, il faudra qu'on se regroupe tous autour de ce candidat et autour du projet d'alternance, dans une grande formation de centre-droit, le parti populaire européen à la française.

– Qui pourrait animer ce rassemblement ?

– Je vois le débat sur les « matignonables »...

– Dont vous estimez faire partie ?

– Non, il y a déjà assez de monde comme ça. Tout ce qui pourrait être des batailles où les gens se poussent du col et se répartissent les responsabilités avant de les avoir conquises, tout cela est du pire effet.

– Avec Michel Barnier, Jacques Barrot et Dominique Perben, vous venez de publier votre « Contrat pour l'alternance ». Vous prônez une « République des proximités » et une relance de la décentralisation. Dans ce projet que faites-vous de la Corse et du processus de Matignon ?

– Sur la Corse, le premier ministre a fait une faute et développe une ambiguïté. La faute c'est de ne pas faire de l'État de droit le préalable indiscutable à toute concertation, après l'assassinat du préfet Erignac. L'ambiguïté, c'est cette question de l'amnistie. Le dialogue entre le gouvernement et les nationalistes me paraît un peu codé : tout se passe comme si l'amnistie était une sorte de prime pour bon résultat, si tout se passait bien. On devrait aujourd'hui faire en sorte que le peuple corse puisse donner son sentiment sur cette affaire. Il faut aujourd'hui sortir de cette logique d'un processus qui n'est pas un processus à ciel ouvert.

Pour le reste, je suis évidemment d'accord pour qu'il ait plus d'autonomie dans la responsabilité territoriale en Corse. »

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

De Jérusalem à Durban, les jouisseurs de haine

par Jacques Tarnero

QUEL est cet acharnement à ne vouloir voir du conflit israélo-palestinien que la culpabilité d'Israël alors que la vérité de ce conflit a explosé au grand jour à Durban ? Quel est cet acharnement à refuser de lier ces informations qui, de Kaboul à Alger, d'Islamabad au Caire, alimentent la tragédie qui se joue tous les jours à Jérusalem sous nos yeux ouverts et aveugles ?

L'appel de Théo Klein dans la page Débats du *Monde* (6 septembre) est noble et généreux. Il se fonde sur le pari que l'intelligence et la générosité irriguent le cœur et l'esprit des hommes. L'honneur d'Israël résiderait dans le geste qui aiderait et saluerait la naissance de l'Etat de Palestine. Soit. Mais ces gestes symboliques n'ont-ils pas déjà été faits à Camp David, à Taba il y a un peu plus d'un an ? Aujourd'hui, est-ce cela le fond du problème ? Est-ce le manque de Palestine qui fonde l'ivresse meurtrière et haineuse qui fait tituber le monde arabe et le monde musulman dans une stupéfiante régression ? Celui qui s'est fait exploser avec sa bombe dans une pizzéria à Jérusalem l'a-t-il fait pour que la Palestine voie le jour ou pour tuer du juif ?

Théo Klein parle de paix, d'Etat, de peuple en lutte pour reconquérir une dignité nationale. Il semble que ces catégories ne soient pas celles qui ont été utilisées à Durban lors de la Conférence mondiale des Nations unies sur le racisme. Il semble que les passions qui agitent le monde arabo-musulman se situent ailleurs, dans un autre registre que celui du politique. Pourquoi est-ce en Egypte, pays qui a signé la paix politique avec Israël, que se développent les mouvements négationnistes les plus radicaux (ceux qui mettent en cause la réalité de la Shoah) ? L'Egypte n'a-t-elle pas récupéré la totalité de ses territoires ? Le Liban, dont Israël s'est retiré, manifeste-t-il une volonté de paix, alors qu'il est sous domination syrienne ?

On peut parler de paix avec un ennemi qui partage un minimum commun. L'épuisement réciproque peut être fondateur d'un même langage. L'illusion serait de croire que l'on peut parler de paix avec celui qui fonde son projet de vie sur l'anéantissement de l'autre. L'OLP a-t-elle abandonné sa charte pour mieux adopter celle du Hamas ?

Tant que le conflit israélo-palestinien était resté dans les catégories politiques d'un conflit national – deux peuples pour une même terre –, il pouvait trouver une solution, celle que Théo Klein propose, le partage et la création de deux Etats. Faut-il rabâcher que cette idée a déjà été par trois fois repoussée par la partie arabe, en 1948, en 1970 à Karthoumet, l'été 2000 à Camp David ? On peut, on doit, comme le propose Théo Klein, forcer l'idée pour qu'enfin la chimère palestinienne donne corps à un Etat adulte et responsable.

Mais est-ce cela l'essentiel ? La folie qui nourrit les passions arabes se résorbera-t-elle avec cette création ? N'y a-t-il pas là une majestueuse illusion à penser qu'aujourd'hui c'est par ce biais qu'elle reculera ?

Que lisons-nous sur la carte de ce monde ? Nous apprenons qu'en Egypte, ce sont des homosexuels qui sont pourchassés non seulement au nom des codes de la vertu islamique mais surtout parce que la confirmation de leur satanisme viendrait de leurs liens avec des « agents sionistes ». Ce procès moyenâgeux a des antécédents dont le caractère obsessionnel phobique « sionisto-sexuel » pourrait faire rire s'il n'avait pas d'effets tragiques. Il y a trois ans, un supposé aphrodisiaque corrupteur de la vertu des femmes de haute Egypte était identifié, après enquête, dans un chewing-gum importé d'Israël. Le *« complot sioniste »* a ceci de commun avec les femmes, dans l'imaginaire islamiste, qu'il partage le statut de victime expiatoire, de causalité démoniaque du malheur arabe.

> La folie qui nourrit les passions arabes se résorbera-t-elle avec la création de l'Etat palestinien ? N'y a-t-il pas là une majestueuse illusion ?

Que se passe-t-il chez les talibans afghans ? Un procès est fait à des Occidentaux représentant des ONG humanitaires accusées de prosélytisme chrétien. Les employés afghans seraient passibles de la peine capitale, coupables d'apostasie.

Que se passe-t-il en Algérie ? Des femmes célibataires sont bastonnées par des bandes de furieux, traitées de prostituées parce que célibataires. C'est aussi au Pakistan que des femmes sont vitriolées au nom des mêmes exigences de vertu. Faut-il rappeler les dizaines de morts, les familles assassinées, les jeunes égorgés, les filles kidnappées toutes les semaines en Algérie ?

Faut-il faire l'inventaire du monde arabe qui s'est posé à Durban en porte-parole de l'antiracisme ? De quel côté se trouve aujourd'hui le totalitarisme ? Où se trouve le fascisme ? Qui a fait de la haine de l'autre la matrice de son système éducatif ? Qui remet au goût du jour le mythe des crimes rituels commis par les juifs ? Qui fait réciter à des enfants une forme renouvelée des Protocoles des Sages de Sion ?

Quel rapport cela a-t-il avec Durban et la Palestine ? Cela met en évidence l'absence de démocratie dans le monde arabo-musulman qui regroupe la quasi-totalité des Etats terroristes. C'est pourtant ce même ensemble qui s'est retrouvé uni à Durban pour condamner Israël au nom des droits de l'homme. Peut-on en rire ? L'Europe va sans doute hausser les épaules et considérer que Durban ne relevait que du folklore d'un Orient excessif...

Il y a bientôt une année, la mort en direct d'un enfant palestinien avait désigné aux opinions publiques la culpabilité des soldats d'Israël. En plein moment d'examen de conscience sur le passé algérien autant que vichyste, il y avait là une aubaine à peu de frais : pouvoir transférer sur ce juif israélien les culpabilités additionnées de Papon et d'Aussaresses. Quelle chance ! Ces juifs, éternels emmerdeurs, brandissant leur Shoah, enfin pris la main dans le sac de leurs propres crimes ! José Bové, qui a tout compris de la situation en trois jours de visite, est déjà allé proposer du roquefort aux Palestiniens. Nous avons même eu droit, dans le feu croisé haineux, au succès d'un livre concluant à l'illégitimité d'Israël, pour la raison que *« l'industrie de l'Holocauste »* serait pire que la Shoah elle-même.

Le malheur palestinien est réel. La détresse des jeunes Palestiniens est réelle. La catastrophe pour les Palestiniens est réelle. Personne ne la conteste même si son instrumentation destinée à la mettre en balance avec la Shoah relève de la propagande. La revendication palestinienne est légitime. Les Palestiniens ont droit à ce que les juifs réclamaient pour eux-mêmes : le droit de vivre libres à l'intérieur de leur Etat. Mais ce droit ne saurait se fonder sur la négation du droit de l'autre. Il ne saurait se bâtir sur le projet d'anéantissement de l'autre.

En cultivant cette chimère, en signifiant aux Israéliens qu'ils doivent devenir minoritaires dans leur propre Etat, au nom du *« droit au retour »*, la revendication palestinienne trahit la volonté ultime de destruction de l'Etat juif. En prétendant que Jérusalem serait dépourvue de toute identité juive, c'est à un négationnisme identitaire que se prêtent certains discours.

Mais à qui incombe la faute de ce malheur palestinien, de cette *« humiliation arabe »* ? Au *« complot sioniste »* ou à la corruption dénoncée par certains Palestiniens ? Cette incapacité à porter un regard critique sur leur propre histoire interdit aux peuples arabes de penser la stagnation ou la régression politique qui sont le lot commun des Etats qui les rassemblent.

Israël n'est pas un Etat au-dessus de tout soupçon. La politique de ses dirigeants n'est pas au-dessus de la critique. Ce à quoi Israël est confronté depuis sa naissance ne relève pas de la critique de sa politique. Aucun autre Etat au monde n'a été et n'est à ce point victime du déni répété et reformulé de son droit à être.

Il aura fallu plus de cinquante ans à des esprits éclairés pour percevoir la réalité de l'avenir radieux proposé par le stalinisme, dissimulée sous le sympathique manteau des mots du progressisme. Combien de temps faudra-t-il pour voir la réalité politique de l'antisionisme ? Ce progressisme des imbéciles aura été aussi émancipateur pour les masses arabes que le communisme le fut pour l'imaginaire occidental, soviétique, africain, chinois ou vietnamien.

L'espoir de Théo Klein se fonde sur ce qu'il y a de commun dans l'idée d'humanité. Au regard de l'Histoire, on demande à vérifier car c'est d'abord un immense sentiment de solitude qui unit aujourd'hui le peuple juif. Et si à Durban, comme jadis à Nuremberg ou à Moscou, c'était une nouvelle barbarie qui se levait ?

Jacques Tarnero *est chercheur associé au CNRS-Cirejed (Centre interdisciplinaire de recherche sur les juifs et la diaspora).*

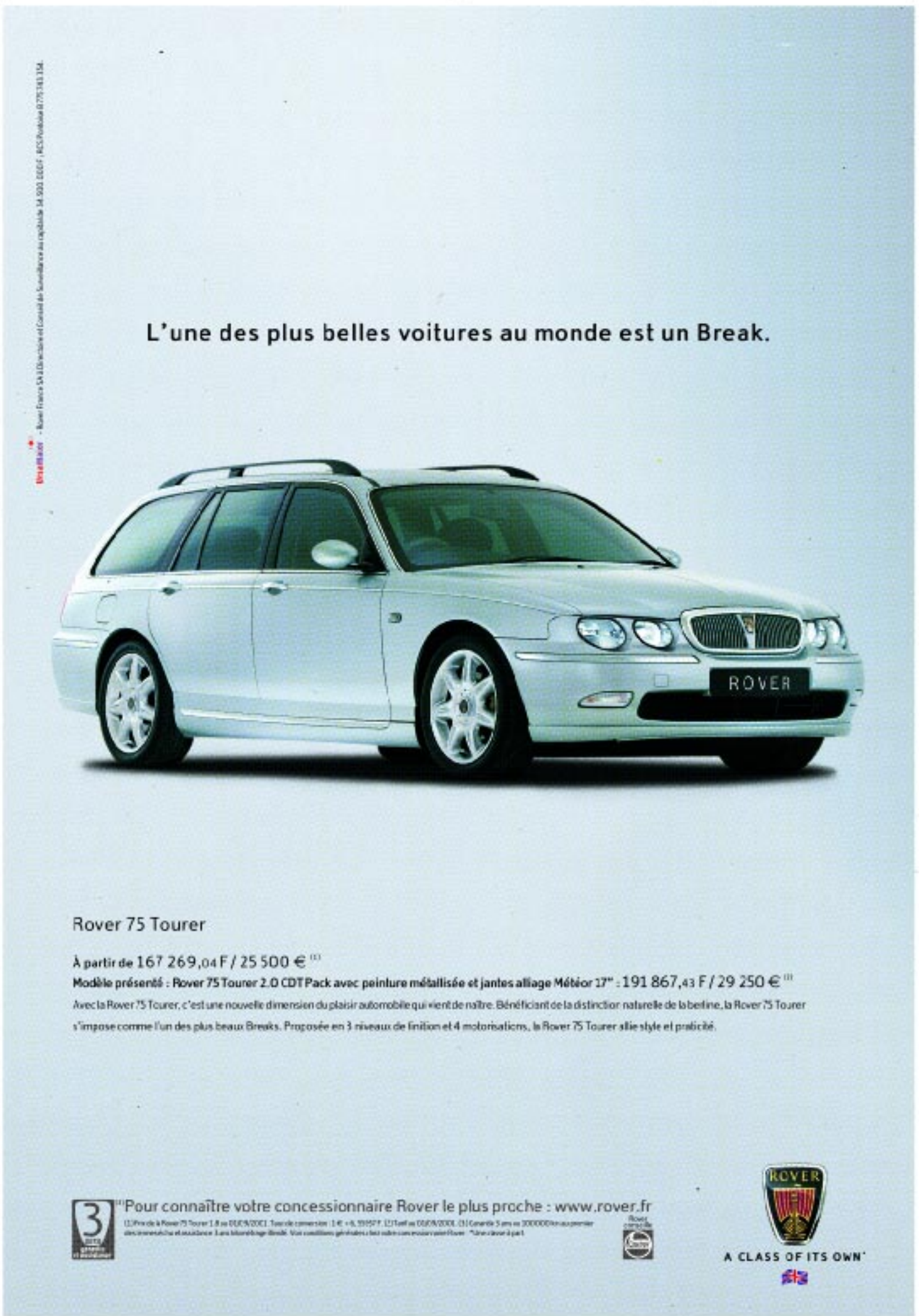

Théo Klein et le loup rose

par Roger Cukierman

Me THÉO KLEIN est une personnalité éminente et respectée de la communauté juive. C'est un esprit libre et indépendant. Il exprime (*Le Monde* du 6 septembre) des idées qui lui sont personnelles. Il a quitté les fonctions de président du Conseil représentatif des institutions juives de France il y a douze ans. Il ne parle ni au nom du CRIF, ni au nom des institutions qui en sont membres, ni au nom des anciens présidents du CRIF.

J'apprécie dans son texte l'appel à des sentiments nobles et à l'intelligence. Il a raison de conseiller d'abattre le mur de la haine. Mais ses idées se situent à un niveau de réflexion différent, malheureusement, des réalités actuelles. Elles sont éventuellement anticipatrices.

En fait, Théo Klein reprend les idées et les offres généreuses d'Ehoud Barak, refusées en juillet 2000 par Yasser Arafat. Pour l'avenir, bien sûr, je le répète, ces idées pourront peut-être devenir réalité.

Mais le gouvernement israélien, comme toutes les organisations responsables, et comme le CRIF, doit affronter la réalité présente. Il faut être deux pour faire la paix.

Qualifier la politique du gouvernement israélien, qui se trouve être un gouvernement d'union nationale, d'absurde, d'insensée, de brutale, était excessif. Excessif et, de surcroît, inopportun en pleine folie de Durban.

Que dirait-on si les dirigeants israéliens n'avaient pas mesuré leurs ripostes ?

La naissance d'un Etat palestinien était sous-jacente aux accords d'Oslo. Ce n'est pas le problème du jour. Le problème, c'est le refus actuel des Palestiniens d'une coexistence avec les Israéliens, voire de l'existence même de l'Etat d'Israël, refus qui s'exprime avec violence sur le terrain et qui s'est exprimé à Durban. Le problème, c'est qu'Arafat n'a jamais quitté son uniforme, même pour recevoir le prix Nobel de la paix. Pourquoi ?

Arafat pouvait depuis 1993 changer l'enseignement des manuels scolaires palestiniens. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ?

Il sait que son exigence du droit au retour des réfugiés, et de leurs descendants, est perçue par les Israéliens comme inacceptable car elle traduit la volonté de transformer Eretz Israël en Eretz Ismaël.

C'est lui qui a fait élire Sharon en refusant les immenses concessions proposées par Barak à Camp David et à Taba. Arafat a refusé la paix à Barak comme il la refuse à Sharon.

> Le problème, c'est le refus actuel des Palestiniens d'une coexistence avec les Israéliens, voire de l'existence même de l'Etat d'Israël

C'est Arafat qui a transformé sciemment la conférence de Durban en un gigantesque tribunal planétaire antijuif. Il ne cesse d'essayer de faire glisser le conflit territorial du Proche-Orient vers une guerre de religion, au risque d'enflammer la terre entière.

Il conduit son peuple vers le malheur, alors qu'une coexistence harmonieuse est possible, souhaitable, nécessaire, et voulue par les Israéliens.

On peut vouloir peindre un loup en rose. Il reste un loup.

Je rêve, comme Théo Klein, qu'un coup de baguette magique puisse changer la guerre en paix. Malheureusement, il faut affronter les réalités, et elles ne sont pas roses.

Roger Cukierman *est président du CRIF.*

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Bayer : le détail qui tue

par Claude Reiss

BAYER, un des piliers historiques de l'industrie pharmaceutique, s'est trouvé du jour au lendemain dans une tempête qui risque de faire sombrer cette firme, ou qui du moins ternit son image pour des décennies et va lui coûter des fortunes. Le coupable : la cérivastatine. Cet anticholestérol dernier cri qui s'était imposé comme un médicament phare de Bayer a dû être retiré du marché en catastrophe, à la suite des décès de dizaines de patients traités avec cette statine.

Ces accidents sont dramatiques, mais la nouvelle est banale : notre ministre de la santé, M. Kouchner, n'a-t-il pas reconnu que les effets secondaires de médicaments (dont un bon quart est d'ailleurs sans effet médical avéré) envoyaient annuellement 1,3 million de Français à l'hôpital et en tuaient près de 20 000, soit la quatrième cause de mortalité en France, trois fois le nombre de décès sur la route ?

Où est la faute ? On a simplement omis qu'aucune espèce ne peut servir de modèle biologique pour une autre

Et encore : ces chiffres ne prennent pas en compte les effets secondaires des médicaments à long terme (cancer, affections hépatiques, rénales chroniques...). Il faudrait probablement les multiplier par trois ou quatre, mais il est difficile d'en apporter la preuve. Une véritable hécatombe, dont le cas de la cérivastatine donne l'occasion d'analyser les causes.

La cérivastatine (un dérivé de la pyridine) inhibe une enzyme qui met en route la synthèse (dans le foie notamment) du cholestérol. Le cholestérol nous est indispensable (il fait partie de la membrane de nos cellules et toutes les hormones stéroïdes en dérivent), mais sa surproduction peut être dangereuse : dépôt dans les artères, obstruction, problèmes cardiovasculaires, etc.

Les statines sont des médicaments connus depuis des décennies, mais la cérivastatine fait partie de la dernière génération, active à une dose 100 fois moindre que les statines concurrentes.

Dans les années 1990, la cérivastatine a été très minutieusement expérimentée, à l'aide d'instruments et de procédés hautement sophistiqués, dans les laboratoires de Bayer et ailleurs. Les travaux les plus complets ont été effectués sur des cohortes de singes, chiens beagle, cobayes, rats, souris, etc., pour évaluer la toxicité (sur les tissus hépatiques et musculaires en particulier), les effets mutagènes et cancérigènes, les effets sur la reproduction (tissus testiculaires), l'opacification du cristallin, les hémorragies gastro-intestinales... Résultat : aux doses prescrites, cette statine a le meilleur potentiel pharmacologique et thérapeutique, sans présenter d'effet adverse particulier. Chez ces animaux du moins.

Pourtant, chez l'homme, la cérivastatine tue. Alors, où est la faute ? On a simplement omis qu'aucune espèce ne peut servir de modèle biologique pour une autre. Une espèce est définie par son isolement reproductif, lié à l'exclusivité du patrimoine génétique qu'elle s'est forgé pour s'adapter à sa niche écologique. Ce patrimoine définit les multiples activités biologiques des individus de l'espèce. En particulier, la réponse à l'action d'une substance donnée peut être semblable, différente ou opposée à celle d'une autre espèce, même très voisine.

On ne saura avec certitude à quoi s'en tenir qu'en comparant les réponses des deux espèces, ce qui rend le recours au modèle sans intérêt. Se fier au résultat obtenu sur un modèle animal, même « humanisé » par transgénèse, revient donc à faire du consommateur le vrai cobaye, à jouer sa vie à la roulette russe. A l'évidence le barillet ne manque pas de munitions !

Faute de pouvoir recourir au modèle animal, faut-il exposer le patient directement aux aléas d'un nouveau médicament, ou bien faut-il renoncer au progrès au nom du principe de précaution ? La première hypothèse est inacceptable, et il serait déraisonnable de nous priver de nouveaux médicaments pouvant rendre de grands services, mais à condition d'en évaluer les effets toxiques avec rigueur.

Pour la vaste majorité des médicaments, les effets adverses sont déclenchés au niveau cellulaire. C'est à ce niveau qu'il faut en priorité examiner leurs actions. La biologie moléculaire et cellulaire humaine moderne nous fournit précisément les concepts et moyens requis à cette fin. Les méthodes toxicologiques basées sur cette biologie apportent les garanties de rigueur, de reproductibilité, de fiabilité inhérentes aux véritables méthodes scientifiques. De plus, elles révèlent souvent le mécanisme d'action du médicament, ce qui permet en particulier d'appréhender ses effets à long terme, de loin les plus dangereux car les plus insidieux.

Reprenons l'exemple de la cérivastatine. Comme la plupart des médicaments, elle ne peut entrer dans nos cellules qu'après avoir été *« métabolisée »*. Cette opération est effectuée par une famille d'enzymes appelés cytochromes P450 ou CYP. Chez l'homme, il y a plus de 100 CYP différents, chacun spécialisé dans la métabolisation de familles de composés chimiques. Nos CYP ne sont pas ceux du singe, qui ne sont pas ceux du chien, etc.

C'est en particulier au niveau des CYP que peuvent se produire les effets croisés toxiques entre médicaments, qui seraient à l'origine d'une partie des accidents observés avec la cérivastatine. Les statines sont en effet souvent prescrites à vie, associées avec d'autres abaisseurs du niveau des lipides. Des méthodes précises et rapides sont à disposition pour examiner, sur des cellules hépatiques humaines ou des préparations qui en dérivent, les actions – stimulations ou inhibitions – de combinaisons de médicaments sur les CYP, ce qui permet de proscrire les associations délétères à ce niveau.

Ce n'est là qu'une des très nombreuses méthodes déjà disponibles pour l'évaluation scientifique des risques toxiques des médicaments, voire des risques liés à des dispositions génétiques particulières d'une personne, au moyen de la pharmacogénétique. Bien entendu, les évaluations ne s'arrêteront pas au niveau cellulaire, elles ne s'achèveront qu'après les essais cliniques pour jauger la réponse systémique au médicament.

Se fier au résultat obtenu sur un modèle animal, même « humanisé », revient à faire du consommateur un vrai cobaye

L'industrie pharmaceutique produit des molécules intéressantes. Cependant, persister à les évaluer par des méthodes archaïques dont l'absence de fiabilité est démontrée est dangereux. Pour le patient en premier lieu. Mais aussi, à terme, pour l'entreprise, qui s'expose à des procédures en indemnisation des victimes, à voir son image de marque écornée (avec les incidences économiques afférentes), à perdre sa compétitivité, etc.

Pour retrouver la confiance des patients, le géant Bayer donnera-t-il l'exemple, en s'imposant des procédures d'évaluation de ses médicaments ne tolérant pas de zone d'ombre ?

Claude Reiss est biologiste moléculaire, ex-directeur de recherche au CNRS, responsable scientifique d'Alzheim'R & D et président du comité scientifique Pro anima.

Pharmacovigilance : d'une « affaire » à l'autre

par Gilles Bardelay

PATIENTS, médecins et pharmaciens viennent une nouvelle fois de devoir faire face aux tourmentes médiatiques du retrait mondial d'un médicament pour effets indésirables : en l'occurrence, un anticholestérol, la cérivastatine (Staltor, Cholstat). Ce n'est pas la première fois, ce ne sera pas la dernière. Les médecins et les pharmaciens n'ont pas tous été déstabilisés par cette annonce. En particulier, les vingt-cinq mille praticiens abonnés à la revue *Prescrire*, la revue française indépendante de formation médicale et pharmaceutique, connaissaient depuis plus de dix ans le risque d'atteinte musculaire liée aux hypolipémiants des groupes *« statines »* et *« fibrates »*, ou à leur association (n° 92 et n° 94 de la revue, parus en 1990) ; risque rappelé par la suite à de nombreuses reprises dans la revue.

Ces lecteurs savaient de même depuis des années que la cérivastatine n'a pas d'efficacité démontrée en prévention cardiovasculaire, contrairement à la simvastatine et à la pravastatine, deux autres *« statines »* beaucoup mieux évaluées, et qu'elle n'a pas moins d'effets indésirables (n° 190, paru en 1998). Et dès le numéro d'avril 2001, la revue signalait des cas de rhabdomyolyse (destruction des muscles des racines des membres) imputables à la cérivastatine.

Bien sûr, dans le cas de la cérivastatine, on doit dénoncer le cynisme promotionnel de la firme Bayer et son manque de transparence. Bien sûr, une fois encore, on peut souligner les faiblesses des agences du médicament, ballottées par les firmes. Mais surtout, on a une nouvelle fois la preuve que les médecins, généralistes aussi bien que spécialistes, et les pharmaciens ont besoin d'une documentation étayée et indépendante, pour y voir clair et faire les meilleurs choix pour les patients.

Seuls les praticiens qui peaufinent eux-mêmes leur liste personnelle de médicaments, à l'abri de la pression des firmes et de leurs visiteurs médicaux, peuvent réellement apporter un service de qualité aux patients

Seuls les praticiens qui peaufinent eux-mêmes posément, régulièrement et rigoureusement leur liste personnelle de médicaments de prescription ou de conseil, à l'abri de la pression des firmes pharmaceutiques et de leurs visiteurs médicaux, peuvent réellement apporter un service de qualité aux patients.

Les *« affaires »* de pharmacovigilance surviennent en permanence. Il y quelques mois, c'était la phénylpropanolamine, un médicament (peu efficace) contre le rhume, qui était mis en cause comme étant à l'origine d'hémorragies cérébrales.

Quelle sera la prochaine affaire ? Va-t-elle concerner un anti-inflammatoire non stéroïdien ?

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont de plus en plus souvent prescrits, dispensés et consommés, essentiellement comme antidouleur. Les campagnes de promotion des « nouveaux » AINS concentrent l'attention sur une hypothétique meilleure tolérance digestive. Mais qui parle actuellement des effets indésirables extradigestifs des AINS, auxquels n'échappent pas les substances les plus récentes ? Ces effets indésirables sont pourtant enregistrés aussi bien en cardiologie (insuffisances cardiaques et hypertensions artérielles iatrogènes) qu'en néphrologie (insuffisances rénales), en urologie (cystites, en particulier avec l'acide tiaprofénique), en dermatologie (réactions cutanées parfois graves au kétoprofène en gel ou crème), en gynécologie-obstétrique (infertilités, atteintes du nouveau-né à la suite d'une utilisation malgré la contre-indication au troisième trimestre de la grossesse), etc. Sans parler de l'interaction avec les anticoagulants oraux.

Pour limiter les risques pris par les patients, les médecins et les pharmaciens mal documentés ne doivent pas attendre la prochaine affaire de pharmacovigilance : il leur faut réagir et se documenter correctement.

Une formation régulière à partir d'outils fiables, et donc forcément indépendants financièrement des firmes pharmaceutiques, est la condition indispensable pour que les médicaments soient utilisés au mieux : quand il faut et seulement quand il faut ; à la dose nécessaire et suffisante ; en pesant bien les risques possibles et les effets bénéfiques espérés.

Gilles Bardelay est directeur général de la revue « Prescrire ».

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe et le monde

HABITUELLEMENT, on l'éreinte pour son absence ou on la moque pour cause d'insuffisance. Habituellement, la PESC – politique étrangère et de sécurité commune – est synonyme de sigle ronflant concocté à Bruxelles pour désigner une ambition européenne à peu près vide de contenu. Bref, on a trop souvent, mais la plupart du temps à juste titre, stigmatisé l'absence de l'Europe sur la scène internationale pour ne pas souligner le frémissement en cours : et si l'on assistait aujourd'hui à la naissance de cette PESC qu'appellent tous ceux qui croient que l'Union a pour vocation d'être un acteur à part entière dans le monde du XXIe siècle ? Et si l'Union européenne était en passe de faire démentir les pessimistes grincheux, ceux du camp souverainiste notamment, qui la voient condamnée à n'être qu'une prospère zone de libre-échange (ce qui ne serait pourtant déjà pas si mal) ?

Sans doute est-il trop tôt pour crier victoire. A tout le moins faut-il enregistrer les progrès en cours. Et noter d'une pierre blanche les événements des derniers jours. Car, de Durban à Skopje en passant par Jérusalem et Gaza, l'initiative diplomatique est revenue à l'Europe – là où l'on avait l'habitude de voir les Etats-Unis faire cavalier seul ou, avant l'effondrement de l'URSS, codiriger le monde avec Moscou.

A la conférence des Nations unies sur le racisme, c'est la médiation du représentant de l'Union, l'iconoclaste Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, qui a évité la catastrophe annoncée. Entremetteur tenace et créatif, M. Michel a imposé les compromis qui font de la déclaration finale adoptée à Durban un texte sage, quand on pouvait craindre une dangereuse dérive extrémiste pour cause de Proche-Orient. Et dans cette malheureuse région, précisément, c'est encore l'initiative européenne – avec les efforts du flamboyant Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères – qui pourrait conduire cette semaine à une rencontre israélo-palestinienne.

Enfin, en Macédoine, l'Union s'apprête à prendre pleinement ses responsabilités de puissance tutélaire dans les Balkans. Elle fournit déjà l'essentiel des troupes déployées dans la région. Elle vient de décider, à raison, que la force de l'OTAN dépêchée en Macédoine, pour collecter les armes de la guérilla albanaise, devra rester au-delà d'un mois dans ce pays pour tenter d'y garantir la paix.

Le *New York Times* le relevait ce week-end : sur les trois fronts qui sont les points chauds du moment, on n'a pas vu le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, mais les envoyés de l'Europe. Avec le président républicain George W. Bush, dont l'unique ambition sur la planète paraît être d'ériger son bouclier anti-missile, la diplomatie américaine est absente des Balkans comme du Proche-Orient. Il n'y a pas lieu de s'en féliciter forcément, relevait Hubert Védrine. Mais il n'y a pas lieu de bouder son plaisir non plus quand ce vide est comblé par les interventions de l'Europe.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Relèvement du salaire minimum garanti

LE CONSEIL DES MINISTRES qui s'est réuni samedi 8 septembre n'a pas eu le temps de régler l'ensemble de la question des salaires et des prix. La principale décision est le relèvement du salaire minimum garanti, qui représente plus de 14 % et dépasse largement la hausse du coût de la vie qui a eu lieu effectivement depuis le mois de mars et qui était au mois d'août de 6 % à 7 % d'après l'indice officiel des prix à la consommation à Paris. Ce minimum, qui était en retard, prend donc de l'avance, ce qui ne veut pas dire qu'il soit supérieur à ce qu'on appelle le minimum vital. C'est d'ailleurs à cet égard qu'il y a désaccord entre le gouvernement et les syndicats, lesquels réclamaient 23 600 francs par mois, au lieu des 20 000 francs fixés par le gouvernement.

Si le minimum garanti est en avance sur le coût de la vie, il l'est aussi sur l'ensemble des salaires, qui, depuis le mois de mars, ont monté d'environ 10 %. Ces derniers vont tendre à s'aligner sur lui. Nous allons sans doute assister bientôt à une révision générale des accords collectifs. Ne s'agira-t-il que de s'aligner sur le nouveau minimum ? La hausse serait alors en moyenne assez faible. Mais d'autres considérations entreront immédiatement en jeu pour amener une augmentation plus ou moins forte suivant les industries ou les entreprises et leurs possibilités. De plus l'annonce d'un relèvement de 14 % ou 15 % du minimum, par son effet psychologique, rapprochera de ce chiffre les revendications. Le minimum garanti risque ainsi de se trouver rapidement en retard sur l'ensemble des salaires.

Marcel Tardy
(11 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les six changements du monde

Suite de la première page

Mais le retour à la case départ ne s'arrête pas là : Schröder revient bien plus loin en arrière en ayant décidé de franchir le Rubicon est-allemand, et choisi l'alliance avec le parti régional post-communiste qu'est le PDS. Là aussi, des circonstances ont favorisé la décision : l'échec de Jörgen Möllemann, au sein du FDP, à entamer l'alliance à droite des libéraux allemands, la stagnation des Verts, parti de génération à l'extinction programmée, la crise municipale de Berlin et la remontée dans le PDS de l'aile réformiste de Gregor Gysi et Lothar Byski, ont évidemment précipité les choses.

Mais cette surdétermination, comme à l'accoutumée, ne fait que ressortir les traits les plus notables de la formation de base de Gerhard Schröder : le marxisme pro-communiste et pro-soviétique de la tendance dite « stamokap » (initiales allemandes de « capitalisme monopoliste d'Etat ») des jeunesses socialistes, le Juso. Une fois une majorité « rouge-rouge » acquise à Berlin, au moment où la ville redevient vraiment capitale, la polarisation de la vie politique allemande est rapidement inévitable.

A droite, en effet, Stoiber aura beau jeu de mobiliser les anticommunistes de l'Est derrière Angela Merkel, leader de la CDU, les nostalgiques de la RFA des régions rhénanes, les nouveaux intellectuels nationaux-libéraux, et de les ranger derrière ses « Pappenheimer », ses troupes de choc de la contre-réforme bavaroise, nourries des succès de la coalition autrichienne. Avec le retour à la croissance zéro d'un Etat tout à la fois bloqué par ses corporatismes et exagérément exposé, par ses grandes entreprises, aux marchés financiers d'outre-Atlantique, rien ne dit que le ministre-président de Bavière, qui fut, avec Schröder, l'autre grand opposant politique à l'euro, ne puisse réussir là où son patron Franz-Joseph Strauss avait échoué, face à un Helmut Schmidt, solidement arrimé à l'Europe en politique étrangère, et au centre-gauche en politique intérieure. Entre le Front unique ouvrier de Berlin et la Stahlhelm (casque d'acier) bavarois, qui défile au flambeau pour laver l'honneur blessé de la Wehrmacht – ainsi que Bernard-Henri Lévy l'a rappelé dans ses colonnes il y a deux ans – on voit mal quel leadership européen cette Allemagne de la croissance zéro pourrait exercer.

● Deuxième surprise : il était de bon ton de prétendre que l'élargissement européen aurait lieu dans son calendrier, grâce au forcing de Nice, et que l'Angleterre se tiendrait d'elle-même en dehors de la construction monétaire, ce qui faciliterait la réémergence de fait d'un attelage de tête franco-allemand dans l'Union européenne. Là encore, rien ne va plus. Le véritable élargissement se produit en ce moment même... à l'ouest : la Grande-Bretagne, en passe de rejoindre « pour de vrai » l'Union européenne, pourrait bien céder au tropisme de l'euro.

En dépit de ce que l'on a pu prendre pour des réticences de Tony Blair, et quelle que soit la personnalité qui s'apprête à diriger le Parti conservateur, les signes s'accumulent qui laissent penser que les Britanniques se préparent à une éventuelle participation du Royaume à l'union monétaire. Ce n'est encore que mouvement d'idées, certes, mais la baisse programmée du dollar pourrait l'accélérer. En la matière, spéculons donc : la chute du billet vert pourrait même dispenser Londres d'une ultime dévaluation impopulaire avant adoption de l'euro. Cet élargissement véritable de l'Europe à un acteur majeur de l'équilibre mondial pourrait se produire au printemps ou à l'automne 2002, quelque part entre les élections française et allemande, et avant que les effets de la reprise économique américaine n'aient fait à nouveau redescendre l'euro de son précaire piédestal.

En revanche, le calendrier de l'élargissement à l'Est demeurera tributaire, lui, de l'évolution allemande et autrichienne. Là encore, c'est Schröder le premier qui a envoyé son commissaire européen, Günther Verheugen, en avant-garde, pour envisager un éventuel référendum sur l'élargissement (qui supposerait une modification de la loi fondamentale allemande ; en revanche Haider n'a nul besoin de cela en Autriche) ; quant à Stoiber, il tonne contre l'impréparation financière et laisse entendre que l'élargissement suppose des réformes fondamentales à Bruxelles.

En réalité, Berlin et Vienne voudraient bien commencer par de petites bouchées : Hongrie, République tchèque, Slovénie (pour plaire à Berlusconi) et Estonie (pour rallier les Nordiques). Mais les 40 millions de Polonais, avec leurs 30 % de ruraux, et peut-être bien leur gouvernement néo-communiste, sont susceptibles d'attendre davantage... A moins que Londres, Paris, La Haye et la Commission de Bruxelles ne tapent énergiquement du poing sur la table. Mais il faudra alors à la France se préparer à de fortes concessions : autant réfléchir tout de suite à une autre politique agricole commune.

● Troisième truisme battu en brèche : le nouveau président des Etats-Unis est un poids léger, qui multiplie les néologismes de son goût quand il ne fait pas visiter la Maison Blanche aux enfants des écoles, tandis qu'une vieille garde ultraconservatrice, incarnée par le tandem Cheney-Rumsfeld, gouverne, et mal. En quelques mois, il a fallu rectifier quelque peu. Que l'extrême droite soit un problème permanent pour toute administration républicaine, Clinton le sait bien qui lui a dû ses deux élections : directement en 1992 avec le score impressionnant de Ross Perot, indirectement en 1996 avec les outrances de la majorité du Congrès dirigée par l'invraisemblable Newt Gingrich.

Bush a donc multiplié les décisions symboliques qui calmaient les énergumènes chauvins de son parti, tout en donnant les moyens à son équipe de politique étrangère de remettre en question tous les dogmes de la stratégie américaine. Cette démarche rappelle tout à la fois, par son audace réelle et l'incompréhension que lui manifeste l'opinion libérale de la Côte est, les débuts de la présidence Nixon.

Jamais Kennedy ni Johnson n'avaient eu l'audace, ou l'absence de préjugés, de confier tant de responsabilités à deux juifs, fiers de l'être, tels que Henry Kissinger en politique extérieure et Leonard Garment en politique intérieure. Jamais Clinton, malgré son antiracisme profond, n'avait appelé deux Noirs, également fiers de leur appartenance, Colin Powell et Condi Rice, à de telles responsabilités. Et, comme au début des années 1970, le sang neuf apporte des solutions nouvelles à un establishment sclérosé.

Kissinger avait accompli en deux ans le tournant fondamental de la guerre froide en réconciliant spectaculairement Washington et Pékin, malgré la guerre du Vietnam. Condi Rice est en passe de faire de même avec Moscou et par là de satisfaire, à un prix diplomatique bien moindre, la volonté de réarmement technologique du Pentagone. Si, en effet, la Russie de Poutine obtient une véritable contrepartie militaire et géopolitique en échange de sa bonne volonté, c'est une nouvelle donne sans précédent qui s'annonce à l'échelle de tout le continent européen : l'entrée de la Russie dans une OTAN transformée qui n'aura plus grand-chose à voir avec le « machin » nostalgique et agressif que Clinton, par faiblesse plus que par conviction, avait abandonné à l'épouvantable Madeleine Albright et à son véritable inspirateur Zgbiniew Brzezinski, lequel voit encore l'avenir de la Russie en colonel polonais résolu à la partition de l'Ukraine.

Peu importe que Bush soit battu dans un an, puis dans trois, par une conjonction de mécontentements accumulés durant la récession actuelle, et par d'autres difficultés internationales survenues au Moyen-Orient et en Amérique latine, par exemple. S'il parvient à désengager les Etats-Unis de positions surannées et inutilement arrogantes en Europe au profit d'un partenariat stratégique avec une nouvelle Russie convalescente, il aura réussi une considérable avancée, dans l'intérêt de l'Occident tout entier. Il a toutes les raisons de faire vite car la tempête approche, mais pas là où on l'attend.

● Car, quatrième renversement, tout s'arrange entre la Chine et Taïwan, alors que la sagesse reçue faisait du détroit de Formose la zone la plus explosive de l'Asie, sinon du globe. Le manque d'expérience politique et la simple malchance ont en effet réduit du tout au tout les prétentions du parti indépendantiste de Chen Suibian. Son gouvernement minoritaire doit à présent éponger les retombées sociales d'une récession particulièrement forte, tandis que l'industrie taïwanaise investit à tour de bras sur le continent.

La traduction politique de ce moment de désarroi insulaire pourrait être la victoire d'une coalition du Kuomintang et du parti dissident de James Soong, résolu à s'entendre avec le gouvernement central de Pékin, sur le rassemblement de plus en plus ouvertement pro-japonais des indépendantistes et de l'ancien président Lee Tenghui qui a enfin tombé le masque. Il devrait en résulter une embellie des relations Pékin-Taïpeh et un renforcement, en Chine même, des partisans de la négociation.

Rien de tout cela n'implique un renforcement de la présence militaire américaine en Asie. Bien au contraire. Tout implique, en parfaite symétrie avec l'Europe, une profonde régionalisation des tensions, et sans doute à terme, un aplanissement de celles-ci, tant les classes moyennes qui parviennent peu à peu au pouvoir politique, grâce aux années 1990 d'hyper-croissance en Asie, sont hostiles à la violence militaire, que ce soit en Corée, en Indonésie, aux Philippines ou bientôt en Chine même. Toutes autres sont, en revanche, les conjonctures latino-américaines et moyen-orientales.

● On y discerne, là aussi, deux renversements spectaculaires de l'habituelle *doxa* : premier renversement (et cinquième paradoxe), l'Amérique latine n'est pas du tout mûre pour un accrochage géopolitique avec les Etats-Unis. Ou plutôt, celui-ci est en train de se produire dans le cône Sud argentino-chilien et au Mexique, mais nulle part ailleurs.

Avec l'élection présidentielle brésilienne se prépare au contraire l'épreuve suprême : Enrique Cardoso n'a malheureusement pas de successeur évident et les retombées de la récession américaine sur un pays qui n'a guère réduit ses inégalités sociales et régionales pourraient très bien confronter nos antimondialistes à la victoire de leurs thèses dans un pays fondamental de la planète, si le Parti des travailleurs parvient cette fois-ci à faire élire son candidat. Ce ne serait pas la première fois que l'Amérique du Sud capterait chez elle les rayons d'un astre déjà mort en Europe : bonapartisme de Bolivar en 1825, positivisme d'Auguste Conte chez les militaires brésiliens de la belle époque, althussérisme du Sentier lumineux et des zapatistes du Chiapas, lacanisme argentin, Guevara en Garibaldi et Allende en Léon Blum.

Peut-être le Brésil est-il mûr pour une expérience populiste à mi-chemin entre la France de 1981 et l'Italie du défunt compromis historique. Peut-être également cette expérience peut-elle déboucher, en conjonction avec le Vénézuélien Chavez, le toujours alerte Fidel Castro, le Renouveau sandiniste au Nicaragua et les guérillas colombiennes, sur un bloc régional agité, de nature à mobiliser l'attention des Etats-Unis tout au long de la décennie.

Faute de gagner cette fois-ci, la gauche alternative brésilienne peut au moins faire peser son poids politique virtuel sur tout le continent, un peu comme le faisait en Europe le défunt Parti communiste italien. Pour la première fois de son histoire, les Etats-Unis ont ainsi un véritable défi à remporter sur leur propre continent. Ils devront nécessairement diminuer leurs engagements ailleurs.

● Enfin, au Moyen-Orient, sixième et ultime paradoxe, l'Amérique va être confrontée à un second défi stratégique entièrement nouveau et anecdotiquement lié au conflit. A la faveur de l'implosion du processus de paix d'Oslo, la région tout entière va en effet connaître un redéploiement complet de ses énergies politiques. Pendant que les escarmouches, déstabilisantes mais dérisoires, se multipliaient du côté de Jérusalem, Arabie saoudite et Iran concluaient un traité en bonne et due forme qui stabilise l'OPEP pour quelques années et ôte toute légitimité à la présence américaine dans le golfe Persique. On conçoit que Saddam Hussein ait, dès lors, tout fait pour retarder sa réconciliation avec les Saoudiens, bien plus inquiet qu'il est de cet axe islamiste Riyad-Téhéran que des coups d'épingle particulièrement inefficaces que lui réservent Américains et Britanniques.

Le partage unilatéral du territoire palestinien que préparent Sharon et son nouveau ministre centriste Dan Meridor pourrait alors devenir le prétexte à un grand soulèvement anti-américain à l'est de Suez. Cette nouvelle donnée ne fait que justifier les trois choix stratégiques régionaux de Bush : Israël, l'Inde et la Russie, et confère au programme anti-OPEP de l'administration américaine tout son sens. Là aussi, une page est tournée.

Alexandre Adler
pour Le Monde

Malaise *par Alain Le Quernec*

EMPLOI **Le chômage a recommencé à progresser en juillet en France. Le ralentissement de la conjoncture et la crise économique américaine ont des effets immédiats sur l'emploi industriel. ● LE SECTEUR SECONDAIRE réduit massivement le nombre de ses contrats d'intérim et autres contrats à durée déterminée. ● LES SERVICES sont moins sensibles à la conjoncture et embauchent, en particulier pour se préparer au passage à l'euro. ● LES RESTRUCTURATIONS dans les télécommunications annoncées avant l'été produisent leurs effets. Chez Sofrer, sous-traitant dans la téléphonie, l'actionnaire américain a déposé le bilan moins d'un mois après le rachat de l'entreprise. ● LE DEPÔT DE BILAN DE MOULINEX continue d'alimenter le débat politique, suscitant l'intervention de Lionel Jospin. ● CHEZ AIR LITTORAL, un accord devrait mettre fin à trois jours de grève.**

L'industrie licencie mais les services embauchent

Le ralentissement économique a des répercussions différentes selon les secteurs et les qualifications. Si l'industrie réduit massivement le recours à l'emploi précaire, la demande d'ingénieurs et cadres reste élevée. L'arrivée de l'euro nécessite l'embauche de nombreux intérimaires dans les services

LE RALENTISSEMENT de l'activité économique commence à produire des effets sur l'emploi. Outre les restructurations dans les télécommunications, plusieurs secteurs industriels, dès la rentrée, ont réduit leurs perspectives de croissance dans la crainte de subir les conséquences de la crise qui s'amplifie aux Etats-Unis avec la publication de mauvais chiffres de l'emploi.

En France, l'augmentation du chômage en juillet devrait contribuer à relancer le débat sur la politique du gouvernement avant le vote de la loi de modernisation sociale, en troisième lecture au Sénat, à l'automne. D'ici là, faut-il craindre, comme l'expriment à demi-mots certaines organisations professionnelles et syndicales, une accélération des plans sociaux avant la mise en place des nouveaux dispositifs renforçant la protection des salariés ? On constate parallèlement la multiplication des licenciements individuels. Les indemnités sont quasiment publiques : *« 200 000 francs pour un ouvrier, 400 000 pour un technicien et 800 000 francs pour un cadre »*, résume un leader syndical de la métallurgie.

Les intérimaires et les salariés en contrat à durée déterminée (CDD) sont, comme lors des crises précédentes, les premières victimes du coup de frein amorcé dans quelques grands secteurs industriels. Les statistiques de juillet révèlent que ces deux catégories de salariés représentent une part non négligeable des 39 600 nouveaux inscrits à l'ANPE (*Le Monde* du 1er septembre). Alors que la part des licenciements économiques (18 076 personnes) était en hausse de 4,7 % en un mois, celle des fins de CDD (106 003 personnes) subissait une aggravation de 27,3 % et celle des fins de mission d'intérim (39 867 personnes) de 10,3 %. Celles-ci ont augmenté de 40,4 % en un an.

« Même si les chiffres ne sont pas catastrophiques, nous constatons, depuis le début de l'année, des signes de baisse d'activité dans certaines entreprises qui se traduisent par des mesures au détriment des CDD et des intérimaires », note Yves de Boissieu, directeur opérationnel chez Adecco. Selon le syndicat des entreprises de travail temporaire, le tassement s'est confirmé, en juillet et en août, avec une chute d'activité d'environ 4 %. Indice plus inquiétant, cette baisse affecte même les secteurs industriels qui ne sont pas en crise.

Des régions inégalement touchées

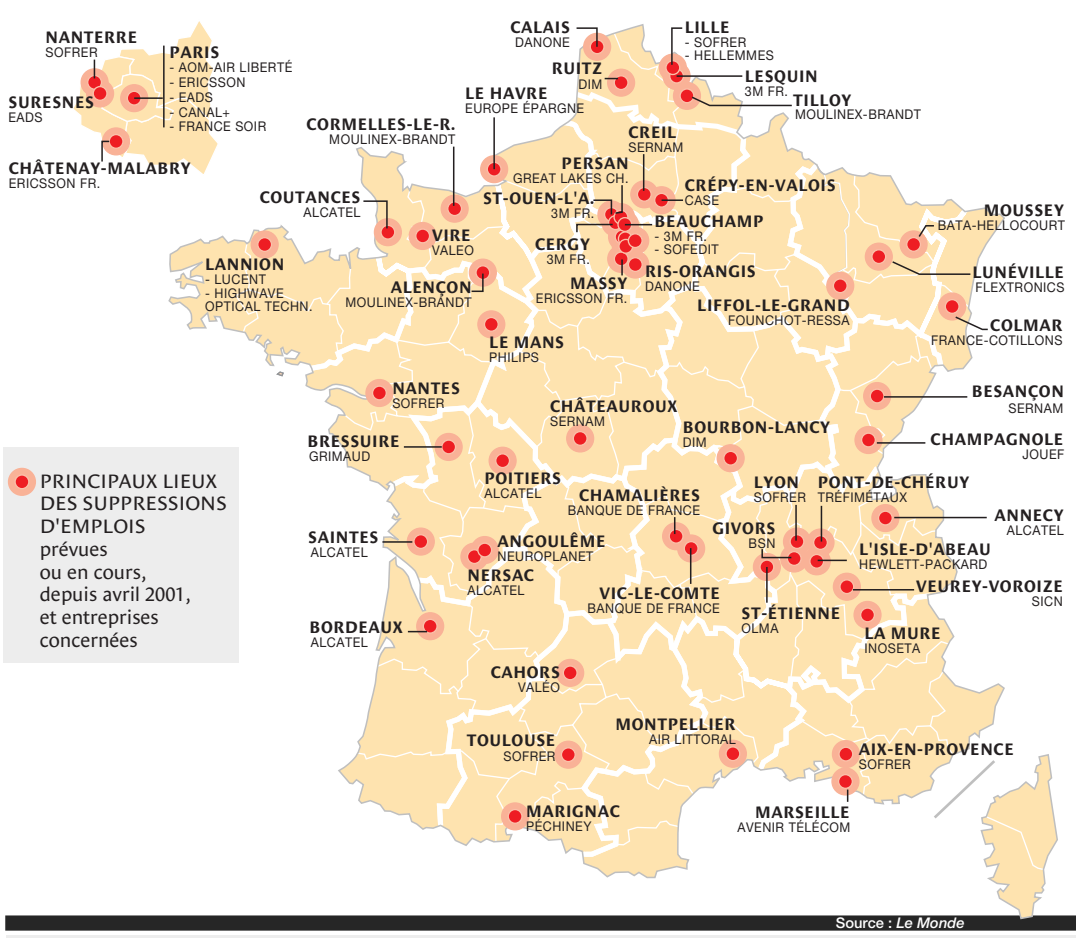

Une soixantaine de plans sociaux ont été annoncés durant l'été ou sont prévus dans le cadre de restructurations internationales.

« ABSENCE DE VISIBILITÉ »

Les intérimaires et les CDD sont évidemment les premiers concernés par les plans sociaux, les fermetures de sites et les cessions d'usines. Mais, dès avant l'annonce de mesures de restructurations drastiques, plusieurs grands groupes ont mis fin brutalement à ces emplois « précaires ». Conséquence de la crise des télécommunications, la Sagem a renvoyé 2 000 intérimaires, dont plus d'un millier dans son unité de Fougères (Ille-et-Vilaine) et 800 à Montauban (Tarn-et-Garonne), sur un effectif permanent de 16 000 salariés. Philips, qui projette la suppression de 1 200 emplois dans l'Hexagone, a, selon la CGT, déjà exclu 900 postes d'intérim. En ajoutant Alcatel (4 000 au total et 1 400 en France), Mitsubishi (800) et Solectron (2 000), ce sont 7 700 salariés qui seraient frappés dans la métallurgie.

Ce coup d'arrêt ne concerne pas seulement les secteurs qui traversent d'importantes difficultés. Avec le retour de la croissance, de nombreuses entreprises ont largement fait appel à l'intérim pour absorber des surcroîts de production, parfois dans des proportions de l'ordre de 10 % à 15 % de l'effectif permanent. C'est particulièrement vrai dans l'automobile, parmi les équipementiers et les sous-traitants.

« L'expérience montre qu'il faut anticiper », note-t-on chez Renault Véhicules Industriels. Après deux années *« historiques »* qui ont favorisé l'embauche de 1 800 personnes et un carnet de commandes encore notablement rempli, le constructeur de poids lourds a décidé un gel du recrutement et une réduction du nombre des 3 000 à 4 000 intérimaires pour prévenir un avenir incertain. Face à la crise « sans précédent » qui frappe ce secteur aux Etats-Unis et dans la crainte d'un effet de contagion, Michelin affiche, lui aussi, une grande prudence. Tout en achevant son plan de « diminution des coûts » avec la suppression de 5 300 emplois, cela ne l'a pas empêché de recruter plus de 1 000 salariés dans le cadre de l'accord sur les 35 heures.

Invoquant une *« totale absence de visibilité »*, malgré une activité qui reste soutenue, de nombreuses entreprises industrielles font porter sur les emplois flexibles les conséquences de cet attentisme. Celles qui avaient projeté d'importants plans de recrutements, pour respecter les 35 heures ou anticiper les futurs départs à la retraite (*Le Monde* du 17 mai), se gardent bien d'annoncer une révision à la baisse de leurs objectifs.

« NOUVEAUX MÉTIERS »

Traversant une période euphorique, Peugeot maintient et accélère son plan de 1 300 ingénieurs, 700 techniciens et 3 000 agents de production supplémentaires, tout en conservant ses 12 000 intérimaires sur un effectif de 120 000 salariés. Plus mesuré (2 000 personnes, dont 900 cadres), Renault a choisi d'adapter sa politique en fonction de ses sites de production. Dans l'informatique, si Hewlett-Packard et Compaq n'ont pas attendu les conséquences de leur fusion pour engager des suppressions d'emplois, IBM poursuit sa croissance en France. La firme, qui a déjà réalisé les trois quarts des 1 200 embauches prévues en 2001, sert de référence au point d'être sollicitée par Christian Pierret, ministre de l'industrie, pour voler au secours de Moulinex !

Les prémices de la crise sont encore loin d'avoir atteint le secteur des services et du commerce toujours en croissance, même si les déboires s'accumulent sur les entreprises de la nouvelle économie privées de financement. Le Crédit lyonnais a certes prévu un plan de restructuration avec la suppression de 2 350 emplois sur trois ans, essentiellement par des départs à la retraite. BNP-Paribas, en revanche, envisage de recruter près de 3 000 personnes. Le Crédit agricole s'est engagé auprès des syndicats à prévoir 10 300 emplois pour les 35 heures. Même France Télécom devrait continuer de renouveler des emplois *« pour faire face à de nouveaux besoins dans de nouveaux métiers »*. La Poste prévoit, elle, 12 000 recrutements.

Les cadres, toujours recherchés

Malgré l'ambiance morose de la rentrée, les entreprises sont toujours à la recherche de cadres. Selon le magazine de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), *Courrier cadres* (daté 6-19 septembre), plus d'une moitié des dix-huit secteurs économiques étudiés continuent d'embaucher massivement.

Parmi les principaux secteurs concernés : les sociétés de services informatiques, comme Transiciel, Atos, Origin, Steria ou Unilog, qui *« recrutent encore par lots de mille »*, la banque, l'automobile, le BTP ou l'hôtellerie (Accor a prévu l'embauche de 700 cadres en 2001). Selon l'APEC, 63 529 offres d'emplois de cadres ont été déposées à cet organisme au premier semestre 2000 et 71 405 au premier semestre 2001, soit une hausse de 12 %. Hormis les fonctions liées à la communication, presque tous les métiers sont davantage recherchés.

Dans ces secteurs, comme dans la grande distribution, le passage à l'euro va bien susciter un regain d'activité. « Une bouée d'oxygène » pour les agences d'intérim déjà sollicitées pour assurer l'accueil des usagers durant cette période exceptionnelle mais de courte durée. Si les licenciements collectifs ne se multiplient pas au rythme des dernières semaines dans l'industrie, ce pourrait être un solide mais éphémère correctif dans l'évolution de la politique de l'emploi lors des prochains mois.

Michel Delberghe

Dépôt de bilan par fax pour les 870 salariés de la Sofrer

L'INJONCTION est tombée le 31 juillet d'une station balnéaire de Thaïlande. Sur une simple note transmise par fax, Christophe Corbel, président du directoire de la Sofrer à Nanterre (Hauts-de-Seine), une entreprise de 870 salariés spécialisée dans la construction et l'installation d'antennes de réseau pour la téléphonie mobile, a été contraint par son actionnaire principal, la société américaine Spectrasite, de déposer le bilan. A peine un mois plus tôt, cette dernière, via une filiale basée à Londres, avait pris le contrôle de 100 % de l'entreprise après avoir injecté 450 millions de francs (68,6 millions d'euros) en capital et en comptes courants.

Après la décision de mise en redressement judiciaire décidée le 24 août par le tribunal de commerce de Nanterre, les salariés dénoncent la brutalité du procédé. Ils s'interrogent sur la réalité des comptes et surtout s'inquiètent pour leur avenir qui devrait être décidé le 25 septembre. *« En six ans, j'ai vu grandir cette entreprise qui a connu une croissance exponentielle. En quelques jours, je l'ai vue s'effondrer comme un château de cartes »*, note la secrétaire du comité d'entreprise, Laurence Weiss-Minier.

Croissance mal maîtrisée, fuite en avant, erreurs de gestion ? Christophe Corbel invoque, lui, les aléas *« d'un marché qui a pris de plein fouet les effets du ralentissement »*. Travaillant pour le compte des trois grands opérateurs de la téléphonie mobile (France Télécom, Cegetel et Bouygues Telecom), la Sofrer a installé des antennes de réseau sur les immeubles, à partir de son siège à Nanterre et de ses huit agences régionales. Elle a recruté 300 salariés en un an, essentiellement des jeunes. Mais, malgré un chiffre d'affaires d'un milliard de francs (150 millions d'euros) en 2000, elle a accumulé 297 millions de francs (45,2 millions d'euros) de pertes.

MANIFESTATION NATIONALE

Après une phase de ralentissement, l'entreprise misait sur le développement de l'UMTS ainsi que sur le rachat des sites d'installation aux opérateurs. Ces perspectives auraient convaincu la société américaine d'investir. Las, la nouvelle génération de réseaux tarde à voir le jour, les commandes se sont essoufflées. Spectrasite, dont le cours de Bourse, coté au Nasdaq, est passé de 25 à 2 dollars, s'est retirée, du jour au lendemain, de ses positions en Europe.

Malgré ces déconvenues, le PDG garde espoir de trouver des repreneurs. Les salariés, eux, craignent l'ampleur du plan social qu'ils pressentent inéluctable. Venus de toute la France, ils devaient manifester, lundi 11 septembre, à Nanterre, pour tenter de faire entendre leur inquiétude auprès des pouvoirs publics.

M. De.

Restructurations, plans sociaux et suppressions d'emplois en cascade

Le bilan des plans sociaux et des suppressions d'emplois s'alourdit. Aux salariés menacés chez Moulinex, AOM-Air Liberté et Danone sont venus s'ajouter ceux des entreprises des télécommunications. Ces réductions d'effectifs commencent à se concrétiser.

● **Plans sociaux :**

– **Danone** : suppression de 570 emplois et fermeture des usines de Calais (Pas-de-Calais) et Ris-Orangis (Essonne).

– **Marks & Spencer** : fermeture ou vente, annoncée comme imminente, d'ici à la fin 2001 de ses 18 magasins en France (1 700 salariés).

– **AOM-Air Liberté** : licenciement de 1 405 salariés (1 477 avec les filiales) dont 600 se sont portés candidats au départ.

– **Air Littoral** : plan social en cours (*lire page 22*).

– **Grimaud** (transport) : 490 suppressions de postes à Bressuire (Deux-Sèvres).

– **Hewlett-Packard** : 356 suppressions d'emplois et cession de l'usine de l'Isle-d'Abeau (Isère) qui emploie 500 personnes.

– **Ericsson France** : plan social de 191 emplois sur 1 327.

– **Highwave Optical Technologies**, fabricant de composants optiques pour les télécoms : suppression de 480 emplois sur 900 à Lannion (Côtes-d'Armor).

– **Flextronics**, sous-traitant de l'électronique : fermeture de l'unité de Lunéville. (Meurthe-et-Moselle), 265 salariés.

– **Avenir Télécom**, distributeur de produits de télécommunications : suppression de 122 emplois à Marseille.

– **Valeo** : fermeture des usines de Vire (Calvados), 266 salariés, et Cahors (Lot), 307 salariés, de sa filiale Sylea (activités de câblage).

– **Great Lakes Chemical** : fermeture du site de Persan (Val-d'Oise), 130 personnes.

– **3M France** : suppression de 360 emplois à Beauchamp, Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy (Val-d'Oise) et Tilloy (Nord).

– **Mosley** : filature en liquidation à Hellemmes (Nord) : 122 salariés.

– **Olma**, retouches industrielles : en liquidation à Saint-Etienne, 70 personnes.

– **EADS** : procédure suspendue pour la restructuration d'EADS-France portant sur la suppression de 261 des 540 emplois à Paris.

– **Canal +** : 217 personnes.

– **France Soir** : 46 personnes.

– **Case**, matériel de travaux publics : suppression de 260 des 600 postes à Crépy-en-Valois (Oise).

– **SICN**, filiale de la Cogema : fermeture à Veurey-Voroize (Isère), 210 salariés.

– **Tréfimétaux** : fermeture de l'unité de Pont-de-Chéruy (Isère), 252 salariés.

– **BSN** : usine des Verreries mécaniques champenoises à Givors (Rhône), plan social de 367 suppressions d'emplois suspendu.

– **Jouef** : le site de Champagnole (Jura) transféré en Italie, 58 suppressions d'emplois.

– **France-Cotillons** : fermeture de l'usine de Colmar, 122 salariés.

– **Inoseta** : liquidation prononcée de cette filiale de DMC et du japonais Unikita rachetée par la financière Nasar près de La Mure (Isère) : 160 salariés.

– **Lagardère Active Broadband** : 50 suppressions d'emplois et non-reconductions de CDD.

– **Canoë. fr**, filiale du canadien Quebecor : fermeture du site Internet, 20 licenciements.

– **Agence Web B2L Cyber BBDO** : réduction des effectifs d'environ 20 %, à quelque 150 personnes.

– **Founchot-Ressa** : liquidation judiciaire de la fabrique de petits meubles de Liffol-le-Grand (Vosges) : 171 salariés.

● **Dépôts de bilan** :

– **Moulinex** : dépot de bilan, le 7 septembre (*lire page 22*).

– **Bata-Hellocourt** : usine de chaussures de Moussey (Moselle) en redressement judiciaire : 875 personnes.

– **Sofrer** : en dépôt de bilan, 860 salariés (*lire ci-contre*).

– **Dolphin France** : dépôt de bilan, 300 emplois menacés.

– **Neuroplanet** : filiale de la société de production de dessins animés installée à Angoulême en dépôt de bilan : 80 salariés.

– **Europe-Epargne** (VPC) : au Havre, en redressement judiciaire (270 salariés).

● **Projets de restructuration :**

– **Lucent**, équipementier américain de télécommunications : suppression de 42 % de ses effectifs en France, soit 550 postes sur 1 300.

– **Philips** : suppression de 1 200 emplois, dont 1 142 au Mans.

– **Alcatel** : cessions d'une demi-douzaine de sites à des sous-traitants, soit plus de 13 500 salariés.

– **Banque de France** : réduction des effectifs dans la production des billets, soit 494 emplois d'ici 2005, à Chamalières et Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme).

– **Crédit lyonnais** : projet de restructuration, à l'horizon 2003, à hauteur de 2 350 postes.

– **Groupe André** : projet de fermeture de 110 magasins et de suppression de 450 postes.

– **Péchiney** : projet de fermeture de l'usine de Marignac (Haute-Garonne) qui emploie 250 personnes.

-**Saupiquet** : fermeture de son usine à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) qui emploie 95 personnes.

– **NCR France**, société informatique de distributeurs de billets : projet de suppression de 344 postes sur 1 410.

– **Sernam**, ancien service de messagerie de la SNCF filialisé : projet de fermeture de 3 agences, soit 116 emplois menacés.

– **Dim** : ses usines de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) et Ruitz (Pas-de-Calais) (160 personnes) menacées de fermeture.

– **Sofedit** : menace de fermeture de l'usine de Beauchamps (Val-d'Oise) : 171 salariés.

– **iBazar**, site de vente aux enchères : projet de 50 licenciements après le rachat par eBay.

Le dépôt de bilan de Moulinex Brandt suscite de multiples réactions politiques

Lionel Jospin estime qu'« il faut absolument aider les employés » du groupe d'électroménager

Le dépôt de bilan de Moulinex Brandt, annoncé vendredi 7 septembre, continue à susciter de nombreuses réactions. Le premier ministre est revenu sur le rôle de l'Etat dans l'économie, jugeant qu'il avait *« toujours pensé que même dans une économie de marché, le gouvernement gardait un rôle économique et surtout social »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, est restée dubitative sur le rôle de l'Etat.

***« IL NE FAUT PAS** attendre tout de l'Etat et du gouvernement. »* Il y a très exactement deux ans, après l'annonce par Michelin de 7 500 suppressions d'emplois, le déjà premier ministre Lionel Jospin opposait aux observateurs qui lui reprochaient son manque de réaction, l'incapacité de son gouvernement à interférer dans les affaires des entreprises privées.

A moins d'un an de l'élection présidentielle de 2002, M. Jospin a revu sa copie. Vendredi 7 septembre, après le dépôt de bilan du groupe d'électroménager Moulinex Brandt (*Le Monde* du 8 septembre), il a déclaré qu'il fallait *« absolument aider les employés de Moulinex »*, assurant même qu'il avait *« toujours pensé que même dans une économie de marché le gouvernement gardait un rôle économique et surtout social »*. *« Il faut donc, et nous allons le faire, trouver des solutions pour aider les salariés de cette entreprise »*, a conclu M. Jospin.

Un coup de barre à gauche auquel participent les membres de son gouvernement. Suivant l'exemple du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui avait invité des entreprises publiques à reclasser des salariés licenciés d'AOM-Air Liberté, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret avait incité, la semaine dernière dans *Le Monde*, des entreprises demandeuses de main d'œuvre (PSA, L'Oréal, TotalFinaElf...) à reprendre des salariés de Moulinex.

« IRRESPONSABILITÉ »

Présent à Lyon, samedi 8 septembre, pour la présentation du nouveau code des marchés publics, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a pour sa part estimé que M. Jospin avait *« dit exactement ce qu'il fallait dire »* au sujet de l'aide que devait apporter le gouvernement aux salariés de Moulinex. Les paroles du premier ministre sonneraient presque comme une imprécation. *« L'indication très précise que nous a donnée Lionel Jospin, c'est que tout soit fait pour venir à l'appui des salariés de Moulinex. C'est ce qui va être fait dans les jours qui viennent »*, a promis M. Fabius, ajoutant que *« dans cette situation-là, il faut faire le maximum pour retrouver si on le peut un repreneur industriel. Il faut s'adresser à tous les responsables industriels. »*

La secrétaire d'Etat au tourisme, Michèle Demessine, est également intervenue en faveur de l'intervention de l'Etat et a jugé que l'exemple Moulinex pose *« de manière encore plus vive la question de l'intervention des salariés dans le choix de gestion des entreprises »*. La secrétaire d'Etat a dénoncé l'*« irresponsabilité »* des groupes financiers dans le dépôt de bilan. *« Il illustre une nouvelle fois l'irresponsabilité des groupes financiers qui s'engagent dans des aventures économiques en s'exonérant de toutes responsabilités sociales »*, a-t-elle estimé, désignant à mots couverts, le groupe italien d'électroménager El.Fi, principal actionnaire de Moulinex Brandt.

Vendredi, pour expliquer la décision de dépôt de bilan, le PDG du groupe, Patrick Puy, avait en effet évoqué le refus d'El.Fi de participer à la recapitalisation du groupe décidée en avril. La direction d'El.Fi s'est défendue en précisant qu'elle n'avait *« jamais été impliquée dans la direction de Moulinex »* et qu'elle ne s'était *« jamais immiscée dans la gestion de la société »*, dont la situation financière est considérablement plombée par une dette de plus de 800 millions d'euros.

Mais l'affaire Moulinex a provoqué des réactions dans l'ensemble de la gauche. Profitant de l'imminence de la loi de la modernisation sociale, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a défendu *« le droit au reclassement, à la formation »*, précisant au sujet des salariés de Moulinex qu'il *« faut faire des reclassements là où il y a des besoins d'emplois, requalifier les personnels, les former tout le temps que cela sera nécessaire en leur assurant la rémunération qui est la leur aujourd'hui »*.

Si Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a dénoncé *« l'hypocrisie des hommes politiques »*, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT est restée dubitative sur le rôle de l'Etat : *« Il peut être un facilitateur mais il n'a pas de baguette magique vis-à-vis de ces situations-là »*.

José Barroso

Des syndicalistes de Danone souhaitent des « assises ouvrières »

TROIS MOIS après la manifestation nationale contre les licenciements, qui avait rassemblé plus de 20 000 personnes, le 9 juin, dans les rues de la capitale, la Bourse du travail de Paris retrouvait, samedi 8 septembre, les accents de la *« résistance »*. L'intersyndicale LU-Danone de Ris-Orangis (Essonne) était à l'initiative de cette réunion de rentrée. Entre-temps, si le débat politique a été alimenté par la discussion, à l'Assemblée nationale, du projet de loi de modernisation sociale et ses amendements encadrant le droit de licencier, adopté en première lecture, le 13 juin, avec les voix du PS et du PCF, l'actualité n'a cessé de charrier de nouveaux plans sociaux ou de restructuration.

Aussi les 150 personnes présentes à cette réunion, représentant une trentaine d'entreprises, des organisations syndicales (Groupe des dix, FSU) ou politiques (essentiellement d'extrême gauche) et des associations (AC !, Attac), n'ont-elles pas cherché à dissimuler la difficulté à recréer les conditions d'une mobilisation convergente. Tout d'abord, entre les salariés confrontés à des mesures annoncées depuis plusieurs mois et ceux qui, aujourd'hui, doivent faire face à des plans en préparation, les situations ne sont pas identiques.

CONFRONTER LES EXPÉRIENCES

C'est cette diversité que s'est efforcé de décrire le représentant de l'intersyndicale des LU, Soleiman Turuk, avant de proposer la tenue d'*« assises ouvrières »*, courant octobre, afin de confronter les expériences, de faire converger les mobilisations locales et d'envisager de nouvelles échéances. Dans un message lu à la tribune, des salariés de l'usine Pechiney de Marignac (Haute-Garonne) proposaient, eux, qu'un *« appel à une grève nationale de vingt-quatre heures »* soit adressé aux instances nationales des confédérations syndicales.

Quelles que soient les modalités envisagées, l'aggravation de la situation sociale pour des dizaines de milliers de salariés justifie, pour l'ensemble des présents, le maintien d'un cadre unitaire et son élargissement. *« Elargir »*, en effet, est apparu comme une priorité dans les propos de nombreux intervenants, qui ont affirmé leur volonté de maintenir le réseau qui s'est mis en place. Et c'est évidemment en direction de la CGT, en premier lieu, que se tournaient les regards. Le 9 juin, la confédération de Bernard Thibault s'était tenue en retrait, limitant sa participation à l'envoi d'une délégation et laissant ses structures libres de participer ou non. Cette fois, elle entend ne pas se laisser prendre de vitesse et réunira, mercredi 12 septembre, des délégués des syndicats CGT d'entreprises concernées par des plans de licenciements. Concurrence ou convergence ? Du côté des participants à la réunion de samedi, la volonté clairement exprimée penchait, en tout cas, pour la seconde hypothèse.

Patrick Roger

Accord en vue entre la direction et les représentants du personnel d'Air Littoral

APRÈS un week-end de rebondissements, les négociations entre la direction d'Air Littoral et les syndicats devaient reprendre, lundi 10 septembre dans la matinée, pour mettre fin à un conflit social qui paralyse la compagnie aérienne depuis vendredi 7 septembre. Les discussions portent sur les modalités d'un plan social qui vise à supprimer 263 postes équivalent temps plein sur un total de 1 200.

Seulement 20 % des vols au départ de Montpellier et 15 % au départ de Nice ont été assurés dimanche. La compagnie dit perdre 6 millions de francs par jour de grève. Les salariés dénoncent notamment les conditions financières de départ du personnel licencié. Face à un blocage de la situation, la direction a sollicité samedi la médiation d'un négociateur. Après acceptation par les syndicats, le préfet de l'Hérault a désigné Roger Ortin, directeur départemental de l'emploi.

La situation s'est tendue depuis le 30 juin, date à laquelle l'actuel PDG, Marc Dufour, avait racheté la compagnie à Swissair. Les pilotes avaient observé un premier mouvement de grève de trois jours à partir du 20 juillet pour protester contre les conditions de cette reprise. Depuis, les salariés ont déposé deux référés devant le tribunal de grande instance de Montpellier. Celui-ci doit trancher notamment le 13 septembre à propos d'une plainte des salariés pour *« refus d'information du comité d'entreprise »* sur le plan social et le plan de restructuration envisagés par la direction. Les syndicats veulent connaître la décision de la justice avant d'engager les discussions avec la direction. En revanche, celle-ci réclame l'arrêt de la grève et l'abandon de l'ensemble des procédures comme préalable à tout règlement.

« FAUSSEMENT DÉFICITAIRE »

Une situation dans l'impasse qui s'est un peu plus tendue depuis mercredi, lors de la révélation d'un rapport commandé en avril par le comité d'entreprise au cabinet d'expertise financière d'Antoine Gaudino. Selon ce rapport publié par *Midi Libre*, M. Dufour et deux autres dirigeants de la société auraient acquis en 1993 des actions d'Air Littoral à un prix sous-évalué pour réaliser quatre ans plus tard d'importantes plus-values. *« Depuis 1992,* précise le rapport, *les dirigeants d'Air Littoral ont délibérément minoré les résultats de leur société, laissant ainsi apparaître une situation financière catastrophique. Par le biais de ces manœuvres, lesdits dirigeants et parmi eux Marc Dufour se sont appropriés près de 50 % des titres du groupe Air Littoral, pour des montants de toute évidence dérisoires. »* Sans pouvoir préciser les montants réellement perçus par les dirigeants, le rapport conclut : *« Force est de relever que la présentation des comptes d'Air Littoral sous un angle faussement déficitaire et les restrictions imposées à ses salariés entre 1992 et 1998 ont surtout servi les intérêts de ses dirigeants »*.

Les deux parties semblaient lundi matin dans de meilleures dispositions. Les syndicats parlaient d'*« avancées significatives »* obtenues dimanche soir, *« sur les modalités financières du plan social »*. Tandis que la direction annonçait l'imminence d'un accord.

Stéphane Lauer

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Ch. **prof. FLE,** anglais couramm., exp. indispens., poste permanent, 9 h-17 h. Ecrire : CV + photo :
INSTITUT DE FRANCAIS
06230 Villefranche-sur-Mer.

Ecole internationale à Paris centre, rech.
BIBLIOTHÉCAIRE
de langue anglaise, Envoyer CV, 70, rue du Théâtre, 75015 Paris.

France Telecom Picardie
recrute pour son marché entreprise
2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX
débutants ou dotés d'une première expérience professionnelle.

Il s'agit de prendre en charge un portefeuille de clients "haut de marché" et d'en assurer le développement en terme de placements et de chiffre d'affaires.
Les profils recherchés sont à double facette commercial et informatique/réseaux et seront issus d'école de commerce ou d'ingénieurs (niveau BAC+5). De fortes compétences dans les NTIC (e.business,...) seront déterminantes.

CV, lettre de motivation et prétentions à adresser uniquement par mail AVANT LE 21/09/01 à marc.vandorpe@francetelecom.com

AGENDA

AUTOMOBILE

Voiture de collection : Vermorel-1912.
La voiture est vendue en Suède et a été rénovée dans sa condition d'origine.
Elle est équipée d'un moteur 4 cylindres et 4 vitesses d'origine.
Le matériel est en bois, cuivre jaune et cuir.
Le châssis exclusif est en très bonne condition.
La voiture est vendue sur Internet par KVD Car Auction à www.bilauktioner.com.
Numéro de téléphone : +46-303-208-680.

DIVERS

Préparez l'automne, cure de gelée royale pour une remise en forme. Envoi postal par boîte isotherme : 149 F. L'EDITEM, BP 102, 92164 Antony Cedex.

Dans le cadre de la fête foraine qu'elle projette d'organiser entre le 3 et le 31 janvier 2002, la municipalité de Mascate (sultanat d'Oman), souhaite que des sociétés spécialisées dans les arts du divertissement participent à cette foire destinée à tout public. Les personnes désirant participer à ce festival ou avoir plus d'informations sont priées d'adresser une documentation chiffrée et des catalogues décrivant les performances à Mme Alostaz au : 01-47-23-01-63, entre 9 heures et 15 heures. 50, av. d'Iéna, 75116 Paris.

PENICHE

Péniche, tt cft, 70 m², meublé, port privé gardé, Saint-Cloud, 1 chbre, jacuzzi, gd salon, cuis. équip., gde terr. Loc. ou vd : 06-73-18-70-69 ou 0034-657-99-94-26.

M. Schweitzer évoque une entrée de Nissan dans Renault

LE PDG de Renault, Louis Schweitzer, a déclaré qu'il ne trouverait *« pas absurde »* que Nissan, le partenaire japonais du groupe français, *« prenne une participation »* dans son entreprise. Dans un entretien publié, lundi 10 septembre, par le quotidien *La Tribune*, M. Schweitzer a précisé que *« l'objectif avec Nissan n'a jamais été de le maintenir sous tutelle »* mais de *« créer un groupe binational équilibré »*. Une telle décision de l'entrée de Nissan dans Renault reviendrait aux deux entreprises et non à l'Etat français, a-t-il ajouté. *« Je tends à penser,* a-t-il estimé, *que l'on devrait avoir franchi une étape »* dans cette prise de participation d'ici à 2005. Le PDG français a confirmé que le patron de Nissan, Georges Ghosn, était dans son esprit, son *« successeur naturel »*.

Le PDG de l'opérateur néerlandais KPN remercié

L'OPÉRATEUR de télécommunications néerlandais KPN a confirmé qu'il annoncerait, lundi 10 septembre avant la clôture de la Bourse, le départ de son PDG, Paul Smits. A cette occasion, le nom de son successeur, qui a fait une partie de sa carrière au sein de KPN, sera connu. Ce changement révèle la véritable impasse dans laquelle se trouve l'opérateur historique néerlandais. Plombé par une dette massive de 22,8 milliards d'euros, contractée suite à l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile allemand E-Plus et à l'achat de licences de téléphonie mobile UMTS, il frise l'asphyxie financière. Confronté à la délicate question du désendettement, KPN a cherché une issue en négociant un rapprochement avec son homologue belge Belgacom. Mais le projet de fusion a échoué. KPN négocie actuellement un prêt bancaire de 2,5 milliards de dollars (2,72 milliards d'euros) pour restaurer quelque peu sa situation financière. De plus, selon le *Financial Times Deutschland*, la cession de E-Plus pourrait à nouveau être d'actualité. France Télécom, par le biais de sa filiale Orange, pourrait être intéressée par un rapprochement de sa filiale en Allemagne, MobilCom, avec E-Plus.

Le patron de Bayer serait remplacé en avril

LE PRÉSIDENT du directoire du groupe pharmaceutique allemand Bayer, Manfred Schneider, devrait être remplacé, en avril, par Werner Wenning, l'actuel directeur financier de la firme dont la nomination devrait être approuvée jeudi en conseil de surveillance, affirme le *Financial Times* du lundi 10 septembre. Selon le quotidien britannique, qui ne cite pas de sources, M. Wenning, cinquante-quatre ans, aura la mission délicate de restructurer la société de Leverkusen, après le catastrophique retrait au début du mois d'août de son médicament anti-cholestérol, le Lipobay/Baycol. Bayer devrait d'ailleurs présenter lors du conseil de surveillance, jeudi, différentes options stratégiques en matière de pharmacie. Une vente n'est pas exclue. Bayer est en outre sur le point d'acquérir la filiale agrochimique d'Aventis, Aventis CropScience.

L'indice Nikkei, au plus bas, se rapproche des 10 000 points

L'INDICE de référence de la Bourse de Tokyo a établi un nouveau record de baisse, lundi 10 septembre en clôture. Abandonnant 3,05 %, le Nikkei s'est établi à 10 195,69 points, son plus bas niveau depuis plus de dix-sept ans. L'indice n'avait pas terminé sous les 10 200 points depuis le 2 août 1984, où il avait fini à 10 086,87 points. Ce nouvel accès de pessimisme des opérateurs a été nourri par l'annonce, vendredi, d'une progression du chômage américain supérieur aux attentes. Le ralentissement de l'économie américaine, un des premiers débouchés des entreprises nippones, inquiète les investisseurs. L'action Asahi Bank a perdu 19,25 %, et le titre Daïwa Bank a cédé 13,58 %. Les deux établissements, en difficulté, ont annoncé, vendredi, leur projet de fusion. L'indice Topix, qui regroupe l'ensemble des valeurs du premier marché, a affiché de son côté un recul de 2,30 %, lundi, à 1 055,98 points.

Selon la BRI, les investisseurs attendaient une reprise cet été

LES INVESTISSEURS internationaux, qui espéraient une reprise de l'économie mondiale cet été, ont déchanté, montre le rapport d'activité trimestriel de la Banque des règlements internationaux (BRI) publié dimanche 9 septembre. Au printemps, relèvent les experts de la BRI, les investisseurs étaient *« généralement convaincus »* que les baisses successives des taux d'intérêt allaient *« rapidement entraîner un retournement de conjoncture »*. L'espoir n'a été que de courte durée. Non seulement le ralentissement ne s'est pas arrêté, mais il s'est étendu, note la BRI. *« Les marchés des actions ont fortement chuté, abandonnant leurs gains récents, et poursuivant le mouvement de correction amorcé il y a un an »*, constate-t-elle. De plus, les marchés d'actions ont souffert des tensions en Argentine, en Turquie et en Pologne. Sur le marché des obligations, au contraire, relève la BRI, la tendance montre *« une certaine confiance dans une reprise économique à brève échéance »*.

Merrill Lynch licencie deux dirigeants

MERRILL INVESTMENT MANAGERS, la filiale de gestion de la banque d'investissement américaine, a licencié deux de ses dirigeants, selon le *Wall Street Journal* du lundi 10 septembre, pour avoir manqué de rigueur dans la supervision des activités de l'un de leurs opérateurs sur les devises. Ce dernier, qui a quitté la société en avril, aurait pendant plusieurs années et depuis 1995, attribué des opérations au profit de certains de ses clients au détriment d'autres. Selon Merrill Lynch, la perte pour ces clients, qu'elle se charge de dédommager, s'élèverait à 10 millions de dollars (près de 11 millions d'euros). Les deux dirigeants limogés sont Tim Manna, le responsable des investissements sur les taux d'intérêt, et David Jacob, le responsable des marchés de taux pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS
• Enquête sur la solvabilité
• Gère les contentieux
• Recouvre les créances
6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Les jeunes jugent sévèrement la télévision

Réunis en université d'été jusqu'au 9 septembre, les Conseils de la jeunesse ont critiqué le traitement dont les jeunes font l'objet sur les chaînes télévisées. Ils dénoncent l'étiquette qui leur est apposée, celle de « délinquants de banlieue »

C'EST un appel au dialogue. Il se veut nuancé et responsable. La commission « Jeunes et médias » du Conseil national de la jeunesse cherche à débattre avec les médias français pour lutter contre *« l'incompréhension et la méconnaissance manifeste »*, selon eux, dont ceux-ci font preuve quand ils traitent des *« questions liées à la jeunesse »*. Ce fut le sujet d'un exposé qui devait déboucher sur une concertation lors de l'université d'été des conseils de la jeunesse, à Ramatuelle (Var), du 5 au 9 septembre. Des propositions devraient être faites le 13 octobre par le Conseil national de la jeunesse au gouvernement.

Les questions ne sont pas nouvelles : *« Pourquoi les médias ne parlent-ils des jeunes qu'en termes négatifs et caricaturaux ? »* ou *« Pourquoi existe-t-il si peu d'espaces d'expression pour les jeunes au sein des grands médias ? »* Ce qui, en revanche, est plus inédit, c'est la dimension politique de ces images qui semblent enfermer une génération entière dans la catégorie unique et peu glorieuse de la délinquance. Un nombre important de jeunes se plaignent de voir leurs visages ou témoignages apparaître dans les magazines et les journaux télévisés, à côté des mots « violence », « haine », voire « bandes rivales », ou d'images de voitures brûlées. Cette approche n'est pas neutre dans le contexte d'inquiétude sécuritaire actuel.

RÔLE PASSIF

Une première étude a été réalisée, avec peu de moyens, par la commission médias du Conseil national de la jeunesse. Les cent quatre-vingts reportages diffusés sur les chaînes hertziennes en 1998 et 1999 ont révélé que le champ des sujets abordés par les magazines télévisés (drogue, études, faits divers, famille, maladie, accident, suicide, mauvais traitement) était assez large. En revanche, peu d'émissions permettent d'avoir un regard distant et construit des jeunes sur eux-mêmes. *« On dit au jeune : "Raconte-moi une anecdote", et puis juste après il y a un retour plateau sur un adulte qui va, lui, développer un discours sur la jeunesse »*, analyse Maxime Drouet, de la commission. Un rôle passif que les jeunes ne souhaitent plus endosser, disent-ils.

De la même façon, ils n'estiment pas que la télévision présente *« une mauvaise image de la jeunesse »*. Le caractère très négatif n'est présent que dans 20 % des sujets traités. Mais les archétypes du jeune qui représente une menace ou est présenté avec condescendance comme une victime sont beaucoup plus persistants dans l'opinion que ceux, moins répétitifs, sur la jeunesse entreprenante et dynamique. La vie associative est, par exemple, *« complètement passée sous silence »*, regrettent-ils, en rappelant à qui veut l'entendre qu'ils sont *« le futur de la société »*.

Plus alarmistes, des voix discordantes viennent renforcer le discours développé sobrement par ces jeunes. Les images de la jeunesse délinquante décrite rapidement ont des effets dévastateurs. Lorsqu'un journal télévisé montre une voiture qui brûle, *« les répercussions sont immédiates »*, témoigne Sidi El Haimer, chargé de prévention à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Lui ne fait pas partie des Conseils de la jeunesse mais il vit au jour le jour dans une ville difficile de la région parisienne et doit gérer les rapports conflictuels des jeunes avec les médias.

MÉFIANCE RÉELLE

La télévision, c'est leur truc. Le filtre de leur réalité. Il explique que, malheureusement, *« ce sont toujours les mêmes villes que les télévisions viennent filmer, Mantes-la-jolie, Evry, etc. Résultat, ça rend la vie impossible à ceux qui veulent s'en sortir,* dit-il. *Ils sont victimes de discrimination à cause du lieu qu'ils habitent. Ils sont jeunes, donc violents, donc dangereux »*. A tel point qu'une méfiance réelle s'est développée. Après un reportage sur Mantes-la-Jolie diffusé en avril, des jeunes sont venus le voir en lui disant : *« Il ne faudrait plus qu'ils viennent pour faire ces images-là »*, raconte le chargé de prévention.

Les médias, sur ces questions précisément, gonfleraient l'événement, les hommes politiques prendraient ensuite appui sur ces images et sur le bruit médiatique qui en découle pour *« décréter des augmentations du nombre de policiers ou des couvre-feux »*, *« ce qui n'aboutit à rien de positif »*, déplore Sidi El Haimer.

Seules deux émissions, toutes les deux diffusées sur la chaîne de proximité de service public, France 3, donnent à voir et à entendre un autre miroir de la jeunesse. L'émissions « SagaCité » parle de la vie urbaine en prenant le temps de comprendre le fonctionnement qui régit chaque univers distinctement. Une autre, « TéléCité », diffusée dans le Centre et la région parisienne, et plus récemment dans le Pas-de-Calais, forme des jeunes à la pratique de la télévision en leur donnant du même coup l'occasion de s'exprimer dans leur propre cadre sur des sujets qu'ils choisissent. Une initiative qui affiche une belle audience mais qui peine, ce n'est pas le moindre des paradoxes, à réunir les subventions nécessaires à sa plus large diffusion.

F. Am.

TROIS QUESTIONS À...

TEWFIK FARES

1 Cinéaste, vous avez initié l'opération « TéléCité ». Cette émission, qui donne la parole aux jeunes en leur proposant de tourner des reportages sur leur vie quotidienne, est diffusée depuis septembre 1999 sur France 3 Ile-de-France et depuis janvier 2001 dans la région Nord - Pas-de-Calais. Comment est né ce projet ?

Au départ, c'est une expérience que j'ai menée avec le club de football de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Je voulais apprendre aux jeunes à manier les outils de la télévision pour rétablir la communication dans ces cités. Ce projet répond, je crois, à un besoin. Ils ne se comprennent plus entre voisins, entre immeubles, entre quartiers. Pourtant, 90 % des habitants aspirent à une vie ordinaire, mais on les oublie. Les gens originaires de l'immigration qui constituent le profil futur de la société française n'existent pas ordinairement à la télévision. Ma conviction est que la télévision peut contribuer à rétablir la paix sociale. Pour moi, la caméra, c'est une fenêtre qui ouvre au dialogue.

2 Quel est le rapport des jeunes des cités à la télévision ?

Ces gosses en ont gros sur la patate. Ils estiment que les gens de la télévision leur font du mal, qu'ils ne donnent qu'une image dévalorisante de la jeunesse en leur collant une étiquette de délinquants. Un jour, il y a un problème, et cinquante caméras débarquent pour filmer une voiture qui brûle. Après, les journalistes disparaissent, et il faut ramer pendant des mois pour faire comprendre que leur cité, ce n'est pas que cela. Désormais, ces jeunes ne veulent plus qu'on les filme. Ceux qui contrôlent l'accès à la cité ne laissent plus les caméras extérieures entrer facilement. En revanche, quand les jeunes tournent eux-mêmes les images des sujets qu'ils choisissent pour « Télécité », ils peuvent donner leur version.

3 Que pensez-vous des critiques faites par la commission médias du Conseil national de la jeunesse ?

Je pense que c'est bien qu'il y ait ces remises en question. Mais je suis bien placé pour savoir qu'il n'y a pas de procès à faire aux journalistes. On ne peut pas leur dire ce qu'ils doivent faire ou écrire. Le propre de la démocratie, c'est l'antithèse, le problème, sans doute, c'est qu'il n'y en a pas. Il faudrait que la télévision ouvre des espaces pour que les jeunes développent une forme d'expression directe. En tant qu'acteurs et pas seulement comme sujets.

Propos recueillis par Florence Amalou

De grands journaux médicaux réclament davantage d'éthique

UNE DOUZAINE de journaux médicaux d'audience internationale ont annoncé, dimanche 9 septembre, qu'ils allaient renforcer leurs exigences éthiques avant de publier les résultats d'études cliniques, en dénonçant certaines pratiques des laboratoires pharmaceutiques, contraires à l'intégrité scientifique, consistant à influencer les essais de nouvelles molécules ou à censurer les résultats défavorables.

Parmi eux, le *British Medical Journal* et le *Lancet*, des publications américaines comme le *New England Journal of Medicine*, le *Journal de l'American Medical Association*, la base de données Medline ou encore le journal de l'Association médicale canadienne. Dans un message commun, les rédacteurs en chef de ces revues estiment vital que les essais thérapeutiques de nouvelles molécules soient conduits de façon indépendante, afin d'assurer une commercialisation de produits sûrs et efficaces. De fait, *« pression économique »* et *« compétition »* entre chercheurs ne favorisent pas, selon eux, l'objectivité. – *(AFP.)*

AOL Time Warner veut fusionner avec le premier câblo-opérateur américain

NEW YORK
de notre correspondant

La bataille pour l'accès au téléspectateur américain prend de l'ampleur. Pendant que Rupert Murdoch (News Corp.) et Charles Ergen (Echostar) se déchirent pour mettre la main sur DirectTV, le numéro un de la télévision par satellite, les grandes manœuvres se succèdent dans le câble. AOL Time Warner, deuxième câblo-opérateur du pays, a proposé la semaine dernière au numéro un, AT & T, la fusion de leurs activités, a révélé dimanche 9 septembre le site du *Wall Street Journal*. AOL Time Warner offre de marier AT & T Broadband avec sa filiale Time Warner Entertainment (programmes et réseaux câblés), dont AT & T est déjà partenaire. A l'issue de l'opération, AOL détiendrait 40 % de la nouvelle entité, laissant à AT & T une majorité de contrôle. Cela pourrait poser de sérieux problèmes de concurrence. Time Warner Cable avec 12,7 millions d'abonnés et AT & T Broadband (13,7 millions d'abonnés) seraient en situation de monopole dans de nombreux Etats et villes américaines.

FAIRE MONTER LES ENCHÈRES

La décision de l'administration Bush de ne plus demander le démantèlement de Microsoft pour abus de position dominante a rendu plus confiants les dirigeants d'AOL dans leur capacité à convaincre les autorités de la concurrence d'accepter ce rapprochement. En outre, les règles strictes qui encadraient aux Etats-Unis les possibilités de développement des groupes de médias semblent sur le point de disparaître. Vendredi 7 septembre, une cour d'appel fédérale a annoncé son intention de considérer comme caducs deux règlements qui empêchent les réseaux de télévision nationaux de prendre le contrôle de chaînes locales.

Les discussions avec AOL Time Warner ont commencé en juillet, après le rejet à l'unanimité par le conseil d'administration d'AT & T d'une offre hostile du groupe Comcast (8,5 millions d'abonnés) de 40 milliards de dollars (44 milliards d'euros), jugée très inférieure au prix demandé (70 milliards de dollars). Egalement convoité par Walt Disney, Charter Communications et Cox, AT & T Broadband veut faire monter les enchères avant son conseil d'administration, le 20 septembre. Si le rapprochement avec AOL Time Warner devait se faire, le grand perdant serait sans doute Microsoft. Actionnaire important de Comcast, le groupe de Bill Gates a décidé de devenir un grand des médias et a commencé des négociations avec AT & T en août.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/aol-timewarner

La conjoncture fluctue. Pas les résultats du Crédit Lyonnais.

La capacité bénéficiaire du Crédit Lyonnais est maintenue.
Dans un environnement difficile, le premier semestre 2001 confirme le bon niveau de capacité bénéficiaire et de rentabilité atteint par le groupe :
- le résultat brut d'exploitation (982 millions d'euros) et le résultat net (537 millions d'euros) ne sont respectivement inférieurs que de 5,5 % et 2,9 % à ceux du premier semestre 2000,
- la rentabilité des fonds propres s'élève à 14,1 %.
Le deuxième trimestre 2001 s'inscrit dans une tendance favorable : le résultat brut d'exploitation (524 millions d'euros) et le résultat net (277 millions d'euros) sont respectivement en progression de 14,5 % et de 6,4 % par rapport au premier trimestre 2001.

La structure financière se renforce.
Au 30 juin 2001, les capitaux propres part du groupe dépassent les 8 milliards d'euros et le tier one ratio s'élève, après prise en compte de l'augmentation de capital réservée aux salariés, à 7,08 % (6,69 % au 30 juin 2000).

Le résultat des métiers de la banque est satisfaisant.
Le résultat net des métiers s'élève à 521 millions d'euros ; il conduit à un rendement des fonds propres alloués de 15,9 % :
- l'activité de la banque de réseau en France s'inscrit dans une dynamique de croissance avec un résultat net de 258 millions d'euros,
- le résultat net de l'activité de la gestion d'actifs demeure à un niveau élevé, 102 millions d'euros,
- l'ensemble des activités de la grande clientèle internationale résiste bien avec un résultat net de 161 millions d'euros.

La solidité du portefeuille d'activités du groupe a permis de maintenir un bon niveau de résultats et de rentabilité dans un environnement plus difficile.
Nous confirmons donc notre prévision d'une amélioration significative du résultat net 2001 par rapport à celui atteint en 2000 (701 millions d'euros) qui avait supporté le provisionnement de l'EPFR.

CL CREDIT LYONNAIS

www.creditlyonnais.com

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 11 SEPTEMBRE

■ **FRANCE :** produit intérieur brut au deuxième trimestre publié par l'Insee.
■ **ALLEMAGNE :** commerce extérieur en juillet, début de l'examen du budget 2002.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

■ **FRANCE :** prix à la consommation en août.
■ **GRANDE-BRETAGNE :** taux de chômage en août.
■ **ÉTATS-UNIS :** production agricole américaine et estimation de l'offre et de la demande mondiales ; comptes courants au deuxième trimestre.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

■ **OMC :** reprise du cycle de négociations sur l'adhésion de la Chine.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** production industrielle, prix à la production et vente au détail en août ; indice de confiance des ménages en septembre.
■ **FRANCE :** commerce extérieur en juillet
■ **UNION EUROPÉENNE :** réunion de 14 chefs d'Etat et de gouvernement pour discuter des politiques de réforme dans l'Union.
■ **FMI :** présentation du rapport annuel.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **OPEL : le programme de restructurations engagé par le groupe automobile allemand**, baptisé « Plan Olympia », a pris du retard et ne devrait être achevé qu'en octobre, et non pas fin septembre comme prévu, a indiqué son patron Carl-Peter Forster dans un entretien au *Handelsblatt* du 10 septembre. Opel prévoit de réduire de 15 % ses capacités de production en Europe et de supprimer 5 000 emplois.

● **VINCI : le groupe de BTP et concessions** a annoncé lundi la signature d'un accord avec le fonds d'investissement Castle Harlan Inc. en vue de l'acquisition du groupe de services aéroportuaires américain WFS (Worldwide Flight Services) pour 295 millions de dollars (326 millions d'euros). WFS est numéro un de son secteur aux Etats-Unis.

● **ALLIED DOMECQ : le groupe britannique de spiritueux** a lancé vendredi une offre publique amicale d'achat sur le leader du marché du vin en Espagne, Bodegas y Bebidas SA, pour un montant global de 279,2 millions d'euros.

● **PERNOD RICARD : le groupe de spiritueux français** serait sur le point de céder sa filiale SIAS-MPA, leader mondial des préparations aux fruits, au fonds d'investissement français Butler Capital, a indiqué *Le Figaro* samedi. La vente de cette division est programmée par le groupe depuis plusieurs mois.

● **CHEVRON-TEXACO : les autorités américaines de la concurrence** ont approuvé, vendredi, la fusion des deux groupes pétroliers américains, qui donnera naissance au cinquième groupe pétrolier mondial.

SERVICES

● **HEWLETT-PACKARD/COMPAQ : la fusion des deux groupes informatiques** se poursuivra en dépit de la chute des actions, ont assuré les PDG des deux sociétés dans un entretien au *Financial Times* du 10 septembre. Alors que l'échange d'actions était évalué à 25 milliards de dollars le 3 septembre, l'opération ne vaut plus que 20 milliards aujourd'hui.

● **INFORMATIQUE : le cabinet d'études International Data Corp. (IDC)** a indiqué, dimanche, revoir à la baisse ses prévisions. Le marché mondial des PC devrait décliner de 1,6 % en 2001, contre une croissance de 15,6 % en 2000.

● **EDF/DALKIA : les deux groupes français,** qui ont une filiale commune dans l'énergie, ont acheté vendredi 45 % d'une centrale thermique et électrique en Pologne pour 45 millions de zlotys (12 millions d'euros), a indiqué le ministère polonais du Trésor.

FINANCES

● **FIRST-E : la banque en ligne**, lancée il y a deux ans en Allemagne et en Grande-Bretagne par la Banque d'escompte, avec l'incubateur irlandais Enba, mettra fin à ses activités en octobre, faute de fonds et de partenaires. First-e compte 250 employés pour 80 000 comptes, et avait levé 61,7 millions d'euros à sa création.

EUROPE

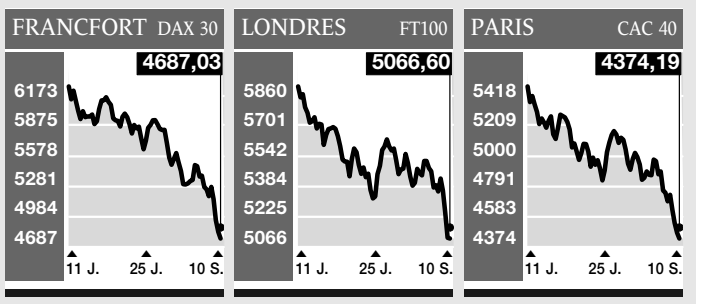

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 10/09	Var. % 07/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	....	....	....
EUROPE	STOXX 50	....	....	....
EUROPE	EURO STOXX 324	....	....	....
EUROPE	STOXX 653	....	....	....
PARIS	CAC 40	4374,19	– 0,89	– 26,19
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3001,70	– 0,92	– 25,38
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	481,42	– 0,95	– 24,49
BRUXELLES	BEL 20	2744,55	– 1,19	– 9,26
FRANCFORT	DAX 30	4687,03	– 0,92	– 27,15
LONDRES	FTSE 100	5066,60	– 0,07	– 18,58
MADRID	STOCK EXCHANGE	7742,80	0,20	– 15,01
MILAN	MIBTEL 30	31665	– 0,75	– 27,57
ZURICH	SPI	6153	– 1,64	– 24,37

AMÉRIQUES

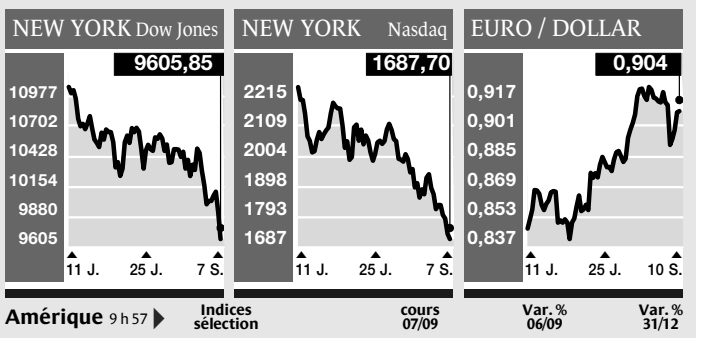

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 07/09	Var. % 06/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9605,85	– 2,39	– 10,95
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1085,78	– 1,86	– 17,76
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1687,70	– 1,05	– 31,69
TORONTO	TSE INDEX	7368,77	– 0,64	– 17,52
SAO PAULO	BOVESPA	12255,29	....	– 19,69
MEXICO	BOLSA	327,01	– 0,60	3,48
BUENOS AIRES	MERVAL	300,10	– 2,23	– 27,99
SANTIAGO	IPSA GENERAL	112,74	– 0,47	17,44
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7490,09	3,94	9,74

ASIE - PACIFIQUE

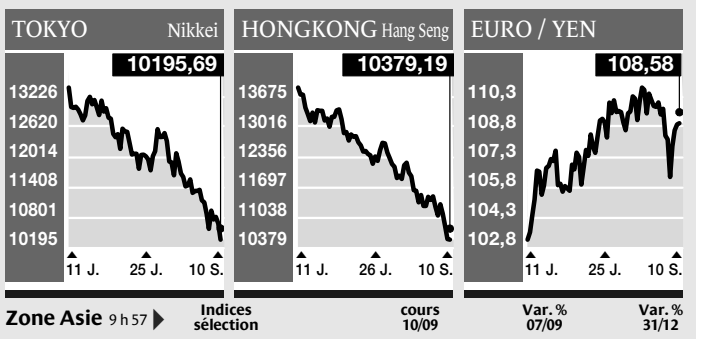

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 10/09	Var. % 07/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10195,69	– 3,05	– 26,04
HONGKONG	HANG SENG	10379,19	– 0,05	– 31,24
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1555,04	– 1,39	– 19,30
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,84	– 0,96	7,09
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3183,50	0,15	0,91
BANGKOK	SET	22,12	– 2,51	18,73
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3192,16	– 0,20	– 19,64
WELLINGTON	NZSE-40	1951,81	– 1,45	2,64

ÉCONOMIE

La croissance américaine redémarre, selon Paul O'Neill

LE SECRÉTAIRE américain au Trésor, Paul O'Neill, a affirmé, samedi 8 septembre, devant les ministres des finances réunis au forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qu'un redémarrage de la croissance était amorcé aux Etats-Unis, malgré une forte hausse du chômage. *« La croissance redémarre, et nous devons être patients »,* a déclaré M. O'Neill.
Le secrétaire américain a expliqué que la hausse du taux de chômage – 4,9 % de la population active en août contre 4,5 % en juillet, selon les chiffres publiés vendredi 7 septembre – n'était pas une surprise, compte tenu du ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) depuis un an. *« Des données montrent que les carnets de commandes se remplissent à nouveau et que la liquidation des stocks s'achève, indices qui sont la base du redémarrage que nous attendons »,* a-t-il déclaré. Il a également précisé qu'il était important pour les pays asiatiques que les Etats-Unis, destination principale de leurs exportations, connaissent une croissance soutenue.
■ **Les Etats-Unis vont probablement éviter une récession** mais on ne peut pas le savoir avec certitude, a déclaré vendredi Robert Parry, le président de la Banque de réserve fédérale de San Francisco. *« C'est impossible de savoir avec certitude si l'économie américaine va sombrer dans une récession mais je pense qu'à ce point, nous aurons une reprise modeste d'ici la fin de l'année et des taux de croissance plus acceptables en 2002 »,* a-t-il déclaré dans un discours prononcé devant un groupe de responsables locaux. Malgré la forte baisse des cours boursiers et l'affaiblissement économique généralisé, les dépenses de consommation se sont maintenues, ce qui a surtout permis *« d'éviter, jusqu'à présent, une récession »,* a-t-il relevé. Une baisse de la consommation *« représente donc l'un des principaux dangers récessionnistes »,* a lancé M. Parry.

■ **JAPON : les prix de gros intérieurs ont diminué de 0,1 %** sur un mois en août et de 0,9 % sur un an, a annoncé la Banque du Japon lundi 10 septembre. Cette baisse annuelle est la plus forte depuis celle de 1,3 % de septembre 1999.
■ **Les commandes de biens d'équipement du secteur privé japonais ont reculé de 1,6 %** en juillet sur un mois après une baisse de 6,6 % en juin, a annoncé le bureau du gouvernement lundi. En glissement annuel, elles ont chuté de 5,1 % après une contraction de 9,5 % en juin.
■ **La masse monétaire japonaise a progressé de 3,4 % en août sur un an** après une hausse de 3,3 % en juillet, a indiqué la Banque du Japon sur la base de données préliminaires publiées lundi. La définition japonaise de la masse monétaire recouvre M2 (liquidités, comptes à vue et à terme) et les certificats de dépôts bancaires (CD). Il s'agit de la deuxième plus forte hausse depuis octobre 1999, lorsque la masse monétaire avait augmenté de 3,6 %. La hausse, conforme aux attentes du marché, s'explique essentiellement par une nette augmentation de M1 (définition étroite de la masse monétaire), dopée par les fonds sortant des comptes à terme du système postal en raison du faible niveau des rendements et de leur arrivée à maturité.

■ **ZONE EURO : le président de l'Eurogroupe et ministre belge des finances, Didier Reynders, a estimé samedi** que la croissance dans la zone euro devrait être *« de l'ordre de 2 % »* en 2001, rejoignant plusieurs révisions à la baisse des perspectives économiques. Toutefois, le ministre belge a écarté l'hypothèse d'une récession. *« Une croissance de l'ordre de 2 % dans la zone euro est une croissance tout à fait correcte »,* a-t-il déclaré à l'AFP.

■ **IRLANDE : le taux de chômage a atteint 3,7 % de la population active en août,** en légère hausse par rapport au mois précédent, a indiqué vendredi l'Office central de statistiques (CSO). Le taux de chômage était de 3,6 % en juillet et de 3,7 % en juin. En août 2000, il était de 3,9 %.

■ **SUISSE : la Banque nationale suisse (BNS) est opposée à un taux de change fixe entre le franc suisse et l'euro,** a estimé, vendredi, Georg Rich, économiste en chef de la Banque centrale, dans un discours prononcé à Luxembourg. *« La Suisse perdrait deux grands avantages de son autonomie financière en s'accouplant à l'euro »,* a déclaré M. Rich.

■ **ARGENTINE : le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a donné, vendredi, son feu vert à un crédit supplémentaire** de 8 milliards de dollars à l'Argentine, a annoncé l'institution internationale. Ce nouveau crédit porte à 21,7 milliards de dollars le montant total des prêts accordés par le FMI à l'Argentine dans le cadre d'un programme de restructuration économique de ce pays.

VALEUR DU JOUR

Accord définitif entre PPR et LVMH sur Gucci

LE GROUPE de luxe LVMH et le groupe de distribution Pinault-Printemps-Redoute (PPR), qui guerroyaient depuis deux ans pour le contrôle du maroquinier italien Gucci, sont parvenus, lundi 10 septembre, à régler leur différend (*Le Monde* du 6 septembre). Les enquêteurs nommés par la Chambre des entreprises d'Amsterdam, et qui auraient dû rendre leur avis prochainement sur le litige, ont donné leur aval à cette alliance qui met fin à tous les contentieux en cours.
L'accord final prévoit l'achat immédiat par PPR à LVMH de 8 millions d'actions Gucci au prix de 94 dollars (104,5 euros) par action ; la distribution par Gucci d'un dividende exceptionnel de 7 dollars en décembre à tous ses actionnaires, à l'exception de PPR et, enfin, le lancement en mars 2004 par PPR d'une offre publique portant sur 100 % du capital de Gucci au prix de 101,5 dollar l'action.
LVMH, qui détient 20,6 % du capital de Gucci, a l'intention de *« monétiser toutes ses actions Gucci avant la fin 2001 »,* a-t-il annoncé dans un communiqué lundi, soit *« d'encaisser 14 milliards de francs [2,13 milliards d'euros] et de réaliser une plus-value proche de 5 milliards de francs ».* PPR s'est félicité lui-aussi de l'opération qui lui permet *« d'assurer définitivement sa présence dans l'industrie du luxe »,* en portant sa participation dans Gucci de 42 % à 53,2 %. L'opération coûtera 896 millions d'euros à PPR qu'il financera par une augmentation de capital de 700 millons d'euros et par l'émission d'obligations convertibles de même montant.
Gucci a réussi à sauvegarder jusqu'en 2009 les clauses de protection instaurées lors de l'entrée de PPR dans son capital en 1999, tel le que le droit des administrateurs indépendants (minoritaires) d'intervenir en cas de conflit d'intérêt entre Gucci et PPR et dans la nomination des dirigeants, dont le PDG. Le groupe de luxe italien qui a réalisé un chiffre d'affaires en 2000 de 2,25 milliards de dollars, doit annoncer le 25 septembre des résultats en progression pour le deuxième trimestre. Depuis le 4 septembre, sur les rumeurs d'un accord entre LVMH et PPR, le titre Gucci était reparti à la hausse.

Véronique Lorelle

Action Gucci
en **euros** à Amsterdam

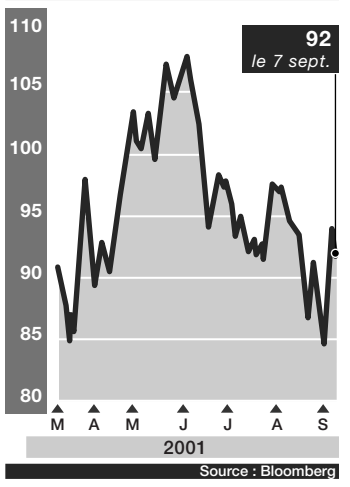

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 cédait 0,69 %, lundi 10 septembre dans les premiers échanges, pour s'établir à 4 382,90 points. Vendredi 7 septembre, l'indice vedette de la Bourse de Paris avait terminé en baisse de 1,50 %, à 4 413,51 points.

FRANCFORT

RÉFÉRENCE du marché allemand, l'indice DAX perdait 0,38 %, lundi dans les premières transactions, à 4 712,84 points. Le DAX, qui recense les trente principales valeurs de la Bourse de Francfort, avait fini en recul de 2,97 %, vendredi 7 septembre, à 4 730,67 points. L'indice allemand, qui clôture à 20 heures, avait pris de plein fouet la chute des marchés américains.

LONDRES

L'INDICE vedette de la Bourse britannique, le Footsie, cédait 0,45 %, lundi matin, à 5 047,40 points. L'indice Footsie avait perdu 2,57 %, vendredi, s'inscrivant à 5 070,30 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du lundi 10 septembre en très forte baisse de 3,05 %, l'indice Nikkei s'établissant à 10 195,69 points. L'indice de référence de la Bourse de Tokyo enregistre un nouveau record de baisse depuis plus de dix-sept ans. L'indice Nikkei n'avait pas terminé sous les 10 200 points depuis le mois d'août 1984.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé en forte baisse, vendredi 7 septembre en clôture. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a chuté de 2,39 %, s'établissant à 9 605,85 points, en perte de 234,99 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, s'est déprécié de 1,05 % (soit 17,94 points), à 1 687,70 points. De son côté, l'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, a reculé de 20,62 points, à 1 085,78 points, en baisse de 1,86 %.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se détendait, lundi 10 septembre, au cours des premiers échanges. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans, référence du marché obligataire français, s'affichait à 4,92 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,81 %.

MONNAIES

L'EURO cédait quelques fractions face au billet vert, lundi 10 septembre, dans les premières transactions, cotant 0,9044 dollar. La devise japonaise se négociait autour du seuil psychologique de 120 yens pour 1 dollar, à 119,96 yens pour 1 dollar. Vendredi soir, la devise américaine avait fortement reculé face à ses concurrentes européenne et japonaise, dans la foulée de la chute de Wall Street.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	07/09
COURONNE DANOISE	7,4426
COUR. NORVÉGIENNE	7,9775
COUR. SUÉDOISE	9,4950
COURONNE TCHÈQUE	34,1550
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7232
DOLLAR CANADIEN	1,3942
DOLLAR HONGKONG	6,9823
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0679
FORINT HONGROIS	253,1100
LEU ROUMAIN	27014
ZLOTY POLONAIS	3,7865

Cours de change croisés

10/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,83295	0,90445	0,13790	1,46400	0,59652
YEN	120,05500	.....	108,58500	16,55500	175,76000	71,61500
EURO	1,10564	0,92094	.....	0,15245	1,61825	0,65940
FRANC	7,25175	6,03980	6,55957	.....	10,61530	4,32535
LIVRE	0,68306	0,56895	0,61800	0,09420	.....	0,40750
FRANC SUISSE	1,67640	1,39630	1,51610	0,23110	2,45405	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,29	4,18	4,94	5,54
ALLEMAGNE	4,28	4,25	4,83	5,45
GDE-BRETAG.	4,10	4,80	4,91	4,64
ITALIE	4,28	4,20	5,18	5,83
JAPON	0,03	....	1,41	2,42
ÉTATS-UNIS	3,47	3,28	4,79	5,48
SUISSE	3	2,92	3,27	3,92
PAYS-BAS	4,24	4,20	4,97	5,52

Matières premières

En dollars	Cours 07/09	Var. % 06/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1445	– 0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1369,50	– 0,25
PLOMB 3 MOIS	480	– 0,41
ETAIN 3 MOIS	3775	– 0,66
ZINC 3 MOIS	832,50	– 0,18
NICKEL 3 MOIS	5125	– 0,10
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,17	– 0,24
PLATINE A TERME	113552,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	269,25	....
MAIS (CHICAGO)	213,75	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	164,70	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	900	+ 2,27
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 10/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	2789	90	90,13
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 07/09	Var. % 06/09
BRENT (LONDRES)	27,60	– 0,33
WTI (NEW YORK)	0,28	– 0,29
LIGHT SWEET CRUDE	27,99	+ 1,63

Or

En euros	Cours 07/09	Var % 06/09
OR FIN KILO BARRE	9700	– 1,02
OR FIN LINGOT	9830	– 0,51
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,90	+ 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	55,90	– 0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	55,90	– 1,93
PIÈCE 10 DOLLARS US	190,25	– 4,40
PIÈCE 20 DOLLARS US	370	– 3,90
PIÈCE 50 PESOS MEX.	367,50	– 0,94

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Gucci** gagnait 9,08 %, lundi 10 septembre dans les premiers échanges, à 100,35 euros. Les groupes LVMH et PPR, qui se disputaient le contrôle de la marque, ont confirmé, lundi, un accord réglant leur différend.
● L'action **KPN** s'envolait de 13,45 %, lundi matin, à 2,70 euros. L'opérateur de télécommunications néerlandais a déclaré, lundi, poursuivre des discussions avancées avec des banques à propos de lignes de crédit. Le conseil de surveillance discute avec un candidat potentiel pour le poste de président du directoire, dont le titulaire Paul Smits a démissionné.
● L'action **MobilCom** gagnait 0,72 %, lundi matin, à 18,26 euros. L'opérateur de téléphonie mobile allemand, dont France Télécom détient 28,5 %, pourraît fusionner avec E Plus, filiale de KPN, selon le *Financial Times* de lundi.
● L'action **Pirelli** gagnait 0,96 %, lundi matin, à 1,795 euro. Le titre **Olivetti** cédait 0,50 %, à 1,20 euro. L'action **Telecom Italia** baissait de 0,31 %, à 7,99 euros. La Commission européenne a fait savoir, dimanche, qu'elle avait reporté du 17 au 27 septembre la date limite qu'elle s'était fixée pour statuer sur la prise de contrôle d'Olivetti, premier actionnaire de Telecom Italia, par Pirelli, en raison des concessions proposées par les parties.

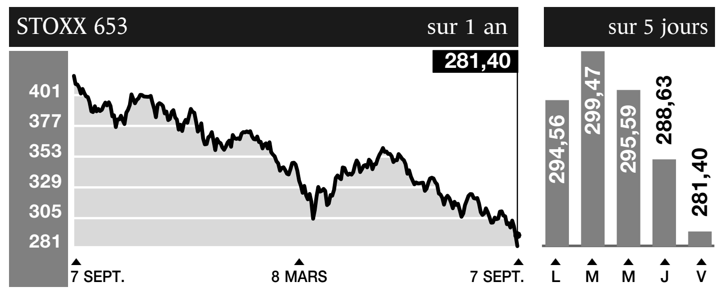

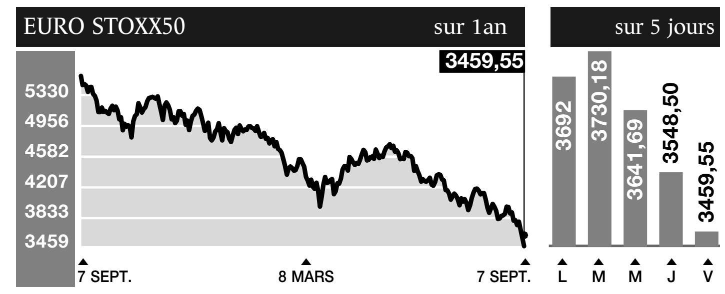

10/09 9 h 59 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
AUTOLIV SDR	SE	21,85	....
BASF AG	BE★	44,45	– 1
BMW	DE★	36,30	– 0,55
CONTINENTAL AG	DE★	13,63	– 0,51
DAIMLERCHRYSLER	DE★	45	– 0,22
FIAT	IT★	24,40	– 1,09
FIAT PRIV.	IT★	16,50	– 1,08
MICHELIN	FR★	32,65	+ 0,46
PEUGEOT	FR★	51,70	+ 0,58
PIRELLI SPA	IT★	1,80	+ 2,27
DR ING PORSCHE	DE★	361	– 2,96
RENAULT	FR★	43,39	+ 3,06
VALEO	FR★	46,41	....
VOLKSWAGEN	DE★	49	– 2,10
▶ DJ E STOXX AUTO P		206,83	....

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	15,99	– 0,30
ABBEY NATIONAL	GB	16,41	– 0,79
ABN AMRO HOLDIN	NL★	18,61	– 0,43
ALL & LEICS	GB	11,88	+ 0,27
ALLIED IRISH BA	GB	19,15	– 1,50
ALMANIJ	BE★	41,30	– 0,24
ALPHA BANK	GR	23,42	– 2,01
B.P.EMILIA ROMA	IT★	33,90	....
B.P.LODI	IT★	9,90	+ 0,51
B.P.NOVARA	IT★	7,10	– 1,93
B.P.SONDRIO	IT★	10,55	....
B.P.VERONA E S.	IT★	10,82	– 2,52
BANCA ROMA	IT★	3,09	+ 0,32
BANK OF PIRAEUS	GR	10,78	– 1,82
BANKINTER R	ES★	37,64	+ 1,37
BARCLAYS PLC	GB	30,56	– 0,63
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	40,10	+ 0,25
BBVA R	ES★	13,10	+ 0,77
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,56	– 4,40
BCA FIDEURAM	IT★	8,90	– 0,56
BCA LOMBARDA	IT★	9,90	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	18,70	+ 1,08
BCA P.MILANO	IT★	4,50	+ 0,90
B.P.C.INDUSTRIA	IT★	9,30	....
BCO POPULAR ESP	ES★	37,98	+ 0,13
BCP R	PT★	4,25	....
BIPOP CARIRE	IT★	2,72	– 2,51
BK OF SCOTLAND	GB	13,42	....
BNL	IT★	3	+ 0,33
BNP PARIBAS	FR★	99,05	+ 0,25
BSCH R	ES★	9,34	– 0,64
COMM.BANK OF GR	GR	38	+ 1,50
COMMERZBANK	DE★	24,20	– 0,62
CREDIT LYONNAIS	FR★	41,35	– 1,78
CS GROUP N	CH	41,21	– 2,43
DANSKE BANK	DK	18,88	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	66,70	....
DEXIA	BE★	17,19	+ 0,70
DNB HOLDING	NO	5,47	....
DRESDNER BANK N	DE★	41,60	– 0,72
EFG EUROBK ERGA	GR	13,74	– 0,72
ERSTE BANK	AT★	58,35	– 0,93
ESPIRITO SANTO	PT★	13	....
FOERENINGSSB A	SE	12,48	....
HALIFAX GROUP	GB	13,50	....
HSBC HLDG	GB	12,38	+ 0,66
IKB	DE★	14,20	– 5,02
INTESABCI	IT★	3,36	– 1,18
JULIUS BAER HLD	CH	334,04	– 1,56
KBC BANCASSURAN	BE★	38,20	+ 0,53
LLOYDS TSB	GB	10,81	– 1,04
MONTE PASCHI SI	IT★	3,16	– 0,63
NAT BANK GREECE	GR	30	– 2,15
NATEXIS BQ POP.	FR★	100,30	– 0,20
NORDEA	SE	6,32	....
ROLO BANCA 1473	IT★	15,74	+ 0,51
ROYAL BK SCOTL	GB	25,89	+ 0,06
S-E-BANKEN -A-	SE	9,27	....
SAN PAOLO IMI	IT★	12,55	– 0,32
STANDARD CHARTE	GB	12,73	+ 0,51
STE GENERAL-A-	FR★	61,65	– 0,16
SVENSKA HANDELS	SE	15,59	....
SWEDISH MATCH	SE	5,74	....
UBS N	CH	50,01	– 1,43
UNICREDITO ITAL	IT★	3,91	– 2,25
BANCO SABADELL	ES★	17,09	– 0,75
▶ DJ E STOXX BANK P		272,32	....

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	12,27	– 0,57
ACERINOX R	ES★	31,09	+ 0,29
ALUMINIUM GREEC	GR	31,06	– 2,63
ANGLO AMERICAN	GB	14,28	– 0,45
ASSIDOMAEN AB	SE	24,64	....
BEKAERT	BE★	38	....
BHP BILLITON	GB	5,11	– 0,94
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	48	– 0,62
BUNZL PLC	GB	7,37	– 0,44
CORUS GROUP	GB	0,94	– 3,33
ELVAL	GR	4,02	....
HOLMEN -B-	SE	23,01	....
ISPAT INTERNATI	NL★	2,20	....
JOHNSON MATTHEY	GB	14,98	– 2,33
MAYR-MELNHOF KA	AT★	54,19	....
M-REAL -B-	FI★	6,85	– 1,44
OUTOKUMPU	FI★	9,90	– 1,49
PECHINEY-A-	FR★	52,90	+ 0,76
RAUTARUUKKI K	FI★	4,40	....
RIO TINTO	GB	18,73	– 1,70
SIDENOR	GR	4,10	– 2,84
SILVER & BARYTE	GR	18,36	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,40	....
STORA ENSO -A-	FI★	13,10	– 0,38
STORA ENSO -R-	FI★	13	– 1,29
SVENSKA CELLULO	SE	25,49	....
THYSSENKRUPP	DE★	14,15	....
UMICORE	BE★	43	– 1,15
UPM-KYMMENE COR	FI★	36,86	– 1,42
USINOR	FR★	11,52	....
VIOHALCO	GR	9,36	– 1,89
VOEST-ALPINE AG	AT★	33,05	– 1,49
WORMS N	FR★	18,80	– 1,05
▶ DJ E STOXX BASI P		180,59	....

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	154	+ 0,06
AKZO NOBEL NV	NL★	47,60	– 0,83
BASF AG	DE★	44,45	– 1
BAYER AG	DE★	35,30	+ 0,86
BOC GROUP PLC	GB	16,46	+ 0,70
CELANESE N	DE★	18,55	+ 0,54
CIBA SPEC CHIMI	CH	69,29	– 0,71
CLARIANT N	CH	20,90	– 0,63
DSM	NL★	40,05	– 0,30
EMS-CHEM HOLD A	CH	4805,53	+ 0,90
ICI	GB	6,78	– 0,95
KEMIRA	FI★	8,62	....
KON. VOPAK NV	NL★	19,50	....
LONZA GRP N	CH	654,19	+ 0,10
NORSK HYDRO	NO	48,01	....
RHODIA	FR★	11,30	– 1,22
SOLVAY	BE★	63,20	+ 0,08
SYNGENTA N	CH	54,47	– 0,42
TESSENDERLO CHE	BE★	27,88	+ 1,68
COLOPLAST -B-	DK	69,87	....
DEGUSSA (NEU)	DE★	30,75	+ 0,82
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,30	....

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	184,20	+ 0,11
AZEO	FR★	71,95	....
GBL	BE★	300,10	....
GEVAERT	BE★	29,50	....
INCHCAPE	GB	8,88	....
KVAERNER -A-	NO	6,20	....
MYTILINEOS	GR	5,98	– 0,99
UNAXIS HLDG N	CH	102,20	– 0,32
ORKLA	NO	20,31	....
SONAE SGPS	PT★	0,61	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,06	....
BRITISH TELECOM	GB	5,71	+ 0,28
CABLE & WIRELES	GB	5,19	+ 0,63
COLT TELECOM NE	GB	2,69	– 3,49
DEUTSCHE TELEKO	DE★	15,13	+ 1,61
E.BISCOM	IT★	42,25	– 0,59
EIRCOM	IR★	1,34	....
ELISA COMMUNICA	FI★	9,11	+ 1,22
ENERGIS	GB	1,01	– 1,59
EQUANT NV	NL★	12,60	+ 2,44
EUROPOLITAN HLD	SE	5,32	....
FRANCE TELECOM	FR★	29,09	+ 1,01
HELLENIC TELE (	GR	17,64	– 1,34
KINGSTON COM	GB	1,17	– 2,70
KONINKLIJKE KPN	NL★	2,67	+ 12,18
KPNQWEST NV -C-	NL★	4,80	+ 3,90
LIBERTEL NV	NL★	7,20	– 7,69
MANNESMANN N	DE★	202,51	– 0,49
MOBILCOM	DE★	18,68	+ 1,25
PANAFON HELLENI	GR	5,44	– 2,51
PT TELECOM SGPS	PT★	6,95	....
SONERA	FI★	3,25	– 0,31
SONG NETWORKS	SE	0,62	....
SWISSCOM N	CH	305,60	+ 0,43
T.I.M.	IT★	5,17	– 0,96
TDC	DK	35,61	....
TELE2 -B-	SE	28,96	....
TELECEL	PT★	6,70	....
TELECOM ITALIA	IT★	7,99	....
TELECOM ITALIA	IT★	4,44	+ 0,68
TELEFONICA	ES★	11	+ 1,29
TELENOR	NO	3,69	....
TELIA	SE	4,35	....
TISCALI	IT★	6	– 2,44
VERSATEL TELECO	NL★	0,71	+ 1,43
VODAFONE GROUP	GB	2,17	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		359,75	....

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	40,25	– 0,12
ACS	ES★	28,50	+ 1,24
AGGREGATE IND	GB	1,43	– 1,12
AKTOR SA	GR	7,74	– 0,77
AMEY	GB	4,92	– 0,98
UPONOR -A-	FI★	17,49	....
AUREA R	ES★	21,50	– 2,01
ACESA R	ES★	10,30	+ 0,98
BOUYGUES	FR★	33,95	+ 0,30
BPB	GB	3,98	– 4,30
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,51	....
BUZZI UNICEM	IT★	7,78	– 0,26
NOVAR	GB	2,40	– 1,33
CRH PLC	GB	28,31	+ 0,23
CIMPOR R	PT★	18,19	....
COLAS	FR★	67,80	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	15,45	– 0,32
FCC	ES★	24,44	+ 1,41
GRUPO FERROVIAL	ES★	20,50	– 0,97
HANSON PLC	GB	8,36	+ 1,78
HEIDELBERGER ZE	DE★	42,99	– 0,02
HELL.TECHNODO.R	GR	6,66	– 1,48
HERACLES GENL R	GR	14,80	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	15,70	....
HOLCIM	CH	232,84	– 1,26
IMERYS	FR★	105,10	– 4,11
ITALCEMENTI	IT★	9,04	– 1,09
LAFARGE	FR★	98,90	+ 0,05
MICHANIKI REG.	GR	2,29	+ 0,44
PILKINGTON PLC	GB	1,70	– 2,78
RMC GROUP PLC	GB	10,14	– 1,26
SAINT GOBAIN	FR★	160,30	+ 0,50
SKANSKA -B-	SE	8,06	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,87	– 2,21
TECHNIP	FR★	161,50	– 0,06
TITAN CEMENT RE	GR	37,20	– 0,75
VINCI	FR★	65,55	– 0,68
WIENERBERGER AG	AT★	16,01	+ 1,27
▶ DJ E STOXX CNST P		218	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	39,50	– 1,23
ADIDAS-SALOMON	DE★	75,50	– 0,66
AGFA-GEVAERT	BE★	14	....
AIR FRANCE	FR★	16,02	– 1,42
AIRTOURS PLC	GB	4,01	....
ALITALIA	IT★	0,93	– 1,06
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	11,61	– 0,34
AUTOGRILL	IT★	10,70	– 0,56
BANG & OLUFSEN	DK	21,77	....
BENETTON	IT★	13,51	– 0,30
BERKELEY GROUP	GB	12,12	+ 0,13
BRITISH AIRWAYS	GB	4,32	– 1,85
BULGARI	IT★	11,80	+ 0,25
CHRISTIAN DIOR	FR★	35,30	+ 3,82
CLUB MED.	FR★	55,30	– 2,98
COMPASS GROUP	GB	8,41	+ 0,97
DT.LUFTHANSA N	DE★	16	+ 0,95
ELECTROLUX -B-	SE	14,96	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	1,94	....
EMI GROUP	GB	5,76	– 4,83
EURO DISNEY	FR★	0,80	....
HDP	IT★	3,82	– 0,52
HERMES INTL	FR★	155	+ 0,32
HILTON GROUP	GB	3,80	+ 1,74
HUGO BOSS AG VZ	DE★	21,55	– 0,23
HUNTER DOUGLAS	NL★	28	– 0,36
INDITEX R	ES★	18,55	+ 0,22
J D WETHERSPOON	GB	5,75	....
KLM	NL★	14	– 1,75
LVMH	FR★	49,70	+ 1,12
MEDION	DE★	34,08	– 5,83
MOULINEX	FR★	2,05	....
NH HOTELES	ES★	11,68	– 0,60
NXT	GB	2,60	– 4,19
P & O PRINCESS	GB	5,91	– 1,62
PERSIMMON PLC	GB	5,97	– 1,60
PREUSSAG AG	DE★	34,20	....
RANK GROUP	GB	3,55	– 0,45
RICHEMONT UNITS	CH	2467,26	....
ROY.PHILIPS ELE	NL★	26	+ 0,50
RYANAIR HLDGS	IR★	10,51	....
SAIRGROUP N	CH	53,41	– 3,29
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR★	53,25	....
SIX CONTINENTS	GB	11,72	– 0,14
SODEXHO ALLIANC	FR★	51,90	– 0,95
THE SWATCH GRP	CH	81,36	+ 1,03
THE SWATCH GRP	CH	17,13	– 0,38
TELE PIZZA	ES★	1,64	+ 0,61
THOMSON MULTIME	PA	25,90	– 0,77
WILSON BOWDEN	GB	12,71	....
WM-DATA -B-	SE	2,05	....
WOLFORD AG	AT★	17	....
WW/WW UK UNITS	IR★	1	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		114,98	....

PHARMACIE

ACTELION N	CH	26,62	– 0,62
ALTANA AG	DE★	51,50	+ 1,98
AMERSHAM	GB	8,98	– 4,66
ASTRAZENECA	GB	50,71	– 0,45
AVENTIS	FR★	77	– 1,60
BB BIOTECH	CH	68,79	– 2,80
CELLTECH GROUP	GB	14,59	+ 1,24
ELAN CORP	IR★	59,30	– 0,34
ESSILOR INTL	FR★	312,30	– 2,38
FRESENIUS MED C	DE★	90	+ 0,22
H. LUNDBECK	DK	33,86	....
GALEN HOLDINGS	GB	11,69	+ 0,98
GAMBRO -A-	SE	6,95	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,37	– 0,06
H. LUNDBECK	DK	33,86	....
NOVARTIS N	CH	39,46	– 0,42
NOVO-NORDISK -B	DK	47,97	....
NOVOZYMES -B-	DK	25,66	....
ORION B	FI★	18,90	– 0,53
OXFORD GLYCOSCI	GB	11,12	– 11,95
PHONAK HLDG N	CH	2778,15	– 0,71
QIAGEN NV	NL★	19,80	– 1,98
ROCHE HLDG G	CH	77,72	– 0,21
SANOFI SYNTHELA	FR★	76,05	+ 0,07
SCHERING AG	DE★	55,95	+ 0,81
SERONO -B-	CH	935,97	– 0,49
SHIRE PHARMA GR	GB	16,57	– 1,35
SMITH & NEPHEW	GB	5,71	....
SSL INTL	GB	9,25	....
SULZER AG 100N	CH	197,78	– 0,17
SYNTHES-STRATEC	CH	720,99	+ 0,37
UCB	BE★	44,75	– 1,10
WILLIAM DEMANT	DK	30,23	....
WS ATKINS	GB	11,31	– 0,99
ZELTIA	ES★	8,87	+ 0,23
▶ DJ E STOXX HEAL		535,97	....

(Publicité)

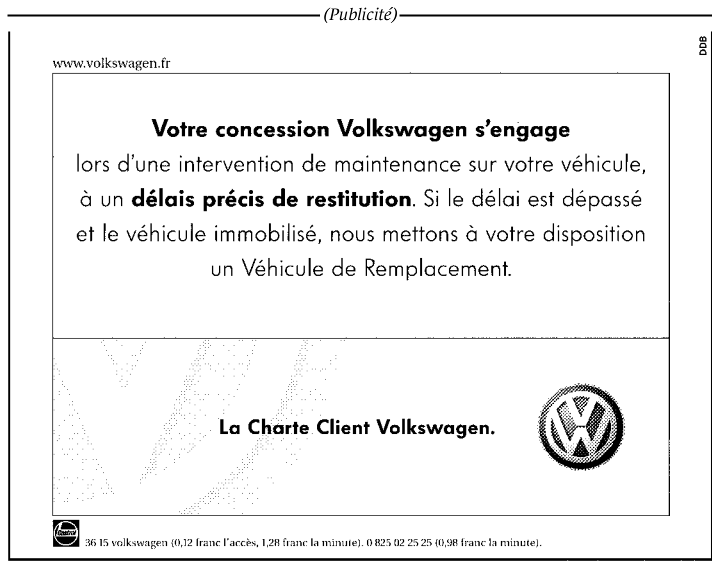

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,48	+ 0,36
BP	GB	9,30	....
CEPSA	ES★	11,80	+ 1,64
COFLEXIP	FR★	188,90	– 0,58
DORDTSCHE PETRO	NL★	2,21	....
GBL	BE★	58,80	– 1,59
ENI	IT★	14,51	+ 0,21
ENTERPRISE OIL	GB	9,04	+ 0,36
HELLENIC PETROL	GR	7,22	– 0,82
LATTICE GROUP	GB	2,45	– 1,95
OMV AG	AT★	103,60	– 0,86
PETROLEUM GEO-S	NO	10,91	....
REPSOL YPF	ES★	17,85	+ 0,85
ROYAL DUTCH CO	NL★	60,10	– 0,30
SAIPEM	IT★	6,45	+ 0,16
STATOIL	NO	7,77	....
TOTAL FINA ELF	FR★	161,40	+ 0,81
IHC CALAND	NL★	55,50	+ 2,02
▶ DJ E STOXX ENGY P		339,26	....

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	12,50	– 5,41
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	14,15	– 2,02
BHW HOLDING AG	DE★	33,90	+ 0,30
BPI R	PT★	2,28	....
BRITISH LAND CO	GB	7,81	+ 1,05
CALEDONIA INV.S	GB	12,98	– 1,23
CANARY WHARF GR	GB	8,60	+ 2,32
CATTLES ORD.	GB	4,14	....
CLOSE BROS GRP	GB	11,61	....
COBEPA	BE★	63,90	....
CONSORS DISC-BR	DE★	11,38	– 1,90
CORIO NV	NL★	24	– 1,64
CORP FIN ALBA	ES★	21,90	+ 0,92
DAB BANK AG	DE★	12,30	– 0,40
DEPFA-BANK	DE★	80,50	– 0,02
DROTT -B-	SE	10,53	....
EURAZEO	FR★	56,20	– 3,44
FINAXA	FR★	106	....
FORTIS (B)	BE★	28,08	+ 0,65
FORTIS (NL)	NL★	28,16	+ 0,07
GECINA	FR★	90,80	– 1,20
GIMV	BE★	27,06	+ 2,15
GREAT PORTLAND	GB	4,50	....
HAMMERSON	GB	7,84	....
ING GROEP	NL★	30,47	– 0,42
LAND SECURITIES	GB	14,07	+ 0,58
LIBERTY INTL	GB	8,31	– 1,16
MAN GROUP	GB	14,98	– 0,22
MARSCHOLLEK LAU	DE★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT★	12,50	– 0,87
METROVACESA	ES★	14,80	....
MONTEDISON	IT★	2,56	– 1,16
PROVIDENT FIN	GB	10,23	....
RODAMCO EUROPE	NL★	40,50	– 1,46
RODAMCO NORTH A	NL★	45	– 0,99
ROLINCO NV	NL★	23,75	– 1,04
SCHRODERS	GB	12,73	....
SIMCO N	FR★	76,40	+ 0,39
SLOUGH ESTATES	GB	5,97	– 0,27
TECAN GRP N	CH	73,92	– 1,76
UNIBAIL	FR★	58,50	+ 0,17
VALLEHERMOSO	ES★	7	+ 1,74
WCM BETEILIGUNG	DE★	12,70	....
▶ DJ E STOXX FINS P		243,47	....

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,48	+ 0,50
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,48	+ 0,22
BBAG OE BRAU-BE	AT★	44,60	....
BRAU-UNION	AT★	43,30	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,39	+ 0,44
CARLSBERG -B-	DK	49,71	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,03	....
COCA COLA HBC	GR	15,40	– 0,26
DANISCO	DK	39,23	....
DANONE	FR★	146,60	– 1,15
DELTA HOLDINGS	GR	7	+ 0,29
DIAGEO	GB	11,48	+ 0,43
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,64	– 3,73
ERID.BEGH.SAY	FR★	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL★	33,10	– 1,78
HELLENIC SUGAR	GR	8,14	....
KAMPS	DE★	6,45	+ 5,39
KERRY GRP-A-	GB	23,13	....
KONINKLIJKE NUM	NL★	36,05	– 0,61
MONTEDISON	IT★	2,56	– 1,16
NESTLE N	CH	224,90	– 0,15
NORTHERN FOODS	GB	2,50	– 1,28
PARMALAT	IT★	3,20	– 0,31
PERNOD RICARD	FR★	83,10	+ 0,12
RAISIO GRP -V-	FI★	1,18	+ 2,61
SCOTT & NEWCAST	GB	8,25	– 0,39
SOUTH AFRICAN B	GB	8,03	....
TATE & LYLE	GB	4,33	– 1,84
TOMKINS	GB	2,81	– 2,26
UNILEVER	NL★	65,05	– 0,99
UNILEVER	GB	9,07	– 0,53
WHITBREAD PLC	GB	9,45	– 1,52
▶ DJ E STOXX F & BV P		241,57	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	10,52	– 3,05
ADECCO N	CH	47,96	– 0,41
AGGREKO	GB	6,49	....
ALSTOM	FR★	27,74	+ 0,87
ALTRAN TECHNO	FR★	43,52	– 2,75
ALUSUISSE GRP N	CH	833,44	....
ARRIVA	GB	5,60	– 6,25
ASSA ABLOY-B-	SE	12,53	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,78	– 0,24
ATLAS COPCO -A-	SE	23,17	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,22	....
ATTICA ENTR SA	GR	5,96	– 3,56
BAA	GB	10,03	– 0,48
BBA GROUP PLC	GB	4,20	– 0,38
BODYCOTE INTL	GB	3,98	– 2
BRAMBLES INDUST	GB	5,47	+ 0,90
BUDERUS AG	DE★	21,90	– 1,79
CAPITA GRP	GB	6,91	– 0,47
CDB WEB TECH IN	IT★	2,94	....
CGIP	FR★	31	– 0,67
CHUBB	GB	2,37	– 2,01
CIR	IT★	1,13	+ 0,89
COBHAM	GB	18,47	....
COOKSON GROUP P	GB	1,90	+ 0,86
COPENHAGEN AIRP	DK	77,12	....
DAMPSKIBS -A-	DK	7255,53	....
DAMPSKIBS -B-	DK	8115,44	....
DAMSKIBS SVEND	DK	10883,29	....
DE LA RUE	GB	8,07	....
E.ON AG	DE★	57,10	+ 1,60
EUR AERO DEFENC	FR★	17,65	– 2,54
ELECTROCOMPONEN	GB	8,20	....
ENIRO	SE	7,58	....
EPCOS	DE★	37,50	– 1,32
EUROTUNNEL	FR★	0,97	+ 1,04
EXEL	GB	11,86	+ 0,14
FINMECCANICA	IT★	0,83	– 1,19
FINNLINES	FI★	21,80	....
FKI	GB	2,73	– 0,59
FLS IND.B	DK	12,63	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	36,51	+ 0,03
GAMESA	ES★	19,45	– 2,75
GKN	GB	4,93	– 2,88
GROUP 4 FALCK	DK	124,96	....
GROUP 4 FALCK	DK	124,96	....
GUARDIAN IT	GB	4,33	– 0,37
HAGEMEYER NV	NL★	19,09	– 0,78
HALKOR	GR	4,20	....
HAYS	GB	2,58	+ 1,27
HEIDELBERGER DR	DE★	52,50	+ 0,57
HUHTAMAKI OYJ	FI★	34	....
IFIL	IT★	6,28	– 1,88
IMI PLC	GB	3,54	+ 3,32
IND.VAERDEN -A-	SE	15,80	....
INDRA SISTEMAS	ES★	7,90	– 0,75
INVENSYS	GB	1,41	+ 1,16
INVESTOR -A-	SE	12,27	....
INVESTOR -B-	SE	12,16	....
ISS	DK	57,78	....
JOT AUTOMATION	FI★	0,33	+ 3,13
KINNEVIK -B-	SE	15,80	....
KONE B	FI★	85	....
LEGRAND	FR★	171,50	– 1,15
LINDE AG	DE★	48	+ 0,21
MAN AG	DE★	23,70	+ 1,28
MEGGITT	GB	3,88	– 0,42
METSO	FI★	10,85	+ 0,93
MG TECHNOLOGIES	DE★	8,47	+ 0,83
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,98	....
EXEL	GB	11,86	+ 0,14
PACE MICRO TECH	GB	5,28	– 3,85
PARTEK	FI★	10	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,70	+ 0,44
PERLOS	FI★	6	+ 3,45
PREMIER FARNELL	GB	3,85	....
RAILTRACK	GB	4,93	+ 0,33
RANDSTAD HOLDIN	NL★	12,60	– 0,40
RENTOKIL INITIA	GB	3,98	– 1,61
REXAM	GB	5,96	– 0,27
REXEL	FR★	66	– 0,23
RHI AG	AT★	19,80	– 1,74
RIETER HLDG N	CH	269,88	....
ROLLS ROYCE	GB	3,33	– 1,44
SANDVIK	SE	23,38	....
SAURER N	CH	23,75	+ 1,99
SCHNEIDER ELECT	FR★	55,30	– 1,25
SECURICOR	GB	2,35	– 3,97
SECURITAS -B-	SE	16,85	....
SERCO GROUP	GB	5,19	+ 0,63
SGL CARBON	DE★	27,80	+ 1,46
SHANKS GROUP	GB	2,87	....
SIDEL	FR★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE★	22,40	....
SKF -B-	SE	18,22	....
SMITHS GROUP	GB	11,39	– 1,27
SOPHUS BEREND -	DK	22,30	....
SPIRENT	GB	1,88	....
STOLT NIELSEN	LU★	119	....
TELE2 -B-	SE	28,96	....
THALES	FR★	41,63	– 0,41
TOMRA SYSTEMS	NO	12,79	....
TPI	ES★	3,65	+ 2,24
TRAFFICMASTER	GB	0,94	– 6,45
UNAXIS HLDG N	CH	102,20	– 0,32
VA TECHNOLOGIE	AT★	31	– 0,32
VEDIOR NV	NL★	12,60	– 1,18
VESTAS WIND SYS	DK	34,40	....
VINCI	FR★	65,55	– 0,68
VIVENDI ENVIRON	FR★	47,70	+ 0,21
VOLVO -A-	SE	16,54	....
VOLVO -B-	SE	17,38	....
WARTSILA CORP A	FI★	21,89	+ 1,81
XANSA	GB	4,09	– 3,45
ZARDOYA OTIS	ES★	9,96	– 0,40
▶ DJ E STOXX IND GO P		343,84	....

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,62	+ 2,04
AEGON NV	NL★	28,55	+ 0,18
AGF	FR★	52,70	+ 1,05
ALLEANZA ASS	IT★	12	– 0,33
ALLIANZ N	DE★	264,30	+ 0,80
ASR VERZEKERING	NL★	81,10	....
AXA	FR★	26,05	– 0,19
BALOISE HLDG N	CH	87,97	....
BRITANNIC	GB	14,58	– 0,99
CATTOLICA ASS	IT★	26,50	+ 0,38
CGNU	GB	14,95	– 0,22
CNP ASSURANCES	FR★	36,05	....
CODAN	DK	18,14	....
CORP MAPFRE R	ES★	19,80	– 0,50
ERGO VERSICHERU	DE★	140	– 3,45
ETHNIKI GEN INS	GR	10,60	– 3,64
EULER	FR★	47,99	– 0,02
FONDIARIA ASS	IT★	5,73	– 0,17
FORTIS (B)	BE★	28,08	+ 0,65
FRIENDS PROVIDE	GB	3,68	– 1,30
GENERALI ASS	IT★	32,40	– 0,15
GENERALI HLD VI	AT★	160,15	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	20,74	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,28	– 0,12
LEGAL & GENERAL	GB	2,48	– 0,65
MEDIOLANUM	IT★	9,84	+ 0,10
MUENCH RUECKVER	DE★	272,50	+ 0,37
POHJOLA GRP.B	FI★	20,20	+ 1
PRUDENTIAL	GB	12,37	– 0,52
RAS	IT★	13,02	– 1,44
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,09	+ 2,82
SAI	IT★	14,78	– 1,14
SAMPO-LEONIA -A	FI★	9,20	....
SCHW NATL VERS	CH	633,68	– 0,21
SCOR	FR★	48	....
SKANDIA INSURAN	SE	5,79	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,65	– 1,69
STOREBRAND	NO	8,71	....
SWISS LIFE REG	CH	546,37	– 1,31
SWISS RE N	CH	99,38	– 1,64
TOPDANMARK	DK	30,90	....
ZURICH FINL SVC	CH	287,74	+ 2,35
▶ DJ E STOXX INSU P		334,17	....

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	11,31	+ 0,29
CANAL PLUS	FR★	3,60	– 1,10
CAPITAL RADIO	GB	9,80	– 2,58
CARLTON COMMUNI	GB	4,06	– 1,96
DLY MAIL & GEN	GB	10,06	– 0,80
ELSEVIER	NL★	12,74	+ 0,08
EMAP PLC	GB	11,20	....
FOX KIDS EUROPE	NL★	13,05	+ 1,16
FUTURE NETWORK	GB	0,63	....
GRANADA	GB	2,11	– 0,76
GRUPPO L'ESPRES	IT★	3,47	– 1,98
GWR GROUP	GB	3,36	– 19,46
HAVAS ADVERTISI	FR★	8,85	– 3,28
INDP NEWS AND M	IR★	2,05	– 1,91
INFORMA GROUP	GB	3,98	....
LAGARDERE SCA N	FR★	47,76	– 0,17
LAMBRAKIS PRESS	GR	5,62	– 2,43
M6 METROPOLE TV	FR★	21,91	– 0,45
MEDIASET	IT★	7,60	– 0,39
MODERN TIMES GR	SE	20,48	....
MONDADORI	IT★	6,63	+ 0,15
NRJ GROUP	FR★	13,60	– 9,33
PEARSON	GB	14,71	+ 0,67
PRISA	ES★	10,05	+ 1,62
PROSIEBEN SAT.1	DE★	7,35	– 2,13
PT MULTIMEDIA R	PT★	7,60	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	23,89	– 0,46
PUBLIGROUPE N	CH	185,21	+ 0,36
REED INTERNATIO	GB	8,99	– 0,72
REUTERS GROUP	GB	10,75	– 1,19
RTL GROUP	LU★	54,75	– 0,45
SMG	GB	2,43	– 6,83
SOGECABLE R	ES★	22,84	+ 2,01
TAYLOR NELSON S	GB	3,34	....
TELEWEST COMM.	GB	0,68	....
TF1	FR★	27,55	– 0,18
TRINITY MIRROR	GB	6,54	....
UNITED PAN-EURO	NL★	0,36	+ 5,88
UTD BUSINESS ME	GB	11,57	....
VIVENDI UNIVERS	FR★	50	....
VNU	NL★	33,65	– 1,06
WOLTERS KLUWER	NL★	23,11	+ 0,17
WPP GROUP	GB	10,44	+ 0,31
▶ DJ E STOXX MEDIA P		279,39	....

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	31,51	– 0,91
ALTADIS	ES★	18,37	– 0,70
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,18	+ 0,62
ATHENS MEDICAL	GR	4,08	– 1,45
AUSTRIA TABAK A	AT★	84,61	+ 0,02
AVIS EUROPE	GB	2,53	....
BEIERSDORF AG	DE★	122,50	– 4,22
BIC	FR★	44,50	– 1,11
BRIT AMER TOBAC	GB	9,64	– 0,67
CASINO GP	FR★	89,35	+ 0,51
CLARINS	FR★	82,10	+ 0,12
COLRUYT	BE★	45,75	....
DELHAIZE	BE★	61,95	– 0,08
FIRSTGROUP	GB	5,53	– 0,58
GALLAHER GRP	GB	7,63	– 2,08
GIB	BE★	52,30	– 1,32
GIVAUDAN N	CH	332,72	– 0,40
HENKEL KGAA VZ	DE★	69	– 0,29
ICELAND GROUP	GB	2,86	– 2,22
IMPERIAL TOBACC	GB	14,23	....
JERONIMO MARTIN	PT★	7,30	....
KESKO -B-	FI★	9	– 0,44
L'OREAL	FR★	78,30	+ 1,29
LAURUS NV	NL★	3,10	+ 3,68
MORRISON SUPERM	GB	3,20	+ 1,55
RECKITT BENCKIS	GB	16,36	+ 0,40
SAFEWAY	GB	5,47	+ 1,20
SAINSBURY J. PL	GB	5,94	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,35	– 1,19
TERRA NETWORKS	ES★	7,16	+ 1,85
TESCO PLC	GB	4,06	– 0,79
TPG	NL★	22,45	+ 0,54
WANADOO	FR★	4,59	+ 0,88
WELLA AG VZ	DE★	53	– 2,21
▶ DJ E STOXX N CY G P		379,47	....

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,02	– 1,24
AVA ALLG HAND.G	DE★	35,50	– 2,74
BOOTS CO PLC	GB	10,63	– 0,91
BUHRMANN NV	NL★	8,25	+ 1,35
CARREFOUR	FR★	54,60	– 0,18
CASTO.DUBOIS	FR★	57	– 1,38
CC CARREFOUR	ES★	13,79	+ 0,29
CHARLES VOEGELE	CH	58,04	+ 0,52
D'IETEREN SA	BE★	184,20	+ 0,11
DEBENHAMS	GB	6,77	– 0,71
DIXONS GROUP	GB	3,18	....
GAL LAFAYETTE	FR★	141	– 2,76
GEHE AG	DE★	48,25	– 0,21
GUCCI GROUP	NL★	100,60	+ 9,35
GUS	GB	9,40	– 0,34
HENNES & MAURIT	SE	20,01	....
KARSTADT QUELLE	DE★	35,50	....
KINGFISHER	GB	5,96	....
MARKS & SPENCER	GB	4,11	– 0,78
MATALAN	GB	8,15	– 1,95
METRO	DE★	43	+ 0,94
MFI FURNITURE G	GB	2	– 2,38
NEXT PLC	GB	14,85	– 0,11
PINAULT PRINT.	FR★	136	– 3,13
SIGNET GROUP	GB	1,04	– 1,54
VALORA HLDG N	CH	183,89	– 0,71
VENDEX KBB NV	NL★	8	....
W.H SMITH	GB	8,33	+ 0,20
WOLSELEY PLC	GB	7,73	– 0,83
WOOLWORTHS GROU	GB	0,50	....
▶ DJ E STOXX RETL P		285,64	....

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	22,27	+ 1,23
ALCATEL-A-	FR★	14,08	– 1,54
ALTEC SA REG.	GR	3,36	....
ARM HOLDINGS	GB	4,11	– 0,78
ARC INTERNATION	GB	0,76	– 4,08
ASML HOLDING	NL★	16,70	– 0,89
BAAN COMPANY	NL★	2,62	....
BALTIMORE TECH	GB	0,28	....
BAE SYSTEMS	GB	5,03	+ 0,65
BROKAT TECHNOLO	DE★	1,24	– 4,62
BULL	FR★	0,90	– 7,22
BUSINESS OBJECT	FR★	25,05	– 0,20
CAP GEMINI	FR★	66	– 0,45
COMPTEL	FI★	2,70	+ 3,85
DASSAULT SYST.	FR★	40,13	– 0,05
ERICSSON -B-	SE	4,22	....
F-SECURE	FI★	0,57	– 1,72
FILTRONIC	GB	2,78	– 9,52
FINMATICA	IT★	10,90	– 1,89
GETRONICS	NL★	2,82	+ 0,36
GN GREAT NORDIC	DK	4,84	....
INFINEON TECHNO	DE★	22,50	+ 1,81
INFOGRAMES ENTE	FR★	13,35	– 4,64
INTRACOM R	GR	14,98	– 2,22
KEWILL SYSTEMS	GB	0,76	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	264,59	+ 1,52
LOGICA	GB	11,39	– 2,09
LOGITECH INTL N	CH	26,92	– 1,93
MARCONI	GB	0,55	+ 13,33
NOKIA	FI★	14,40	+ 0,35
OCE	NL★	9,50	– 5,94
OLIVETTI	IT★	1,20	....
PSION	GB	0,76	– 6
SAGE GRP	GB	3,13	– 0,52
SAGEM	FR★	38,20	+ 0,53
SAP AG	DE★	126,10	– 2,02
SAP VZ	DE★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	38,03	+ 0,88
SIEMENS AG N	DE★	48,20	– 1,03
MB SOFTWARE	DE★	0,22	....
SPIRENT	GB	1,88	....
STMICROELEC SIC	FR★	33,50	....
THINK TOOLS	CH	10,25	....
THUS	GB	0,57	....
TIETOENATOR	FI★	21,85	– 0,23
▶ DJ E STOXX TECH P		323,06	....

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	7,50	– 1,83
AEM	IT★	2,07	– 1,43
BRITISH ENERGY	GB	5,39	– 1,19
CENTRICA	GB	3,70	....
EDISON	IT★	10,78	– 1,10
ELECTRABEL	BE★	235,70	– 0,34
ELECTRIC PORTUG	PT★	2,91	....
ENDESA	ES★	17,84	– 0,89
ENEL	IT★	7,07	– 1,81
EVN	AT★	41,40	– 0,89
FORTUM	FI★	5,50	– 0,72
GAS NATURAL SDG	ES★	20,64	– 1,71
HIDRO CANTABRIC	ES★	24,85	....
IBERDROLA	ES★	15,34	– 0,39
INNOGY HOLDINGS	GB	3,67	– 0,88
ITALGAS	IT★	11,10	– 1,68
KELDA	GB	5,52	– 7,36
NATIONAL GRID G	GB	7,63	– 0,63
INTERNATIONAL P	GB	4,38	– 3,91
OESTERR ELEKTR	AT★	95	....
PENNON GROUP	GB	10,11	....
POWERGEN	GB	11,95	– 0,41
SCOTTISH POWER	GB	7,08	– 9,17
SEVERN TRENT	GB	11,39	– 3,84
SUEZ	FR★	36,45	– 0,03
SYDKRAFT -A-	SE	24,75	....
SYDKRAFT -C-	SE	20,33	....
FENOSA	ES★	19,35	– 0,77
UNITED UTILITIE	GB	9,85	+ 0,50
VIRIDIAN GROUP	GB	10,19	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		311,07	....

EURO NOUVEAU MARCHÉ

10/09 9 h 59 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 07/09
AIRSPRAY NV	16,40	....
ANTONOV	0,24	....
C/TAC	1,65	....
CARDIO CONTROL	2,20	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5	– 2,91
INNOCONCEPTS NV	18,80	....
NEDGRAPHICS HOLD	4,10	....
SOPHEON	0,51	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	2,95	....
ENVIPCO HLD CT	0,30	....
FARDIS B	14,80	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● **Sanofi-Synthélabo**, dont l'action perdait 0,26 %, à 75,8 euros, lundi 10 septembre à l'ouverture, a annoncé, de concert avec Bristol-Myers Squibb, que la Food and Drug Administration (FDA) américaine va étudier en priorité leur demande d'extension du Plavix, leur antithrombotique vedette, à d'autres pathologies. *« Cette nouvelle indication conforte notre anticipation de potentiel de ventes développées sur le produit à plus de 4,5 milliards d'euros »*, indiquent les analystes de Fortis Securities, qui conseillent de garder le titre, avec un objectif de cours de 78 euros.

● L'action **Vinci** cédait 0,91 %, à 65,4 euros, lundi matin, à la suite de l'annonce de l'acquisition du groupe de services aéroportuaires World Flight Services (WFS) valorisant l'entreprise à 295 millions de dollars.

● **Pernod Ricard**, dont le titre reculait de 0,6 %, à 82,5 euros, lundi matin, serait sur le point de vendre sa filiale Sias-MPA, numéro un mondial des préparations aux fruits pour l'industrie laitière, au fonds d'investissement Butler Capital Partners, selon *Le Figaro*. *« A court terme, le potentiel du titre nous paraît limité*, estiment les analystes de Dexia Securities. *Cependant les prochains changements de périmètre nous amènent à conserver notre opinion d'achat sur le long terme sur le titre avec un objectif de cours de 100 euros. »*

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 10 SEPTEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR ❯	39,48	258,97	−1,28	−12,26
AGF ❯	52,15	342,08	...	−29,52
AFFINE	37,35	245	...	+3,75
AIR FRANCE G ❯	16,10	105,61	−0,92	−35,60
AIR LIQUIDE ❯	153,40	1006,24	−0,32	−3,46
ALCATEL ❯	13,97	91,64	−2,31	−76,90
ALCATEL O	6,55	42,97	−5,07	−86,06
ALSTOM ❯	27,40	179,73	−0,36	−0,36
ALTRAN TECHN ❯	43,74	286,92	−2,26	−45,54
ATOS ORIGIN ❯	74,50	488,69	−2,61	−0,66
ARBEL	5,92	38,83	...	−40,80
AVENTIS ❯	76,75	503,45	−1,92	−17,91
AXA ❯	25,80	169,24	−1,15	−32,98
CHRISTIAN DA	83	544,44	−9,29	+7,37
BAIL INVESTI ❯	129,50	849,46	−1,15	+9,83
BAZAR HOT. V	...	...	...	+3,39
BEGHIN SAY ❯	36,10	236,80	+0,28	...
BIC ❯	44,51	291,97	−1,09	+6,25
BNPPARIBAS ❯	97,55	639,89	−1,27	+4,33
BOLLORE ❯	255	1672,69	−0,20	+21,54
BOLLORE INV	51	334,54	−0,97	+25,36
BONGRAIN	45	295,18	...	+28,57
BOUYGUES ❯	33,71	221,12	−0,41	−30,13
BOUYGUES OFF ❯	46,01	301,81	−0,63	−5,13
BULL# ❯	0,86	5,64	−11,34	−82,37
BUSINESS OBJ ❯	24,70	162,02	−1,59	−40,99
B T P (LA CI	...	...	...	...
BURELLE (LY)	63	413,25	...	−19,23
CANAL + ❯	3,60	23,61	−1,10	−5,75
CAP GEMINI ❯	65,80	431,62	−0,75	−61,69
CARBONE-LORR ❯	36,25	237,78	−3,87	−31,60
CARREFOUR ❯	53,85	353,23	−1,55	−19,50
CASINO GUICH ❯	89,45	586,75	+0,62	−15,20
CASINO GUICH	62,05	407,02	−1,04	−8,29
CASTORAMA DU ❯	57,05	374,22	−1,30	−17,31
CEA INDUSTRI	155,10	1017,39	+0,71	−15,70
CEGID (LY)	90,55	593,97	−1,04	+28,16
CEREOL ❯	26,02	170,68	−0,88	...
CERESTAR ❯	29,30	192,20	−1,68	...
CFF.RECYCLIN	42	275,50	−6,67	+6,06
CGIP ❯	31	203,35	−0,67	−38,61
CHARGEURS	70	459,17	−1,41	...
CHRISTIAN DI ❯	34,60	226,96	+1,76	−32,22
CIC -ACTIONS	122	800,27	...	+3,82
CIMENTS FRAN ❯	48,61	318,86	−0,80	−11,61
CLARINS ❯	82,45	540,84	+0,55	−5,22
CLUB MEDITER ❯	55,25	362,42	−3,07	−39,21
CNP ASSURANC ❯	36,06	236,54	+0,03	−15,53
COFACE ❯	61,85	405,71	+1,39	−43,25
COFLEXIP ❯	188,50	1236,48	−0,79	+39,21
COLAS ❯	67,20	440,80	−0,88	+23,18
CONTIN.ENTRE	45	295,18	−2,17	+7,14
CPR	58	380,46	...	+8,71
CRED.FON.FRA	11,30	74,12	...	−10,60
CREDIT LYONN ❯	41,65	273,21	−1,07	+11,96
CS COM.ET SY	7,05	46,24	−1,40	...
DAMART	80	524,77	−0,12	−1,23
DANONE ❯	145,70	955,73	−1,75	−9,27
DASSAULT-AVI	285,20	1870,79	−4,90	+29,63
DASSAULT SYS ❯	40,28	264,22	+0,32	−44,82
DEVEAUX(LY)#	67,70	444,08	−3,29	−19,40
DEV.R.N-P.CA	14,75	96,75	+1,72	+5,35
DMC (DOLLFUS	7,70	50,51	+0,79	−27,63
DYNACTION	25,10	164,65	−1,57	−15,77
EIFFAGE ❯	72,70	476,88	−1,09	+14,09
ELIOR ❯	12	78,71	−1,48	−11,50
ELEC.MADAGAS	22,70	148,90	...	−5,21
ENTENIAL(EX	32	209,91	+0,03	+7,41
ERAMET ❯	30,30	198,75	+1,51	−30,42
ESSILOR INTL ❯	312,30	2048,55	−2,38	−10,12
ESSO	82,55	541,49	−0,30	+27,98
EULER ❯	47,50	311,58	−1,04	−12,92
EURAZEO ❯	57,85	379,47	−0,60	−25,25
EURO DISNEY ❯	0,78	5,12	−2,50	+44,44
EUROTUNNEL ❯	0,95	6,23	−1,04	−10,37
FAURECIA ❯	56,50	370,62	−0,88	+34,52
FIMALAC ❯	39,50	259,10	−0,63	+10,08
F.F.P. (NY)	105	688,75	−0,47	+40,18
FINAXA	...	...	...	−18,46
FONC.LYON.#	30,02	196,92	−3	+4,16
FRANCE TELEC ❯	28,61	187,67	−0,66	−68,88
FROMAGERIES	107	701,87	...	+40,05
GALERIES LAF ❯	140,30	920,31	−3,24	−31,22
GAUMONT #	37,90	248,61	−2,67	−9,33
GECINA ❯	90,90	596,26	−1,09	−10,88
GENERALE DE	19,20	125,94	−1,54	...
GEOPHYSIQUE ❯	54	354,22	−1,73	−24,58
GFI INFORMAT ❯	11,44	75,04	−3,87	−54,54
GRANDVISION ❯	16,09	105,54	−0,06	−16,32
GROUPE ANDRE	124	813,39	−4,32	−11,11
GROUPE GASCO	80,05	525,09	−1,42	−4,92
GR.ZANNIER (	85,50	560,84	+0,47	+39,02
GROUPE PARTO	64	419,81	−6,30	+11,30
GUYENNE GASC ❯	83,80	549,69	−0,24	+0,96
HAVAS ADVERT ❯	9	59,04	−1,64	−41,55
IMERYS ❯	105,10	689,41	−4,11	−13,14
IMMOBANQUE	125	819,95	−2,19	...
IMMEUBLES DE	...	...	...	+14,06
INFOGRAMES E ❯	12,81	84,03	−8,50	−33,28
IM.MARSEILLA	3125	20498,66	−6,86	−0,79
INGENICO ❯	23,10	151,53	−4,74	−18,02
ISIS ❯	175,60	1151,86	−0,79	+131,35
JC DECAUX ❯	12	78,71	−0,08	...
KAUFMAN ET B ❯	17,95	117,74	+0,28	−5,52
KLEPIERRE ❯	101	662,52	...	+0,89
LAFARGE ❯	98,25	644,48	−0,61	+12,41
LAGARDERE ❯	46,82	307,12	−2,13	−24,23
LAPEYRE ❯	50,40	330,60	−2,14	−22,46
LEBON (CIE)	56,10	367,99	−0,44	+0,26
LEGRAND ORD.	171,50	1124,97	−1,15	...
LEGRIS INDUS ❯	55,10	361,43	+0,18	+14,79
LIBERTY SURF	3,53	23,16	−4,59	...
LOCINDUS	123	806,83	−4,65	+8,65
L'OREAL ❯	78,35	513,94	+1,36	−14,18
LOUVRE #	74,10	486,06	−1,59	+15,33
LVMH MOET HE ❯	48,41	317,55	−1,51	−31,33
MARINE WENDE ❯	56,50	370,62	−4,64	−37,22
MATUSSIERE F	6,96	45,65	−0,57	+7,07
MAUREL ET PR	15,50	101,67	−1,40	+55,15
METALEUROP	4,70	30,83	−1,05	−7,66
MICHELIN ❯	32,35	212,20	−0,46	−16,08
MARIONNAUD P	45,20	296,49	−1,72	−32,67
MONTUPET SA	13	85,27	−1,52	−33,40
MOULINEX ●	...	...	...	−50,72
NATEXIS BQ P ❯	100,20	657,27	−0,30	+6,08
NEOPOST ❯	27,78	182,22	+0,65	+11,12
NEXANS ❯	27,85	182,68	−0,54	...
NORBERT DENT	20,50	134,47	...	+13,88
NORD-EST	27,50	180,39	−1,08	+5,16
NRJ GROUP ❯	13,20	86,59	−12	−56,63
OBERTHUR CAR ❯	5,51	36,14	−2,48	−67,77
OLIPAR	7,20	47,23	−4	+4,65
ORANGE ❯	6,78	44,47	−1,74	...
OXYG.EXT-ORI	385	2525,43	+2,37	+5,76
PECHINEY ACT ❯	52,40	343,72	−0,19	+7,61
PECHINEY B P	51,45	337,49	−0,68	+7,18
PENAUILLE PO ❯	45,49	298,39	−6,01	−32,20
PERNOD-RICAR ❯	82,60	541,82	−0,48	+12,38
PEUGEOT ❯	51,55	338,15	+0,29	+27,66
PINAULT-PRIN ❯	136	892,10	−3,13	−40,58
PLASTIC OMN ❯	82	537,88	−2,38	−24,42
PROVIMI ❯	14,20	93,15	−5,96	...
PSB INDUSTRI	86	564,12	−0,92	+19,77
PUBLICIS GR. ❯	23,80	156,12	−0,83	−33,87
REMY COINTRE ❯	31,56	207,02	−1,53	−29,86
RENAULT ❯	42,75	280,42	+1,54	−22,97
REXEL ❯	65,75	431,29	−0,60	−26,94
RHODIA ❯	11,30	74,12	−1,22	−31,51
ROCHETTE (LA	7	45,92	...	+13,82
ROYAL CANIN ❯	136	892,10	−0,15	+19,29
ROUGIER #	58,95	386,69	...	−3,36
RUE IMPERIAL	1700	11151,27	...	−13,26
SADE (NY)	47,50	311,58	...	+2,96
SAGEM S.A. ❯	38,30	251,23	+0,79	−73,10
SAGEM ADP	27,89	182,95	−0,39	−67,56
SAINT-GOBAIN ❯	159,40	1045,60	−0,06	−4,72
SALVEPAR (NY	61,20	401,45	...	−1,76
SANOFI SYNTH ❯	75,85	497,54	−0,20	+6,83
SCHNEIDER EL ❯	55,45	363,73	−0,98	−28,63
SCOR ❯	48	314,86	...	−13,20
S.E.B. ❯	53	347,66	−0,47	−8,54
SEITA	44,80	293,87	−0,44	+3,41
SELECTIBAIL(	15,07	98,85	−0,86	+1,82
SIDEL	50	327,98	...	...
SILIC	162	1062,65	−4,71	−0,85
SIMCO ❯	76,30	500,50	+0,26	+3,66
SKIS ROSSIGN	15	98,39	−2,41	−11,76
SOCIETE GENE ❯	61,40	402,76	−0,57	−7,25
SODEXHO ALLI ❯	51,85	340,11	−1,05	+7,34
SOGEPARC (FI	87,35	572,98	+0,40	+5,24
SOMMER-ALLIB	55,45	363,73	+0,82	...
SOPHIA ❯	31,30	205,31	+0,16	+4,33
SOPRA GROUP ❯	45	295,18	−3,23	−28
SPIR COMMUNI ❯	74,50	488,69	−2,30	+3,54
SR TELEPERFO ❯	19,80	129,88	−1,69	−52,68
STUDIOCANAL	14,50	95,11	...	+39,42
SUCR.PITHIVI	418,50	2745,18	−0,07	+43,56
SUEZ ❯	36,08	236,67	−1,04	−7,24
TAITTINGER	771	5057,43	−2,41	−4,81
THALES ❯	41,80	274,19	...	−18,11
TF1 ❯	27,30	179,08	−1,09	−52,52
TECHNIP ❯	162,20	1063,96	+0,37	+4,91
THOMSON MULT ❯	25,53	167,47	−2,18	−48,77
TOTAL FINA E ❯	160,20	1050,84	+0,06	+1,13
TRANSICIEL # ❯	31,73	208,14	−1,76	−16,71
UBI SOFT ENT ❯	37,09	243,29	−2,14	−10,62
UNIBAIL ❯	57,35	376,19	−1,80	+1,39
UNILOG ❯	66,60	436,87	...	−21,64
USINOR ❯	11,40	74,78	−1,04	−18,91
VALEO ❯	46,40	304,36	−0,02	−2,43
VALLOUREC ❯	53,30	349,63	−0,65	−6,32
VICAT	61	400,13	−1,29	+8,54
VINCI ❯	65,55	429,98	−0,68	+0,07
VIVENDI ENVI ❯	47,28	310,14	−0,67	+1,67
VIVENDI UNIV ❯	49,37	323,85	−1,26	−29,57
WANADOO ❯	4,52	29,65	−0,66	−48,04
WORMS (EX.SO	18,80	123,32	−1,05	+7,12
ZODIAC ❯	220,80	1448,35	−0,09	−24,89
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO	47,78	313,42	−1,32	−28,25
AMERICAN EXP	38,26	250,97	−0,62	−33,40
AMVESCAP EXP	...	...	...	−26
ANGLOGOLD LT	36,30	238,11	+6,30	+14,51
A.T.T. #	19,60	128,57	−1,75	+10,98
BARRICK GOLD	17,35	113,81	−0,34	+0,81
COLGATE PAL.	62,60	410,63	−0,56	−10,57
CROWN CORK O	...	...	...	−53,20
DIAGO PLC	...	...	...	−2,47
DOW CHEMICAL	...	...	...	−2,94
DU PONT NEMO	43	282,06	−1,71	−19,17
ECHO BAY MIN	0,64	4,20	−5,88	+68,42
ELECTROLUX	15,10	99,05	−2,58	+14,22
ELF GABON	174,10	1142,02	−0,51	+44,12
ERICSSON # ❯	4,14	27,16	−3,27	−65,52
FORD MOTOR #	20,70	135,78	−2,68	−19,14
GENERAL ELEC	43,66	286,39	−0,57	−16,03
GENERAL MOTO	56,40	369,96	−4,41	+5,42
GOLD FIELDS	4,41	28,93	−0,45	+22,50
HARMONY GOLD	5,51	36,14	+5,15	+19,26
HITACHI #	7,50	49,20	−4,09	−19,44
HSBC HOLDING ❯	12,28	80,55	+0,24	−20,31
I.B.M. ❯	106,20	696,63	−0,84	+15,81
I.C.I.	...	...	...	−20,20
ITO YOKADO #	37,62	246,77	+0,05	−27,09
I.T.T. INDUS	48,50	318,14	−3,19	+20,28
MATSUSHITA	14,55	95,44	−2,28	−42,94
MC DONALD'S	33	216,47	−1,20	−2,99
MERK AND CO	71,20	467,04	−0,84	−27,42
MITSUBISHI C	8,20	53,79	−4,65	+1,73
NESTLE SA # ❯	223,20	1464,10	+0,04	−7,99
NORSK HYDRO	46,10	302,40	−2,16	+7,68
PFIZER INC	41,23	270,45	−1,29	−15,89
PHILIP MORRI	51,85	340,11	−1,80	+10,22
PROCTER GAMB	82,15	538,87	−0,42	+3,92
RIO TINTO PL	19,50	127,91	−1,52	+8,75
SCHLUMBERGER	56	367,34	+0,18	−34,07
SEGA ENTERPR	19,10	125,29	+0,53	+96,70
SHELL TRANSP	8,70	57,07	−3,33	+0,23
SONY CORP. # ❯	45,01	295,25	−0,27	−38,59
T.D.K. #	52,50	344,38	−7,89	−48,52
TOSHIBA #	5,19	34,04	−0,38	−25,53
UNITED TECHO	72,50	475,57	−1,49	−15,15
ZAMBIA COPPE	0,34	2,23	...	−24,44
....	...	...	...	...
....	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	10,01	65,66	...
AB SOFT	3	19,68	+7,14
ACCESS COMME	4	26,24	−4,76
ADL PARTNER	12,24	80,29	+2
ADL PARTNER	5,25	34,44	−4,55
ALGORIEL #	5,10	33,45	...
ALPHAMEDIA	0,90	5,90	...
ALPHA MOS #	3,69	24,20	+0,82
ALPHA MOS BO ◆	0,29	1,90	...
ALTAMIR & CI	118	774,03	...
ALDETA	4,70	30,83	−3,09
ALTI #	7,29	47,82	−2,80
A NOVO # ❯	15,93	104,49	−7,92
ARTPRICE COM	7,15	46,90	+0,56
ASTRA	0,56	3,67	−3,45
AUFEMININ.CO	0,56	3,67	+3,70
AUTOMA TECH	3,99	26,17	−0,25
AVENIR TELEC ❯	1,35	8,86	−4,93
AVENIR TELEC	0,10	0,66	−50
BAC MAJESTIC	1,73	11,35	−2,81
BARBARA BUI	16,85	110,53	+8,01
BCI NAVIGATI	5,70	37,39	+0,35
BELVEDERE	21,30	139,72	+3,90
BOURSE DIREC	2,50	16,40	−3,85
BRIME TECHNO	28,40	186,29	−3,57
BRIME TECHN ◆	0,60	3,94	...
BUSINESS ET	9,64	63,23	+0,52
BUSINESS INT	1,86	12,20	+2,76
BVRP ACT.DIV ❯	5,80	38,05	−17,96
CAC SYSTEMES ◆	3	19,68	...
CALL CENTER	6,70	43,95	+0,75
CARRERE GROU	16,68	109,41	+1,21
CAST	4,50	29,52	−7,79
CEREP	13,29	87,18	−1,56
CHEMUNEX	0,21	1,38	...
CMT MEDICAL	14,89	97,67	+6,36
COALA #	13	85,27	−0,46
COHERIS ATIX	10,80	70,84	+0,93
COIL	16,20	106,27	−3,28
CION ET SYS	1,75	11,48	−8,38
CONSODATA	10,95	71,83	+4,29
CONSODATA NV ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	1,82	11,94	−16,51
CROSS SYSTEM	1,25	8,20	...
CRYO #	3,29	21,58	−3,24
CRYONETWORKS.	1,01	6,63	−15,83
CYBERDECK #	0,75	4,92	...
CYBER PRES.P	11,60	76,09	−9,73
CYBERSEARCH	2,25	14,76	+1,81
CYRANO #	0,31	2,03	−13,89
DALET #	2,48	16,27	+1,22
DATASQUARE #	0,80	5,25	+6,67
DATATRONIC	3,37	22,11	+2,74
DESK # ◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM # ❯	16,10	105,61	−5,29
DMS #	12,50	81,99	−1,19
D INTERACTIV	1,62	10,63	−0,61
DIREKT ANLAG	12,90	84,62	+4,45
DIREKT ANLAG	11,39	74,71	+3,55
DURAND ALLIZ	0,59	3,87	+5,36
DURAN DUBOI	9	59,04	−5,26
DURAN BS 00 ◆	0,15	0,98	...
EFFIK #	15,70	102,99	−1,26
EGIDE #	83	544,44	+4,40
EMME NV	13,50	88,55	+1,50
ESI GROUP	11,89	77,99	+2,50
ESKER	2,66	17,45	−10,74
EUROFINS SCI	11,16	73,20	+7,31
EURO.CARGO S	11,29	74,06	...
FIMATEX # ❯	3,01	19,74	−2,27
FI SYSTEM # ❯	1,97	12,92	−0,51
FI SYSTEM BS	0,03	0,20	...
FLOREANE MED	7,50	49,20	+2,74
GAMELOFT COM	0,56	3,67	−6,67
GAUDRIOT #	33,40	219,09	+0,30
GENERIX #	21,49	140,97	...
GENESYS #	12,13	79,57	+1,08
GENESYS BS00	1,49	9,77	−8,02
GENSET ❯	2,07	13,58	−8,81
GL TRADE #	37,02	242,84	−7,33
GUILLEMOT #	15,99	104,89	−5,38
GUYANOR ACTI	0,22	1,44	−8,33
HF COMPANY	51,50	337,82	−1,81
HIGH CO.#	102	669,08	−4,49
HIGH BON DE ◆	3,35	21,97	...
HIGHWAVE OPT ❯	3,52	23,09	−11,11
HIMALAYA	1,79	11,74	−8,21
HI MEDIA	0,61	4	−6,15
HOLOGRAM IND	6,98	45,79	−7,55
HUBWOO.COM	1,35	8,86	+3,85
IB GROUP.COM	2,98	19,55	+2,76
IDP	1,49	9,77	+13,74
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO	8,05	52,80	+0,75
ILOG #	6,20	40,67	−3,13
IMECOM GROUP	1,42	9,31	−8,39
INFOSOURCES	0,65	4,26	...
INFOSOURCE B ◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #	23,79	156,05	−4,84
INFO VISTA	2,80	18,37	+1,45
INTEGRA ❯	1,15	7,54	−7,26
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	0,86	5,64	−2,27
IPSOS # ❯	63	413,25	+1,78
IPSOS BS00	1,02	6,69	−15
ITESOFT	1,93	12,66	...
IT LINK	2,70	17,71	−18,67
IXO	0,59	3,87	−9,23
JEAN CLAUDE	0,97	6,36	+1,04
JOLIEZ REGOL	0,86	5,64	+4,88
KALISTO ENTE ◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI	1,30	8,53	−7,14
LA COMPAGNIE	6,70	43,95	−0,15
LEXIBOOK # S	19,20	125,94	...
LINEDATA SER	20,94	137,36	−3,64
LYCOS EUROPE	0,92	6,03	−14,81
LYCOS FRANCE	2,40	15,74	−4
MEDCOST #	1,60	10,50	−5,88
MEDIDEP #	18,10	118,73	−4,74
MEMSCAP	2,16	14,17	−0,92
METROLOGIC G	50	327,98	−7,41
MICROPOLE	6,43	42,18	+2,06
MILLIMAGES	10	65,60	+1,63
MONDIAL PECH	4,94	32,40	−0,60
NATUREX	14	91,83	−2,78
NET2S #	3,79	24,86	−4,77
NETGEM ❯	2,20	14,43	−5,58
NETVALUE #	1,43	9,38	−0,69
NEURONES #	3,46	22,70	−0,86
NICOX #	54,90	360,12	−0,09
OLITEC	15	98,39	−0,66
OPTIMS #	2,14	14,04	+5,94
ORCHESTRA KA	0,90	5,90	+2,27
OXIS INTL RG ◆	0,20	1,31	...
PERFECT TECH	5,67	37,19	−9,71
PERF.TECHNO.	0,19	1,25	−5
PHARMAGEST I	15,40	101,02	...
PHONE SYS.NE	0,60	3,94	−43,93
PICOGIGA	5	32,80	+3,73
PROSODIE #	29,99	196,72	−0,76
PROSODIE BS ◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF	4,87	31,95	−0,20
QUALIFLOW	3,83	25,12	...
QUANTEL	4,25	27,88	−4,49
R2I SANTE	7,47	49	−0,40
R2I SANTE BO ◆	0,02	0,13	...
RECIF #	17,50	114,79	−2,51
REPONSE #	16,95	111,18	−0,29
REGINA RUBEN	0,66	4,33	−9,59
RIBER #	3,50	22,96	+11,11
RIGIFLEX INT	38,90	255,17	−2,75
RISC TECHNOL	6,10	40,01	...
SAVEURS DE F	9,95	65,27	+0,40
GUILLEMOT BS ◆	9,10	59,69	...
SELF TRADE	2,60	17,05	−4,41
SILICOMP #	21	137,75	−3,67
SITICOM GROU	4,29	28,14	+4,13
SODITECH ING	5,80	38,05	+6,42
SOFT COMPUTI	3,60	23,61	+4,35
SOI TEC SILI ❯	11,20	73,47	−13,51
SOI TEC BS 0	2,49	16,33	−0,40
SOLUCOM	34,30	224,99	−0,58
SOLUCOM ACT. ◆	47,76	313,29	...
SQLI	1,17	7,67	−2,50
SQLI ACT.NOU ◆	3,10	20,33	...
STACI #	1,95	12,79	−2,50
STELAX ◆	0,44	2,89	...
SYNELEC #	12,60	82,65	−8,70
SYSTAR #	3,60	23,61	+17,65
SYSTRAN	2,18	14,30	−5,22
TEL.RES.SERV	1,17	7,67	+0,86
TELECOM CITY	2,85	18,69	−8,06
TETE DS LES	1,43	9,38	−0,69
THERMATECH I	14,50	95,11	−8,81
TITUS INTERA	2,72	17,84	−9,63
TITUS INTER	0,12	0,79	−94,55

SECOND MARCHÉ

LUNDI 10 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	34,85	228,60	−2,65
ACTIELEC TEC	5,50	36,08	−1,96
ALGECO #	92	603,48	+0,88
ALTEDIA	32	209,91	+0,31
ALTEN (SVN) ❯	15,75	103,31	−5,41
APRIL S.A.#(	16	104,95	−5,88
ARKOPHARMA #	49,80	326,67	+0,61
ASSYSTEM #	37,50	245,98	−1,32
AUBAY	4,85	31,81	−9,51
BENETEAU #	74,90	491,31	+1,08
BOIRON (LY)#	82,55	541,49	−1,73
BONDUELLE	44,21	290	−2,84
BQUE TARNEAU ◆	85	557,56	...
BRICORAMA #	43,40	284,69	−9,58
BRIOCHE PASQ	79,10	518,86	−3,54
BUFFALO GRIL	10,30	67,56	−1,90
C.A. OISE CC ◆	92,10	604,14	...
C.A. PARIS I.	65,50	429,65	+0,85
C.A.PAS CAL	146	957,70	−1,68
CDA-CIE DES	46,01	301,81	−1,05
CEGEDIM #	47	308,30	−6
CIE FIN.ST-H ◆	132,80	871,11	...
CNIM #	48,50	318,14	−3,96
COFITEM-COFI ◆	59	387,01	...
DANE-ELEC ME	1,80	11,81	−5,76
ENTRELEC GRO	63	413,25	...
ETAM DEVELOP	8,82	57,86	−4,13
EUROPEENNE C	40,90	268,29	−0,73
EXPAND S.A.	55,80	366,02	−0,89
FINATIS(EX.L ◆	136,90	898,01	...
FININFO	32,99	216,40	+0,27
FLEURY MICHO	23	150,87	+1,10
GECI INTL	11,10	72,81	−5,93
GENERALE LOC	16,98	111,38	+7,13
GEODIS	34,95	229,26	+1,30
GFI INDUSTRI	26	170,55	...
GRAND MARNIE ◆	7950	52148,58	...
GROUPE BOURB ◆	46,20	303,05	...
GROUPE CRIT	15	98,39	−1,96
GROUPE FOCAL	63	413,25	+0,24
GROUPE J.C.D	150	983,94	+0,27
HERMES INTL ❯	155,20	1018,05	+0,45
HYPARLO #(LY	35	229,58	−2,18
IMS(INT.META	7,60	49,85	−0,65
INTER PARFUM	64	419,81	−1,54
JET MULTIMED	27	177,11	+1,89
LAURENT-PERR	30,60	200,72	...
LDC	135	885,54	+0,15
LECTRA (B) #	4,40	28,86	−2,22
LOUIS DREYFU	14	91,83	...
LVL MEDICAL	14,50	95,11	−2,68
M6-METR.TV A ❯	21,90	143,65	−0,50
MANITOU #	56,60	371,27	+0,98
MANUTAN INTE	42	275,50	−2,33
PARC DES EXP ◆	117	767,47	...
PCAS #	16,77	110	−18,99
PETIT FOREST	43,30	284,03	−0,23
PIERRE VACAN	63	413,25	+0,80
PINGUELY HAU ❯	14,05	92,16	−0,92
POCHET ◆	100,10	656,61	...
RADIALL #	57,80	379,14	...
RALLYE (LY) ❯	52,50	344,38	+0,48
ROCANI(EX FI ◆	12	78,71	...
RODRIGUEZ GR ❯	51,20	335,85	...
SABATE-DIOSO	13,35	87,57	+1,91
SECHE ENVIRO	75,90	497,87	−1,43
SINOP.ASSET ◆	18,90	123,98	...
SIPAREX CROI	28,65	187,93	+0,17
SOLERI ◆	230	1508,70	...
SOLVING #	47	308,30	−3,09
STEF-TFE #	54,10	354,87	−5,09
STERIA GROUP	31,95	209,58	−1,39
SYLEA ◆	47,30	310,27	...
SYLIS #	21,50	141,03	−2,27
SYNERGIE (EX	23,49	154,08	−10
TEAM PARTNER	5,80	38,05	−5,54
TRIGANO ❯	25,15	164,97	+1,21
UNION FIN.FR	31	203,35	−0,64
VILMOR.CLAUS	67,50	442,77	−0,74
VIRBAC	97,60	640,21	...
....	...	...	...
....	...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 7 septembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,25	165,63	07/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,38	166,48	07/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2482,55	16284,46	09/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13619,74	89339,64	09/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11891,34	78002,08	09/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	77559,46	508756,71	09/09
BNP OBLI. CT	164,72	1080,49	09/09
BNP OBLI. LT	33,95	222,70	09/09
BNP OBLI. MT C	152,41	999,74	09/09
BNP OBLI. MT D	139,88	917,55	09/09
BNP OBLI. SPREADS	184,97	1213,32	09/09
BNP OBLI. TRÉSOR	1952,49	12807,49	09/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1819,23	11933,37	06/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	112,39	737,23	06/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	59,87	392,72	06/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	77,44	507,97	06/09
BP SÉCURITÉ	102486,72	672268,81	07/09
EUROACTION MIDCAP	121,59	797,58	07/09
FRUCTI EURO 50	94,74	621,45	07/09
FRUCTIFRANCE C	80,89	530,60	09/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	144,49	947,79	09/09
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	183,79	1205,58	06/09
NORD SUD DÉVELOP. C	518,61	3401,86	06/09
NORD SUD DÉVELOP. D	400,23	2625,34	06/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	49,93	327,52	09/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,38	114,01	09/09
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	62,64	410,89	09/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	43,86	287,70	09/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	41,77	273,99	09/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	42,58	279,31	09/09
ÉCUR. EXPANSION C	14670,94	96235,06	09/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,97	275,31	09/09
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	51,62	338,61	09/09
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,67	1460,62	09/09
ÉCUR. MONÉTAIRE D	192,02	1259,57	09/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D	178,20	1168,92	09/09
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	34,78	228,14	09/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,32	1799,42	09/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,18	184,85	09/09
GÉOPTIM C	2309,37	15148,47	09/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	36,92	242,18	09/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,20	224,34	09/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	39,81	261,14	09/09
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	361,81	2373,32	07/09
ATOUT EUROPE C	508,56	3335,93	07/09
ATOUT FRANCE C	193,93	1272,10	07/09
ATOUT FRANCE D	175,73	1152,71	07/09
ATOUT FRANCE ASIE D	76,71	503,18	07/09
ATOUT FRANCE EUROPE D	174,68	1145,83	07/09
ATOUT FRANCE MONDE D	43,41	284,75	07/09
ATOUT MONDE C	52,43	343,92	07/09
ATOUT SÉLECTION D	104,62	686,26	07/09
CAPITOP EUROBLIG C	100,11	656,68	07/09
CAPITOP EUROBLIG D	82,59	541,75	07/09
CAPITOP MONDOBLIG C	44,50	291,90	07/09
CAPITOP REVENUS D	172,93	1134,35	07/09
DIÈZE C	436,63	2864,11	07/09
INDICIA EUROLAND D	106,35	697,61	06/09
INDICIA FRANCE D	366	2400,80	06/09
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,68	260,28	07/09
INDOCAM ASIE C	17,91	117,48	07/09
INDOCAM FRANCE C	330,74	2169,51	07/09
INDOCAM FRANCE D	271,86	1783,28	07/09
INDOCAM MULTI OBLIG. C	184,01	1207,03	07/09
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	77,75	510,01	06/09
CAPITOP MONÉTAIRE C	191,24	1254,45	11/09
CAPITOP MONÉTAIRE D	188,45	1236,15	11/09
INDOCAM FONCIER	96,71	634,38	07/09
INDOCAM VAL. RESTR. C	268,25	1759,60	06/09
MASTER ACTIONS C	42,06	275,90	05/09
MASTER DUO C	14,11	92,56	05/09
MASTER OBLIGATIONS C	30,46	199,80	05/09
MASTER PEA D	12,65	82,98	05/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,57	121,81	06/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,41	114,20	06/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,61	122,07	06/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,93	111,05	06/09
OPTALIS EXPANSION C	15,01	98,46	06/09
OPTALIS EXPANSION D	14,64	96,03	06/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,75	116,43	06/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,59	102,26	06/09
PACTE SOL. LOGEM.	78,53	515,12	04/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	83,51	547,79	04/09
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
AURECIC	103,16	676,69	07/09
CIC CAPIRENTE MT C	35,51	232,93	07/09
CIC CAPIRENTE MT D	26,66	174,88	07/09
CIC AMÉRIQUE LATINE	101,48	665,67	07/09
CIC CONVERTIBLES	5,57	36,54	07/09
CIC COURT TERME C	34,02	223,16	07/09
CIC COURT TERME D	26,91	176,52	07/09
CIC ECOCIC	365,92	2400,28	07/09
CIC ELITE EUROPE	125,23	821,45	07/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2055,80	13485,16	07/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1621,51	10636,41	07/09
CIC EUROLEADERS	366,85	2406,38	07/09
CIC FRANCE C	34,96	229,32	07/09
CIC FRANCE D	34,96	229,32	07/09
CIC HORIZON C	67,05	439,82	07/09
CIC HORIZON D	64,66	424,14	07/09
CIC MENSUEL	1430,01	9380,25	07/09
CIC MONDE PEA	27,58	180,91	07/09
CIC OBLI COURT TERME C	24,52	160,84	07/09
CIC OBLI COURT TEME D	19,47	127,71	07/09
CIC OBLI LONG TERME C	15,26	100,10	07/09
CIC OBLI LONG TERME D	15,07	98,85	07/09
CIC OBLI MONDE	398,45	2613,66	07/09
CIC ORIENT	143,51	941,36	07/09
CIC PIERRE	34,63	227,16	07/09
MONEYCIC DOLLAR	1414,35	....	07/09
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	844,05	5536,61	07/09
CIC EUROPEA C	10,47	68,68	07/09
CIC EUROPEA D	10,18	66,78	07/09
CIC EURO OPPORTUNITÉ	460	3017,40	07/09
CIC GLOBAL C	242,45	1590,37	07/09
CIC GLOBAL D	242,45	1590,37	07/09
CIC JAPON	8,60	56,41	07/09
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1046,43	6864,13	07/09
CIC NOUVEAU MARCHÉ	4,85	31,81	07/09
CIC PROFIL DYNAMIQUE	23,38	153,36	06/09
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,62	122,14	06/09
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	134,96	885,28	06/09
CIC TAUX VARIABLES	194,57	1276,30	07/09
CIC TECHNO. COM	76,05	498,86	07/09
CIC USA	18,02	118,20	07/09
CIC VAL. NOUVELLES	297,21	1949,57	07/09
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	227,45	1491,97	07/09
LION 20000 C/3 11/06/99	488,38	3203,56	06/09
LION 20000 D/3 11/06/99	426,36	2796,74	06/09
SICAV 5000	155,57	1020,47	07/09
SLIVAFRANCE	268,43	1760,79	07/09
SLIVARENTE	39,15	256,81	07/09
SLIVINTER	149,15	978,36	07/09
TRILION	746,77	4898,49	07/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	181,48	1190,43	07/09
ACTILION DYNAMIQUE D	170,95	1121,36	07/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	67,16	440,54	07/09
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,21	1155,86	07/09
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,75	1080,69	07/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	166,87	1094,60	07/09
ACTILION PRUDENCE C	171,65	1125,95	07/09
ACTILION PRUDENCE D	159,96	1049,27	07/09
INTERLION	230,26	1510,41	07/09
LION ACTION EURO	87,89	576,52	07/09
LION PEA EURO	89,85	589,38	07/09
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	21,38	140,24	07/09
CM EUROPE TECHNOL	4,01	26,30	07/09
CM FRANCE ACTIONS	34,46	226,04	07/09
CM MID. ACT. FRANCE	31,57	207,09	07/09
CM MONDE ACTIONS	303,78	1992,67	07/09
CM OBLIG. LONG TERME	106,82	700,69	07/09
CM OPTION DYNAM.	30,70	201,38	07/09
CM OPTION ÉQUIL.	52,94	347,26	07/09
CM OBLIG. COURT TERME	163,16	1070,26	07/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	337,61	2214,58	07/09
CM OBLIG. QUATRE	165,57	1086,07	07/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,16	125,68	07/09
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	123,97	813,19	07/09
ASIE 2000	67,96	445,79	07/09
NOUVELLE EUROPE	210,81	1382,82	07/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3582,91	23502,35	07/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3285,31	21550,22	07/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	332,87	2183,48	07/09
ST-HONORÉ FRANCE	56,65	371,60	07/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	88,01	577,31	07/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	95,83	628,60	07/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	376,79	2471,58	07/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	93,56	613,71	07/09
WEB INTERNATIONAL	23,27	152,64	07/09
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	190,90	1252,22	06/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5844,44	38337,01	06/09
STRATÉGIE INDICE USA	9054,08	59390,87	06/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	106,50	698,59	09/09
ADDILYS D	105,66	693,08	09/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,35	166,29	09/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,56	161,10	09/09
AMPLITUDE EUROPE C	32,16	210,96	09/09
AMPLITUDE EUROPE D	30,80	202,03	09/09
AMPLITUDE FRANCE	82,92	543,92	09/09
AMPLITUDE MONDE C	222,65	1460,49	09/09
AMPLITUDE MONDE D	199,71	1310,01	09/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,99	104,89	09/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	15,28	100,23	09/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	94,99	623,09	09/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	40,02	262,51	09/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	29,88	196	09/09
GÉOBILYS C	120,21	788,53	09/09
GÉOBILYS D	109,60	718,93	09/09
INTENSYS C	20,53	134,67	09/09
INTENSYS D	17,45	114,46	09/09
KALEIS DYNAMISME C	214,71	1408,41	09/09
KALEIS DYNAMISME D	208,82	1369,77	09/09
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	78,89	517,48	09/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	199,20	1306,67	09/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	192,98	1265,87	09/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,07	1240,22	09/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	182,76	1198,83	09/09
KALEIS TONUS C PEA	69,74	457,46	09/09
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	100,87	661,66	09/09
OBLITYS C	112,31	736,71	09/09
OBLITYS D	110,56	725,23	09/09
PLÉNITUDE D PEA	42,09	276,09	09/09
POSTE GESTION C	2602,76	17072,99	09/09
POSTE GESTION D	2307,30	15134,90	09/09
POSTE PREMIÈRE	7070,74	46381,01	09/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42066,42	275937,63	09/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9077,90	59547,12	09/09
PRIMIEL EUROPE C	54,90	360,12	09/09
REVENUS TRIMESTRIELS	784,81	5148,02	09/09
SOLSTICE D	363,59	2384,99	09/09
THÉSORA C	186,38	1222,57	09/09
THÉSORA D	155,59	1020,60	09/09
TRÉSORYS C	47168,55	309405,41	09/09
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	84,60	554,94	09/09
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	63,78	418,37	09/09
DÉDIALYS SANTÉ	94,53	620,08	09/09
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	27,18	178,29	09/09
DÉDIALYS TELECOM	39,13	256,68	09/09
POSTE EUROPE C	91,26	598,63	09/09
POSTE EUROPE D	87,04	570,94	09/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	197,01	1292,30	09/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	180,85	1186,30	09/09
REMUNYS PLUS	102,59	672,95	09/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,55	1026,90	07/09
CADENCE 2 D	154,40	1012,80	07/09
CADENCE 3 D	154,53	1013,65	07/09
CONVERTIS C	228,06	1495,98	07/09
INTEROBLIG C	58,72	385,18	07/09
INTERSÉLECTION FR. D	73,47	481,93	07/09
SÉLECT DÉFENSIF C	191,67	1257,27	07/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	242,51	1590,76	07/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	168,11	1102,73	07/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	146,77	962,75	07/09
SÉLECT PEA 1	211,02	1384,20	07/09
SG FRANCE OPPORT. C	431,75	2832,09	07/09
SG FRANCE OPPORT. D	404,26	2651,77	07/09
SOGENFRANCE C	458,91	3010,25	07/09
SOGENFRANCE D	413,55	2712,71	07/09
SOGEOBLIG C	111,79	733,29	07/09
SOGÉPARGNE D	45,99	301,67	07/09
SOGEPEA EUROPE	217,22	1424,87	07/09
SOGINTER C	53,96	353,95	07/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,37	100,82	06/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	53,29	349,56	06/09
DÉCLIC ACTIONS INTER	31,93	209,45	07/09
DÉCLIC BOURSE PEA	51,66	338,87	06/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,52	108,36	06/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,18	112,69	06/09
DÉCLIC PEA EUROPE	24,22	158,87	06/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	60,80	398,82	06/09
FAVOR	310,61	2037,47	07/09
SOGESTION C	48,60	318,80	06/09
SOGINDEX FRANCE C	524,35	3439,51	06/09
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS **Le FC Nantes Atlantique, qui doit rencontrer les Néerlandais du PSV Eindhoven, mardi 11 septembre, pour le compte de la première journée de Ligue des champions, n'a toujours pas réussi à signer une victoire en championnat de France de Division 1. ● LES NANTAIS ont été tenus en échec (1-1) sur leur pelouse par Sedan, samedi 8 septembre, à l'occasion de la 6e journée. ● CES RÉSULTATS ne laissent pas d'inquiéter les supporteurs qui s'étonnent qu'avec le troisième budget prévisionnel de la saison 2001-2002 (400 millions de francs), leur club ne parvienne pas à faire mieux. ● *« IL NOUS FAUT JUSTE une victoire, synonyme de déclic »,* assure Stéphane Ziani, une des trois recrues nantaises de la saison avec Pierre-Yves André et Olivier Quint. ● L'AJ AUXERRE, vainqueur de Montpellier (1-0), a pris la tête du classement à la faveur du match nul (2-2) de Lens à Paris.**

Avant d'entrer en Ligue des champions, Nantes a oublié la recette du succès

Le FC Nantes Atlantique, qui n'a pas signé la moindre victoire dans le championnat de France 2001-2002 de Division 1, a concédé un match nul face à Sedan (1-1) à l'occasion de la 6e journée. Pas de quoi rassurer joueurs, dirigeants et supporteurs avant le début de la Ligue des champions, mardi 11 septembre

NANTES
de notre envoyé spécial

Le champion de France de football, le FC Nantes Atlantique, est un exemple d'humilité. Et, à la veille de commencer la Ligue des champions, mardi 11 septembre, face aux Néerlandais du PSV Eindhoven, pas question de s'enflammer. *« Cette compétition, c'est du bonus. C'est juste un challenge pour s'éclater »*, martèle Robert Budzynski, le directeur sportif du club. Une « sur'pat » qui verra ses joueurs affronter dans le groupe D, outre Eindhoven, les Italiens de la Lazio Rome et les Turcs du Galatasaray Istanbul. Quant au bonus, il se chiffre déjà. Quoiqu'il advienne, le club est certain d'encaisser au minimum 50 millions de francs, somme garantie aux clubs participants à la première phase de la compétition européenne. Peu importe. Nantes se veut modeste.

« Nous ne sommes qu'une PME de 200 employés, dont la philosophie reste de ne pas prendre de risques inconsidérés », insiste Robert Budzynski. Pourtant, sur le papier comme sur le terrain, le club huit fois champion de France a fière allure. Avec un budget prévisionnel de 400 millions de francs, le troisième de France derrière Lyon (500 millions de francs) et le PSG (450 millions de francs), le FCNA s'impose comme l'une des « pointures » du championnat. Un statut renforcé par l'acquisition du club, il y a plus d'un an, par la Socpresse, la branche principale du groupe Hersant, propriétaire, entre autres, du *Figaro* et, dans l'Ouest, de *Presse-Océan* (Nantes).

« L'arrivée de la Socpresse nous a surtout permis de faire un pas en avant au niveau des infrastructures et de la gestion du personnel », assure Robert Budzynski. Devenue actionnaire majoritaire, la Socpresse a créé une société anonyme de sport professionnel (SASP), qui a remplacé la société anonyme à objet sportif (SAOS), et a promis d'investir au moins 153 millions de francs d'ici à 2004. Reste que le champion de France ne veut pas déroger à ses habitudes et encore moins à sa politique : la formation. *« La pérennité du club est notre objectif. On ne va pas subitement jouer les Bernard Tapie et bâtir par tous les moyens une équipe pour devenir champions d'Europe »*, lance Robert Budzynski.

L'homme est agacé, las des critiques qui s'abattent sur l'équipe depuis le début de saison 2001-2002. Le club champion de France, actuelle lanterne rouge du championnat, court toujours après son premier succès après six matches (deux nuls et quatre défaites). *« Il nous faut juste une victoire, synonyme de déclic »*, dit Stéphane Ziani. Il n'a pas eu lieu face à Sedan, samedi 8 septembre. Les champions de France ont une nouvelle fois été accrochés (1-1). *« Ça recommence comme lors du titre en 1995 : on nous dit que les caisses sont pleines, pourtant on vend nos meilleurs joueurs et on ne les remplace pas »*, s'emporte Yves, un supporteur, qui fait référence à la vente récente du meneur de jeu des Canaris, Eric Carrière, transféré à Lyon pour 80 millions de francs au terme d'un vrai feuilleton.

LE MALAISE EST VISIBLE

L'international tricolore, élu par ses pairs meilleur joueur du dernier exercice, donné dans un premier temps sur le départ, avait annoncé en début de saison qu'il restait en Loire-Atlantique, avant de rejoindre le Rhône trois jours avant la clôture officielle du marché des transferts. Drôle de revirement pour une direction qui se félicitait d'avoir conservé la majeure partie de son effectif, chose qui n'avait pas été possible au lendemain du précédent titre en 1995. Le malaise est visible et les 22 000 abonnés, record du club, s'expliquent mal ce qu'ils considèrent comme un manque d'ambition.

« Eric voulait partir et nous étions d'accord, explique Robert Budzynski. *On ne peut pas conserver les meilleurs. C'est la logique du club, leurs ventes représentent notre principale source de revenus. »* Ils sont sept à avoir quitté Nantes, dont l'attaquant et meilleur buteur du club lors de la saison 2000-2001 avec onze réalisations, Olivier Monterrubio (Rennes). Au total, le club a engrangé 134 millions de francs. *« Nous avons battu notre record en matière de transfert en déboursant 55 millions pour trois joueurs »*, rétorque Robert Budzynski. Pour deux précisément, l'attaquant Pierre-Yves André (Bastia), en fin de contrat, n'ayant pas coûté un sou. Les deux autres recrues sont l'ex-Sedanais Olivier Quint et l'enfant du pays, Stéphane Ziani, définitivement transféré après avoir été prêté par Bordeaux la saison passée.

Une fois encore, Nantes comptera sur les jeunes issus du centre de formation, qui en son temps a vu sortir Didier Deschamps, Marcel Desailly, Christian Karembeu ou Claude Makelele. L'équipe première s'appuie sur vingt joueurs formés au club. Onze d'entre eux sont internationaux, dont sept espoirs. Une équipe de vingt-deux ans de moyenne d'âge qui répète ses gammes depuis les poussins et ne déroge pas aux règles du jeu « à la nantaise ». Objectif : une qualification européenne.

Les débuts sont loin d'être convaincants, mais *« la digestion d'un titre est peut-être à ce prix »*, avance Stéphane Ziani.

Etienne Labrunie

La fiche technique

NANTES-SEDAN 1-1

Championnat de France, 6e journée
• Stade de la Beaujoire ; temps pluvieux ; 32 000 spectateurs ;
arbitre : M. Bré

BUTS

NANTES : André (63e)
SEDAN : Ndiefi (59e)

AVERTISSEMENTS

NANTES : **Berson** (55e ; **Savinaud** (70e)
SEDAN : **Ndiaye** (24e) ;
Oliveira (27e); **Elzéard** (58e); **Camara** (64e); **Sachy** (90e)

EXCLUSION

SEDAN : **Ndiaye** (67e)

• LES ÉQUIPES

NANTES (**entraîneur :** Denoueix)
Landreau (cap.) • Laspalles, Gillet, Fabbri, Savinau • Ziani, Olembé, Berson (Dalmat, 73e), Quint • Vahirua (Aristouy, 88e), André

SEDAN (**entraîneur :** Dupont) :
Sachy • Montero, Oliveira, Satorra, Elzéard • Brando, Noro (Adjaoud, 74e), Diao • Ndiaye, H. Camara, Ndiefi (Peyrelade, 69e)

Lille reçoit La Corogne, Lyon va à Barcelone

Lille et Lyon débutent également leur parcours en Ligue des champions, respectivement dans le groupe G et le groupe F. Les Nordistes, qui ont obtenu leur billet grâce à leur succès face aux Italiens de Parme, auront fort à faire face aux Anglais de Manchester United, aux Espagnols de La Corogne et aux Grecs de l'Olympiakos Le Pirée. Pour leur premier match, les hommes de Vahid Halilhodzic recevront La Corogne, mercredi 12 septembre, à Lens, dans un stade Bollaert qui affiche complet. De leur côté, les Lyonnais s'offrent, mardi 11 septembre, un déplacement périlleux à Barcelone. Des Catalans, favoris d'un groupe également composé des Allemands du Bayer Leverkusen et des Turcs du Fenerbahçe Istanbul. Objectif pour les Lyonnais : se qualifier comme l'an passé pour la deuxième phase de la compétition. A suivre, également mardi, le choc entre le champion d'Italie, l'AS Roma, et le champion d'Espagne, le Real Madrid.

L'Italie livre le premier bêtisier du ballon rond

L'INTER MILAN, un des grands clubs de la Péninsule et d'Europe, a eu la pernicieuse idée de recenser sur son site Internet (www.inter.it) les différents dérapages, lapsus et absurdités entendues sur les ondes depuis des années. Sous la rubrique *Parole Sante* (Paroles saintes), le site officiel du club affiche depuis la mi-août plus de 300 phrases prononcées par les protagonistes du ballon rond italien. Parmi elles, on trouve quelques perles.

Si le football est un art, Franco Causio, ex-joueur de la Juventus Turin, devrait en être son ambassadeur. A la fin d'un match, il expliquait : *« Le centre que j'ai fait était un véritable coup de pinceau qui ressemblait à un tableau de Pirandello »*. Plus philosophe et pragmatique, Eraldo Pecci (Bologne) se justifiait : *« Pourquoi courir sur le terrain ? La Terre est ronde, la balle également, et je suis sûr que tôt ou tard elle passera de mon côté... »*

L'Inter ridiculise et égratigne gentiment ses adversaires – et particulièrement son rival, le Milan AC (*« Plutôt défait que Milanais »*) –, mais il sait aussi se moquer de lui-même. On note, par exemple, la déclaration de Giancarlo Beltrami, directeur sportif du club, qui en 1986 confiait : *« A San Siro, on trouve désormais de tout : des matches, des concerts où tout le monde est sur la pelouse comme lors de la venue de Brussprinter* (Bruce Springsteen) *»*. Côté joueurs, la palme revient à l'ex-interiste et international « Spillo » Altobelli qui s'est exclamé : *« Je dois remercier mes parents, et en particulier mon père et ma mère. »*

Giovanni Trapattoni, ex-entraîneur de l'Inter et aujourd'hui sélectionneur de l'équipe nationale, n'est pas épargné non plus. En 1990, après la défaite du club milanais face au Rapid Vienne en coupe de l'UEFA, il bredouillait : *« Je dirais... Peut-être... Sans doute... Peut-être que pour gagner aujourd'hui, il nous a manqué un homme... Plus qu'un homme... Je dirais un homme... »* Une indécision qui ne l'a pas empêché d'être apprécié par ses pairs et ses joueurs. A son propos, Mauro Bellugi affirmait : *« Trapattoni ? C'est le meilleur entraîneur d'Europe et peut-être même d'Italie. »*

LA PERLE D'UN REPORTER

Les journalistes de télévision trouvent bien évidemment leur place dans ce grand bêtisier du football. *« Ici, pour voir un but, il nous faudra attendre les calendes égyptiennes »*, a affirmé un reporter d'une télévision privée. Un de ses confrères de Telepiù s'est un jour enflammé après un but de Ronaldo en hurlant : *« Quand passe Ronaldo, s'ouvrent les eaux de la mer Rouge. »* Sans oublier, cette sentence d'un reporter d'une télévision romaine : *« Giannini, tu ne peux pas toujours jouer avec cette épée de Périclès sur la tête. »*

Le site n'étant réservé qu'au Calcio, les perles des stars du football européen n'y sont pas recensées. Inutile d'y chercher les petites phrases de Guy Roux, Bernard Tapie ou Thierry Roland qui, il y a quelques années, surpris par l'adresse d'un joueur, s'était écrié à l'antenne : *« Lui au moins avec ses pieds, il n'est pas manchot »*.

Daniel Psenny

L'événement sportif le plus important au monde est aussi l'un des plus grands défis pour l'univers des Technologies de l'Information.

Toshiba, Partenaire Officiel des Coupes du Monde FIFA 2002 et 2006™, jouera un rôle essentiel pour le succès de ces compétitions. Non seulement en fournissant, pour la Coupe du Monde FIFA Corée/Japon 2002™, l'ensemble des équipements informatiques (PC, Portables et Serveurs), mais aussi en associant son expertise aux équipes de la FIFA, pour le développement du site Web officiel de cet événement. A cette occasion, Toshiba démontrera son savoir-faire en matière de qualité et de fiabilité de ses produits, ainsi que sa capacité à proposer des solutions Internet clefs en main. Toshiba s'engage activement, afin que le succès des prochaines Coupes du Monde FIFA™ soit aussi le succès de l'innovation, dans le domaine des Technologies de l'Information.

Partenaire Officiel pour les Technologies de l'Information

TOSHIBA
www.toshiba.fr

Le Paris SG ne craint plus rien, même pas lui-même

Menés (0-2) sur leur pelouse du Parc des Princes, par une excellente équipe de Lens, qui défendait sa place de leader, samedi 8 septembre, les hommes de Luis Fernandez sont brillamment revenus au score (2-2)

LUIS FERNANDEZ, l'entraîneur du Paris Saint-Germain, est apparemment un homme comblé. Samedi 8 septembre, au terme de la rencontre opposant son équipe au Racing Club de Lens, il affichait un grand sourire : *« En revenant à deux partout, mon équipe a prouvé qu'elle avait du cœur et une très grande volonté. »* Ses joueurs, menés 2-0 à l'heure de jeu, ont su effectivement renverser la tendance pour arracher le point du match nul. Il soupire : *« Je n'ai pas eu peur, vous savez, en voyant ce groupe, on sent qu'il y a une qualité, un gros potentiel et je sais qu'il suffit d'une étincelle. Et on n'est pas encore à cent pour cent. »*

FOOTBALL

Le PSG revient de loin et, tout comme Lens, reste donc invaincu, il n'en demeure pas moins qu'il a été bousculé sur sa pelouse. *« Vu le déroulement du match, on peut s'estimer heureux, même s'il est vrai que, dans l'histoire, on perd deux points chez nous »*, concédait le gardien parisien Lionel Letizi, ajoutant : *« Mais, c'est clair, cette année, le spectacle va être au rendez-vous. »* Qu'on se le dise donc, le « nouveau » PSG saison 2001-2002 promet d'être impeccable et préfère oublier les errements de la saison passée. *« On a davantage envie »*, a résumé le milieu de terrain Edouard Cissé.

ARTISTES ASSOCIÉS

Ce PSG-là a assurément de l'allure. Les arguments avancés ne se démentent pas. Face au leader du championnat, ce fut bel et bien une démonstration des artistes associés, d'Okocha à Ronaldinho en passant par Aloisio. Chacun y allait de sa banderille et de sa prouesse technique. De l'or en barre. Impressionnant mais insuffisant face à une équipe, au sens plein du terme. Car, pendant près d'une heure, les Lensois ont rappelé à leurs adversaires du soir que le football était avant tout une histoire de collectif.

A ce jeu-là, les Nordistes en imposent. Une maîtrise totale de la passe à dix, un mouvement fluide. Concrètement, un jeu alerte à une touche de balle et des coéquipiers récitant dans un bel ensemble la même partition. Leur secret : des heures de répétitions méticuleuses.

« Tous ensemble, on travaille bien c'est vrai, et je pense qu'on est compétitifs », concédait, modeste, Joël Muller, l'entraîneur et chef d'orchestre des Sangs et Or. *« C'est notre collectif qui fait la différence »*, confirmait Stéphane Pédron, auteur du premier but de son équipe. Les Lensois ont prouvé que leur place de leader, perdue samedi au profit d'Auxerre, n'était pas usurpée et qu'ils étaient plus qu'un tube de l'été.

Forts de leur début de saison tonitruant, quatre victoires et un nul, les champions de France 1998 ont démontré, face aux solistes parisiens, qu'ils étaient un postulant sérieux au premier prix. *« Si on est capable de renouveler ce genre de performance, on peut effectivement être ambitieux »*, avouait Joël Muller.

Samedi soir, dans les vestiaires du Parc des Princes, les Lensois restaient néanmoins sur un goût d'inachevé. *« Le groupe est un peu triste car, en menant 2-0 à une demi-heure de la fin, on pouvait espérer mieux »*, expliquait le gardien de but et capitaine lensois Guillaume Warmuz.

MACHINE LENSOISE BIEN HUILÉE

Les Lensois n'ont pourtant pas grand-chose à se reprocher. La machine parfaitement huilée déroula durant toute la rencontre et lorsque, à la 51e minute, l'attaquant sénégalais El-Hadji Diouf inscrivait le deuxième but de son équipe, la victoire leur semblait acquise. Luis Fernandez voulait, quant à lui, continuer à y croire et décidait de jouer son va-tout en faisant rentrer un quatrième attaquant en la personne du Brésilien Alex. *« J'ai tenté de trouver une solution de là-haut*, expliquait l'entraîneur parisien, privé de banc, et confiné dans une tribune en raison d'une sanction. *Lorsqu'on est mené au score, autant faire rentrer des attaquants et tant pis si on en prend quatre. »*

Ils inscriront deux buts en trois minutes, grâce tout d'abord à Nicolas Anelka puis à Alex, tous deux servis par José Aloisio, l'habituel buteur (trois buts depuis le début de saison) devenu passeur. Le Parc chavire, les Parisiens s'enflamment. Les artistes se trouvent enfin. *« Entre nous, les Brésiliens, c'est facile, même avec Okocha ; lui, d'ailleurs, il n'est pas Nigérian, c'est un Brésilien ! »*, plaisantait Alex après le match. Plus sérieusement, il ajoute : *« On a vraiment une équipe pour être champion. »*

E. La

La fiche technique

PARIS-SG - LENS 2-2

Championnat de France, 6e journée
• Parc des Princes ; temps humide ; 49 930 spectateurs ; arbitre : M. Veissiére

BUTS

PARIS-SG : Anelka (68e); **Alex** (70e)
LENS : Pédron (18e); **Diouf** (51e)

AVERTISSEMENTS

PARIS-SG : **Aloisio** (41e)
LENS : **Pédron** (83e)

• LES ÉQUIPES

PARIS-SG
(**Entraîneur :** Fernandez) : Letizi • Cristobal, Pochettino, Heinze, Potillon • Okocha, (E. Cissé, 62e), Déhu (cap.), (Alex, 62e), Arteta, Hugo Leal (Ronaldinho, 46e) • Aloisio, Anelka

LENS
(**Entraîneur :** Muller) : Warmuz • Coly, A. Coulibaly, Wallemme, Ismaël • Coridon, Sarr (Queudrue, 74e), Blanchard, Pédron • Moreira (Sikora, 90e), Diouf (Sakho, 74e)

Luis Fernandez soutient son « ami » Guy Roux

L'entraîneur du Paris-Saint-Germain, Luis Fernandez, s'en est pris assez sèchement à son homologue lensois, Joël Muller, dans l'affaire opposant ce dernier à Guy Roux au sujet du siège de représentant des entraîneurs qu'occupe celui-ci au conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF). L'entraîneur lensois conteste la légitimité de son confrère auxerrois, auquel il a succédé à la présidence de l'Unecatef (l'Union nationale des entraîneurs et cadres techniques français) en avril. Guy Roux, élu en juillet 2000 au conseil d'administration de la LNF par les présidents des clubs de D1 et de D2, entend quant à lui rester en place jusqu'au bout de son mandat de quatre ans. Luis Fernandez a visiblement choisi son camp : *« En ce moment, il y a des discussions pour élargir le nombre de joueurs sur le banc de touche,* a-t-il déclaré. *Je suis pour. Mais il faudrait poser la question au président* [Muller] *pour savoir ce qu'il en pense. Mon ami Guy Roux, lui au moins, quand il veut quelque chose, il le fait savoir. »*

Championnat de France de football de D1 (6e journée)

• LES RÉSULTATS

MARSEILLE	0 - 0	LYON
• spectateurs 55 000		
PARIS SG	2 - 2	LENS
Anelka (68e) ; Alex (70e)		Pédron (18e) ; Diouf (51e)
• spectateurs 43 930		
METZ	0 - 1	BASTIA
		Deblock (20e)
• spectateurs 5 000		
MONACO	1 - 0	TROYES
Nonda (37e) ; Bierhoff (51e)		
• spectateurs 18 000		
LILLE	1 - 1	GUINGAMP
Br. Cheyrou (57e)		
• spectateurs 19 550		
RENNES	1 - 1	LORIENT
Chapuis (58e)		Bouard (77e)
• spectateurs 11 000		
NANTES	1 - 1	SEDAN
André (63e)		Ndiefi (59e)
• spectateurs 35 000		
AUXERRE	1 - 0	MONTPELLIER
Fadiga (86e)		
• spectateurs 8 000		
SOCHAUX	2 - 0	BORDEAUX
Frau (41e) ; Pagis (76e)		
• spectateurs 18 124		

• CLASSEMENT

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissé	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1	**Auxerre**	**14**	6	4	2	0	11	3	+ 8	7	0
2	**Lens**	**14**	6	4	2	0	10	4	+ 6	18	1
3	**Lyon**	**13**	6	4	1	1	9	3	+ 6	8	1
4	**Lille**	**12**	6	3	3	0	7	3	+ 4	14	1
5	**Sochaux**	**11**	6	3	2	1	9	6	+ 3	15	0
6	**Paris-SG**	**10**	6	2	4	0	9	5	+ 4	13	0
7	**Bastia**	**10**	6	3	1	2	6	5	+ 1	12	1
8	**Lorient**	**8**	6	2	2	2	7	7	0	8	0
9	**Troyes**	**7**	6	2	1	3	5	6	- 1	9	1
10	**Rennes**	**7**	6	2	1	3	8	13	- 5	13	1
11	**Guingamp**	**7**	6	2	1	3	3	8	- 5	12	1
12	**Montpellier**	**6**	6	1	3	2	5	4	+ 1	14	1
13	**Sedan**	**6**	6	1	3	2	6	7	- 1	16	1
14	**Bordeaux**	**6**	6	1	3	2	3	4	- 1	9	1
15	**Monaco**	**5**	6	1	2	3	4	8	- 4	14	1
16	**Marseille**	**3**	6	0	3	3	1	5	- 4	12	1
17	**Metz**	**3**	6	1	0	5	2	9	- 7	15	1
18	**Nantes**	**2**	6	0	2	4	3	8	- 5	10	1

• LE CHIFFRE

11 C'est le nombre de buts inscrits par Auxerre. En plus de la meilleure attaque, les Bourguignons affichent la défense la plus hermétique (3 buts).

• LA PHRASE « Avoir 14 points au bout de 6 rencontres est un acompte et, dans une vente, plus l'acompte est important et plus la vente a des chances de se réaliser»
Guy Roux *(Auxerre).*

• LES BUTEURS **1. Djibril Cissé** (Auxerre) **7** buts ; **2. Monterrubio** (Rennes), **5** ; **3. Br. Cheyrou** (Lille) +1, **Darcheville** (Lorient) **4**.

• LES PASSEURS **1. Olivier Kapo** (Auxerre) (+1), **2. Pédron** (Lens) (+1), **4** passes.

7e JOURNÉE : Samedi 15 septembre : Lyon - Nantes ; Guingamp – Metz ; Bastia – Auxerre ; Troyes - Lille ; Montpellier - Rennes ; Lens - Sochaux ; **Dimanche 16 septembre :** Bordeaux - Monaco ; Lorient – Paris-SG ; Sedan – Marseille.

Auxerre prend la tête, Sochaux surprend

AVANT D'ASSISTER à un nouveau match sans victoire de ses troupes, face à Lyon (0-0), le président de l'Olympique de Marseille, Robert Louis-Dreyfus, a annoncé à l'issue d'une réunion, samedi 8 septembre, une reprise en main du club, miné par les querelles internes entre Bernard Tapie, son responsable sportif, et Pierre Dubiton, son responsable financier. *« Ou les deux s'entendent, ou les deux partent »*, a prévenu l'actionnaire majoritaire du club, évoquant même son éventuel départ si la situation ne s'arrange pas entre les deux hommes et si l'OM n'obtient pas de meilleurs résultats sportifs avant le mois de décembre. Robert Louis-Dreyfus a décidé de *« nommer une haute personnalité ou un comité d'éthique de trois personnes maximum »* pour contrôler la teneur des contrats des joueurs et redorer l'image du club phocéen. L'OM est actuellement seizième du championnat, avec trois points.

Egalement en quête de sa première victoire cette saison, le FC Nantes n'a pu faire mieux que match nul (1-1), à domicile, contre Sedan. Les Nantais restent derniers, à une longueur de Metz, qui a été défait sur sa pelouse (1-0) par Bastia, seul vainqueur à l'extérieur lors de cette 6e journée. Grâce à deux buts de Shabani Nonda et Oliver Bierhoff, son nouveau attaquant allemand venu du Milan AC, Monaco enregistre sa première victoire, face à Troyes (2-0), et quitte la zone des relégables. L'AJ Auxerre, en l'absence de son buteur Djibril Cissé, victime d'une entorse à la cheville, a péniblement pris le dessus sur Montpellier (1-0) grâce à un but du Sénégalais Khalilou Fadiga à cinq minutes du terme de la rencontre. Les hommes de Guy Roux prennent la tête du classement, à la différence de buts, devant Lens, qui a tenu en échec le Paris-Saint-Germain (2-2) au Parc des Princes.

Lille a poursuivi son bon début de saison en battant Guingamp (1-0). Dans le derby breton, Rennes et Lorient n'ont pu se départager (1-1) et demeurent bien ancrés en milieu de tableau. En match décalé, dimanche 9 septembre, le promu Sochaux n'a pas fait de complexe face à Bordeaux (2-0) et s'est installé à une étonnante cinquième place.

La Turquie en liesse malgré la défaite de ses « Douze Géants »

ANKARA (Turquie)
correspondance

La Yougoslavie a emporté, dimanche 9 septembre, à Istanbul (Turquie), le 32e championnat d'Europe de basket. S'il était vrai que la presse ne fait ses titres que sur les trains qui déraillent et jamais à ceux qui arrivent à l'heure, l'information ne mériterait que de figurer à côté des horaires dans les gares, tant est grande depuis près de trente ans la domination de la république balkanique au sein de l'Europe du ballon orange. Ce nouveau trophée, gagné aux dépens de la Turquie (69-78), ira rejoindre sept autres coupes similaires sur une étagère à Belgrade, non loin de quatre titres mondiaux et d'une médaille d'or olympique.

BASKET

Et pourtant, cette fois, le Belgrade-Express a bien failli quitter la voie. L'équipe turque, portée par l'enthousiasme de son public et le sentiment d'écrire l'histoire, ne s'est pas contentée de tenir tête à la puissance yougoslave. Dopés par leurs incroyables succès contre l'Espagne (84-81) au premier tour, puis face à la Croatie et à l'Allemagne (87-85 et 79-78, après prolongations), les joueurs anatoliens sont parvenus à faire douter la formation de Svetislav Pesic jusqu'au début du quatrième quart-temps. La réussite d'Ibrahim Kutluay (10 points), le tireur gominé du Panathinaikos Athènes, et une défense turque plus rigoureuse qu'à l'accoutumée ont permis à la sélection au croissant et à l'étoile de prendre un net ascendant sur des Yougoslaves fébriles (aucun shoot à trois points, 1 sur 5 aux lancers francs) en première période (22-15).

Muselé par Hidayet Türkoglu, son partenaire des Sacramento Kings, Predrag Stojakovic, élu meilleur joueur du tournoi à la fin du match, n'a pas été en mesure de rééditer son exploit du 6 septembre, face à la Lettonie (27 points, 7 sur 7 aux tirs à longue distance en vingt minutes), et a dû se contenter d'un score médiocre de huit points à la pause. Mais un Yougoslave en cache un autre, et cette fois, c'est Dejan Bodiroga, le héros des Championnats du monde 1998, qui a fait la démonstration de son talent, ramenant son équipe à un panier des Turcs à la mi-temps (40-38).

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE

Il faudra attendre le dernier quart-temps pour voir s'effondrer une formation turque handicapée par les fautes individuelles et donc incapable de pratiquer une défense serrée sur le porteur du ballon. Vlado Scepanovic (19 points), gâchette d'Efes Pilsen lors de la saison 2001-2002, lui assénera le coup de grâce d'un *dunk* dans les dernières secondes.

Vaincue, l'équipe d'Aydin Örs a pourtant eu droit, lundi matin, à tous les éloges de la presse anatolienne. *« Les champions de nos cœurs, nous les avons aimés, nous avons partagé leur fierté, nous les avons ovationnés. » « Merci les enfants, nous avons perdu mais nous ne sommes pas tristes. » « Merci les "Douze" Géants, toute la Turquie ressent avec vous la même fierté »*, titraient respectivement les quotidiens *Hürriyet, Radikal et Sabah.* Jamais une équipe nationale turque n'était montée sur un podium européen dans un sport collectif. Cette deuxième place qualifie les « Douze Géants » pour les Championnats du monde 2002, une première dans l'histoire du basket-ball turc.

Une aventure que ne connaîtront pas les basketteurs français. Plus tôt dans l'après-midi, ils avaient laissé échapper leur dernière chance d'aller à Indianapolis en s'inclinant (78-73) face à la Russie lors du match pour la 5e place. Auteurs d'un désastreux 2 sur 18 aux paniers à trois points, les Français ont été incapables de contenir les assauts du grand Andrei Kirilenko (22 points et 12 rebonds) et de museler l'adresse des pointeurs slaves (10 sur 19 au-delà de la ligne des 6,25 m). L'équipe de France ne participera donc pas au championnat du monde, et cette déception pourrait en décider plus d'un à prendre sa retraite internationale.

Nicolas Cheviron

Impitoyable, Lleyton Hewitt prive Pete Sampras du bonheur d'une nouvelle victoire à l'US Open

Le jeune Australien, champion controversé, s'est nettement imposé en trois sets (7-6 [7-4], 6-1, 6-1)

Déjà battu en finale en 2000 par le Russe Marat Safin, l'Américain Pete Sampras, 30 ans, n'a pas réussi à améliorer son record de treize titres dans les tournois du Grand Chelem. Dimanche 9 septembre, il a été sèchement battu en finale de l'US Open par le jeune Australien Lleyton Hewitt, 20 ans (7-6 [7-4], 6-1, 6-1), déclarant ensuite : *« Ce gamin est incroyable, si rapide. Que j'aimerais avoir un peu de ses jambes ! »*

NEW YORK
correspondance

Les années passent et se ressemblent pour Pete Sampras. En 2000, l'Américain se faisait humilier en finale de l'US Open (6-4, 6-3, 6-3) par un Russe, Marat Safin, en état de grâce pour remporter sa première victoire en Grand Chelem. Cette impression désagréable s'est répétée, dimanche 9 septembre. Dépassé par le tennis bondissant du jeune Australien Lleyton Hewitt, Sampras s'est incliné sur le score sévère de 7-6 (7-4), 6-1, 6-1. *« Cette défaite est encore plus décevante que celle de l'an dernier, parce que j'ai travaillé tellement dur pour arriver en finale »*, a avoué l'Américain.

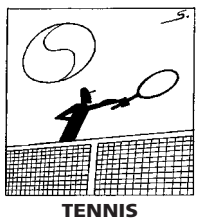
TENNIS

Tout au long de cette rencontre, Pete Sampras n'a jamais été en mesure de contrer la vitesse d'exécution de Lleyton Hewitt. Pendant près de deux heures, l'Australien a infligé une cadence trop élevée à son aîné. Dès le premier jeu, Lleyton Hewitt a agressé son adversaire. Impérial sur son service depuis le début du tournoi, Pete Sampras abordait cette finale avec un total de 87 jeux sans avoir subi de break. Les séries de retours de revers de Lleyton Hewitt, ponctués d'un coup droit décroisé le long du couloir, ont mis fin à cette domination. *« Ce n'était pas la meilleure façon d'aborder le match »*, a reconnu Pete Sampras.

Profitant de la nervosité de son jeune adversaire (20 ans), auteur de quatre doubles fautes dans le premier set, Pete Sampras s'est maintenu à flots et a forcé un jeu décisif dans cette première manche. Mais Lleyton Hewitt a affirmé sa domination en punissant chaque montée au filet de Pete Sampras pour s'assurer ainsi du gain de la première manche.

Fébrile depuis le début de cette finale – dix fautes directes dans le premier set —, le natif d'Adélaïde a alors déployé son tennis de puncheur du fond du court. Disposant des jambes les plus rapides du circuit, Lleyton Hewitt a imposé des marathons au corps usé de Pete Sampras. « Rincé » après son match d'anthologie contre André Agassi en quart de finale, l'Américain a tenté d'abréger les échanges avec de puissantes salves de revers ou de coup droit. Peine perdue, le pugnace Lleyton Hewitt remettait tout en jeu. Rendant 5 centimètres et 12 kilos à Pete Sampras, Lleyton Hewitt compensait son manque de puissance par une lumineuse couverture de terrain et une exceptionnelle « vista » en retour. *« Il est déjà meilleur en retour qu'Andre* [Agassi], a complimenté Pete Sampras. *Il est plus rapide, sans toutefois posséder la même puissance, mais il ne manque jamais. Il est très difficile de réussir un ace contre lui, à cause de sa vitesse de pieds et de mains. »*

AUCUNE SOLUTION

Perforant le service de Pete Sampras de retours de revers croisés, Lleyton Hewitt a enchaîné break sur break. Cette domination de l'Australien a eu du mal à passer. Encore refroidi par les propos ambigus de Lleyton Hewitt envers le Noir américain James Blake, le public manifestait son mécontentement : *« Allez, Pete, tu ne vas pas laisser un raciste l'emporter ! »*

Imperturbable, Lleyton Hewitt s'est adjugé le second set (6-1). Les dix ans d'écart entre les deux hommes commençaient à se faire sentir. Le Sampras dominateur du milieu des années 1990, artiste de la volée, maître du filet, ne trouvait aucune solution : *« Il est très fort mentalement et vous force à faire beaucoup d'erreurs. C'est comme cela qu'il gagne ses matches. Il est si rapide que vous avez la pression de réussir une superbe volée ou de toucher la ligne pour se débarrasser de lui. C'est de cette manière que j'ai commis énormément d'erreurs. »*

A 20 ans, 6 mois et 13 jours, Lleyton Hewitt est devenu le plus jeune joueur à emporter l'US Open depuis un certain Pete Sampras (19 ans et 28 jours) en 1991. *« J'ai eu la force de venir défier le plus grand tennisman de l'histoire et de réaliser le plus gros match de ma carrière »*, a déclaré Lleyton Hewitt.

Pascal Giberné

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : l'Allemand Erik Zabel** (Telekom) s'est adjugé au sprint, dimanche 9 septembre, la 2e étape du Tour d'Espagne. L'Ecossais David Millar (Cofidis) a conservé le maillot jaune de leader.

■ **L'Australien Matthew Wilson** (Mercury) a enlevé, dimanche 9 septembre, la 4e étape du Tour de l'Avenir, entre Chalette-sur-Loing (Loiret) et Epernay (Marne). Le Français Jean-Patrick Nazon (La Française des jeux) a gardé sa place de leader.

■ **FOOTBALL : Ajaccio,** vainqueur de Wasquehal (2-0), a profité du match nul de Beauvais au Havre (0-0) et du report de Strasbourg-Nîmes (terrain inondé) pour occuper la tête du championnat de France de D2, samedi 8 septembre, lors de la 7e journée.

■ **Kaiserslautern** a pris seul la tête du championnat d'Allemagne, à l'issue de la 5e journée, en dominant Brême (2-1) dimanche 9 septembre. La veille, le Bayern Munich s'est imposé (2-0) à Dortmund.

■ **Bolton, promu** et invaincu, est resté leader du championnat d'Angleterre, grâce à un match nul à Leeds (0-0) samedi 8 septembre, lors de la 4e journée, dominée par le derby londonien entre Chelsea et Arsenal (1-1). Manchester United s'est imposé (4-1) face à Everton.

■ **Le Celta Vigo** a pris la tête du championnat d'Espagne après sa victoire sur Tenerife (3-0), dimanche 9 septembre. Après deux journées, Vigo devance le Deportivo La Corogne, vainqueur à Las Palmas (0-1). Le FC Barcelone et le Real Madrid ont concédé le nul (1-1) sur leur terrain, respectivement face au Rayo Vallecano et Malaga.

■ **La Juventus Turin**, victorieuse à Bergame (0-2), grâce à Alessandro Del Piero et David Trezeguet, a pris la tête du championnat d'Italie lors de la 2e journée, dimanche 9 septembre. La Juve partage la première place avec le Chievo Vérone, vainqueur à Bologne (0-2).

■ **GOLF : l'Argentin Ricardo Gonzalez** a enlevé devant le Danois Soren Hansen le Masters européen, à Crans-Montana (Suisse).

■ **MOTOCYCLISME : l'Italien Valentino Rossi** (Honda) s'est facilement adjugé le GP du Portugal, son 7e succès en 11 courses, et compte 43 points d'avance en tête du classement des pilotes. Son compatriote et rival Max Biaggi (Yamaha) a glissé alors qu'il occupait la 3e position. Le Japonais Daijiro Katoh (Honda) et le Saint-Marinais Manuel Poggiali (Gilera) se sont respectivement imposés en 250 cc et en 125 cc.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 72 du samedi 8 septembre. Premier tirage :** 2, 6, 15, 25, 38, 48 ; complémentaire : 1. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et complémentaire : 500 585 F (76 313 €) ; 5 numéros : 6 975 F (1 063 €) ; 4 numéros et complémentaire : 314 F (47,86 €) ; 4 numéros : 157 F (23,93 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage :** 9, 16, 25, 44, 45, 49 ; complémentaire : 6. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et complémentaire : 73 350 F (11 182 €) ; 5 numéros : 6 830 F (1 041 €) ; 4 numéros et complémentaire : 264 F (40,24 €) ; 4 numéros : 132 F (20,12 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Venus Williams rétablit le droit d'aînesse

La finale des sœurs Williams a tourné à l'avantage de Venus, victorieuse, samedi 8 septembre à Flushing Meadows, de Serena (6-2, 6-4). Ce premier duel « fratricide » de l'histoire du Grand Chelem a donné une partie d'un piètre niveau. L'aînée des Williams avait déjà remporté l'US Open en 2000, succédant au palmarès à sa benjamine. Dans le double dames, Nathalie Tauziat et Kimberly Po-Messerli ont raté le coche. Dans un jour sans, l'Américaine n'a jamais été en mesure d'apporter son écot dans les moments importants de la partie, remportée en trois sets (6-2, 5-7, 7-5) par la paire américaine Stubbs-Raymond. Nathalie Tauziat, qui faisait ses adieux au Grand Chelem, a avoué mal digérer cet échec : *« J'ai l'impression que je n'étais pas loin de plein de choses, et que je n'y suis jamais arrivée ! »*, a-t-elle dit. Par ailleurs, la jeune Française Marion Bartoli (17 ans) a remporté le tournoi juniors en disposant de la Russe Svetlana Kuznetsova (4-6, 6-4, 6-4).

Le rugby français est entré dans la mêlée du Top 16

LE NOM de la marque change, mais le produit demeure. Le championnat de France de rugby professionnel a commencé samedi 8 et dimanche 9 septembre, avec une nouvelle formule : exit la Division 1, place au Top 16. L'appellation d'origine contrôlée, signée et déposée par Serge Blanco lui-même, fait le pari de la qualité contre la quantité. Voilà des lustres que les caciques rêvaient de resserrer l'élite, le président de la Ligue nationale de rugby (LNR) l'a fait. Seize équipes seulement (contre 21 la saison passée) réparties en deux poules de huit se disputent désormais le titre national. Seize formations qui affichent un budget moyen de 29 millions de francs, un chiffre stable par rapport à la saison 2000-2001. *« Il n'y a que les extrêmes qui évoluent »*, constate Patrick Wolf, membre du comité directeur de la LNR et président de l'Association européenne des clubs.

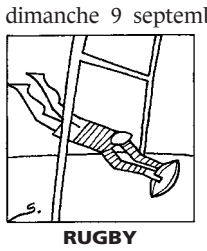
RUGBY

Avec 65 millions de francs (10 millions de plus que l'année passée), le Stade toulousain dispose une fois de plus de la plus grosse enveloppe, tandis que l'Union sportive de Montauban – le club le plus modeste – devra se contenter de 20 millions de francs pour conserver sa place au sein de l'élite qu'il vient de retrouver. Il y a un an, le plus pauvre, Périgueux, ne disposait que de 10 millions de francs.

Côté salaires, les contrats négociés durant l'intersaison entre les joueurs et les clubs sont stables. *« Il n'y a pas de modification importante du revenu des joueurs,* indique Serge Simon, président du syndicat des joueurs. *Il y a en revanche de gros écarts. Les mieux lotis, certains internationaux, dépassent le million de francs de revenus sur l'année, d'autres ne reçoivent que le smic. »* Mais les 1 200 rugbymen professionnels enregistrés dans les 32 équipes du Top 16 et du Rugby Pro D2 – nouvelle appellation de la Division 2 – ne sont pas logés à la même enseigne. Seulement 300 sont professionnels à temps plein. Avec près de 800 millions de francs de chiffre d'affaires attendu pour 2001-2002, le rugby français se rapproche de son voisin anglais. *« Même si, en Angleterre, les hauts salaires sont plus élevés et les petits salaires plus bas »*, note Patrick Wolf. Fort d'un partenariat renforcé par l'arrivée d'Orange à hauteur de 34 millions de francs, la LNR reversera cette année 169 millions aux clubs professionnels.

GRAND PUBLIC IGNORANT

Une fois ces comptes établis, reste à connaître le futur successeur du Stade toulousain, champion en titre pour la 16e fois de son histoire. Réponse dans neuf mois, le 8 juin 2002, à l'issue de la finale qui se jouera au Stade de France. A l'exception de la défaite à domicile de Colomiers contre La Rochelle (15-21), aucune grosse surprise n'a marqué la première journée si ce n'est, peut-être, la défaite toulousaine à Béziers (31-26) et l'échec parisien à Biarritz (22-6).

Après des années de palabres et de reculades, le rugby s'offre donc une compétition nationale rénovée. Il était temps. Une étude menée à l'hiver 2000 a révélé que l'épreuve était illisible pour le grand public et le nom du champion de France souvent ignoré. Même dans la région toulousaine, pourtant berceau de l'ovalie, plus de la moitié des personnes interrogées par les enquêteurs commandités par Sport Plus – filiale commerciale de Canal Plus – avouaient ne rien savoir du nombre d'engagés et de la formule retenue.

Peut-être plus significatif encore, Jean-Pierre Rives et Serge Blanco, anciennes vedettes du XV de France il y a une vingtaine d'années, seraient aujourd'hui plus célèbres que Christophe Dominici, Thomas Castaignède ou Fabien Pelous. Belle leçon d'humilité pour un sport qui déplace à peine plus de 4 400 spectateurs payants en moyenne par rencontre.

Yves Bordenave

Nuages au nord, soleil au sud

MARDI. La situation météorologique évolue peu. En bordure du vaste système dépressionnaire centré sur la mer baltique, des retours nuageux affectent les régions du nord-est de la France. Sur le sud du pays, le temps est sec et ensoleillé. La fraîcheur se maintient.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est nuageux avec quelques éclaircies. Le thermomètre affiche de 16 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages sont nombreux près de la frontière belge et le long des côtes de la Manche. Ailleurs, le ciel est partagé entre passages nuageux et éclaircies. Les températures maximales sont comprises entre 15 et 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est très nuageux sur la Lorraine et l'Alsace avec quelques averses possibles sur le relief des Vosges. Ailleurs, le temps est variable. Les températures au meilleur moment affichent de 13 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La journée est agréable sur le Poitou-Charentes. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, les brouillards matinaux laissent place à un franc soleil. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 18 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La grisaille matinale présente sur le Limousin, le nord de l'Auvergne, le Lyonnais et le Dauphiné s'efface progressivement au profit de belles périodes ensoleillées. Le ciel est plus chargé sur la Haute-Savoie et l'Ain. Le mistral souffle jusqu'à 60 km/h en moyenne vallée du Rhône. Les températures maximales s'élèvent de 14 à 18 degrés, voire 22 degrés sur la Drôme et l'Ardèche.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est bleu et le soleil radieux. La tramontane et le mistral soufflent à 80 km/h. Le vent d'ouest est également soutenu sur le sud de la Corse avec 80 km/h en pointes. Les températures ne dépassent pas les 25 degrés.

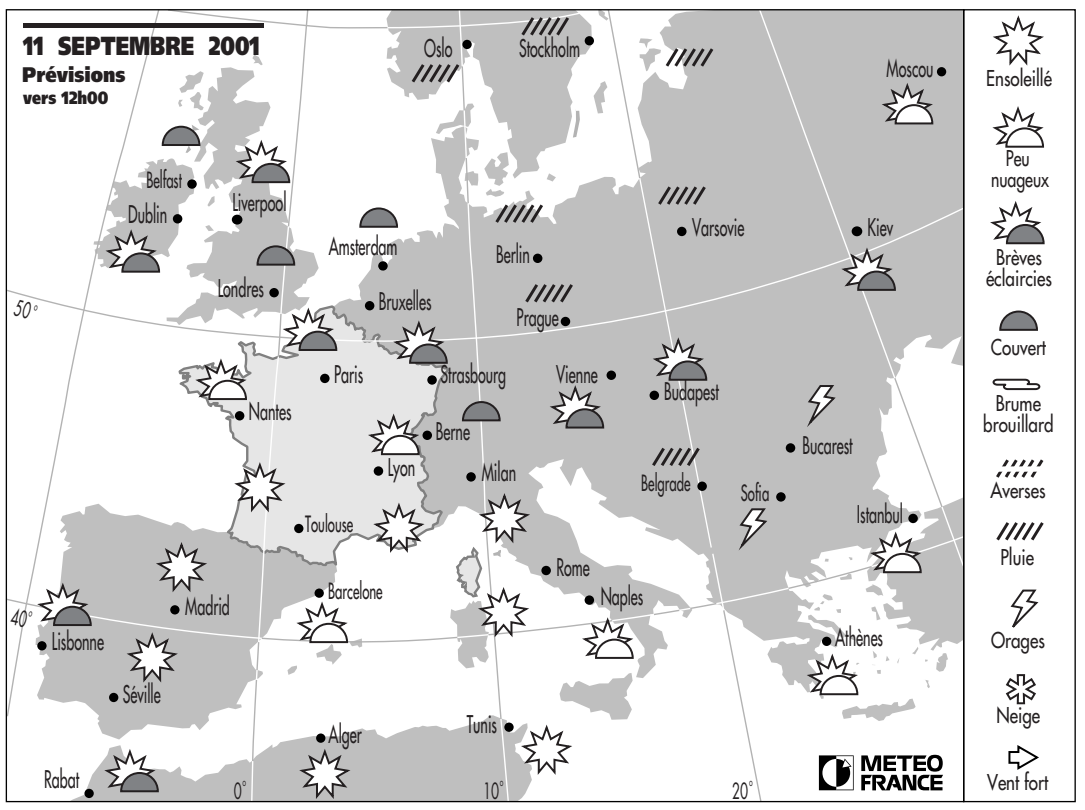

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Augsburg Airways, exploitant la ligne Strasbourg-Munich sous un numéro de vol Lufthansa, ne dessert plus celle-ci. Strasbourg perd sa dernière liaison directe vers l'Allemagne. Lufthansa se replie sur l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Elle propose, depuis le 3 septembre, trois vols quotidiens vers Munich, en concurrence avec Crossair qui offre quatre fréquences sur cette ligne.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Tous les événements culturels majeurs programmés d'octobre 2001 à février 2002 figurent dans une brochure diffusée par l'Office du tourisme de ce pays. Y sont notamment présentés les festivals artistiques, les salons d'antiquaires, les expositions et les festivités de Noël et du Nouvel An. Renseignements au 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20, sur Minitel (3615 British) et sur Internet (www.visitbritain.com).

PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	12/24	S
BIARRITZ	10/20	S
BORDEAUX	8/21	S
BOURGES	7/18	S
BREST	10/17	N
CAEN	10/17	N
CHERBOURG	11/19	N
CLERMONT-F.	8/17	S
DIJON	8/16	N
GRENOBLE	8/18	S
LILLE	11/19	N
LIMOGES	8/17	S
LYON	10/17	S
MARSEILLE	13/23	S
NANCY	8/15	N
NANTES	8/19	N
NICE	16/23	S
PARIS	9/19	N
PAU	7/21	S
PERPIGNAN	14/24	S
RENNES	10/18	N
ST-ETIENNE	8/17	S
STRASBOURG	9/16	N
TOULOUSE	8/21	S
TOURS	9/18	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/31	P
FORT-DE-FR.	24/30	P
NOUMEA	19/24	S
PAPEETE	22/27	C
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	20/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/16	C
ATHENES	23/29	S
BARCELONE	16/22	S
BELFAST	12/17	C
BELGRADE	7/13	P
BERLIN	11/13	P
BERNE	6/14	C
BRUXELLES	10/18	N
BUCAREST	10/16	P
BUDAPEST	11/17	N
COPENHAGUE	9/15	P
DUBLIN	11/18	N
FRANCFORT	8/16	C
GENEVE	9/17	C
HELSINKI	9/17	P
ISTANBUL	20/28	S
KIEV	10/20	N
LISBONNE	17/24	N
LIVERPOOL	12/17	N
LONDRES	13/18	C
LUXEMBOURG	7/17	N
MADRID	13/30	S
MILAN	10/23	S
MOSCOU	10/18	S
MUNICH	8/13	C
NAPLES	16/22	S
OSLO	7/15	P
PALMA DE M.	16/26	S
PRAGUE	8/13	P
ROME	11/22	S
SEVILLE	18/30	S
SOFIA	10/16	P
ST-PETERSB.	8/19	N
STOCKHOLM	10/15	P
TENERIFE	23/28	S
VARSOVIE	9/16	P
VENISE	12/20	S
VIENNE	11/16	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/32	S
BUENOS AIR.	8/17	S
CARACAS	25/31	S
CHICAGO	13/24	S
LIMA	14/17	C
LOS ANGELES	15/19	C
MEXICO	13/18	C
MONTREAL	13/19	S
NEW YORK	20/26	S
SAN FRANCIS.	12/17	S
SANTIAGO/CHI	8/20	S
TORONTO	15/23	S
WASHINGTON	19/26	S
AFRIQUE		
ALGER	17/28	S
DAKAR	26/30	C
KINSHASA	20/31	S
LE CAIRE	22/31	S
NAIROBI	14/27	S
PRETORIA	18/32	S
RABAT	18/24	S
TUNIS	20/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/31	P
BEYROUTH	25/29	S
BOMBAY	25/30	S
DJAKARTA	27/31	P
DUBAI	29/38	S
HANOI	25/33	S
HONGKONG	26/30	C
JERUSALEM	23/29	S
NEW DEHLI	27/36	S
PEKIN	17/28	S
SEOUL	21/26	S
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	12/21	C
TOKYO	25/30	P

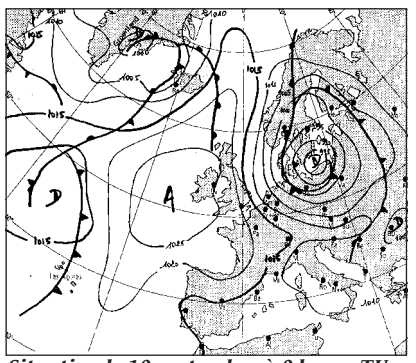

Situation le 10 septembre à 0 heure TU

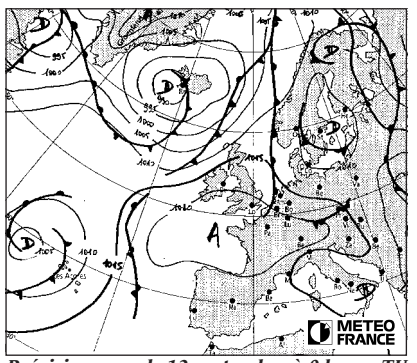

Prévision pour le 12 septembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

99 % des Occidentaux ne peuvent voir la pureté du ciel nocturne

HORMIS quelques « bienheureux » vivant dans le sud du Massif Central, aucun de nos compatriotes de métropole ne peut se vanter de pouvoir contempler le ciel nocturne dans la pureté de ses ténèbres, tant la lumière de l'homme a gagné de terrain. Fléau pour les astronomes, la lumière de l'homme touche désormais, à des degrés divers, 99 % des habitants de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis, ont annoncé récemment trois chercheurs. En publiant le premier Atlas mondial de l'éclat nocturne de la lumière artificielle, Pierantonio Cinzano, Fabio Falchi (tous deux astronomes à l'université de Padoue) et Chris Elvidge (chercheur américain de la National Oceanic and Atmospheric Administration) ont également révélé que près des deux tiers de l'humanité connaissaient le même problème.

Le planisphère qu'ont dessiné ces trois chercheurs dépasse les simples photographies nocturnes de la planète prises par les satellites. Celles-ci ne mesurent finalement que la lumière reçue au-dessus des sites, mais pas la façon dont elle se propage dans toutes les directions. Ainsi, vous pouvez parfaitement être au milieu de la nature, à plusieurs kilomètres du premier réverbère ou de la première maison, mais être incapable pour autant de distinguer les constellations posées sur l'horizon parce qu'une agglomération diffuse ses photons dans le lointain. De la même manière, en mer, les lumières de la côte voyagent à plusieurs milles nautiques. C'est d'ailleurs le principe du phare... De nombreuses régions qui semblent noires sur les images prises par les satellites s'illuminent donc sur l'atlas des sieurs Cinzano, Falchi et Elvidge.

D'après leurs calculs, pour 97 % des Américains, 96 % des habitants de l'Union européenne et la moitié de la population mondiale, la nuit n'est jamais nuit : le ciel est toujours au moins aussi éclairé que lorsque brille un quartier de Lune sur un beau site astronomique. Dans le même ordre d'idées, la Voie lactée est désormais invisible pour la moitié des Européens. Les trois chercheurs insistent sur le fait que la pollution lumineuse augmente rapidement et qu'il s'agit d'un des changements environnementaux les plus importants. Au-delà des amoureux des étoiles, qui, finalement, importent assez peu, toute la biosphère est menacée lorsque l'on sait à quel point les horloges circadiennes régulant les rythmes biologiques sont photosensibles.

Quant aux astronomes, ils ont de plus en plus de mal à trouver des sites d'observation « propres ». Dans un article qui fait déjà référence, publié dans le mensuel américain *Sky and Telescope* de février, le spécialiste des comètes et des étoiles variables John Bortle expliquait qu'aux Etats-Unis, il fallait généralement rouler près de 250 kilomètres pour pouvoir contempler un ciel pur. Cet astronome, qui compte un demi-siècle d'observation à son actif, a conçu une échelle d'évaluation de la qualité des sites. Graduée de 1 pour l'excellent site « noir » à 9 pour le firmament vu depuis le centre d'une métropole, l'échelle de Bortle est en passe de devenir l'échelle de Richter des astronomes amateurs.

Quelques petits indices vous aideront à juger de la limpidité de votre coin de ciel. En site 1, la galaxie du Triangle est facilement visible à l'œil nu ; au cours d'une nuit sans Lune, vous n'y voyez pas à quelques mètres. A partir du barreau 5 (ciel suburbain), les choses se dégradent rapidement. Les nuages s'illuminent, les détails de la Voie lactée s'effacent petit à petit jusqu'à ce que celle-ci disparaisse (niveau 7). La célèbre galaxie d'Andromède s'éclipse, certaines constellations comme le Cancer ou les Poissons s'évanouissent dans un ciel orange. Au niveau 9, seules subsistent la Lune, les cinq planètes visibles à l'œil nu et les étoiles les plus brillantes. Maigre consolation.

Pierre Barthélémy

★ L'Atlas mondial de la pollution lumineuse est visible sur le site Internet www.lightpollution.it/worldatlas/pages/fig1.htm

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 14 septembre 2001 (à Paris) •

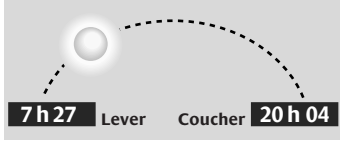

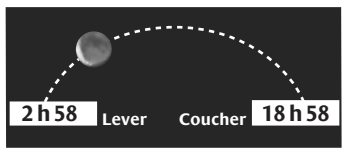

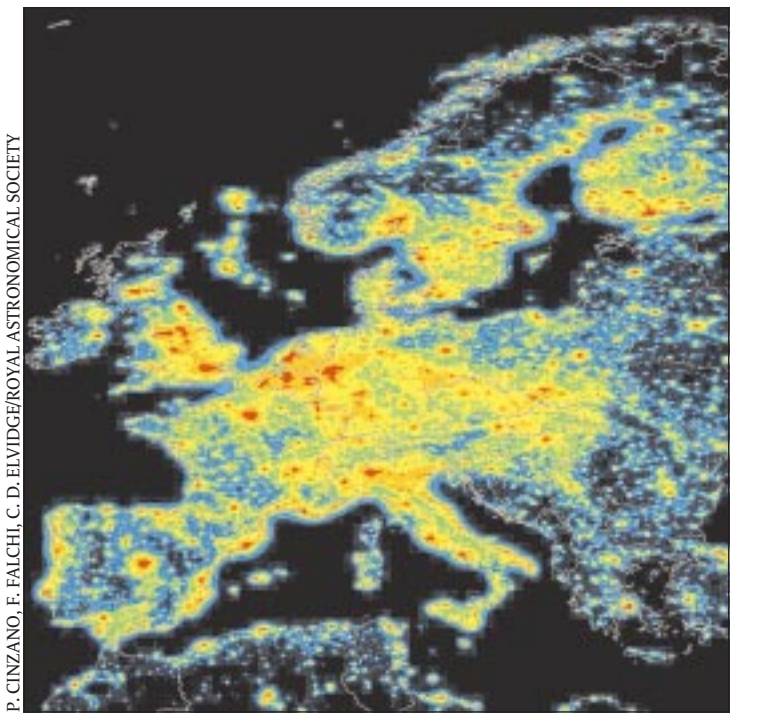

P. CINZANO, F. FALCHI, C. D. ELVIDGE/ROYAL ASTRONOMICAL SOCIETY

Ceci n'est pas une photo de l'Europe la nuit, mais une carte de la pollution du ciel nocturne, c'est-à-dire une représentation de l'effet du flux lumineux sur la visibilité des astres. La différence est notamment visible dans la Manche, qui est polluée bien qu'aucune lumière n'y soit émise.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 213

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

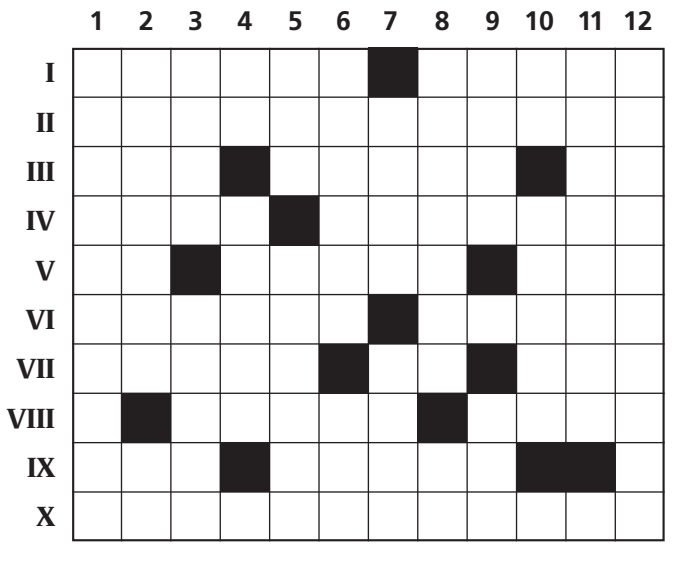

HORIZONTALEMENT

I. Chassée mais de plus en plus apprivoisée. Cousin campagnard de la précédente. - II. Donne tout de suite un autre air. - III. Venue de la côte. Chaîne portugaise. Cale. - IV. En bordure de la combe. Centres de travail intensif. - V. Possessif. Bien dégagée. Tête de léopard. - VI. Il est rare qu'il passe l'année. Ne fait pas beaucoup d'intelligence. - VII. Abri léger. En plein brassage. Dans la cuisine. - VIII. Petite ouverture. Plutôt salée. - IX. Ouvre et ferme la Tribune. Prélevée. - X. Tous feux allumés.

VERTICALEMENT

1. Ne fait qu'assister à la manifestation. - 2. Familièrement belle si le travail est bien fait. Drame. - 3. Déchet à évacuer. Niche pour l'éternité. - 4. Sur le rivage. La mienne fait encore crédit. - 5. Apportent de l'ombre aux cimetières. Fourmilier ou paresseux. - 6. Chaîne espagnole. En Chine c'est un principe. - 7. Débordement difficile à stopper. Qui a mis ses formes en valeur. - 8. Mettent les formes en valeur. Voyelles. - 9. Colonisé par les Mormons. Trois points sur quatre. - 10. Article. Ses fruits et ses graines fournissent de l'huile. - 11. A votre service quel que soit votre rang. - 12. Touchent les fonds, mais n'ont pas le droit de plonger.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 212

Horizontalement

I. Crayon. Plomb. - II. Légèreté. Nue. - III. Anon. Salades. - IV. Son. Sud-Est. - V. Suivie. Ros. - VI. Eveillées. Ré. - VII. Me. Clan. Seul. - VIII. Elfe. Végétal. - IX. Néo. Jeep. Ode. - X. Terrée. Lacer.

Verticalement

1. Classement. - 2. Renouvelée. - 3. Agonie. For. - 4. Yen. Vice. - 5. Or. Bill. Je. - 6. Nés. Elavée. - 7. Tas. Enée. - 8. Pelure. GPL. - 9. Adossé. - 10. Ondes. Etoc. - 11. Mues. Ruade. - 12. Best-seller.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 239

Equidistance

ON donne un point A et deux droites (D) et (Δ).

Existe-t-il un point B sur (D) et un point C sur (Δ) tels que le triangle ABC soit équilatéral ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 18 septembre.

Solution du problème n° 238 paru dans *Le Monde* du 4 septembre.

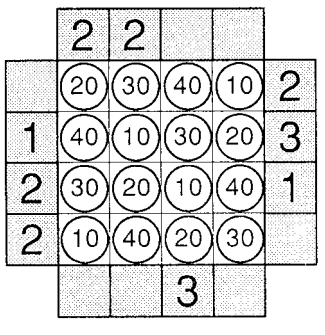

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

Chaque mardi avec Le Monde DATÉ MERCREDI retrouvez LE MONDE INTERACTIF

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

JUSTICE **Des conflits perturbent la succession d'Annette Giacometti, femme du sculpteur Alberto Giacometti (1901-1966). Cet héritage comprend 700 œuvres d'une valeur proche du milliard de francs. ● LA VOLONTÉ de la veuve, aujourd'hui décédée, était de léguer ce bien à une fondation, dont elle avait jeté les bases dès 1986. Les statuts, élaborés par Roland Dumas, engagé comme avocat, n'ont, à ce jour, toujours pas été validés. ● POUR COUVRIR les frais de succession, ce dernier, également exécuteur testamentaire, organise par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur, Jacques Tajan, une vente aux enchères contestée par l'association de préfiguration. ● EN EFFET, l'ancien ministre est soupçonné d'avoir favorisé une manœuvre permettant à Jacques Tajan de toucher les intérêts du produit de cette vente. Les deux hommes ont été mis en examen.**

Les imbroglios de la succession Giacometti

La fondation voulue par la femme de l'artiste arrivera-t-elle à voir le jour ? Dans cette affaire apparaissent différents protagonistes : Roland Dumas, exécuteur testamentaire, l'association de préfiguration, Jacques Tajan, commissaire-priseur, et le ministère de la culture. L'enjeu : 700 œuvres, près de 1 milliard de francs

LA SUCCESSION d'Annette Giacometti, morte le 19 septembre 1993, n'est toujours pas bouclée. Son règlement, toujours différé, est assujetti à la bataille livrée par ceux qui se réclament de ses dernières volontés. Sans parler des *« affaires »* annexes qui se greffent sur cette lutte. Et des arrière-pensées de l'administration culturelle. Les derniers épisodes sont encore frais. On apprenait le 5 septembre la mise en examen de Roland Dumas, exécuteur testamentaire de la veuve de l'artiste (*le Monde* du 7 septembre). Me Jacques Tajan, qui avait organisé en juillet 1994 une vente aux enchères de pièces tirées de la succession, est dans la même situation depuis 1999. Quant à l'association qui doit préfigurer la fondation voulue par Annette, elle a été placée sous tutelle judiciaire en 1999 et ses archives ont été saisies par voie d'huissier le 6 juillet (*le Monde* du 16 juillet).

Il est peut-être utile de rappeler les origines de ce conflit. En 1986, Annette Giacometti, veuve du sculpteur décédé en 1966, a l'intention de créer une Fondation Giacometti à qui elle léguera les œuvres de son mari, Alberto, en sa possession, ainsi que ses archives. Elle consulte donc un avocat, Roland Dumas, rencontré en 1970. Le futur président du Conseil constitutionnel a toujours fréquenté le monde de l'art. Il s'est notamment occupé de l'épineuse succession Picasso. Rémunéré en œuvres d'art, l'avocat va donc dispenser ses conseils. Il rédige les statuts de la future fondation, déposés au ministère de l'intérieur en mai 1988. Annette achète un bel immeuble parisien, cour de Rohan, près de l'Odéon. Futur siège de la fondation où seront exposées les œuvres de Giacometti, il est estimé à 13,7 millions de francs (2,08 millions d'euros) ; 4 millions de francs (0,61 million d'euros) supplémentaires sont ajoutés. L'ensemble constituant le capital de la fondation. Il sera augmenté de 18,8 millions de francs (2,87 millions d'euros) en 1989.

En décembre de la même année, une Association des amis d'Alberto et Annette Giacometti est mise sur pied. Préfiguration de la fondation, elle fonctionne avec le revenu de ce capital (aujourd'hui, 1,5 million de francs [0,23 million d'euros]). Elle est présidée par la photographe Sabine Weiss et dirigée par Mary Lisa Palmer, collaboratrice d'Annette depuis 1974. Parmi ses membres, Roland Dumas, les poètes Jacques Dupin et André du Bouchet, ainsi que l'historien d'art David Sylvester. Ces deux derniers étant aujourd'hui décédés.

ADER-TAJAN

« Nu d'après nature (Annette) », 1954, d'Alberto Giacometti.

Premier obstacle, le ministère de l'intérieur refuse les statuts de la fondation pour non-conformité. Ils sont donc modifiés, toujours par le cabinet Dumas, et redéposés en février 1990. Puis encore modifiés à la demande de l'administration. En juillet 1991, Jack Lang, alors ministre de la culture, donne enfin son feu vert. Mais, quand Annette meurt en 1993, la fondation n'est toujours pas sortie des limbes. Roland Dumas refuse le titre de légataire universel que lui attribuait le testament d'Annette, à charge pour l'avocat de poursuivre la réalisation de la fondation et de lui transmettre ces biens. Il sera en revanche son exécuteur testamentaire. Le même testament précisait : *« Je souhaite qu'après ma mort, le contrôle du respect du droit moral de l'œuvre de mon défunt mari, Alberto Giacometti, incombe à ma collaboratrice, Mary Lisa Palmer, qui, avec un dévouement total et une très grande compétence, travaille depuis quinze ans à mes côtés à la réalisation d'un catalogue raisonné de cette œuvre. »* Très vite, Roland Dumas va entrer en conflit avec l'association et en particulier avec Mary Lisa Palmer qui en est le principal rouage.

« SUBORNATION DE TÉMOIN »

L'association a une durée de vie de cinq ans, aussi se réunit-elle en assemblée générale, fin 1994, pour prolonger son existence d'un an – le temps de la création de la fondation. Celle-ci tardant, des prolongations successives seront décidées. Les frères d'Annette, Claude et Michel Arm, seuls héritiers d'Annette, qui voient échapper l'essentiel de la succession de leur sœur, contestent la légalité de ces prolongations. De son côté, Mary Lisa Palmer va engager, sans succès, une série d'actions judiciaires pour faire reconnaître une notion extensive de son droit moral. La cour d'appel de Paris reconnaît pourtant, en 1997, que l'association et Mary Lisa Palmer ont bien un rôle à jouer dans le règlement de cette succession. Il est vrai que l'association poursuit son travail : elle assure la rédaction du catalogue raisonné de l'œuvre d'Alberto Giacometti, dépose plainte pour les faux, délivre des certificats, donne des renseignements puisés dans sa documentation.

Le 11 juillet 1994, pour couvrir les frais de la succession, Roland Dumas fait vendre 18 œuvres par Me Tajan à Drouot (14 bronzes et 4 peintures). Ce choix est vivement contesté par l'association. 17 œuvres sont vendues pour un total de 41,6 millions de francs (6,32 millions d'euros). 12 millions de francs (1,83 million d'euros) sont versés au notaire, Me Chassagne, responsable de l'acte notarié et de l'inventaire, et 6 millions de francs (0,910 million d'euros) au commissaire-priseur, Jacques Tajan, qui a estimé la succession. L'association juge exorbitants ces honoraires. *« Ce sont les tarifs légaux »*, rétorque Roland Dumas. Les autres frais déduits (gardiennage, assurances), il reste 8 millions de francs (1,22 million d'euros) sur le compte de l'étude Tajan, que Me Chassagne ne réclame pas. Par ailleurs, un bronze (*Nu d'après nature*, photo ci-contre), le n° 6 du catalogue, n'a pas été adjugé au cours de la vente du 11 juillet. Il est retrouvé par Mary Lisa Palmer, lors d'une expertise chez un collectionneur suisse, Joe Nahmad. En 1999, Jacques Tajan est mis en examen pour *« subornation de témoin, abus de confiance et faux en écriture publique »*. Le commissaire-priseur y voit une sorte de vengeance *(lire ci-dessous)*.

Entre-temps, les escarmouches judiciaires ont continué de plus belle. Mary Lisa Palmer assigne en juin 1994 Roland Dumas, qui répond immédiatement par un référé pour faire nommer un administrateur judiciaire à la tête de l'association, où il ne met plus les pieds. Le tribunal désigne Me Pierre Zecri avec pour mission de pacifier la situation. Elle va s'envenimer. En septembre 1994, une quatrième mouture des statuts de la fondation est déposée par Roland Dumas. Le brillant avocat n'a pas plus de succès que les fois précédentes. Devant tant d'insuccès, on peut se demander s'il tient tant que cela à la création d'une fondation. Le 4 décembre 1996, deux conservateurs du Musée national d'art moderne, Germain Viatte et Anne de La Baumelle, visitent le garde-meuble parisien où sont entreposées les œuvres de Giacometti en présence de Me Tajan, très lié à Roland Dumas. Le commissaire-priseur souligne l'intérêt d'une dation plutôt que d'une fondation. Fureur de l'association, qui brandit le testament d'Annette Giacometti. Cette idée doit faire son chemin, puisqu'en avril 1997, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, donne un avis défavorable à la fondation. Cette dernière ne serait pas viable économiquement.

BRÈVE LUNE DE MIEL

Avec l'arrivée de Catherine Trautmann Rue de Valois, la chance semble sourire à l'association. La ministre de la culture annonce, le 8 juin 1999, que *« la mise en place de la Fondation Alberto et Annette Giacometti devrait intervenir fin 1999, début 2000 »*. Une mission de préfiguration est confiée à Jacques Vistel, conseiller d'Etat. La lune de miel est brève. Le nouvel administrateur judiciaire, Me Da Camara, nommé en 1999, à la demande de Roland Dumas, obtient du tribunal de grande instance de Paris, en février 2000, que l'association lui communique l'ensemble de ses documents. L'escalade se poursuit. Si Catherine Tasca, qui succède à Catherine Trautmann Rue de Valois, annonce toujours la création imminente d'une Fondation Giacometti, Jacques Vistel, devenu son directeur de cabinet, écrit le 27 juin 2001 à Hélène Da Camara de *« prendre toute précaution utile pour assurer la sauvegarde des archives actuellement détenues dans les locaux de la cour de Rohan »*. Alors que des experts dépêchés par le même Jacques Vistel travaillent régulièrement depuis plus de six mois sur le fonds mis à disposition par l'association. Le 6 juillet 2001, les archives détenues par l'association sont enlevées *manu militari*. Les avocats de l'association introduisent aussitôt un référé devant le tribunal de grande instance de Paris à l'encontre de cette décision. L'audition devant le tribunal est fixée au 10 octobre.

Le bras de fer entre l'association et l'ancien ministre est peut-être une querelle d'amour-propre. La saisie effectuée en juillet accrédite l'hypothèse d'une action dirigée contre la création de la fondation voulue par Annette Giacometti. Tandis que Roland Dumas, l'arroseur arrosé, est à son tour rattrapé par un *« détail »* de cette affaire.

E. de R.

Jacques Tajan, commissaire priseur

« L'accusation est parfaitement grotesque »

« Vous avez été mis en examen pour avoir cédé de gré à gré une sculpture de Giacometti, après la fin de la vente publique du 11 juillet 1994. Roland Dumas vient d'être mis en examen, soupçonné d'avoir favorisé une manœuvre vous permettant de toucher les intérêts du produit de cette vente. Comment ressentez-vous cela ?

– Une vente de gré à gré, après la fin des enchères, est illégale sur le papier. Elle est néanmoins monnaie courante dans la profession depuis un siècle. Les nouveaux textes qui régissent la profession de commissaire-priseur viennent d'ailleurs de légaliser cette pratique. J'ai effectivement vendu le lot n° 6 à un particulier qui a manifesté son intention d'achat quelques minutes après la vente, avec l'accord de l'exécuteur testamentaire d'Annette Giacometti, Roland Dumas. L'accusation selon laquelle je n'aurais pas versé le produit de la vente au notaire chargé de la succession pour en toucher les intérêts est parfaitement grotesque. Je n'avais pas besoin d'argent à l'époque. Mes liquidités étaient largement suffisantes – j'ai pu le prouver au magistrat qui instruit l'affaire. Quand un administrateur judiciaire de la succession d'Annette Giacometti a été nommé, Mme Da Camara, celle-ci m'a réclamé les fameux 8 millions de francs (1,2 million d'euros), je les lui ai restitués immédiatement. En lui indiquant que j'étais prêt à lui verser des intérêts semblables à ceux que procure la Caisse des dépôts et consignations.

– Comment expliquez-vous la réaction du parquet ?

– Elle résulte de l'acharnement de l'association Alberto et Annette Giacometti, qui m'en veut particulièrement parce que j'ai toujours pensé – et déclaré – qu'une bonne dation était préférable à une mauvaise fondation pour la mémoire de Giacometti comme pour la diffusion de son œuvre auprès du public. De son côté, la chancellerie est irritée à cause du rôle moteur que j'ai joué dans la modernisation de ma profession. Enfin, j'imagine que si j'avais chargé un tant soit peu mon ami Dumas, la justice aurait été plus indulgente à mon égard.

– A quoi correspondent les 2,4 millions de francs (0,36 million d'euros) que Roland Dumas a reçus de votre étude ?

– Cette somme, versée en plusieurs fois, et notamment avant que je ne détienne les fameux 8 millions de francs, correspond à des honoraires parfaitement justifiés de l'avocat Dumas. Son assistance m'a été précieuse quand je me suis séparé de mes anciens associés. Les conseils judicieux qu'il m'a fournis par la suite légitimaient tout à fait des honoraires qui n'ont jamais été de complaisance. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

700 œuvres évaluées à 1 milliard de francs

La succession d'Annette Giacometti se compose de quelque 700 œuvres d'Alberto : dessins, tableaux, bronzes, carnets, estampes et de toutes ses archives. Les plâtres du sculpteur, indivisibles, sont restés dans l'indivision entre Annette et les frères et sœur d'Alberto. Ils ont néanmoins été confiés à la garde d'Annette. Cette dernière possédait, à Paris, deux appartements et deux studios, évalués 10 millions de francs (1,5 million d'euros), au début des années 1990. Ils ne sont pas destinés à la Fondation mais aux frères d'Annette. En décembre 1994, l'inventaire entrepris par Me Chassagne, avec l'aide de Mary Lisa Palmer, est achevé. Chaque objet, photographié, est affecté d'un numéro. A la demande de Roland Dumas, Me Tajan est chargé de faire la prisée (l'estimation) des œuvres. L'ensemble est estimé par le commissaire-priseur à 750 millions de francs (114 millions d'euros). Un ensemble qui, d'après lui, devrait aujourd'hui valoir 1 milliard de francs (152 millions d'euros). Ces pièces sont déposées dans un garde-meuble parisien.

Heurs et malheurs d'une fondation

AVANT MÊME la mort d'Annette Giacometti, la fondation qu'elle se proposait de créer a été récusée une première fois par l'administration. Roland Dumas a dû revoir sa copie jugée trop faible par les ministères de l'intérieur et de la culture. Chose étonnante chez un homme aussi averti et si bien introduit – à l'époque – dans le sérail politico-administratif, il a dû remanier les statuts de la future fondation à plusieurs reprises. Et si Catherine Trautmann puis, récemment, Catherine Tasca ont toutes deux annoncé sa création *« imminente »*, elle n'a toujours pas vu le jour.

ANALYSE

Un mimodrame qui se joue depuis près de dix ans devant les tribunaux

On objectera que les conflits qui perturbent la succession de la veuve du sculpteur ne favorisent pas la création d'une telle fondation. On peut aussi relever l'ambiguïté des pouvoirs publics vis-à-vis de ces organismes. Officiellement, personne n'est hostile à ces institutions de droit privé qui assurent une mission de service public dans le domaine artistique ou culturel. De fait, les fondations artistiques sont rares en France, largement méconnues, et parfois affublées d'une réputation sulfureuse. Pour l'Etat, elles se limitent trop souvent à des petits musées centrés sur un seul artiste, que le public boude après quelques années. Les fondations seraient incapables de gérer correctement des collections faute de compétence et de moyens financiers suffisants. Et les fonctionnaires de la culture d'énumérer les *« canards boiteux »* : les fondations Vasarely, Arp ou Carzou. En omettant de citer celles qui *« marchent »* : Maeght, Cartier, Dubuffet ou Le Corbusier.

CONCURRENCE AUX MUSÉES

Cet ostracisme a plusieurs raisons. La dotation d'une fondation reconnue d'intérêt public échappe au fisc et ces organismes ne paient pas d'impôts. Ce qui n'enchante pas le ministère des finances. Au sein de la direction des musées de France, beaucoup considèrent que les fondations risquent de faire concurrence aux musées. Un grand nombre de conservateurs préféreront toujours une bonne dation qui leur permet de gérer comme ils l'entendent les œuvres reçues en paiement de droits de succession.

C'est le cas de l'héritage Giacometti. Ici le stock d'œuvres est considérable ; de plus, il est assorti de droit de tirage : les plâtres du sculpteur permettent d'éditer certaines pièces à plusieurs exemplaires. Les héritiers naturels d'Annette, les frères Arm, citoyens suisses, devraient acquitter au moins 50 % de droits. Les musées français recevraient, dans ce cas, la moitié des œuvres détenues par Annette Giacometti. Le reste serait dispersé mais qu'importe.

Bien sûr, ce serait aller contre la volonté expresse de la veuve du sculpteur. Les conservateurs lèveront les bras au ciel, évoqueront la fatalité et incrimineront les acteurs du mimodrame qui se joue depuis près de dix ans devant les tribunaux. D'autres, comme Jack Lang, se diront révoltés par l'enlisement de ce projet. A l'occasion de cette affaire, le ministre de l'éducation nationale évoquait *« la pusillanimité de l'administration, le protectionnisme tentaculaire des musées et le manque de vision d'avenir des responsables de la culture »*.

E. de R.

LA DERNIERE 5 FRANCS ARGENT

Cette monnaie officielle, dont l'émission est limitée à 25 000 exemplaires seulement, sera d'autant plus recherchée qu'elle est la toute dernière 5 Francs de l'histoire.

Document non contractuel - Tél. Service clientèle : 02 32 22 22 22

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner sans affranchir au **CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE,** Libre-réponse N°5919.75, 75851 Paris Cedex 17

Veuillez m'adresser ☐ **5 Francs Argent 2001** au prix officiel d'émission de **147 F** l'une, soit : .....F *(maximum 10 par foyer).*

Ci-joint mon chèque bancaire ou postal correspondant au montant de ma commande, plus 35 F de participation aux frais de traitement. Délai de livraison : 4 semaines environ.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date : ..... Signature : 7251B / 1P030

Conformément à la loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

RCS Paris B 331 479 287.

856 / 01

Le Festival de Venise menacé par l'uniformité du « goût international »

Au terme d'un programme officiel décevant, un palmarès indigent a récompensé des films décoratifs ou racoleurs, masquant les bonnes surprises découvertes dans les marges

VENISE
de nos envoyés spéciaux

La mine déconfite de Nanni Moretti, président du jury de la compétition Venise 58, annonçant, au soir du 8 septembre, un palmarès ni fait ni à faire, disait clairement les impasses où se sont fourvoyés les juges de la sélection. Mais ceux-ci, même s'ils auraient pu sauver l'honneur en récompensant l'un des rares très beaux films soumis à leur appréciation (*Sauvage Innocence*, de Philippe Garrel, *Qui es-tu ?*, de Joao Botelho, *Loin*, d'André Téchiné), étaient confrontés à des choix peu engageants. Et si le jury de la nouvelle compétition officielle, Cinéma du présent, s'est montré plus clairvoyant, c'est l'ensemble de l'offre de cette 58e Mostra qui se sera avérée d'autant plus décevante que, avant l'ouverture, elle s'annonçait prometteuse.

Au-delà de la prestation inférieure aux attentes de certains grands noms (Werner Herzog, Amos Gitaï, Jacques Rozier, Lucian Pintilie) ou de talents prometteurs révélés au cours des dernières années (le Brésilien Walter Salles, le Chinois Fruit Chan, le Coréen Kim Ki-duk, l'Iranien Babak Payami), c'est bien d'une option dominante de la sélection qu'il faut dresser un sombre bilan. La tentation est grande d'invoquer le récent souvenir de Gênes, tant la sélection vénitienne aura paru illustrer les inquiétant progrès d'une mondialisation sans conscience, dans le domaine du cinéma.

FAUSSES HARDIESSES POLITIQUES

Le Lion d'or à *Monsoon Wedding*, produit international, d'un exotisme décoratif et commercial, en est un des exemples criants. *Asoka*, de Santosh Sivan, autre film indien montré au Lido, avait du moins le mérite d'une verve et d'une efficacité mieux représentative du cinéma commercial de cette région du monde. Le grand prix du jury décerné à *Hundstage*, un des films les plus racoleurs d'une sélection qui en fut abondamment fournie, témoigne, lui, d'une esthétique placée sous le signe de la surenchère d'effets et l'exhibition de pseudo-transgressions, plus capables d'appâter le chaland et de faire frissonner les médias que de produire la moindre interrogation critique.

Tout aussi alarmant est le manque de discernement devant des films venus des nouveaux eldorados de la cinéphilie internationale, et qu'un label d'origine saupoudré de fausses hardiesses politiques dédouane de tout questionnement.

Ainsi *Le vote est secret*, de Babak Payami, qui explique benoîtement (et lourdement) que la démocratie n'est pas faite pour les Iraniens, dont la culture et les mœurs relèvent d'anciennes traditions – le point de vue des ayatollahs les plus conservateurs. Ainsi *Quitting*, de Zhang Yang, dont la prétendue audace consiste à mentionner le problème de la drogue en Chine populaire, mais pour faire l'éloge d'un retour aux « vraies valeurs » sous la triple et bienveillante férule de la famille, de la police et de l'institution psychiatrique.

De même le film surprise, *Fish and Elephant*, de Li Yu, porte les stigmates d'une dérive inquiétante, celle de l'accommodement du film clandestin de Chine continentale aux attentes d'un grand festival occidental. Présenté comme le « premier film lesbien jamais réalisé en Chine », il prouve qu'il ne suffit pas de se soustraire au visa de censure chinois, de filmer en 16 mm avec des acteurs non professionnels et de faire passer illégalement la copie à l'étranger pour prétendre apporter un regard personnel.

Ce formatage consensuel agrémenté d'ornements publicitaires agressifs, déclinaisons locales plus ou moins habiles du modèle dominant hollywoodien, aura été la tendance lourde de la 58e Mostra. Elle est en contradiction de plus en plus ouverte avec d'autres approches du cinéma – et les blocages au sein des jurys, avoués à mi- mots à Cannes par la présidente Liv Ullman, affichés à Locarno par une double démission à l'heure du verdict, mimés par Nanni Moretti sur la scène du Palazzo del cinema, témoignent de cette cassure.

TÉMOIGNAGES D'UN ART VIVANT

Parmi les rares bonnes surprises de la fin du festival, il faut tout de même signaler *Tornando a casa*, premier film de Vincenzo Marra, situé parmi les pêcheurs napolitains, et meilleur film italien présenté au Lido. Marra, dont le film est distribué par Moretti, fut l'assistant de l'autre grande figure du cinéma contemporain italien, Mario Martone – dont un beau documentaire sur le peintre Luca Giordano était présenté au Lido, mais qui se consacre à présent surtout au théâtre. Moretti est aussi à l'origine du passionnant projet des *Diari*, série de films inspirés de journaux intimes, qui offrent une formidable plongée dans la réalité et l'histoire de l'Italie. Ils figurent parmi les témoignages d'un art vivant, très éloigné du tout-venant des sélections officielles.

Et la présence simultanée, de l'autre côté de la lagune, dans le cadre de la Biennale, de propositions esthétiques majeures, signées Atom Egoyan, Abbas Kiarostami, Chantal Akerman, Yervant Gianikian et Angela Ricci Luchi, ou l'utilisation par Alexander Roitburd des escaliers d'Odessa comme scène primitive de toutes les répressions du siècle, souligne l'autre ligne d'horizon possible du festival de Venise.

Unique manifestation cinématographique incluse dans une grande manifestation internationale consacrée à tous les arts, la Mostra détient à présent, si son autonomie récemment conquise vis-à-vis des politiciens peut être préservée, les moyens d'inscrire le cinéma dans une réflexion d'ensemble sur l'esthétique et les modes actuels de représentation. Minoritaire cette année au Lido, cette hypothèse représente la plus prometteuse alternative à la menace de globalisation par le bas, menace qui s'est faite plus précise que jamais au cours de cette édition.

Jean-Michel Frodon et Jacques Mandelbaum

► www.lemonde.fr/cinema

GABRIEL BOUYS/AFP

La réalisatrice indienne Mira Nair a reçu le Lion d'or de Venise pour son film « Monsoon Wedding ».

Les palmarès

● **Compétition Venise 58.** Lion d'or du meilleur film : *Monsoon Wedding*, de Mira Nair (Inde). Grand prix du jury : *Hundstage*, de Ulrich Seidl (Autriche). Prix de la réalisation : *Le Vote est secret*, de Babak Payami (Iran). Prix du scénario : *Y tu mama tambien*, d'Alfonso Cuaron (Mexique). Coupe Volpi de la meilleure actrice : Sandra Ceccarelli dans *Lumière de mes yeux*, de Giuseppe Piccioni (Italie). Coupe Volpi du meilleur acteur : Luigi Lo Cascio, dans *Lumière de mes yeux*. Prix Marcello Mastroianni du jeune comédien : Gael Garcia Bernal et Diego Luna dans *Y tu mama tambien*.

● **Compétition Cinéma du présent.** Lion de l'année : *L'Emploi du temps*, de Laurent Cantet (France). Prix spécial du jury : *Fruits de mer*, de Zhu Wen (Chine), et *Le Souffle*, de Damien Odoul (France).

● **Les autres prix officiels.** Prix du premier film : *Pain et lait*, de Jan Cvitkovic (Slovénie). Prix du court métrage : *Freunde*, de Jan Kruger (Allemagne). Lion d'or à la carrière : Eric Rohmer.

● **Prix hors compétitions officielles.** Prix de la Semaine de la critique : *Tornando a casa*, de Vincenzo Marra (Italie). Prix de la critique internationale : *Sauvage Innocence*, de Philippe Garrel (France), et *Le Souffle*, de Damien Odoul. Lionceau d'or du public : *Avril Despedeçado*, de Walter Salles (Brésil). Prix Robert Bresson : Manoel de Oliveira.

Deauville couronne un cinéma indépendant américain en regain de forme

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Deauville a été cette année un festival paisible, débarrassé de l'effervescence liée à la venue des stars. Johnny Depp s'était pourtant déplacé dans la cité normande afin d'y présenter *Blow*, de Ted Demme, l'un de ses plus mauvais films. L'acteur américain incarne George Jung, l'homme qui contrôlait la quasi intégralité du trafic de cocaïne dans les années 1970 aux Etats-Unis. On s'attendait au portrait d'un criminel, on découvre celui d'un honnête père de famille.

Jean-Jacques Annaud et son jury ont logiquement couronné cette année les deux meilleurs films de la sélection en attribuant le grand prix du festival à *Hedwig and the Angry Inch*, de John Cameron Mitchell, et le prix du jury à *Ghost World*, de Terry Zwigoff (*Le Monde* du 6 septembre). Deauville a témoigné cette année d'une nouvelle vitalité de la production indépendante américaine en dépit de quelques fautes de goût dans la sélection.

Parmi celles-ci, on relèvera le terrible *Series 7*. Le film réalisé par Daniel Minnahan se veut une satire de la télé-réalité et met en scène un jeu où plusieurs candidats doivent s'entretuer sous l'œil des caméras. *Series 7* le film et « Series 7 » l'émission ne faisant qu'un, voir un réalisateur dénoncer un traitement de l'image dont il retire tous les bénéfices à l'écran devient soudain douteux.

MUSICIEN ANDROGYNE

Hedwig and the Angry Inch avait tout pour sombrer dans une autre forme de mauvais goût. L'idée de mettre en scène une comédie musicale sur un musicien androgyne affublé d'une sexe minuscule apparaissait comme une gageure. John Cameron Mitchell, réalisateur et interprète principal du film, parvient par instant à trouver la force de *Phantom of the Paradise*, de Brian De Palma. Le film impose un univers visuel, souvent délirant, mais toujours maîtrisé, particulièrement convaincant lorsqu'il mélange images de dessins animés et prise de vues réelles. L'étrangeté d'*Hedwig* repose sur son personnage principal, baptisé Hansel à sa naissance à Berlin-Est, et devenu Hedwig à la suite d'un changement de sexe imposé par une mère sadique. Hedwig est un androgyne qui ne veut pas devenir une femme. Il se situe à une frontière sexuelle floue, qui conjugue dans un opéra délirant, homosexualité et hétérosexualité.

Les deux personnages principaux de *Bartleby* et de *The Deep End*, deux réussites dans leur genre, sont tout aussi étranges. *The Deep End* avait été présenté à Cannes cette année à la Quinzaine des réalisateurs. C'est un remarquable film noir qui impose un personnage inédit, magnifiquement interprété par Tilda Swinton : celui de la mère de famille transformée en femme fatale. La défense de son fils, qui se retrouve involontairement meurtrier et victime d'un chantage, devient prétexte à toutes les manipulations.

Bartleby, le premier film du musicien Jonathan Parker, adapté du récit d'Herman Melville, impose un personnage d'employé de bureau, consciencieux et extrêmement bizarre. « *Je ne préférerai pas* » demeure sa seule réponse aux invectives de son patron. La folie d'un seul employé devient alors une maladie contagieuse qui gagne progressivement tout un bureau. *Bartleby* repose entièrement sur Crispin Glover, déjà aperçu dans *Sailor et Lula* de David Lynch. Son visage en lame de couteau et son corps filiforme l'ont toujours conduit à incarner des personnages de marginaux. On lui prédisait une grande carrière à ses débuts, puis il s'est volatilisé, comme son personnage dans *Bartleby*. Le cinéma indépendant est désormais son seul débouché.

Samuel Blumenfeld

Les projections ambiguës du festival Visa pour l'image

Trop d'images et des reportages trop vite oubliés rendent ces soirées fastidieuses

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Après huit jours de frénésie, qui confirment le succès public du Festival Visa pour l'image, Perpignan retrouve le calme. Si les expositions sont ouvertes encore une semaine, ce sont les projections nocturnes au Campo Santo, du 3 au 8 septembre, qui ont fait grimper la température. Mais ces soirées – trois écrans, fond musical et voix off – laissent perplexe. D'abord parce que le procédé, répété depuis treize ans, est assez limité dans sa forme. Il tient mal la comparaison avec les projections des Rencontres photo d'Arles, début juillet, qui, suivant une technique numérique, offrent une réalisation plus riche, notamment l'association de photos et vidéos. Beaucoup trop d'images sont également diffusées, à une vitesse rapide, rendant les projections parfois fastidieuses. Si des reportages sont vite oubliés, brouillés dans la masse visuelle, c'est aussi parce que peu d'images tiennent la rampe quand elles échappent à la page imprimée.

Nombre de reportages sont vagues, ne racontent pas vraiment une histoire. Leurs auteurs tentent de masquer les faiblesses par des effets de cadrage : premiers plans flous, appareils penchés, sujet relégué dans un coin, dramatisation et mise en avant de regards émouvants au détriment du contexte, etc. Parmi d'autres, Chris Keulen a réalisé un reportage sur le tour cycliste du Burkina Faso sans montrer vraiment les cyclistes, les vélos et la route... Et si la musique doit rendre la projection attractive, elle est souvent pénible, donnant un côté spectacle à des reportages douloureux.

Il y a avait néanmoins des belles choses : « L'Afrique à Paris » d'Alex Majoli, le Kosovo de Paolo Pellegrin, les crimes dans la Serbie de Milosevic par Gary Knight, le vaudou en Haïti par Cristina Garcia Rodero, la vache folle de Jean-Michel Turpin, la vie à l'hôpital de Samuel Bollendorff, les enfants de Tchernobyl par Paul Fusco, l'Afghanistan d'Arthur Fox. Et le travail de Jocelyn Bain Hogg sur les gangsters au Royaume-Uni, à découvrir également dans le dernier numéro du *Monde 2*.

La faiblesse des photos pourrait être compensée par des thèmes de réflexion sur le photojournalisme. A Arles, en juillet, Gabriel Bauret a présenté une projection dans laquelle il explore le statut et le destin des gens anonymes figurant dans les icônes du photojournalisme. A Visa, les thématiques se limitent à des « rétros » en images, fastidieuses ou brouillonnes. La surprise est venue de la projection du film vidéo pris par le caméraman de France 2, Talal Aburahama, enregistrant en direct la mort du petit Palestinien dans les territoires occupés. Nous avions surtout la preuve que l'image vidéo, par le mouvement, le son, la diffusion, a plus de force que l'image fixe.

Le dernier problème est le ton donné aux soirées par ses animateurs, Jean-François Leroy et Philippe Gélas. Il y a un côté corporatiste – le photographe a toujours raison –, un manque de distance, des approximations dans des textes de présentation souvent manichéens, riches en bons sentiments « corrects », propres à émouvoir à propos d'une planète divisée entre bons et méchants. Pourquoi aussi les animateurs font venir sur scène des photographes pour leur poser des questions que l'on oserait à peine poser à Hubert Védrine ? Du genre : « *Croyez-vous que la transition démocratique est possible en ex-Yougoslavie ?* » Le résultat est paradoxal : le spectateur est bombardé d'images mais on lui parle peu de photographie.

Michel Guerrin

★ Festival Visa pour l'image. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 16 septembre.

Les primés

Les Visa d'Or récompensent des reportages réalisés entre septembre 2000 et août 2001.

● **« Visa d'Or news » :** Chris Anderson (agence Aurora-Cosmos), pour « Les réfugiés afghans au Pakistan ».

● **Visa d'Or magazine :** Ad van Denderen (agence Vu) pour « Espace Schengen : demandeurs d'asile et immigrants en Europe » (*Le Monde* du 8 septembre).

● **Visa d'Or Presse quotidienne internationale :** Erik Refner pour « Les réfugiés afghans au Pakistan », publié dans le quotidien danois *Berlingske Tidende*.

● **Prix Kodak du jeune reporter :** Chris Anderson pour « Les réfugiés afghans au Pakistan ».

● **Grand Prix Care du reportage humanitaire :** Ad van Denderen, pour « Espace Schengen : demandeurs d'asile et immigrants en Europe ».

● **Prix Canon de la femme photojournaliste :** Magali Delporte pour « Le sport chez les aveugles et les malvoyants ».

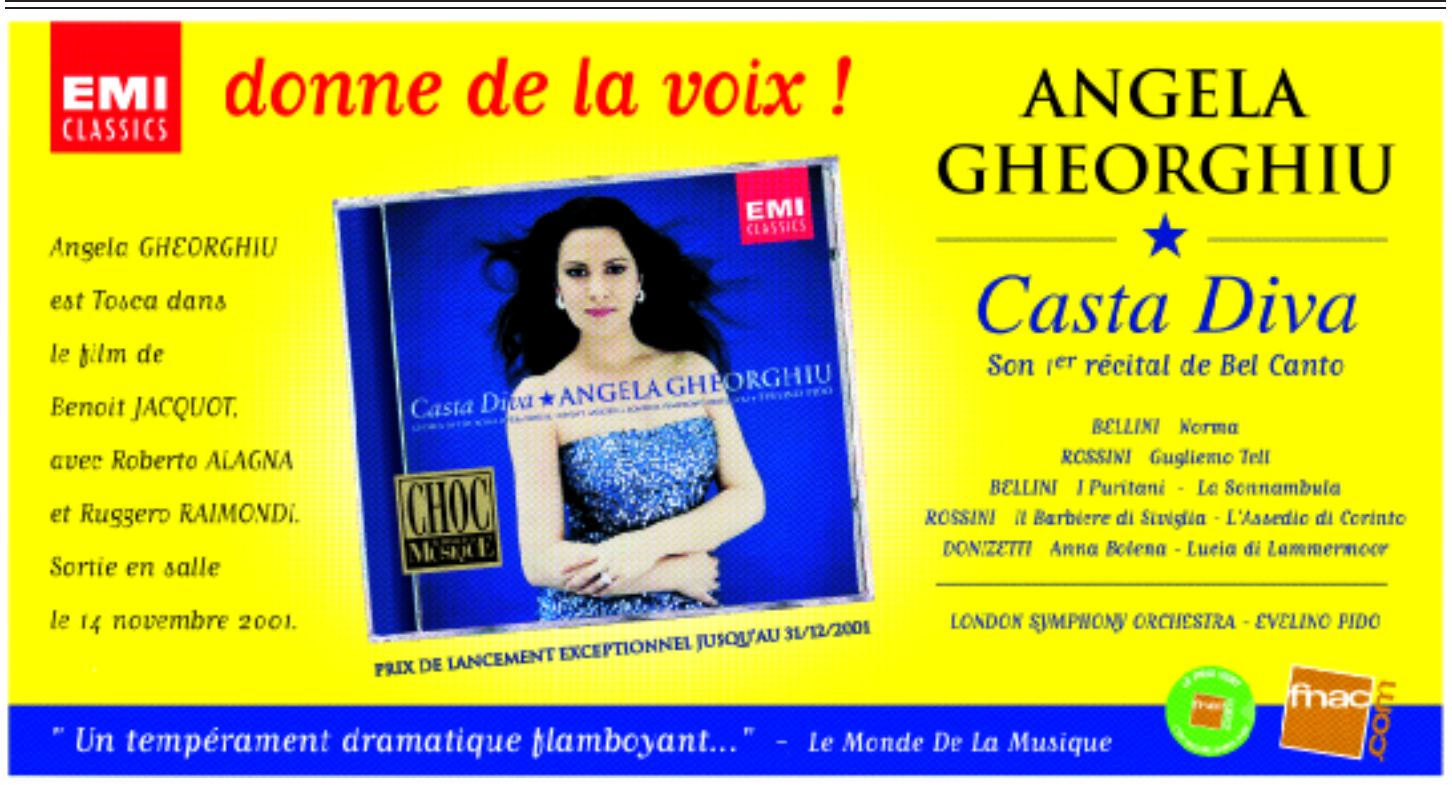

Enrichissante confrontation des frères Haydn au Festival d'Ile-de-France

Le programme a permis d'entendre pour la première fois en France le jeune ensemble hongrois Erdödy

Festival d'Ile-de-France. MICHAEL HAYDN : *Divertimento pour cordes en ré majeur. Symphonie n° 31 en ré mineur. Offertorium « perfice gressus meos ».* « Air de l'espoir » (extrait de l'oratorio *Der Büssender Sünder*). JOSEPH HAYDN : *Symphonie n° 67 en fa majeur.* Ibolya Verebics (soprano), Orchestre de chambre Erdödy, Marton Racz (direction). Eglise Saint-Pierre de Montfort-L'Amaury (Yvelines), le 8 septembre. Concert diffusé sur France Musiques le 22 septembre à 14 h 30. Prochains concerts : musique nordique par le chœur Accentus et Eric Ericson, église Notre-Dame de Taverny, le 15 septembre à 20 h 30 ; musique de la Renaissance tardive par le quatuor Mandel, château de Thoiry, le 16 septembre à 11 heures. Tél. : 01-58-71-01-01.

Le Festival d'Ile-de-France, qui se déroule jusqu'au 14 octobre, invite les mélomanes de la région parisienne à battre la campagne chaque week-end en quête de découvertes tant musicales qu'architecturales. De château méconnu en abbaye oubliée, la curiosité des Franciliens est aiguisée cette année sur le thème de la Hongrie, fil rouge d'une pléthore de manifestations culturelles appelées à illustrer la saison *MAGYart*. Si Liszt, Bartok et Kodaly figurent bien sûr au programme du festival, le premier concert classique de l'édition 2001 ne s'inscrit avec les œuvres des frères Haydn que dans une considération au sens large du patrimoine magyar, inféodé au goût autrichien au XVIIIe siècle. Il offre toutefois l'opportunité d'entendre pour la première fois en France le jeune ensemble hongrois Erdödy qui a, entre autres, pour vocation de sortir Michael Haydn de l'ombre de son frère. De cinq ans le cadet du grand Joseph, Michael Haydn (1737-1806) a débuté sa carrière au sein d'un évêché aujourd'hui situé sur le territoire hongrois (d'où l'intérêt de l'orchestre Erdödy pour une production à exhumer des fonds nationaux) avant de connaître la consécration à Salzbourg auprès du prince-archevêque et de devenir le mentor du jeune Mozart en matière de musique religieuse.

A en juger par une première partie de concert entièrement dévolue au répertoire profane, Michael Haydn n'a pas non plus sans raison suscité dans ce domaine l'admiration de Schubert. Moins sans doute pour l'expression assez standardisée du *Divertimento pour cordes* en ré majeur que pour celle, parfois imprévisible, de la *Symphonie n° 31* en ré mineur.

Du *Divertimento*, l'orchestre Erdödy souligne la facture exemplaire avec un effectif de dix-sept unités remarquablement homogène dans la suavité mélodique comme dans la rusticité chorégraphique. De la symphonie, les jeunes Hongrois (leur moyenne d'âge est d'environ vingt-cinq ans) rendent parfaitement la sensation d'une musique en apparence « sans histoires » qui a pourtant beaucoup à dire « entre les lignes ». Notamment que Michael Haydn aime à intriguer, soit en passant inopinément du majeur au mineur, soit en laissant brusquement le discours en suspens. Tandis que l'incertitude modale n'est pas pour déplaire aux oreilles modernes, les effets de rhétorique se révèlent très payants auprès du public de Montfort-L'Amaury.

SIMPLICITÉ ET RAFFINEMENT

Dirigée avec doigté mais aussi avec poigne par Marton Racz, la *Symphonie n° 31* en ré mineur vaut surtout par son Andantino médiant à l'écriture itinérante, tant par l'usage de modulations non conventionnelles que par le traitement inédit des vents. Mais, bientôt suivie d'une des plus belles réussites du maître de la symphonie classique, cette page attachante ne saurait revêtir qu'un intérêt anecdotique. Moins enrichissante que cette confrontation symphonique, la présentation des pièces sacrées de Michael Haydn pâtit des difficultés techniques de la soprano Ibolya Verebycs qui tente de séduire par une vaillance opératique.

Comme Mozart avec bon nombre de ses contemporains, Joseph se démarque du commun des Haydn avec une science qui se fait jour dans la simplicité. Un unisson de violons par-ci, un pizzicato de cordes graves par-là, et la *Symphonie n° 67* évolue déjà dans des sphères d'un immense raffinement. Quand Michael s'illustre dans un Andantino riche en petites touches inattendues, Joseph s'impose dans un Adagio aux exquises gradations de textures. Enfin, s'il était encore besoin de vanter les mérites de la pédagogie hongroise, c'est l'interprétation du menuet de cette symphonie par l'orchestre Erdödy que l'on donnerait en exemple, notamment avec son trio exécuté à trois instruments (un premier violon, un second violon et un alto) selon une option idéale pour évoquer la référence folklorique.

Pierre Gervasoni

Du cinéma et de la philosophie électroniques

RENDEZ-VOUS ÉLECTRONIQUES, au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, jusqu'au 14 septembre. www.technopol.net. « Groove », de Greg Harrison, prochaine projection le 12 septembre au Musée d'art moderne de Strasbourg, codamagazine.com.

Petit à petit, les musiques électroniques construisent leur culture. A la librairie du Centre Pompidou, où se déploie une partie des manifestations organisées dans le cadre des Rendez-vous électroniques (*Le Monde* des 9 et 10 septembre), il est possible de trouver une jolie panoplie de livres et de revues consacrés à la musique techno et à ses expressions graphiques – les créateurs du secteur lient depuis longtemps sons et images. Des ouvrages sociologiques, des numéros d'*Art press*, des guides (*All Music Guide to Electronica*, éd. Backbeat Books, USA, 690 p., 199 F [30,2 €]) côtoient quelques courts traités philosophiques fondateurs de l'idéologie nomade des raveurs (*Techniques du chaos*, de Timothy Leary, éd. L'Esprit frappeur, 10 F [1,5 €] ; *Taz, zone autonome temporaire*, d'Hakim Bey, éd. de l'Eclat, 50 F [7,6 €]).

Au sous-sol du Centre, il y a du cinéma – Cinématek, dont la programmation a été conçue par le magazine français *Coda*. Il y a trois ans, l'Américano-Brésilienne Iara Lee, patronne du label avant-gardiste Caïpirinha, racontait l'histoire de l'électronique, des futuristes italiens à DJ Scanner, dans un documentaire au montage savant, *Synthetic Pleasures*. De nombreux courts-métrages, tel *Detroit*, huit minutes d'une imparable promenade à travers la ville ruinée par la chute de l'automobile, filmée par Jacqueline Caux et guidée par le DJ Carl Craig. Fiction documentaire, *Groove*, de Greg Harrison, raconte par le menu le déroulement d'une rave dans un *warehouse*, un entrepôt abandonné de San Francisco où trônait naguère une entreprise informatique.

Nul doute que la tribu techno a le sens du temps qui passe et des brutales évolutions technologiques. *Groove* témoigne d'un angélisme certain – unité, bienveillance, fraternité des corps, sexualité libre, policiers plutôt sympas –, mais n'évacue pas les problèmes pour autant. Notamment celui des drogues, mais avec une philosophie clairement affichée : la danse, les BPM et l'amour vont de pair avec la pilule du même nom. Ici, en matière de drogue, Carlos Castaneda, chantre du peyotl, était un enfant de chœur. Jeunes et beaux, les acteurs jouent les angelots. *Groove* est un guide pratique de la rave contrôlée. Après une légère correction d'optique, on jouira pleinement de ce vademecum de la culture électro.

Véronique Mortaigne

Une usine occupée par ses ouvriers reçoit 600 personnes pour un spectacle de soutien

HELLEMMES (Nord)
de notre envoyée spéciale

Sur les grilles de la filature occupée, les salariés ont accroché leurs banderoles qui refusent *« la fermeture de l'usine »* et dénoncent les *« saigneurs d'emplois »*. Depuis deux mois, les 123 ouvriers de la filature d'Hellemmes, la dernière de l'agglomération lilloise, occupent leur usine jour et nuit, pour obtenir un meilleur plan social.

En signe de soutien, des fils de mineurs et des ouvrières licenciées de chez Levi's sont venus jouer leurs spectacles jeudi 6 septembre. Les premiers sont des hommes de théâtre expérimentés : Guy Alloucherie, metteur en scène, et le comédien Kader Baraka viennent de créer *J'm'excuse*, un monologue où le fils raconte l'histoire du père, mineur algérien, immigré dans le Pas-de-Calais. Les deuxièmes donnent leur premier spectacle. Après la fermeture de l'usine Levi's, en 1999, près de Lens, le metteur en scène Bruno Lajara a organisé un atelier d'écriture pour elles. De ces textes (*Les Mains bleues*, un livre publié aux éditions Sansonnet), il a tiré une pièce de théâtre, *501 Blues*, jouée par cinq ouvrières.

GRANDE NEF EN BRIQUE

Ce soir, les hommes de la filature sont amers. Ils viennent juste d'arriver au terme de la négociation. Ils s'apprêtent à signer un plan social peu avantageux et à lever l'occupation de leur usine, un beau spécimen d'architecture industrielle en brique du début du siècle, qui sent les ans, la saleté, le manque d'entretien. *« Je ne croyais pas que de telles conditions de travail existaient encore à notre époque »*, s'exclament les anciennes de chez Levi's en visitant le site, quelques heures avant la représentation. Dehors, un public de plus en plus nombreux se presse dans la cour : anciens ouvriers de la filature, collègues d'autres usines, militants syndicaux voisinent avec des étudiants ou des professionnels du spectacle. Transformés en ouvreuses, les délégués du personnel sont débordés. *« On attendait deux cents personnes »*, explique Daniel Steyaert, jeune représentant CGT. Finalement, 600 personnes trouveront place dans la grande nef en brique, debout, assises sur des cartons posés à même le sol ou sur des chaises.

Il y a du burlesque dans la silhouette de Kader Baraka, le comédien de *J'm'excuse*, avec son bonnet de laine sur la tête, son regard tendre et son sourire faussement naïf. Il raconte en rafale des dizaines d'anecdotes racistes, comme celle de Mémère, la voisine française qui, pendant la guerre d'Algérie, a dénoncé les activités pro-FLN du père de Kader. Après, pendant que sa victime était en prison, elle se montrait toujours si gentille avec les enfants... Il raconte la pauvreté : *« Le premier hypermarché dans le coron, c'était la décharge. On y trouvait des choses merveilleuses. »* Il dit le jour où il a décidé d'en finir avec *« la honte d'exister »*. Seul sur la scène, avec quelques images vidéo, des bribes de chansons, il bouleverse le public, qui applaudit pendant de longues minutes.

Avec leur courage et leur énergie, les anciennes ouvrières Levi's devenues comédiennes soulèvent la salle. Récit de la vie à l'usine, rêveries sentimentales, elles racontent leur expérience. Le bruit, la chaleur, la couleur bleue des jeans qui s'incruste dans la peau, mais aussi les romans-photos, les tubes de la radio, les soirées Chippendale. Le metteur en scène a écarté ce qui avait trait à la lutte ou au contexte politique. Qu'est-ce qu'une culture populaire féminine ? questionne son spectacle, qui a le mérite d'aborder ce volet de la culture ouvrière rarement pris en compte.

Créée en mars, la pièce *501 Blues* a du succès : jouée à chaque fois à guichets fermés, elle tourne dans toute la France au moins jusqu'au printemps 2002.

Catherine Bédarida

★ ***J'm'excuse*** **(du 24 au 28 octobre) et** ***501 Blues*** **(du 31 octobre au 4 novembre) sont au programme des Rencontres urbaines de La Villette. Tél. : 01-40- 03-75-75.**

CONCERTS

Auditorium du Louvre
Jeudi 13 septembre à 12h30
Sayaka Shoji, violon
Itamar Golan, piano
SZYMANOWSKI
BRAHMS, DVORAK
LOC : 01 40 20 84 00

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Rousset - Lully
Persée (version de concert)
Orchestre des Talens Lyriques
15 septembre > 19h
Emmanuel Krivine, dir
Orchestre français des Jeunes
Nicholas Angelich, piano
Lancino, Ravel, Berlioz
16 septembre > 16 h 30
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

OPÉRA NATIONAL DE PARIS
Orchestre de l'Opéra
chef permanent : James Conlon
James Conlon
direction
Soliste : Birgitta Svendèn
Berg - Gurlitt - Mahler
20 septembre - 20h
Opéra Bastille
Informations-Réservations
0 892 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr
*2,21 FF/0,34 € TTC/mn

JEUDI 20 SEPTEMBRE - 19 H 30
SALLE PLEYEL
OUVERTURE DE LA SAISON 2001-2002
SOIRÉE EXCEPTIONNELLE
CHRISTOPH ESCHENBACH
direction
CLAUDE DEBUSSY
Le Martyre de saint Sébastien
RICHARD WAGNER
Parsifal : 3e acte
ORCHESTRE CHRISTOPH ESCHENBACH DE PARIS
de 120 F à 380 F - tarif jeunes : 50 F
RÉSERVATIONS
0 825 000 821 (0,99F/mn)
www.ticketclic.fr

SORTIR

PARIS

10e Quinzaine du cinéma francophone
De nombreux réalisateurs assisteront à la projection de leur film lors de cette dixième édition centrée sur le cinéma libanais : Borhane Alaouie, auteur d'un documentaire inédit, *A toi, où que tu sois* (2001) ; Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, cosignataires de *Khiam* (2000), ou encore Aline Kouyoumdjian, réalisatrice de *Noir et blanc* (1997). Au total, dix-sept œuvres. Comme chaque année, le festival propose aussi des avant-premières dont *Le Lait de la tendresse humaine*, de Dominique Cabrera (France-Belgique, 2001) ; *No man's land,* de Danis Tanovic (Bosnie, France, Belgique, 2001) ; *Daresalam*, de Serge Issa Cœlo (Tchad, 2000)... Par ailleurs, deux soirées (les 18 et 19 à 18 h 30) sont consacrées aux étudiants de l'Académie libanaise des beaux-arts (ALBA), avec des films de fin d'études. Enfin, des affiches de films libanais des années 1940 à 1990 seront exposées pendant toute la quinzaine.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet-Les Halles. Du 11 au 22, à partir de 21 heures, le 21. Tél. : 01-53-01- 96-96. 15 F et 25 F ; 50 F (4 séances).

« François Fontaine : Madrid, poésie urbaine »
A première vue, cela ressemble aux affiches déchirées de Hains ou Villeglé. Ce serait oublier que, avant d'être installés au musée, ces objets viennent de la rue. C'est là, dans les *calles* et les *avenidades* de Madrid, que François Fontaine les a photographiés, lacérations anonymes qui valent bien les autres. Docteur en histoire de l'art, Fontaine sait parfaitement assumer la référence au nouveau réalisme. Il va même plus loin, en découvrant sur les murs madrilènes d'étranges échos des papiers collés de Picasso, des collages surréalistes, des photomontages surréalistes ou des affiches du pop-art : un musée imaginaire, surgi du fond d'une venelle.
Galerie Claude Samuel, le Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris-12e. Jusqu'au 29 ; vernissage le 13 à partir de 18 heures. Tél. : 01-53-17-01-11. Entrée libre.

Irene Tassembedo
La chorégraphe contemporaine et comédienne Irène Tassembedo, originaire du Burkina Faso et directrice depuis 1998 du Ballet national du Burkina, raffine depuis dix ans un style personnel entre tradition et modernité. Son spectacle *Mousso ka Miriya* (pensées de femme), pour quatre danseuses, trois musiciens et une comédienne, rend hommage aux femmes, filles, épouses, mères, sorcières ou mangeuses d'âmes. Un thème aux couleurs de la douleur et du courage dont cette femme de tempérament entend faire briller toutes les nuances.
Théâtre de la Tempête-Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. 21 heures, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 ; 16 h 30, les 16 et 23. Tél. : 01-43-28-36-36. 60 F, 85 F et 120 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Nouvelles acquisitions (2001) de l'Arthotèque
Vingt-deux artistes sont représentés dont Eduardo Chillida, Lars Tunbjörk, Bogdan Konopka, François Bouillon, Alain Clément, Hervé Rabot, Julie Ganzin…
Angers (Maine-et-Loire). Nouveau théâtre d'Angers, 12, place Louis-Imbach. De 11 heures à 19 heures, du mardi au samedi ; visites commentées sur demande au 02-41-87-26-46. Du 12 septembre au 13 octobre. Tél. : 02-41-88-99-22 (renseignements). Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Femme coquelicot
de Noëlle Châtelet, mise en scène de Yann Le Gouic de Kervéno, avec Thérèse Roussel.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. A partir du 11 septembre. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 17 heures et 20 h 30, le samedi. Jusqu'au 20 octobre. Tél. : 01-42-78-46-42. De 70 F à 120 F.

Ils se sont aimés
de Pierre Palmade et Muriel Robin, mise en scène de Muriel Robin, avec Pierre Palmade et Michèle Laroque.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 11 septembre. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 17 h 30 et 20 h 30, le samedi. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 01-42-08-00-32. De 130 F à 280 F.

Itinéraire bis
de Xavier Daugreilh, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Bernard Verley, Annick Blancheteau, Marc Fayet, Attica Guedj et Stephan Meldegg.
Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère, Paris-9e. Mo Saint-Georges. A partir du 11 septembre. 21 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-48-74-76-99. De 70 F à 210 F. Jusqu'au 30 décembre.

La Maison du lac
d'Ernest Thompson, mise en scène de Georges Wilson, avec Simone Valère, Jean Desailly, Paola Lanzi, Bernard Carpentier, Patrice Latronche et Pierre Kalafate.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris-8e. Mo Madeleine. A partir du 11 septembre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : De 70 F à 230 F.

La Muraille intérieure de Tokyo
de Moriaki Watanabe, mise en scène de l'auteur, avec Hideo Kanze.
Maison de la culture du Japon à Paris, 101 bis, quai Branly, Paris-15e. Mo Bir-Hakeim. 17 heures, le 11. Tél. : 01-44-37-95-95. De 60 F à 100 F.

Anna Wytych
Babie lato ou Nuances d'été. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 11. Tél. : 01-53-93-90-13. Entrée libre.

Misja Fitzgerald-Michel Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 21 h 30, le 11. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Bienvenida Alex Kid
La Fabrique, 53, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-11e. Mo Bastille. 21 heures, le 11. Tél. : 01-43-07-67-07. Entrée libre.

Techno Destruction
Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mo République. 23 heures, le 11. Tél. : 01-47-00-78-88. Entrée libre.

Kostovitza Orchestra
Arènes de Montmartre, 27, rue Chappe, Paris-18e. Mo Abbesses, puis funiculaire. 19 h 30, les 11, 18 et 25. 60 F.

RÉGIONS

Batsheva Dance Company
Ohad Naharin : *Sabotage Baby.*
Lyon (Rhône). Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz. 20 h 30, les 11, 13, 14 et 15. 19 h 30, le 12. Tél. : 04-72-78-18-00. De 160 F à 200 F.

Compagnie l'Eventail
Marie-Geneviève Massé : *Les Eléments, Don Juan ou le Festin de pierre.*
Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Casino, 1, avenue Edouard-VII. 21 heures, le 12. Tél. : 05-59-22-44-66. 90 F.

Les Musicades
Mozart : *Sonate pour basson et violoncelle KV 292.* Widmann : *Fiber-Phantasie, création.* Schumann : *Märchenerzählungen.* Fauré : *Quatuor pour piano et trio à cordes n° 1.* Rocco Filippini, Francis Gouton (violoncelle), David Petersen (basson), Jörg Widmann (clarinette), Pascal Gallet, Jean-Claude Pennetier, Dana Ciocarlie (piano), Hariolf Schlichtig (alto), Ana Chumachenko (violon), Quatuor Satie.
Lyon (Rhône). Salle Molière, 18, quai de Bondy. 20 h 30, le 12. Tél. : 04-72-20-02-88. De 100 F à 180 F.

Ensemble Ictus
Harvey : *Le Tombeau de Messiaen.* Francesconi : *Mambo.* Alvarez : *Temezcal.* Maresz : *Metallics.* Campion : *Losing Touch.* Mantovani : *Le Grand Jeu.*
Toulouse (Haute-Garonne). Cité de l'espace, avenue Jean-Gonord. 20 h 30, le 12. Tél. : 05-61-22-40-05. 150 F.

DERNIERS JOURS

16 septembre
Hanoï
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Entrée libre.

24 septembre
Hitchcock et l'art : coïncidences fatales
Centre Georges-Pompidou, galeries 2 et 3, niveau 6, 19, rue Beaubourg, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 23 heures. Fermé mardi. 40 F. 30 F.

Adalberto Libera
Centre Georges-Pompidou, Galerie du Musée, niveau 4, 19, rue Beaubourg, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures. Colloque autour de l'exposition le 15, de 14 heures à 18 heures (petite salle, entrée libre). Fermé mardi. 20 F et 30 F.

26 septembre
Acquisitions nouvelles du cabinet d'art graphique
Centre Georges-Pompidou, Galerie du Musée, niveau 4, 19, rue Beaubourg, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures. Fermé mardi. 20 F et 30 F.

DISPARITION

■ **PIERRE D'ARQUENNES**, pianiste et compositeur, est mort à Paris samedi 8 septembre à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. En 1934, Pierre d'Arquennes avait fondé l'association parisienne Le Triptyque qui devait bénéficier du triple parrainage de Maurice Ravel, Paul Dukas et Albert Roussel. Ouverte à des tendances stylistiques diverses, cette organisation musicale s'est fait connaître pour les quelque 1 700 concerts gratuits organisés depuis sa fondation. Présentant des compositeurs d'avant-garde comme Pierre Boulez ou Pierre Schaeffer dès leurs débuts, tout comme Olivier Messiaen, Henri Dutilleux ou Luigi Dallapicolla, les concerts du Triptyque ont également permis d'entendre pour la première fois à Paris une jeune génération d'interprètes. La contralto Kathleen Ferrier, le violoncelliste Janos Starker ou le guitariste Julian Bream s'y sont produits pour la première fois à Paris. Pendant la guerre, les concerts du Triptyque servirent de lieu de réunion et de rencontre pour les artistes entrés en résistance. Pierre d'Arquennes fut membre-fondateur de l'Académie Charles-Cros et directeur du conservatoire du 11e arrondissement de Paris. La saison 2001-2002 du Triptyque, selon ses responsables, sera dédiée à Pierre d'Arquennes, notamment le 12e concours international de la mélodie française créé par lui en 1984.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Jean-Jacques Beaussou a été nommé ambassadeur en Libye, par décret publié au *Journal officiel* du 8 septembre, en remplacement de Josette Dallant nommée ambassadrice en Ethiopie le 12 juillet.

[Né le 11 septembre 1951 à Périgueux (Dordogne), Jean-Jacques Beaussou est titulaire d'une maîtrise d'histoire et ancien élève de l'ENA (1982-1984). Il a été notamment en poste à Islamabad (1984-1987), à Varsovie (1990-1992), à Zagreb (1992-1993), à Damas (1993-1997), à Tanger (1997-1998) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis le 1er décembre 2000, Jean-Jacques Beaussou était chef du service de la stratégie, des moyens et de l'évaluation à la direction générale de la coopération internationale et du développement au ministère des affaires étrangères, ainsi que représentant de l'Etat au conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 8 septembre sont publiés :

● **Marchés publics :** une instruction du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, un décret et trois arrêtés pris pour l'application du code des marchés publics.

Au *Journal officiel* daté dimanche 9 septembre est publié :

● **Permis de chasser :** un décret relatif à l'examen du permis de chasser et à l'autorisation de chasser accompagné.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Moëlan-sur-Mer (Finistère).
Ménerbes (Vaucluse).

– Pour le bonheur de sa sœur **Sarah,**
de ses parents et de ses grands-parents,

Lola TERRIÈRE

est née le 26 juillet 2001, à Marseille.

Geneviève Terrière,

Anniversaires de naissance

– De Varsovie,
nous souhaitons un très joyeux anniversaire à notre

Catherine,

pour ses vingt ans.

Mariages

Mme Christine VITTOZ
et M. Alain STERIN
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 6 septembre 2001.

M. et Mme Alain Sterin,
11 *bis*, rue du Dobropol,
75017 Paris.

Décès

– Colombe Pleven,
son épouse,
Valérie et Eric Ly-Ky,
Florence et Jacques Vermorel,
ses enfants,
Frederik, Joséphine, Victor et Grégoire,
ses petits-enfants,
Mme Louise Pleven,
sa mère,
Annick Wautier et Alain Pleven,
Sa sœur et son frère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charlick PLEVEN,

survenu, à l'âge de soixante-six ans,
le 2 septembre 2001.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 7 septembre, à Gometz-la-Ville.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

Mme le docteur Colombe Pleven,
5, La Folie-Rigault,
91400 Gometz-la-Ville.

– Mme Florence Linden-Coldefy,
M. et Mme Bertrand Coldefy,
M. et Mme Thierry Coldefy,
ses enfants,
Ses sept petits-enfants,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nadine COLDEFY,
née **CASTAIGNE,**

le 7 septembre 2001.

Elle reposera auprès de son mari, le

professeur
Jacques-Marie COLDEFY,

décédé le 25 septembre 1974.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue d'Orléans,
92200 Neuilly.

– Le Révérend Père David Fleming, supérieur général de la Société de Marie (marianistes),
Le Frère Charles-Henri Moulin, vice-provincial de France-Belgique,
Le Père Léo Pauels, supérieur de la région Congo-Côte d'Ivoire,
Les communautés marianistes de la province de France-Belgique,

Marie-Christine et Henry-Michel Guyot,
Bernadette et Jean-Pierre Gombaud,
Chantal Vergez-Gizard,
Béatrice et François Labénère,
Bruno Gizard,
Marie-Claude Dupont-Gizard,
Colette et Gabriel Grosjean,
Maylis et Elbert Betancourt-Gizard,
Monique et Dominique Cassanet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès accidentel du

Père Vincent GIZARD,
provincial des marianistes
de France-Belgique,

survenu le 5 septembre 2001.

La célébration des obsèques aura lieu en la chapelle Notre-Dame-des-Grâces, collège Sainte-Marie-Grand-Lebrun (entrée au 1, rue de la Cape, Bordeaux-Caudéran), le mercredi 12 septembre, à 14 h 30. (Solennité du Saint Nom de Marie, fête patronale de la Congrégation.)

Ni fleurs ni couronnes.

Administration provinciale,
Marianistes,
44, rue de la Santé,
75014 Paris.

– Mme Marie-Jeanne Varloot,
Denis et Marie-José Varloot,
leurs enfants et petits-enfants,
Anne Chatelain,
ses enfants et petits-enfants,
Jean-Jacques Servais,
Les familles Schuster, Servais et Haccoun,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, le 5 septembre 2001, de

Jean VARLOOT.

Né à Lille, le 14 octobre 1913, ancien directeur des Classiques du peuple, ancien directeur de recherches au CNRS, il a été secrétaire général de l'édition des œuvres complètes de Denis Diderot.

9, rue du Chevaleret,
75013 Paris.
14, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
La Cornette,
Plan de Saumane,
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

M. Pierre MENDRAS,

décédé le 1er août 2001, sera célébrée en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, le lundi 17 septembre 2001, à 18 heures.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

Bruno MASSART

nous devançait dans la Maison du Père.

Sa famille
Et Dominique Delouche
vous invitent à une messe à sa mémoire, célébrée le jeudi 13 septembre, à 17 h 30, en l'église Saint-Roch, chapelle de la Vierge, Paris-1er.

Cours

DEA
sciences de gestion 2001-2002
CNAM en collaboration avec
l' ENSAM et l' ESCP-EAP

Public ayant si possible une expérience professionnelle, cours le soir et le samedi. Possibilité d'étalement sur deux ans. Encadrement pour la préparation d'une thèse de doctorat en vue d'une carrière académique ou dans des fonctions de conseil et d'étude.

Limite d'inscription : 28 septembre.
Dossiers au CNAM :
292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Mail : DEA-GESTION@cnam.fr
Tél. : 01-40-27-20-28.
Fax. 01-40-27-28-63.

- Prospective et stratégie des organisations : les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du CNAM, reprennent le 8 octobre 2001.
Programme de l'année 2001-2002:
la prospective et ses méthodes,
la planification par scénarios,
le management stratégique,
les grandes tendances du futur,
l'évaluation et la prospective technologique.
Réunion d'information :
le mardi 25 septembre à 18 heures,
au CNAM,
2, rue Conté, Paris-3e (salle 30, -1, 04 : accès 30, sous-sol, salle 4).
Renseignements : 01-40-27-25-30,
mail : lips@cnam.fr
Web : http ://www.cnam.fr/lips/

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Diplômes

UNIVERSITÉ
SORBONNE NOUVELLE - PARIS-III
Département d'études
de la société contemporaine
Licence et maîtrise
d'études européennes.

La licence et la maîtrise d'études européennes (option économie-histoire) sont des diplômes nationaux, pluridisciplinaires, ouverts aux étudiants d'économie, d'histoire, de lettres, de langues ou de sciences humaines et sociales. Ils permettent de poursuivre des études de troisième cycle dans le **DESS expertise en projets européens** ou le **DEA politiques européennes...** du DESC-Europe.

Information et inscription :
DESC-Europe, bureau 208,
13, rue de Santeuil,
75005 Paris.
Tél. : 01-45-87-40-82.
E-mail : desc@univ-paris3.fr

Colloques

– Pour le centenaire de la naissance de **Jacques Lacan,** les Forums du Champ lacanien organisent, du 11 au 15 septembre 2001, au **Centre culturel international de Cerisy-la-Salle,** un colloque intitulé :

2001, Lacan dans le siècle.

Vingt-cinq intervenants y traiteront des rapports de Lacan avec la clinique, la poésie, la philosophie, la peinture, la civilisation et les écrivains. Les actes du colloque seront publiés ultérieurement.

Communications diverses

Lycée privé La Nativité
Aix-en-Provence
vingtième anniversaire
des classes préparatoires HEC.
Vendredi 28 septembre 2001,
à 18 heures.
32, rue de l'Opéra,
13626 Aix-en-Provence.
Renseignements :
04-42-38-20-27.

CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS	119 F TTC - 18,14 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS *La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €*	600 F TTC - 91,47 € Forfait 10 lignes
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES	
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €	
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*	

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

UNION EUROPÉENNE : Pour que vive l'Europe *(Yves Salesse)* – Un projet neuf pour un vieux continent *(Bernard Cassen)* – Les maux et les mots *(Anne-Cécile Robert)* – **FRANCE :** Quand l'armée découvre les beurs *(Karim Bourtel)* – Enquête sur les sans-religion *(Dominique Vidal)* – **INÉGALITÉS :** Baisses d'impôt, retour aux fortunes d'antan *(Thomas Piketti)* – Aux Etats-Unis, la couleur du patrimoine *(Dalton Conley)* – **CUBA :** Entre lassitude et fierté *(Françoise Barthélémy)* – **ÉCONOMIE :** Les paradoxes de la finance islamique *(Ibrahim Warde)*

SEPTEMBRE 2001

Egalement au sommaire

■ **Proche-Orient :** Logiques de guerre *(Paul-Marie de la Gorce)* ■ **Idées :** La propriété intellectuelle, c'est du vol *(Joost Smiers)* - La communication contre la culture *(Armand Mattelart)* ■ **Géopolitique :** Plus d'un siècle de discorde russo-japonaise autour des îles Kouriles *(Guy-Pierre Chomette)* ■ **Biélorussie :** Retour vers Moscou *(Bruno Drewski)* ■ **Histoire :** Polémiques autour du juif Süss *(Lionel Richard)* ■ **Droits humains :** Guerre aux enfants ! *(Jacky Mammou)*

« Jeune Afrique » tresse des couronnes au président du Zimbabwe

L'hebdomadaire passe sous silence les ravages de la « guerre de la terre » entre Noirs et Blancs que Robert Mugabe a déclenchée, et vante la propreté des rues de la capitale…

L'INTENTION est louable. *Jeune Afrique/L'intelligent* (l'épithète a été rajoutée au titre depuis que l'hebdomadaire veut rayonner au-delà de l'Afrique francophone) consacre quatre pages au Zimbabwe, pays anglophone où la « guerre de la terre » fait des ravages qui ne peuvent pas laisser indifférent le reste du continent. Le journal s'est donné les moyens de sa curiosité en dépêchant sur place un envoyé spécial, qui a rusé – se faisant passer pour un *« chercheur »* – pour contourner le refus de visa aux journalistes. Peine perdue. A lire les « Surprises de Harare », le titre de son reportage, il

aurait pu solliciter un visa de courtoisie ou, pour tout dire, rester à la maison.

« Voilà des Africains qui ont l'air bien dans leur peau et ne portent pas la misère du monde sur leur visage. Ils sourient, prennent le temps d'écouter un amuseur public sur une esplanade, se préoccupent de leur environnement… Les habitants de Harare sont convenablement vêtus. La capitale elle-même est propre, en tout cas plus que beaucoup de capitales africaines et… européennes. Ici, les poubelles servent à quelque chose. Aucun risque de glisser tous les 3 mètres sur une crotte de chien ! »

Ainsi débute le reportage, publié dans le numéro 2120 de *Jeune Afrique/L'Intelligent*. La suite est à l'avenant. On y apprend que les lampadaires, *« fort bien conçus »*, restent allumés toute la nuit, que les distributeurs de billets *« fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*, que *« les bancs publics ne finissent pas en bois de chauffe »*, que les lions et les guépards dans les ménageries de Harare *« n'ont rien à voir avec les bêtes faméliques exhibées dans les parcs ouest-africains »*. On respire. Quant aux quartiers populaires, l'envoyé spécial y découvre seulement que les salons de coiffure sont *« équipés d'appareils de stérilisation à ultraviolets. Une précaution appréciable, dans la mesure où le sida fait ici des ravages »*. Faut-il en conclure que le journaliste, noctambule, est revenu sain de corps et bien coiffé ?

« DERNIER DINOSAURE »

Mais *quid* de la réforme agraire « accélérée » du président Mugabe, du partage inégal des terres arables entre Noirs et Blancs, des violences qui accompagnent, depuis dix-huit mois, les occupations de fermes ayant été désignées à une expropriation coercitive par le gouvernement et ses gros bras, les « vétérans » de la guerre d'indépendance ? L'auteur expédie les Blancs qui n'ont pas encore émigré (*« Ils évitent de se mélanger avec leurs compatriotes noirs. Ils ont conservé leur mode de vie, leurs habitudes et leurs préjugés d'antan »*) et, dans un encadré, dresse le portrait du *« dernier dinosaure »*, Ian Smith, l'ancien premier ministre de l'ex-Rhodésie. A quatre-vingt-deux ans, ce Blanc de Blancs installés au pays depuis cinq générations n'a rien d'autre à reprocher au président Mugabe que des grands-parents originaires de l'actuel Malawi…

Dès lors, la conclusion tombe sous le sens. *« Drapé dans sa dignité et fier d'une liberté chèrement conquise, le Zimbabwe paie le prix de certaines décisions contestables (mais populaires dans les campagnes) de son inamovible leader. Aujourd'hui septuagénaire, Mugabe* […] *est en effet farouchement décidé à redistribuer les terres aux Noirs. Quelque cinq mille cinq cents fermes devraient être attribuées, d'ici à l'an prochain, à des paysans sans terre. »*

Faute d'être allé voir ces nouveaux propriétaires, ou les fermiers expropriés, l'envoyé spécial de *Jeune Afrique* analyse les listes nominatives publiées dans un quotidien local. Il y découvre que les fermiers dépossédés *« ont des patronymes à consonance anglo-saxonne ou hollandaise »*, tandis que les nouveaux propriétaires *« portent des noms du cru »*.

Stephen Smith

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel
Il y a manifestement incompatibilité d'humeur entre Alain Lipietz et la campagne présidentielle. Chacun peut le constater : chaque sondage qui tombe est un nouveau camouflet. Il ne s'agit pas de prendre, à ce stade de la campagne, les intentions de vote à la lettre, mais les enquêtes d'image et les questions qui portent spécifiquement sur les Verts ne sont pas plus encourageantes. Les débuts de Lipietz sont une catastrophe. Du coup, ses militants s'agitent, les élus de son parti s'inquiètent, les dirigeants et a fortiori ses rivaux se tordent le nez à chacun de ses propos. Alain Lipietz déclenche une crise chez les Verts. Il a été désigné démocratiquement, il ne peut donc pas être défait autoritairement. Ce n'est d'ailleurs pas le genre des Verts.
Il y aurait bien une solution en théorie : ce serait que lui-même, Alain Lipietz, se retire et en appelle à une candidature de Dominique Voynet, à laquelle chacun devrait bien se rallier. Il y faudrait du panache et du stoïcisme.

LA PROVENCE
Georges-Marc Benamou
Effectivement, cela commence bien pour Jean-Pierre Chevènement. Sondages, accueil public, bonne presse augurent d'une dynamique. Durera-t-elle ? Sera-t-il vraiment ce fameux « troisième homme »? Il est encore tôt pour le dire. Peut-il créer la surprise ? Ce sera difficile. Les résistances sont nombreuses, en particulier celles d'un système qui prétend défendre la bipolarisation. Mais l'envie de politique, plus réelle qu'on ne l'imagine, la situation en Corse, le sentiment d'insécurité grandissant, le passage à l'euro et ses inévitables couacs serviront probablement Jean-Pierre Chevènement.

RFI
Geneviève Goëtzinger
Jean-Pierre Chevènement est engagé dans une logique de rassemblement et entend réaliser un pari : casser la logique bipolaire en réunissant tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs dont il est porteur. (…) La perspective est clairement gaullienne dans sa double volonté de transcender les clivages et d'instaurer une relation directe avec le peuple. Alors, c'est vrai, la relation avec Lionel Jospin est au cœur de la problématique de campagne de Jean-Pierre Chevènement. Pour espérer rallier au-delà de la gauche, il doit couper court à la suspicion de ralliement d'évidence au premier ministre entre les deux tours. Il n'a pas évoqué cette perspective. Il ne l'a ni confirmée, ni infirmée, se contentant d'englober dans un même opprobre ce qu'il appelle désormais cle Janus exécutif, Chirac et Jospin, les deux visages d'une même politique.. C'est bien sûr Lionel Jospin que cet amalgame embarrasse le plus… Certains de ses proches ne dissimulent pas leur inquiétude devant l'indépendance d'un homme qui, contrairement aux candidats Vert et communiste ne définira pas sa stratégie de second tour en fonction des intérêts électoraux de la poignée de députés qui se réclament de lui.

LIBÉRATION
Jacques Amalric
La surpuissance militaire ne vaut pas garantie de victoire politique. Chaque jour qui passe, chaque attentat terroriste confirme le bien-fondé de cette constatation qui ne date pas d'hier, même si elle continue d'être réfutée par Ariel Sharon. (…)
L'impasse est aussi sanglante qu'absurde. Il est donc urgentissime de briser le huis clos d'autistes dans lequel se sont enfermés les acteurs du conflit. On n'en comprendra que plus difficilement l'étrange passivité observée par l'administration de George Bush depuis sont arrivée à la Maison Blanche.
En se contentant du rôle de spectateur chagrin qui comprend tout de même mieux les motivations israéliennes que les aspirations palestiniennes, le président américain fait preuve d'une myopie aiguë. L'apparent détachement américain ne constitue pas seulement une lâcheté. C'est aussi une stupidité, même du point de vue de Washington

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Freesklyarov.org

Des internautes russes et américains organisent la défense d'un informaticien russe inculpé de piratage

L'ÉDITEUR de logiciels californien Adobe s'est lancé récemment sur le marché des livres numériques *(e-books)*, vendus en téléchargement par les librairies en ligne. Pour protéger le copyright des œuvres, ces fichiers sont verrouillés : l'acheteur ne peut faire ni copie ni transfert, même pour son usage personnel. Or, en juin dernier, Adobe découvre qu'une société russe de sécurité informatique, baptisée Elcomsoft, vend sur Internet un logiciel permettant de convertir les *e-books* sécurisés en fichiers « ouverts », qui peuvent dès lors être diffusés et recopiés à volonté. En Russie, ce produit est légal, mais aux Etats-Unis, depuis le vote de la loi Digital Millennium Copyright Act (DMCA), la fabrication de logiciels permettant de *« contourner une mesure de protection d'un copyright »* est punie de cinq ans de prison.

Puis Adobe apprend que l'un des ingénieurs d'Elcomsoft, Dmitri Sklyarov, vingt-six ans, a été invité à participer au Defcon, le grand rendez-vous des hackers qui a lieu chaque année à Las Vegas. Elle prévient le FBI, qui décide d'intervenir. Le 16 juillet, M. Sklyarov est arrêté à Las Vegas, puis transféré en Californie, où il est incarcéré. C'est la première fois que la justice américaine applique le DMCA, violemment critiqué par toutes les organisations américaines de défense des droits civiques, la communauté des chercheurs et de nombreux juristes.

En quelques jours, plusieurs associations, dont la puissante EFF (Electronic Frontier Foundation), organisent la défense de « Dmitri ». Des comités de soutien se mettent en place dans une vingtaine de villes américaines, ainsi qu'à Londres. Un groupe indépendant de Boston crée un site Web d'information et de coordination baptisé Free Sklyarov, aussitôt adopté par l'ensemble du mouvement. Entraînées par l'activisme des Anglo-Saxons, des associations russes se mobilisent à leur tour. Le gouvernement russe fait savoir qu'il suit l'affaire de près et met officiellement en garde les informaticiens russes appelés à se rendre aux Etats-Unis pour des raisons professionnelles.

Dmitri Sklyarov passera trois semaines en prison, avant d'être libéré contre une caution de 50 000 dollars. Cinq chefs d'inculpation sont retenus contre lui : il risque donc vingt-cinq ans de prison. En attendant le procès, il n'a pas le droit de quitter la Californie. Les responsables d'Adobe, surpris par l'ampleur de la protestation et menacés par une campagne de boycott, demandent à présent l'abandon des poursuites, mais la justice suit son cours.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PARFUM
■ La société française OsMoz a ouvert un site d'information, de documentation et de promotion entièrement consacré aux parfums, pour homme et pour femme. *www.osmoz.com*

VIRUS
■ La police chinoise a découvert un nouveau virus informatique circulant sur Internet, baptisé Code Blue. Les ordinateurs infectés ralentissent peu à peu, avant de se bloquer complètement. Code Blue est un cousin de Code Red, le virus qui s'était propagé dans le monde entier, en juillet et en août. – *(Reuters.)*

ANTITERRORISME
■ Quatre-vingts policiers appartenant à la brigade antiterroriste du FBI, à la douane, aux services fiscaux et de contrôle de l'immigration, ont perquisitionné les locaux de la société InfoCom, un prestataire Internet installé à Dallas (Texas), qui travaille avec des entreprises du Moyen-Orient. Les organisations des communautés musulmanes et arabes des Etats-Unis ont protesté contre ce qu'elles considèrent comme des mesures de harcèlement. – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le « troisième homme »

LA PETITE MUSIQUE du « troisième homme » a bercé ce week-end. Oh, on n'a pas aperçu l'ombre de la queue de la silhouette d'un Orson Welles, ni la grand-roue de Vienne, ça non, faut pas rêver. On a seulement eu, pour accompagner cette bande-son nostalgique en diable, Jean-Pierre Chevènement et ses acrobates sous un chapiteau à Vincennes, et Alain Madelin un peu raide dansant un rock celtique à Tournus (Saône-et-Loire). Drôle de week-end. Un temps variable, tournant sans cesse du grand soleil à la menace d'averse. C'était bizarre et venteux. Il ne manquait que l'agité du Bocage qui voudrait bien, lui aussi, là-bas, dans sa Vendée, être qualifié de « troisième homme » par les médias, mais qui n'y arrive pas et vire à l'aigre. *« Le jeu du deuxième tour tel qu'on nous le présente, c'est Tristounet Ier contre le premier délinquant de France »*, a déclaré tout de go Philippe de Villiers sur Radio J. Tout de go ? Je m'emballe peut-être un peu. Le vicomte était fâché, certes. Mais il n'a pas pour autant accéléré son débit.

A tout seigneur tout honneur, on commence par « l'homme de la nation », puisqu'aussi bien les sondages l'ont adoubé premier « troisième homme » (c'est risqué, la métaphore journalistique). Sur TF1, au 20 heures, il ne s'en sortait pas mal. Il avait la maigreur du rescapé de la fléchette au curare (ils ont de sacrées sarbacanes au Val-de-Grâce) et l'auréole du miraculé de la République. Sans compter une lenteur de diction digne du vicomte, mais, on ne sait pas pourquoi (l'accent franc-comtois ?), lui, ça ne lui donne pas l'air idiot. Seulement réfléchi, serein. Sur France 2, il avait moins d'allure, même si les chiffres de remplissage du cirque de Vincennes étaient à peu près les mêmes (5 000 personnes). C'est peut-être parce que l'excellente Béatrice Schœnberg avait oublié (elle n'a peut-être pas eu le temps) de nous dire qu'il avait eu droit, à son arrivée sous le chapiteau, à une ovation de dix minutes. A quoi ça tient, la télévision.

Alain Madelin, hormis ses prestations de danseur celtique, avait une petite phrase parfaitement rodée pour le 20 heures (quel métier !). *« Jacques Chirac, qu'as-tu fait de notre belle victoire de 1995 ? Et Lionel Jospin, qu'as-tu fait des chances de la croissance ? »* C'était aussi naturel et spontané qu'un jeu de mots dudit Jospin lors d'un discours de clôture d'un congrès socialiste.

Ainsi vont les troisièmes hommes. Oooops ! J'allais oublier François Bayrou. Il a aussi dit quelque chose, ce week-end, mais ça m'a complètement échappé. Comme à pas mal de Français. Cette campagne est décidément étrange. A l'image du temps ?

LUNDI 10 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Faut-il baisser l'impôt sur le revenu ? Invité : Thomas Piketty. **LCI**
21.00 Photo, que la guerre est jolie. **Forum**
22.00 L'Histoire au cinéma. **Forum**
23.05 Mots croisés. L'insécurité ; Les OGM sont-ils dangereux ? Invités : Claude Allègre ; Noël Mamère. **France 2**

MAGAZINES

18.30 et 0.15 L'Invité de PLS. Invité : Michel Sapin. **LCI**
20.50 Jour après jour. Jamais sans mes enfants. **France 2**
21.00 La Route. Invités : Diane Tell et Yann Moix. **Canal Jimmy**
23.35 Y a pas photo ! La chirurgie esthétique a changé leur vie. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Méga-tsunami. **Arte**
20.00 Pilot Guides. L'Alaska. **Voyage**
20.05 Valéry Giscard d'Estaing. [1/4]. L'héritage. **Histoire**
20.15 Reportage. L'Homme transparent. **Arte**
20.45 Civilisations. Les miraculeux canaux de Venise. **La Chaîne Histoire**
22.05 Serge Daney, itinéraire d'un « ciné-fils ». [1/3]. Le temps des Cahiers. **Festival**
22.15 Biographie. Geronimo. **La Chaîne Histoire**
22.40 Rat Pack, la conférence du cool. **Odyssée**
22.40 Staline. [1/3]. Révolutionnaire. **Planète**
23.00 Biographie. Oscar Wilde, les visages d'un génie. **La Chaîne Histoire**
23.20 Dans les coulisses de... La fac à tout prix. **France 3**
23.35 Bing Crosby. **Odyssée**
23.50 Roberto Calvi et le Vatican. **Histoire**
0.00 Pilot Guides. Basse-Californie. **Voyage**
0.25 La Case de l'oncle Doc. A une lettre près. **France 3**
0.30 Emmanuel Le Roy Ladurie. [1/4]. Engagements. **Histoire**
0.50 Les Grandes Batailles. Rorke Drift. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France (1re journée) : Union treiziste catalane - Saint-Gaudens. **Pathé Sport**

MUSIQUE

18.30 Joan Sutherland en concert. Enregistré à Toronto, en 1968. **Muzzik**
19.00 Requiem d'Hector Berlioz. Enregistré en 2000. Par l'Orchestre et le Chœur de la Philharmonie nationale de Cracovie, dir. T. Bugaj. **Mezzo**
20.35 et 23.30 Mozart. *Sonate pour piano en fa majeur* KV 280. Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
21.00 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Enregistré en 1994. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink. Avec Gerald Finley, Alison Hagley. **Muzzik**
22.20 Bach. *Variations Goldberg*, BWV 988. Enregistré en 1985. Avec Dmitry Sitkovetsky, violon ; Misha Maisky, violoncelle ; Gérard Caussé, alto. **Mezzo**
23.45 Berlioz. Ouverture de *Benvenuto Cellini*, opus 23 et *Symphonie fantastique*, opus 14. Enregistré en 2000. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.05 Les Enfants du chemin de fer. Catherine Morshead. **Disney Channel**
20.50 Le Prix de la vérité. Joël Santoni. **TF 1**
20.50 Fausses apparences. Larry Shaw ◇. **Téva**
20.50 La Créature. Stuart Gillard [1 et 2/2] ○. **TF 6**
23.20 Deux ans de vacances. Gilles Grangier. [2/3]. **Festival**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Echec... ◇. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. De quoi avoir le cafard ◇. **TMC**
21.40 3e planète après le Soleil. [1 et 2/2]. A Nightmare on Dick Street (v.o.). **Série Club**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Les marchands de peur. **Série Club**

FILMS

18.50 Mogambo ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). **TCM**
19.20 Le Temps de vivre ■ ■
Bernard Paul (France, 1968, 100 min) ◇. **Cinétoile**
20.30 En haut des marches ■ ■
Paul Vecchiali (France, 1983, 95 min). **Festival**
20.35 Est-Ouest ■ ■
Régis Wargnier (France, 1999, 130 min) ◇. **TSR**
20.45 Dallas, ville frontière ■ ■
Stuart Heisler (Etats-Unis, 1950, 105 min). **TCM**
20.55 Au cœur du mensonge ■ ■
Claude Chabrol (France, 1998, 115 min) ○. **France 3**
21.00 Si Versailles m'était conté ■ ■
Sacha Guitry (France, 1953, 170 min) ◇. **Histoire**

21.00 Pandora ■ ■ ■
Albert Lewin. Avec Ava Gardner, James Mason, Nigel Patrick (EU, 1951, v.o., 120 min) ◇. **Cinétoile**
22.15 Série noire ■ ■
Alain Corneau (France, 1979, 115 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
22.30 Le Roi du tabac ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, 120 min). **TCM**
22.45 Dans la peau de John Malkovich ■ ■
Spike Jonze (EU, 1999, v.o., 108 min) ○. **Canal +**
23.35 I comme Icare ■ ■
Henri Verneuil (France, 1979, 125 min) ○. **Canal Jimmy**
23.40 Jeux d'été ■ ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1951, v.o., 170 min) ◇. **Ciné Classics**
0.10 Contre-enquête ■ ■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1990, 125 min) ◇. **Cinéstar 1**
2.40 Deux ■ ■
Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Beverly Hills.
18.15 et 1.40 **Exclusif.**
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le Prix de la vérité. Téléfilm. Joël Santoni.
23.35 Y a pas photo !

FRANCE 2

17.05 Qui est qui ?
17.45 Le Groupe.
18.10 Hartley, cœurs à vif ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.40 **Journal, Météo.**
20.50 Jour après jour.
23.05 Mots croisés.
1.05 Musiques au cœur.

FRANCE 3

17.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Foot 3.
20.55 Au cœur du mensonge ■ ■ Film. Claude Chabrol ○.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Dans les coulisses de...
0.25 La Case de l'oncle Doc. A une lettre près.

CANAL +

16.20 Star Wars épisode 1, La Menace fantôme ■ Film. George Lucas ◇.
► En clair jusqu'à 20.43
18.30 Les Simpson ◇.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Mois Star Wars. Star Wars, édition spéciale : Un nouvel espoir ■ Film. George Lucas ◇.
22.45 Dans la peau de John Malkovich ■ ■ Film. Spike Jonze (v.o.) ○.
0.35 Lundi golf.

ARTE

19.00 Nature. Méga-tsunami.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Homme transparent.
20.45 Beautiful Thing Film. Hettie MacDonald (v.o.) ○.
22.15 Court-circuit. *On ne badine pas avec l'amour.* Yvon Marciano. **0.10** *Double passe.* Jürgen Schoppe (v.o.). **0.20** *Le Perruquier.* Steffen Schaffler (v.o.).
22.20 Banlieue Nord. Téléfilm. Barbara Albert.
0.35 Sans toit ni loi ■ Film. Agnès Varda.

M 6

17.30 Mariés, deux enfants ◇.
17.55 Le Clown ◇.
18.55 Le Caméléon ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Caméra café.
20.50 Dans la ligne de mire Film. Wolfgang Petersen ○.
23.10 Le Jour et la Nuit Film. Bernard-Henri Lévy ○.
1.10 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chanson dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par le Chœur Ernst Senff et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Ingo Metzmacher. Œuvres de Stravinsky, Zimmermann, Scriabine.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mendelssohn, Schubert.
20.40 Charlie Chaplin. Œuvres de Chaplin, Beethoven, Wagner, R. Schumann, Rachmaninov, Debussy.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). Teares of Muses. Par L'Ensemble Hespèrion XXI, dir. Jordi Savall. Œuvres de Byrd, Holborne, De Rore, Ferrabosco, Caccini, Dowland, Gibbons, Purcell.

Le Monde TELÉVISION

FESTIVAL

22.05 Itinéraire d'un ciné-fils
Quelques mois avant sa mort, en 1992, Serge Daney, critique de cinéma puis de télévision, aux *Cahiers* puis à *Libération* et *Trafic*, s'entretint avec Régis Debray. En trois volets, diffusés les 10, 17 et 24 septembre, c'est un festival d'intelligence, d'émotions et de souvenirs qui forment *« le carnet de bord »* d'une époque et d'une génération nourrie par les mots et les images.

ARTE

22.20 Banlieue Nord
Filmées par Barbara Albert, deux jeunes filles, l'une serbe, l'autre bosniaque, vivent leur vie dans la banlieue viennoise. Elles ont une famille, des copains, des soucis de leur âge. La guerre n'est ici qu'une ombre portée, mais ce téléfilm amer et tendre, six fois primé, s'applique à détruire tous les clichés concernant une génération perdue et sans espoir, et qui ne sait même plus comment elle vit.

FRANCE 3

0.25 A une lettre près
C'est à un voyage au cœur des albums de famille que Cathie Dambel emmène le téléspectateur. Un voyage au cours duquel enfants abandonnés ou nés sous X tentent de retrouver une part de leur identité volée, à travers ces enquêtes menées, parfois loin dans le temps, afin de découvrir la figure, brouillée ou absente, du père. Un travail tout en émotions intenses, dont on regrette qu'il soit programmé si tard.

MARDI 11 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Séville, les galériens de la foi. **Forum**
22.00 Sur la piste de Halloween. **Forum**
23.00 Croyez-vous au Père Noël. **Forum**

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Jacques Hélian. Brigitte Bardot. **Paris Première**
19.00 Archimède. Voir : La mouche. Histoire : Arithmétique. Expérience : Dernières nappes. Sciences animées : Voie lactée. Mise au point : Années noires. Portrait : André Brahic. **Arte**
19.05 Aventures. Spéciale Dolomites. **Odyssée**
20.50 Ça me révolte ! Je n'ai pas intérêt à travailler. Les animaux envahisseurs. Des jeunes filles mariées de force. Pas d'école pour les enfants handicapés. Violence routière : Les dangers de l'amnistie présidentielle. Billets d'avion : La jungle des tarifs. **M 6**
22.15 Ça se discute. Belle-famille : cadeau ou fardeau ? **TV 5**
0.30 Capital. Catastrophes, accidents : qui paie ? **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Zoo, toute une aventure. Rheine. **Monte-Carlo TMC**
17.00 Les Cavaliers du mythe. [1/12]. Les gardians de Camargue. **La Cinquième**
17.05 Les Grands Parcs canadiens. Les parcs de la baie de Fundy. **Odyssée**
17.15 Les Mystères de la Bible. Magie et miracles de l'Ancien Testament. **La Chaîne Histoire**
17.20 Le Roman d'un menteur. **Planète**
17.30 Les Légendes marines. [4/13]. L'oiseau de feu du Rio Maximo. **Monte-Carlo TMC**
17.40 Suez, un bourgeon entre deux mers. **Histoire**
18.00 Civilisations. Le secret de l'empire aztèque. **La Chaîne Histoire**
18.00 Hollywood Stories. **Paris Première**
18.05 Le Monde secret des mammifères européens. [2/4]. Renard des champs, renard des villes. **La Cinquième**
18.30 Correspondances. La nature qui soigne. **Voyage**
18.35 Le Skieur solitaire de l'Antarctique. **Odyssée**
18.45 Lonely Planet. Espagne du Nord. **Planète**
19.00 Biographie. L'extraordinaire voyage de Jules Verne. **La Chaîne Histoire**
19.35 Le Mystère Lee Harvey Oswald. **Planète**
19.45 Les Mystères de l'histoire. Souviens-toi d'Alamo. **Chaîne Histoire**
20.15 Reportage. Retour en terre kurde. **Arte**
20.30 Leclerc le libérateur. **Planète**
20.35 Histoire de France. L'horrible invention du docteur Guillotin. **La Chaîne Histoire**
20.45 La Vie en face. Conte cruel du sida au Swaziland. **Arte**
20.50 Le Musée du Prado. Goya, ombres et lumières d'Espagne. **Odyssée**
21.00 L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [2/4]. La musique du siècle d'or espagnol. **Mezzo**
21.00 Anouar el-Sadate. La mort du pharaon. **Histoire**
21.15 Les Mystères de la Bible. Jean le Baptiste. **La Chaîne Histoire**
21.40 Un regard sur la tradition japonaise. [3e volet]. Les friandises de Kyoto. **Odyssée**
21.45 Emmanuel Le Roy Ladurie. [2/4]. Comme un roman. **Histoire**
21.46 Thema. Soirée spéciale Inauguration du Musée juif de Berlin. Mémoire pour la vie. **Arte**
22.00 Biographie. Mikhaïl Gorbatchev. **Chaîne Histoire**
22.05 L'Ile aux plongeuses nues. **Planète**
22.10 Les Churchill. [3/3]. 1945-1965 : Les héritiers. **Odyssée**
22.20 Passion supporter. **Festival**
22.30 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. **Planète**
22.40 Vietnam, la polémique. [1er volet]. **Histoire**
23.05 Les Jardins de Castel Gandolfo. **Odyssée**
23.30 Watergate. [1/5]. Les plombiers. **Histoire**
23.30 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [1/13]. Naissance du vin. **Planète**
23.35 Les Mystères de l'Histoire. Mercury : Les treize astronautes oubliés. **La Chaîne Histoire**
23.35 Navires de guerre. [1/4]. La puissance de la mer. **Odyssée**
0.00 Pilot Guides. L'Alaska. **Voyage**
0.40 L'Ecume des villes. New York. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne (4e étape). : Leon - Gijon. **Eurosport**
18.25 Football américain NFL. Première journée : Denver Broncos - New York Giants. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions : Nantes - PSV Eindhoven. **Canal +**
20.45 Football. Ligue des champions : AS Roma - Real Madrid. **Canal + vert**

MUSIQUE

17.20 Bach. *Suite n ° 2 en si mineur*, BMW 1067. par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. **Mezzo**
17.45 et 20.35, 23.00 Chopin. *Scherzo n ° 2 en si bémol mineur*, opus 31. Brigitte Engerer, piano. **Mezzo**
18.30 Rachmaninov. *Concerto pour piano et orchestre n ° 2.* Enregistré en 2000. Avec Arkadi Zenziper, piano. Par l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Cracovie, dir. Tomasz Bugaj. **Mezzo**
18.50 Waldbühne 1999. Avec Ben Heppner, ténor. Par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. James Levine. **Muzzik**
19.05 Beethoven. *Symphonie n ° 6 en fa majeur*, opus 68, dite « Pastorale ». Enregistré en 2000. Par l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Cracovie, dir. Tomasz Bugaj. **Mezzo**
19.45 Mozart. *Concerto pour clarinette et orchestre.* Enregistré en 1988. Avec Peter Schmidl, clarinette. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
21.00 Abbado et Pavarotti. Avec le Chamber Orchestra of Europe. **Muzzik**
21.30 Musique à la cour de Charles Quint. XIIIe festival des cathédrales de Picardie. Avec José Miguel Moreno, vihuela ; Nuria Rial, soprano ; Carlos Mena, alto ; Guido Balestracci ; Alba Fresno ; Ventura Rico ; Eligio Quinteteiro, guitare ; Fernando Paz, flûte. Par l'Ensemble Orphénica Lyrica, dir. José Miguel Moreno. **Mezzo**
22.40 Debussy. *Sonate pour violon et piano n ° 3 en sol mineur.* Avec Asuka Sezaki, violon ; Masao Kitsutaka, piano. **Mezzo**
23.15 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique et les Chœurs de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

22.50 Outrages. Robert Allan Ackerman ○. **M 6**
22.55 Piège sur Internet. Mark von Seydlitz. ○. **France 2**
23.15 La Douleur du passé. Anita W. Addison. ◇. **Festival**

SÉRIES

17.25 Beverly Hills. A fleur de peau. **TF 1**
17.30 Mariés, deux enfants. Le parrain n ° 5. ◇. **M 6**
18.10 Hartley, cœurs à vif. **France 2**
18.55 Le Caméléon. Projet Alpha ◇. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Heures supplémentaires. **TMC**
20.40 Wild Palms. Le réveil des fils ○. **Série Club**
21.35 Le Damné. It's a Helluva Life (v.o.). Mourning After (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

13.00 El Mariachi ■
Robert Rodriguez (Etats-Unis, 1992, v.o., 80 min) ◇. **Cinéfaz**
17.10 Al Capone ■ ■
Richard Wilson (Etats-Unis, 1959, v.o., 110 min). **TCM**
18.15 Le Septième Continent ■ ■
Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 105 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
19.00 Rocambole ■ ■
Jacques de Baroncelli (France, 1947, 120 min) ◇. **Cinétoile**
20.10 Braveheart ■ ■
Mel Gibson (Etats-Unis, 1995, 180 min) ◇. **RTBF 1**

20.30 La Famille Fenouillard ■ ■
Yves Robert. Avec Jean Richard, Sophie Desmarets (France, 1960, 80 min) ◇. **Ciné Classics**
20.45 Beau-père ■ ■
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) ◇. **Cinéfaz**

20.50 Le Fugitif ■
Andrew Davis. Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Julianne Moore (Etats-Unis, 1993, 135 min) ○. **TF 1**
21.00 Donnie Brasco ■ ■
Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.o., 130 min). **Paris Première**
21.00 African Queen ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1951, v.o., 100 min) ◇. **Cinétoile**
22.40 Sous le ciel de Paris ■ ■
Julien Duvivier (France, 1950, 115 min) ◇. **Cinétoile**
22.45 Trop belle pour toi ■ ■
Bertrand Blier (France, 1989, 85 min) ◇. **Cinéfaz**
23.05 After Hours ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1985, v.o., 95 min) ○. **Canal Jimmy**
23.05 Prisons de femmes ■ ■
Roger Richebé (France, 1938, 105 min) ◇. **Ciné Classics**
23.40 American Graffiti ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
23.50 Le Corsaire rouge ■ ■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1952, 110 min). **TCM**
23.55 L'Ile aux baleines ■ ■
Cleve Rees (Grande-Bretagne, 1989, 95 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
0.40 Ginger et Fred ■ ■ ■
Federico Fellini (Fr. - It., 1986, v.o., 120 min) ◇. **Arte**
0.55 Les Sentiers de la gloire ■ ■ ■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 85 min) ◇. **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Le Mari d'une autre. Téléfilm. Noel Nosseck.
16.35 Passions.
17.25 Beverly Hills.
18.15 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Le Fugitif ■ Film. Andrew Davis ○.
23.10 Tant qu'il y aura un homme.
0.40 Les Coulisses de l'économie.

FRANCE 2

13.45 Derrick ◇.
14.45 Commissaire Lea Sommer ◇.
15.40 Mort suspecte ◇.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Qui est qui ?
17.45 Le Groupe.
18.10 Hartley, cœurs à vif ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.30 **Journal, Météo.**
20.50 La Cité des anges Film. Brad Silberling.
22.55 Piège sur Internet. Téléfilm. Mark von Seydlitz ○.
0.55 Les Sentiers de la gloire ■ ■ ■ Film. Stanley Kubrick ◇.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 Croire à en mourir. Téléfilm. Stephen Gyllenhaal.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 25e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 L'Eté meurtrier Film. Jean Becker ○.
1.10 Libre court ◇.

CANAL +

13.30 Gainsbourg à la télé ◇.
14.00 La Légende du pianiste sur l'océan Film. Giuseppe Tornatore ◇.
16.00 Stick ◇.
16.10 From Star Wars to Star Wars ◇.
16.55 Confort moderne Film. Dominique Choisy ◇.
► En clair jusqu'à 20.05
18.30 Les Simpson ◇.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 La Grande Course.
20.15 Football. Ligue des champions. Nantes (Fr.) - PSV Eindhoven (PB). **20.15** Coup d'envoi. **22.45** Les autres rencontres.
0.00 L'Homme bicentenaire Film. Chris Columbus (v.o.) ◇.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Pour qui roule la SNCF ?
15.05 Les Trésors de l'humanité.
16.00 Chroniques Himba.
17.00 Les Cavaliers du mythe.
17.30 100 % question.
18.05 Le Monde secret des mammifères européens.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Retour en terre kurde.
20.45 La Vie en face. Conte cruel du sida au Swaziland.
21.45 Soirée spéciale Inauguration du Musée juif de Berlin. **21.46** Mémoire pour la vie. **22.45** Europa Europa ■ Film. Agnieszka Holland.
0.40 Ginger et Fred ■ ■ ■ Film. Federico Fellini (v.o.) ◇.

M 6

13.35 La Vérité à tout prix. Téléfilm. John Cosgrove ◇.
15.15 Demain à la une ◇.
16.05 Central Park West ◇.
17.00 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants ◇.
17.55 Le Clown ◇.
18.55 Le Caméléon ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Caméra Café.
20.50 Ça me révolte !
22.50 Outrages. Téléfilm. Robert Allan Ackerman ○.
0.30 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Invité : Philippe Kourilsky.
20.30 Perspectives contemporaines.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. De bonnes raisons d'écouter les fous. [2/5]. Triste état des psychiatres et de la psychiatrie.
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Vignon (*Zeitnot*).
0.40 Chanson dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Round about Midnight [2/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rosetti, Hummel.
20.40 Récital. Œuvres de Kurtag, Brahms, Debussy, Mozart.
22.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mahler, Schubert.

Le Monde TELÉVISION

FRANCE 2

17.45 Le Groupe
Jean-Luc Azoulay, producteur de la sitcom « Le Groupe », programmée du lundi au vendredi sur France 2, espère que « *le téléspectateur parviendra à s'attacher rapidement aux personnages* », des étudiants (attardés) qui se retrouvent à la cafèt' pour s'y raconter leurs petits drames. Mais, bizarrerie, les héros de la série, qui rappellent ceux d'« Hélène et les garçons », n'ont pas grandi, ils auraient même régressé...

FRANCE-CULTURE

22.30 De bonnes raisons d'écouter les fous
Catherine Baker nous entraîne dans un périple de six heures, programmé tout au long de cette semaine dans « Surpris par la nuit », à travers l'univers de la psychiatrie avec, pour canevas de départ, une question de poids : « *Est-il vrai que la psychiatrie vise à neutraliser socialement la folie en s'attaquant d'abord aux symptômes au mépris de l'individu ?* »

FRANCE 3

23.00 L'Eté meurtrier
Adaptation parfaite du roman de Sébastien Japrisot, l'intrigue du film repose sur une énigme dont la solution éclate au milieu de ravages et de morts. Revenu à la fiction après seize années de films publicitaires, Jean Becker réussit un film populaire, à la mise en scène de « qualité française », ce qui n'est pas un défaut. Isabelle Adjani est fascinante dans le rôle d'une fille qui cherche sa vengeance, au risque de se perdre.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◇ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MARDI 11 SEPTEMBRE 2001

Mercy Berci !

par Pierre Georges

AH, VOISINE ! Chère voisine. Contributive contribuable voisine ! Voici donc que, par un miracle de la révélation fiscale, je sais tout de vous. Ou presque. Votre adresse. Votre âge. Votre état de célibat, cœur contribuable à prendre. Vos revenus. Vos impôts. Votre taux d'imposition, 10,05 %, qui est en somme l'état alléchant de vos mensurations fiscales. Et même, même, l'allègement de 1 530 francs qui vous fut consenti par rapport à ce que vous auriez dû payer si par un immense malheur les mesures votées à cet effet ne l'avaient point été !

Qu'est-ce qu'on dit, voisine ? Merci Bercy ! Merci beaucoup ! Chère Pascale C., car, permettez, faire déclaration d'impôts et palier fiscal communs, cela crée des liens, chère Pascale, donc, contribuons ensemble ! Votre déclaration sera mienne. Et ma déclaration sera votre. Du moins je l'espère, si l'état pathétique de mes revenus et déclarations vous a été communiqué. Vous y constaterez, malgré mes plaintes et jérémiades, que mes revenus sont quadruples des vôtres, mes impôts sextuples et, hélas ! dure réalité de l'état civil, mon âge pratiquement double de votre belle jeunesse.

D'où cette profonde interrogation : vaut-il mieux être jeune, belle, légèrement payée et en bonne santé fiscale ou vieux, décati, lourdement salarié et en souci d'impôt ? Bref, si m'en croyez, douce Pascale, n'enviez point le salaire du voisin, ni son funeste sort bercyien. Les revenus ne font pas le bonheur. Et les impôts encore moins.

Certes il se peut, il est même assez probable, que l'administration, toute à ses gaietés de l'informatisation et de la sous-traitance, ait communiqué l'ensemble des informations me concernant à un tiers. Un inconnu, une inconnue, un grincheux, une mégère peut-être. Mercy Berci ! C'est plus qu'un délit, une faute ! Le chroniqueur est nu, comme président l'été. Sa vie, ses charges, sa situation de famille, ses revenus, tout cela mieux raconté, et plus brièvement qu'une bibliothèque complète sur la vie, les œuvres et la pensée de Lionel J. !

Une vraie catastrophe ! Le voisinage sait désormais ! Et quand le voisinage sait, le regard change. Le sarcasme et la calomnie volettent mieux qu'avis d'impôt sous blister noir (qui, soit dit en passant, faillit finir directement à la poubelle comme publicité, sans autre forme de curiosité). Les voisins savent, et c'est le début de l'enfer. Se justifier déjà. Faire croire que l'on peut être justement rémunéré pour écrire semblables sornettes. Rendre plausible l'idée que ce fameux haut-bas salaire qui est nôtre n'a point été volé, c'est trop dur. Autant déménager, ce que nous fîmes fort à propos, une sorte de déménagement fiscal prémonitoire, vague parent de l'évasion du même nom.

Voisine, voisin, si vous saviez... Cette année, c'est tout juste si la direction du journal n'a pas dû envoyer deux gendarmes chercher le chroniqueur aux champs. Voulait plus rentrer, le bougre, ruminant de vertes illusions de retraite. Au lieu de quoi, on lui annonça la bonne nouvelle. Bouclage avancé à 10 h 30 désormais. Le journal rincé plus tôt que tôt. Comme la lessive lavant plus blanc que blanc. Funérailles ! Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour que les voisins envient vos revenus !

De nombreux incendies ont eu lieu pendant le week-end dans le sud-est de la France

Lundi matin, l'incendie du Castellet (Var) avait déjà parcouru plus de 800 hectares

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Lundi 10 septembre, quelques incendies continuaient de progresser dans le Sud-Est, qui a connu un week-end particulièrement nourri en départs de feux. Celui du Castellet (Var) n'était toujours pas maîtrisé, lundi matin, avec un vent stable. Démarrant vers 17 heures, dimanche, il avait parcouru plus de 800 hectares dans une pinède sèche sous un mistral dont les rafales atteignaient 100 kilomètres à l'heure. Une centaine de maisons, souvent dispersées dans la colline, avaient été évacuées et certaines touchées par les flammes. Les salles des fêtes de trois villages ont été aménagées pour l'accueil des habitants évacués.

D'autres foyers inquiétaient encore les pompiers, même s'ils ont réussi à *« les clarifier »* suffisamment dans la nuit. C'était le cas de celui de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) qui avait rejoint dans sa progression un incendie parti de Volx, à quelques kilomètres à l'est et avait parcouru 100 hectares, de celui de Sisteron , 100 hectares, qu'on espérait voir mourir dans les rochers, et de celui de Boutenac (Aude), où 300 soldats du feu luttaient pour empêcher l'incendie de détruire plus des 450 hectares déjà touchés. Le porte-parole du Centre interrégional de Coordination opérationnelle de la sécurité civile (circosc), tout en restant prudent, était relativement optimiste sur ces zones-là, d'autant que la météo annonçait un vent un peu moins violent pour le lundi : 40 à 60 km/h en moyenne, avec des rafales à 70-90km/h. En Corse, de nombreux départs de feu ont aussi été enregistrés ce week-end, dont un sur la commune de Bastia : le maire (PRG) Emile Zuccarelli, persuadé qu'il était d'origine criminelle, annonçait dans la soirée son intention de porter plainte.

Secondant les sapeurs-pompiers mobilisés pour leur propre département en leur fournissant des renforts venus des régions plus au nord, et coordonnant les moyens aériens, le Circosc est intervenu une trentaine de fois dans sa zone, qui comprend toutes les côtes méditerranéennes et la Corse. Au total donc, onze Canadair, douze Trackers bombardiers d'eau, deux Fokker, trois avions de reconnaissance et trois hélicoptères ont tourné sans cesse autour du département qui a connu le plus de départs de feu de la saison sèche.

Le porte-parole du Centre interrégional notait quand même que les moyens de prévention mis en place avaient permis d'éviter que les incendies, pourtant nombreux, tournent au désastre. Hormis au Castellet, *« finalement, ce sont de toutes petites surfaces qui ont été détruites »*, expliquait-il, y compris dans le Var et les Bouches-du-Rhône, tous deux *« classés noir »*, c'est-à-dire exposés aux risques maximum. D'ailleurs, le *« guet aérien armé »*, ces avions qui tournent en permanence au-dessus des zones reconnues comme les plus périlleuses, a frappé une vingtaine de fois durant le week-end, empêchant des foyers de prendre des dimensions incontrôlables.

Le Circosc expliquait aussi la relative réussite de la lutte anti-incendie du week-end par les renforts obtenus : des pompiers venant des autres régions, et d'autres donnés par la Sécurité civile et l'armée. Dans le département des Bouches-du-Rhône, le préfet avait en effet pris des mesures exceptionnelles : cent cinquante gendarmes étaient déployés dans les collines les plus exposées, tandis que dix techniciens de l'identification criminelle se tenaient à disposition pour chercher des indices sur tous les départs de feu identifiés. Ces mesures avaient été annoncées dès vendredi, car elles visaient aussi à décourager les incendiaires potentiels. C'est dans le même souci de diminution des risques que l'ouverture de la chasse avait été reportée dans le département, et les mesures d'interdiction de promenade dans les forêts prolongées.

La semaine qui s'ouvre reste à hauts risques, car un vent fort était encore annoncé dimanche soir pour le milieu et la fin de la semaine. Aucune pluie n'était en revanche espérée. Tous les dispositifs préventifs, tant celui mis en place par les pompiers que par la préfecture, devaient donc être maintenus, voire renforcés.

Michel Samson

CIO : André Guelfi dit avoir pesé en faveur de Pékin pour les JO

L'HOMME D'AFFAIRES ANDRÉ GUELFI, alias « Dédé la Sardine », serait intervenu auprès d'une vingtaine de membres du Comité international olympique (CIO) afin qu'ils soutiennent la candidature de Pékin à l'organisation des Jeux olympiques de 2008 et empêchent ainsi l'attribution du rendez-vous sportif à Paris lors du vote du 13 juillet à Moscou. C'est ce qu'a affirmé dimanche 9 septembre l'ancien patron de l'équipementier Le Coq Sportif, dans l'émission « Le Vrai Journal » de Karl Zéro, diffusée sur Canal+. Mis en cause dans l'affaire Elf, André Guelfi avait été incarcéré durant 36 jours en 1997. C'est, selon lui, pour se venger de ce traitement qu'il aurait décidé *« de faire payer »* la France. *« J'ai demandé à vingt de mes amis membres du CIO de voter pour Pékin. Et Paris a perdu »*, a-t-il déclaré. Claude Bébéar, ex-président du comité de candidature de la capitale française, a évoqué l'existence de cette démarche.

.

Le Colombien Fabio Ochoa devant un tribunal de Miami lundi

MIAMI. Le baron de la drogue colombien Fabio Ochoa, extradé samedi 8 septembre vers les Etats-Unis et incarcéré dans une prison fédérale de haute sécurité à Miami (Floride), doit comparaître lundi devant la justice pour répondre de neuf chefs d'inculpation, dont le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. L'ancien lieutenant de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin tué par la police en 1993, est accusé d'avoir participé à l'exportation vers les Etats-Unis de dizaines de tonnes de cocaïne pour une valeur de quelque 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). Cette extradition intervient peu avant la visite du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, à Bogota, les 11 et 12 septembre, au cours de laquelle il s'apprête à réaffirmer le soutien de Washington aux efforts de lutte antidrogue et de redressement économique du président Andres Pastrana. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque de Milan** depuis 1979, figure estimée de l'Eglise catholique, régulièrement cité comme successeur possible de Jean Paul II, a annoncé, samedi 8 septembre dans sa lettre pastorale annuelle, son intention de se retirer à Jérusalem pour se consacrer à la prière et à l'étude. Il aura 75 ans le 15 février 2002, mais il a expliqué qu'il se sentait trop fatigué pour garder sa charge plus longtemps et qu'il voulait faire la place *« à des personnes neuves »*. A Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger doit aussi donner sa démission d'archevêque le 17 septembre prochain, jour de ses 75 ans.

■ **NORVÈGE : 5 millions de Norvégiens étaient appelés à se rendre aux urnes,** lundi 10 septembre, pour élire un nouveau Parlement. Ce scrutin devrait marquer, selon les sondages, une progression des formations de droite et un net recul du Parti travailliste. Crédité de moins de 25 % des intentions de vote, le Parti travailliste du premier ministre, Jens Stoltenberg, au pouvoir depuis mars 2000, risque d'enregistrer son échec le plus cuisant depuis 1909. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 septembre 2001 : 619 871 exemplaires. 1-3
Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément « Le Monde de l'économie ».

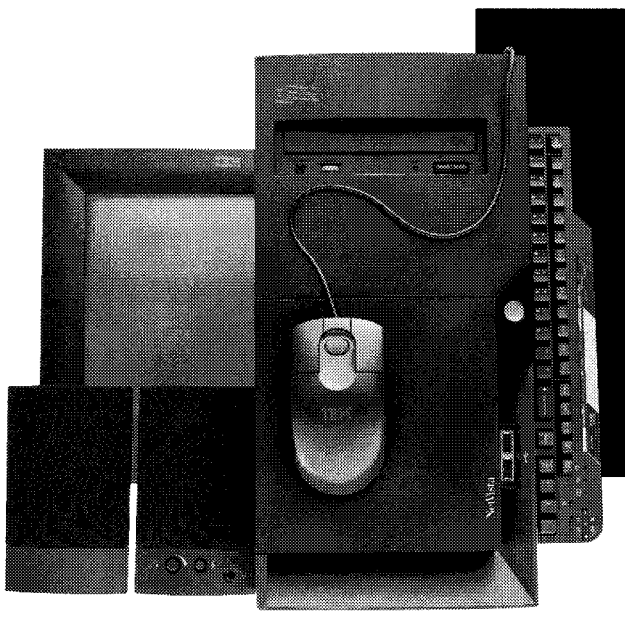

IBM

REPOND A TOUS VOS BESOINS ET A VOS MOINDRES DESIRS…

… ALORS, CHOISISSEZ !

POUR **1F** DE PLUS*

A vous de choisir ! En septembre, achetez en direct un des NetVista présentés ici et choisissez entre une imprimante et un scanner, pour 1F de plus*. Vous possédez déjà ces options ? Alors optez pour la livraison gratuite.

Pour travailler ou surfer sur Internet, vous apprécierez la facilité et le confort d'utilisation de ces IBM NetVista. L'élégance de leurs lignes traduit le sérieux de leur construction et la fiabilité qui fait la réputation de l'ensemble de la gamme. Et leurs 3 ans de garantie ne feront qu'ajouter à votre tranquillité d'esprit.

NetVista A20, le poste de travail simple, complet et économique. Sa connectivité facilite la communication via le réseau d'entreprise (Ethernet en standard) et l'ouverture vers une multitude de périphériques. Les nombreux logiciels utilitaires rendent son utilisation encore plus sûre et productive : Access IBM vous ouvre, par exemple, toute une palette de services en un clic (maintenance, support, mise à niveau, diagnostic…)

NetVista A60i, l'ordinateur multimédia par excellence. Il allie puissance et technologie de haut niveau. Son graveur de CD-ROM vous assure un stockage sans limite et, pour le spectacle, vous pourrez compter sur son lecteur de DVD. Vous ne pourrez plus quitter son clavier grand confort muni de 5 touches personnalisables pour accéder à vos applications préférées.

Appelez dès aujourd'hui ! Cette offre exceptionnelle n'est valable que jusqu'à fin septembre.
10 références d'ordinateurs de bureau et de portables bénéficient de cette offre. N'hésitez pas à nous consulter.

Imprimante HP Deskjet 640C
Réf. MFR0013

OU

Scanner HP 2200C
Réf. MFR0014

OU

LIVRAISON **GRATUITE**

NetVista A20
Economique et facile à mettre en œuvre

Microtour anthracite et saphir
Processeur Intel® Celeron™ 766 MHz
Mémoire 64 Mo SDRAM
Disque dur 10 Go
Ecran 15"
CD-ROM 48X, disquette 1,44 Mo
Clavier et souris IBM, 2 ports USB
Vidéo 3D et audio AC'97 intégrés
Ethernet 10/100
Microsoft® Windows® 98
Licence Lotus SmartSuite Millennium
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 3 ans retour atelier²

Réf. MFRN021
782,67 € HT - 5 134 F HT
936,07 € TTC - 6 140,26 F TTC
32,82 € HT - 215,29 F HT/ mois**

NetVista A60i
L'ordinateur multimédia par excellence

Microtour anthracite
Processeur Intel® Pentium® 4 1,50 GHz
Mémoire 128 Mo RAMBUS
Disque dur 40 Go
Ecran 17"
Graveur de CD 12x8x32X
DVD 16X, disquette 1,44 Mo
Clavier et souris IBM, 4 ports USB
Vidéo ATI Radeon All-in-Wonder 32 Mo sortie TV
Audio SoundBlaster Live!
Modem 56K et Ethernet 10/100
Microsoft® Windows® Millennium
Licence Lotus SmartSuite Millennium
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 3 ans "NetVista Express"³

Réf. MFRN024
1 742,34 € HT - 11 429 F HT
2 083,84 € TTC - 13 669,08 F TTC
63,26 € HT - 414,96 F HT/ mois**

IBM EN **DIRECT**
sur **ibm.com**/fr
ou au **0 810 185 810¹**
pour acheter en direct ou connaître votre revendeur le plus proche***

NavCode:
Pour accéder directement aux dernières informations et prix, entrez le NavCode correspondant à ces offres : **2AA15LN09**

Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix IBM.com, hors frais de livraison (voir conditions sur site ibm.com/fr). Offres valables en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles pour les commandes reçues par IBM entre le 16 août et le 30 septembre 2001.* Les offres à 1 F TTC (0,15 € TTC) ne sont valables qu'à condition d'être achetées en même temps que le produit principal correspondant. Imprimante HP Deskjet 640C, valeur : 89,94 € TTC (590 F TTC), scanner HP Scanjet 2200C, valeur : 102,10 € TTC (669,75 F TTC), livraison : 68,55 € HT (450 F HT).** Loyer mensuel, donné à titre indicatif et modifiable sans préavis. Offre de location SuccessLease sur 36 mois, réservée au marché professionnel, sous réserve de l'acceptation du dossier par Factobail. SuccessLease est une marque commerciale appartenant à IBM Corporation utilisée sous Licence. Factobail est une licence de Factofrance Heller, opérateur agréé par IBM France. L'acceptation des offres implique l'acceptation des conditions de vente IBM.*** Ces offres sont disponibles pour les revendeurs à travers le programme PartnerChoice. Pour toute information sur ce programme, appeler le 0 810 083 810. IBM se réserve le droit de modifier les prix et caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6 %. 1- Numéro Azur, prix d'une communication locale. 2- Conditions de garantie sur le site ibm.com/fr. 3- NetVista Express : enlèvement et relivraison en France métropolitaine pendant la période de garantie. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM 2001.

Bleu • Tequila

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES
MARDI 11 SEPTEMBRE 2001

EUROPE

2 500

c'est le nombre de sites web racistes que l'agence européenne de lutte contre la xénophobie, dirigée par Beate Winkler, recense aujourd'hui.
Cette Allemande de 51 ans tente de mieux coordonner les stratégies des Quinze Etats membres (page IV)

FOCUS

Qui est James Tobin, l'inventeur de la taxe qui sera à l'ordre du jour le 21 septembre lors de la réunion des ministres des finances des Quinze en Belgique ?
Prix Nobel en 1981, ce fils d'un journaliste et d'une assistante sociale est un social-démocrate dont les écrits sont d'une fidélité sans faille à Keynes (page VI)

EMPLOI

- L'élargissement va-t-il redessiner le marché du travail européen ? (page VIII)
- Grenoble joue la carte de la médiation pour régler les conflits individuels du travail (page IX) *(photo)*

INGÉNIEURS : Il y a une vie en dehors d'Internet (pages XXV à XXVIII)

OFFRES D'EMPLOI

- Gestion administration p. XI et XIV
- Conseil p. XV à XVIII
- Banques assurances p. XX
- Carrières internationales p. XXI
- Marketing p. XXII
- Collectivités territoriales p. XXII et XXIII

Et en second cahier :
- Spécial ingénieurs p. XXIX à LXIV

Face aux idées libérales de plus en plus critiquées, experts dissidents et réseaux alternatifs reprennent la parole

Qui sont les économistes de la contestation ?

Un mouvement qui s'amplifie

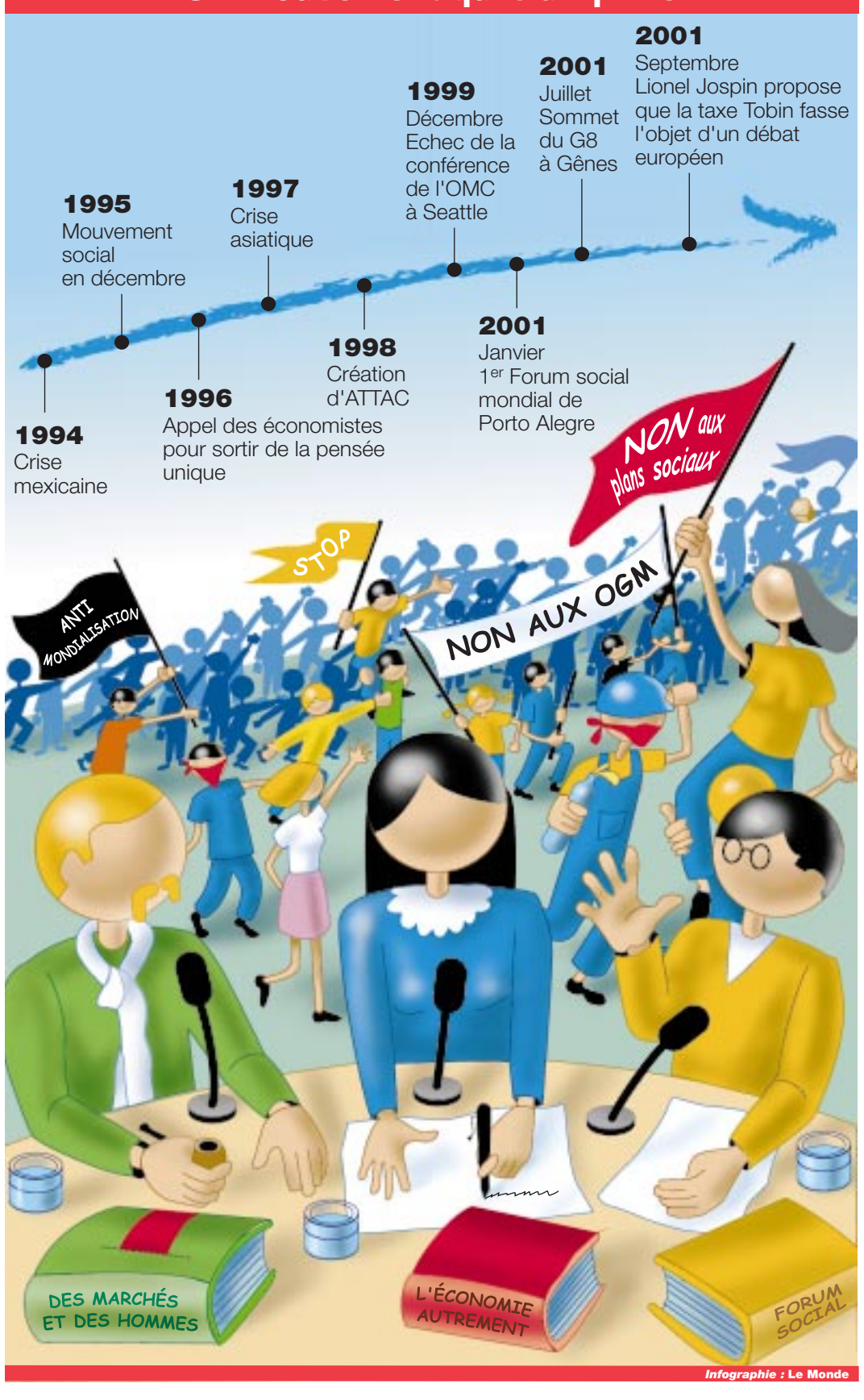

Infographie : Le Monde

Pas sérieux ! Dans les ministères, dans le monde académique où domine la pensée néoclassique, sans parler des marchés financiers, la sentence claque souvent sans souffrir de débats. Les économistes contestataires qui militent depuis l'hiver 1995 en France avec les mouvements sociaux contre les excès de la spéculation financière et de la dérégulation à l'échelle planétaire sont accusés d'être de dangereux utopistes et de n'avoir rien compris aux nouvelles lois de l'économie. Pire encore, ces agitateurs n'apportent aucune solution aux maux qu'ils dénoncent. *« L'utopie marxiste dessinait au moins un contre-modèle dont seule l'expérience pouvait démontrer les illusions. Nos contestataires n'offrent, eux, aucune contre-théorie : ils se contentent de dire non au système, tout en encaissant ses bienfaits »*, pourfend, à la « une » du *Monde* le 17 août, Alain Minc, un de leurs principaux détracteurs. De son côté, l'historien Emmanuel Todd, tout en se réjouissant du retour d'une effervescence qui bouscule les certitudes, s'interroge aussi sur ses débouchés. *« L'histoire du XXe siècle a montré que seul le système capitaliste fonctionne. Si cela pouvait être un des acquis de la contestation future, ce ne serait déjà pas si mal »*, ajoute-t-il.

A l'évidence, le verdict de l'opinion publique semble plus balancé. Le succès de la collection de poche d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), créée pour vulgariser les idées de ces économistes, atteste de l'engouement d'un public avide de contre-information. Les ventes ont atteint entre 20 000 et 50 000 exemplaires selon les titres. Parmi d'autres publications, le mensuel *Alternatives économiques*, crée par Denis Clerc, défriche avec succès le champ de la pensée critique dans les universités.

Les hommes politiques eux-mêmes commencent à infléchir leurs discours. Le premier ministre Lionel Jospin et le chancelier Gerhard Schröder ne sont plus fermés à l'idée d'introduire une taxe sur les mouvements de capitaux. La fameuse taxe Tobin sera à l'ordre du jour de la réunion des grands argentiers européens lors du sommet Ecofin du 21 septembre à Liège. Opportunisme de bon aloi à quelques mois d'échéances électorales importantes ou sincère évolution des idées ? Reste que le champ des débats s'est rouvert sous la pression de ces économistes dissidents, au-delà d'un horizon borné par des projets portés par le néolibéralisme de la droite ou le social-libéralisme de la gauche.

De plus en plus de travaux d'économistes hétérodoxes sont discutés et replacés sur le devant de la scène. Pour peser face au « camp adverse » dont l'hégémonie intellectuelle est loin d'être entamée dans les administrations et les cercles de décision, des réseaux se sont reconstitués ou créés. La Fondation Copernic est devenue un lieu de contre-expertise de la politique économique et sociale française qui rassemble des économistes, des syndicalistes et des hauts fonctionnaires. Sur la question des retraites et sur celle du plein-emploi, leurs rapports ont pris de front les propositions défendues dans le premier cas par le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, et dans le second par le président-délégué du Conseil d'analyse économique, Jean Pisani-Ferry.

Le conseil scientifique d'Attac est un autre lieu où s'élaborent analyses et prises de position communes. Les contacts se nouent aussi à l'étranger. Son nouveau président, Dominique Plihon, fait partie d'un groupe d'une trentaine d'économistes européens qui réfléchissent à des solutions alternatives pour l'Europe. Ils ont décidé de publier chaque année un livre de propositions qu'ils soumettront aux responsables de l'Union.

Le questionnement n'est passeulement le fait de frondeurs européens. A l'intérieur même des bastions anglo-saxons de la pensée économique libérale, certaines voix discordantes se font entendre. Et non des moindres. C'est le cas de l'économiste américain Paul Krugman qui, dans un récent article confié au *Herald Tribune*, montait au créneau sur le thème : « Ils ne peuvent pas tout financiariser ». La victoire n'a pas changé de camp. Mais le doute s'est glissé dans ce qui est apparu trop longtemps comme des certitudes, voire des dogmes.

Alain Beuve-Méry et Laurence Caramel

[M'B'A ESCP-EAP]
L'ACCÉLÉRATEUR de carrière
L' Executive M'B'A ESCP-EAP à Paris EST UN PROGRAMME DE MANAGEMENT
conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme **MBA** bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.
Rejoignez le réseau des 19 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.
ESCP-EAP
79 avenue de la République - 75011 Paris
Cécile Miranda - Tél. : 01 49 23 22 70
E-mail : emba@escp-eap.net
www.escp-eap.net
Réunions d'information
• **20/09** - 8h15
• **04/10** - 18h15
• **17/10** - 18h15
ESCP-EAP
OXFORD PARIS MADRID BERLIN
European School of Management
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Learn everywhere. Manage anywhere.*
* Apprendre pour diriger sans frontière

DOSSIER

Le retour des économistes dissidents

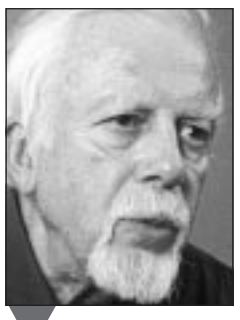

François Chesnais

Professeur associé émérite, François Chesnais, 67 ans, a inspiré une génération de jeunes économistes contestataires. Figure du trotskisme, il a été membre de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) de 1963 à 1984, date à laquelle il en est exclu. Il a fait carrière de 1967 à 1992 à l'OCDE avant de devenir professeur associé à l'université Paris XIII-Villetaneuse. De cette période, il retirera la conviction qu'*« on ne peut rien changer à partir de l'appareil d'Etat »*. Il participe à la construction de réseaux pour contrer la prise de pouvoir des néoclassiques.
Auteur de plusieurs ouvrages dont *Tobin or not Tobin : intérêt et limites d'une taxe sur les transactions financières* (L'Esprit frappeur, 1999), il plaide pour le rétablissement d'un contrôle sur les mouvements de capitaux et pour des mesures contre les paradis fiscaux. ***M.L.***

Dominique Plihon

Il a pris début septembre la succession de René Passet à la tête du conseil scientifique d'Attac.
A 55 ans, ce spécialiste des questions financières, dont le petit *Repères sur les taux de change* est réédité régulièrement, aborde sa tâche avec passion : *« Attac est un vrai lieu de dialogue où j'ai trouvé une gauche radicale avec des pratiques moins sectaires que par le passé. »* Ancien du PSU et de la CFDT, il se définit comme un *« radical raisonnable »*. Son objectif à la tête du conseil ? *« L'ouvrir davantage à des non-économistes et continuer à répondre à la demande d'information des adhérents. »* Au sein de l'université Paris-Nord, où il dirige un DESS Banque, finance, gestion des risques, il défend le droit à une pensée hétérodoxe. Il a été élu au sein du puissant Conseil national des universités (CNU), où se décide la carrière des enseignants, sur la liste Pluralisme et qualité. ***L.C.***

Thomas Coutrot

Economiste à la Dares, le service des études du ministère de l'emploi, où il anime le département « conditions de travail et relations professionnelles », Thomas Coutrot, 43 ans, est à la croisée des réseaux économiques contestataires. Membre du conseil scientifique d'Attac, pour lequel il a coécrit avec Michel Husson *Avenue du Plein Emploi* (Mille et une nuits), il appartient au groupe des économistes de la fondation Copernic. Diplômé de l'ENSAE, il a commencé sa carrière au Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). De 1987 à 1990, il a été professeur à l'université de Brasilia. Il étudie les innovations en matière d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines. Auteur de *L'Entreprise néo-libérale, nouvelle utopie capitaliste ?* (La Découverte, 1998), il oriente ses recherches sur le thème de « la démocratie économique ». ***A. B.-M.***

Christophe Ramaux

Maître de conférences à Paris-I , cet économiste du travail a été, en 1996, l'un des initiateurs, avec Hoang Ngoc Liêm, de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique et « créer un espace de débat sur les politiques économiques ». L'association s'est dissoute en septembre. C'est au sein de la fondation Copernic que Christophe Ramaux, 38 ans, poursuit ses travaux. Spécialiste de l'instabilité du marché du travail, qui n'est pas *« une fatalité »*, il estime qu'*« il y a eu dans la politique économique française de 1997 à 1999 des inflexions qui ont conforté l'hétérodoxie »*. Il a été un des onze auteurs de la note *Pour un emploi de qualité,* publié en mars par Copernic pour servir de contre-feu au rapport Pisani-Ferry et vient de participer à un ouvrage collectif, *Jospin, un social-libéralisme à la française ?*, qui doit paraître à l'automne, chez le même éditeur et en même temps que le livre du président du Conseil d'analyse économique. ***A. B.-M.***

Michel Husson

Il a mené, pendant les années 1980, une double carrière : économiste le jour, militant la nuit, *« à la fois, Docteur Jekyll et Mister Hyde »*, dit-il en souriant, avant que le tournant de l'hiver 1995 ne lui permette d'assumer au grand jour sa double activité. D'un côté, en effet, Michel Husson, 52 ans, diplômé de l'Ensae, où il a eu Edmond Malinvaud comme professeur, est administrateur de l'Insee et a un pied dans l'économétrie, la *« science dure de l'économie »*. De l'autre, il est, depuis 1979, un militant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), où il anime le groupe de travail économique. Membre de la fondation Copernic, tout comme du Conseil scientifique d'Attac, il était présent, lors de la création d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), en 1993. Auteur de plusieurs ouvrages chez Syros ou Syllepse, il vient de publier *Le Grand Bluff capitaliste* (La Dispute, août 2001). ***A. B-M.***

Jean-Christophe Kroll

Cet ingénieur agronome de 51 ans, docteur en sciences économiques, est professeur à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique (Enesa). Il a publié, en 1990, *Agriculture : changer de politique* (Syros), où il expose sa théorie sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), estimant qu'il faut moduler les aides en fonction du nombre d'actifs. Après avoir privilégié le capital, l'Europe doit développer une croissance qualitative et déplacer les subventions vers le facteur travail. Il travaille aussi sur la rentabilité des systèmes de production et développe un argumentaire selon lequel la libéralisation des échanges est un marché de dupes pour les pays du Sud. Cet admirateur de René Dumont, dont il fut l'assistant, est très sollicité par la Confédération paysanne et la Coordination paysanne européenne. ***M. L .***

La protestation croissante contre les excès de la mondialisation ramène dans l'arène des débats des économistes que la victoire des thèses libérales et l'effondrement du communisme à la fin des années 1980 avaient rejetés dans une quasi-clandestinité. Non pas qu'ils aient cessé de parler, mais plus personne ne les écoutait. Recouvertes par le glacis d'une pensée unique que Jean-Paul Fitoussi, le directeur du pourtant très reconnu Office français des conjonctures économiques (OFCE), avait fini par dénoncer dans *Le Débat interdit,* un livre paru en mars 1995 (éd. Arléa). Les critiques ne visaient alors que la politique monétaire de la Banque de France, accusée, en maintenant des taux d'intérêt élevés pour défendre la valeur du franc contre le mark allemand, de précipiter des milliers de Français dans la spirale du chômage.

Le débat a pris depuis d'autres dimensions, et ce n'est pas à Jean-Paul Fitoussi ni à un de ses confrères que l'on doit le plus violent et le plus écouté réquisitoire contre tout ce qui fait, depuis, des succès de librairie sur le thème des « ravages de la mondialisation ». En septembre 1996, l'écrivain Viviane Forrester publiait *L'Horreur économique* (éd. Fayard), dont il s'est à ce jour vendu plus de 400 000 exemplaires, signe qu'au-delà de l'accueil condescendant réservé à l'ouvrage par les économistes en titre, le malaise était un sentiment bien plus partagé que ne le soupçonnait les experts.

Entre-temps, il y a eu le mouvement social de l'hiver 1995. Pour la plupart des économistes qui reprennent alors du service aux côtés des militants, cette date est charnière. *« Au lendemain du mouvement social de novembre et décembre 1995, des économistes, chercheurs et universitaires..., ont décidé de se regrouper pour faire entendre une autre voix »*, expliquent les signataires de l'« Appel des économistes pour sortir de la pensée unique », qui est lancé quelques mois après. *« Jusqu'alors nous nous sentions extrêmement seuls »*, raconte Gustave Massiah. *« En 1995, il y a une convergence entre les salariés, les syndicats et les intellectuels que nous n'avions pas vue depuis longtemps. Nous sommes retournés faire des meetings sur les lieux de travail, car il y avait une formidable demande de débat et de transparence sur les enjeux des transformations en cours. »*

La victoire des idées libérales les avait écartés des débats depuis plus d'une décennie. Ils reviennent en scène pour combattre les effets de la mondialisation

CONTRE-EXPERTISE

Même témoignage de Dominique Plihon, qui enseigne la finance à l'université Paris-Nord : *« Nous avons été portés par cette opinion publique extrêmement critique, qui avait besoin de formation. Cela nous a galvanisés. »* Début septembre, il a pris la direction du conseil scientifique d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen) pour continuer à produire de la contre-expertise au service des quelque 30 000 adhérents de ce mouvement qui se veut *« d'éducation populaire »*.

Mais qui sont ces économistes qui à partir de 1995 décident de (re)travailler ensemble ? Ils viennent en majorité de l'université et, plus rarement, de l'administration, comme Thomas Coutrot, de la Dares, le service des études du ministère de l'emploi. Ils s'opposent à la doctrine néo-libérale défendue, selon eux, aussi bien par la droite que par la gauche plurielle et disent avoir en commun *« le refus de se résigner à une dérégulation généralisée qui serait seulement compensée par des filets de protection sociale »*.

Ils se nomment « hétérodoxes » plus souvent que marxistes, keynésiens ou institutionnalistes, même si c'est bien au sein de ces trois courants de pensée que s'inscrivent leurs réflexions. L'école dite de la régulation joue un grand rôle dans le travail de redéfinition des rapports entre les institutions et le marché que certains essaient de formuler. Mais ni Michel Aglietta ni Michel Boyer, les « pères » de cette chapelle de pensée, n'ont – pour l'instant – rejoint les rangs de ces économistes-militants. On y croise en revanche quelques figures de la contestation des années 1960 : Samir Amin, François Chesnais ou René Passet. Ce dernier, qui au lendemain de Mai 1968 avait participé à la création du Groupe des dic avec le sociologue Edgar Morin et le scientifique Henri Laborit pour *« reconstruire une économie dont la finalité serait l'homme »*, incarne bien la démarche qui anime tous ces économistes, jeunes ou moins jeunes. Entre eux, l'unanimité est bien évidemment loin de régner. A travers cependant les quelques chantiers qu'ils ont ouverts, comme l'instauration d'une taxe Tobin pour freiner la spéculation financière, l'interdiction des paradis fiscaux, l'annulation de la dette du tiers-monde ou la réforme des institutions internationales, ils défendent un projet commun au service d'une meilleure redistribution des richesses.

Utopique ? Obsolète dans ses analyses comme dans les instruments qu'il prétend utiliser ? Les critiques ne manquent pas et les intéressés ne se font pas d'illusions sur leurs chances de convertir les administrations économiques, la direction de la prévision ou l'Insee, où mûrissent les choix les plus importants. *« Nous n'avons pas la taille critique »*, reconnaît Dominique Plihon, en restant prudent sur les récents engagements de Lionel Jospin en faveur d'une taxe Tobin. Ils gagnent en revanche des points sur le terrain de l'opinion. Les livres de poche d'Attac, sur l'Organisation mondiale du commerce, le pouvoir des multinationales ou les paradis fiscaux se vendent à des dizaines de milliers d'exemplaires, tout comme les opuscules publiés par Raisons d'agir, le mouvement du sociologue Pierre Bourdieu. En quelques années, ces agitateurs, poussés par la rue, ont réussi, sinon à changer la réalité, du moins à faire pression sur les discours officiels en faveur d'une mondialisation désormais « humaine » ou « à humaniser ». Dans leur sillage, des confrères plus installés leur ont emboîté le pas. Jacques Généreux, qui enseigne à Sciences-Po, a publié en juillet dans la revue *Esprit* un « manifeste pour l'économie humaine » autour duquel il espère rassembler des centaines d'universitaires en France et à l'étranger. Le cercle des hétérodoxes s'élargit.

Laurence Caramel

Aux Nations unies, les frondeurs tombent le masque

A quelques pâtés de maisons de l'Organisation mondiale du commerce à Genève, une musique pour le moins dissonante se fait entendre sur les vertus de la mondialisation, prônées par l'OMC. D'où vient-elle ? Du petit groupe d'économistes de l'Institut pour le développement social des Nations unies (Unrisd). Le rapport qu'ils viennent de publier va faire du bruit dans le landernau des experts chargés, au sein des institutions internationales, de définir les canons des bonnes politiques économiques. Car il tire à boulets rouges sur les deux plus puissantes d'entre elles, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Son titre « Mains visibles : assumer la responsabilité du développement social », laisse à peine deviner la violence des attaques lancées sur près de deux cents pages contre « la déréglementation néolibérale ». Certes les deux institutions de Bretton Woods subissent déjà – au moins depuis la crise asiatique en 1997 – le feu croissant des critiques, au point d'avoir dû encaisser des « trahisons » dans leurs propres rangs. Joseph Stiglitz, l'ancien économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale, a été parmi les premiers à s'interroger sur le bien-fondé des stratégies imposées aux pays en développement. Cela lui coûta son poste. Aujourd'hui, depuis la chaire de l'Université de Stanford où il enseigne, il continue pourtant de plus belle à invectiver Washington. Avec d'autres, qui comme les économistes Dani Rodrick ou Paul Krugman, ont rejoint le camp des globalo-sceptiques.

L'offensive des économistes de l'Institut de recherches pour le développement social marque cependant le retour d'un discours beaucoup plus radical que l'on n'avait pas entendu aux Nations unies depuis les années 1970, même si l'institution suprême – l'ONU – dirigée par Kofi Annan s'est toujours tenue à bonne distance des apologistes absolus du libre-marché. En publiant par exemple à partir de 1990, sous l'égide du PNUD, un rapport annuel sur le développement humain qui jouera un rôle majeur dans la prise de conscience du creusement des inégalités et en renforçant son travail pour promouvoir l'idée de droits économiques et sociaux universels, l'organisation a redonné de la voix.

Et ses trublions ne veulent pas en rester là. Thandika Mkandawire, directeur de l'Unrisd, a réuni les 7 et 8 septembre au Cap (Afrique du Sud) une trentaine d'économistes qui appartiennent pour la plupart aux courants hétérodoxes de la pensée du développement. Parmi eux figurent Machiko Nissanke de l'Ecole des études orientales et africaines de l'Université de Londres, Mark Weisbrot du CEPR (Center for Economic and Policy Research) de Washington, Marc Wuyts de l'Institute of Social Studies d'Amsterdam ou encore Jomo Kwame Sundaram de l'Université de Malaysie. Au programme : « Repenser l'économie du développement » une discipline qui était en quelque sorte devenue obsolète dès lors que, à en croire les institutions de Bretton Woods, pour opter pour la prospérité il suffisait d'accepter une stratégie unique imposée à tous. Ces économistes dissidents entendent, au contraire, montrer que la spécificité de chacun doit être prise en compte. Y compris contre la Banque mondiale et le FMI.

L. C.

Un foisonnement de réseaux et de travaux

Outre le foisonnement de travaux d'économistes hétérodoxes ou de chercheurs en sciences sociales qui sont maintenant discutés, publiés et replacés sur le devant de la scène, une des caractéristiques du mouvement actuel de contestation des dérives de la globalisation est le fonctionnement en réseaux de presque tous ses acteurs. Ces rencontres leur ont permis de croiser leur contre-expertise, avec celle de syndicalistes, de militants associatifs, voire de hauts fonctionnaires. Chronologiquement, le mouvement social de l'hiver 1995 a servi d'appel d'air. Deux initiatives lancées dans sa foulée et qui ont, depuis, fait leur temps, ont servi d'avant-garde. Les états généraux du mouvement social, créés en 1996, avaient pour président l'historien Jacques Kergoat, secrétaire le sociologue Willy Pelletier et trésorière Catherine Lévy, chercheuse au CNRS. Le premier fut le premier président de la Fondation Copernic, le second en est toujours l'un des coordinateurs, et la troisième anime le Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI).

L'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique a recueilli dès octobre 1996, plus de 300 signatures d'économistes, en rupture avec *« les prétendues lois inexorables de l'économie mondialisée »*. Cet appel constitue un vivier qui a beaucoup servi pour alimenter, soit le conseil scientifique d'Attac, soit le groupe d'économistes attachés à la Fondation Copernic, soit encore d'autres réseaux plus spécialisés.

Avec leurs études, ils se posent en interlocuteurs des pouvoirs publics

Parmi les organisations qui ont aujourd'hui pignon sur rue, l'association Attac, née seulement en 1998, par le nombre de ses adhérents, autour de 30 000, et de ses comités locaux, tout comme par la multiplicité des missions qu'elle remplit, a conquis une place à part et est de fait devenue incontournable. Mais elle n'occupe pas tout le paysage de la contestation.

● La Fondation Copernic : *« un think-tank, derrière le mouvement social »*. A sa création, en octobre 1998, elle ambitionnait de devenir une *« anti-Fondation Saint-Simon »*, mais sa rivale, en se sabordant, ne lui en a guère donné le loisir. A la fois creuset de la critique antilibérale et lieu d'expertise sur la politique sociale française, elle réunit aussi bien des personnalités de la gauche alternative que plurielle. C'est le rapport sur « Les retraites, d'autres propositions », publié en mars 2000, qui, en se présentant comme une alternative au rapport Charpin (du nom du commissaire au Plan), a permis d'acquérir une audience auprès des pouvoirs publics. L'originalité des travaux de Copernic repose sur le croisement systématique de points de vue venant d'horizons divers (économistes, syndicalistes, responsables d'associations, hauts fonctionnaires). Prévaut aussi l'idée de *« faire l'inverse des experts : partir de l'économie réelle et des besoins des gens pour théoriser les solutions »*, explique Willy Pelletier.

● Le réseau d'Alerte contre les inégalités (RAI). Né au moment de l'occupation de l'immeuble de la rue du Dragon, à Paris, en décembre 1994, il est à l'origine un groupe de réflexion et un réseau de renseignements mis à la disposition des organisations de « sans » – Droits devant ! !, AC ! (Agir ensemble contre le chômage) ou DAL (Droit au logement). *« L'idée était d'apporter sur des dossiers pointus une expertise aux associations qui ne disposent pas tout le temps des informations pour éclairer le débat public ou intervenir en amont sur des projets de loi en discussion »*, explique Pierre Concialdi, l'un des animateurs du mouvement. Le RAI et la Fondation Copernic travaillent de plus en plus ensemble.

● Le Conseil scientifique d'Attac : *« Un mouvement d'éducation populaire, de production intellectuelle et d'impulsion politique »*. C'est un hybride, une organisation du troisième type qui tient beaucoup à la personnalité de son président Bernard Cassen. Qualifié de « start-up de l'antimondialisation », Attac a acquis une dimension internationale, grâce au Forum social mondial, organisé au Brésil, à Porto-Alegre fin janvier, ou encore par sa présence aux manifestations qui accompagnent les sommets du G8. Secrétaire général d'Attac, Pierre Tartakowsky récuse *« toute visée hégémonique »*, mettant en avant tant la charte de l'association que la présence de partenaires. Par son université d'été, ses colloques et sa collection de petits livres bon marché, Attac est un lieu d'échanges et de production. Sur son site Internet, Attac héberge aussi les documents qui sont en cohérence avec sa charte. *« Tant sur le plan quantitatif que qualitatif, c'est hallucinant »*, constate l'économiste Jacques Nikonoff.

A. B.-M.

DOSSIER

Emmanuel Todd, historien, anthropologue

« La société est plus un bateau ivre qu'un monde où il y aurait une caste maléfique avec un projet précis »

« Comment interprétez-vous la montée de la contestation contre les excès de la mondialisation ? Est-ce un simple feu de paille ou un processus qui s'inscrit dans une continuité historique ?

– Ce qui se passe est tout à fait logique. Ce sont des tendances de fond. On a vu se redévelopper un capitalisme libéral assez féroce, entraînant des bouleversements en profondeur dans toutes les sociétés, une montée des inégalités, des répartitions différentes des revenus et des nouveaux phénomènes d'oppressions et de violences économiques. Ces phénomènes se sont produits dans tous les pays. Ils ont d'abord touché le monde anglo-saxon, puis ont atteint le continent européen. Les pays qui résistent le mieux sont l'Allemagne et le Japon, mais ils sont soumis aux mêmes pressions.

» Il est donc normal de voir se développer, à l'échelle planétaire, des mouvements de contestation. Ce qui me frappe, en revanche, c'est la rapidité avec laquelle ils ont surgi. En effet, si on repense au développement de la première forme du capitalisme et à la révolution industrielle anglaise intervenue dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, on constate que les premiers mouvements socialistes émergent seulement à la fin de la première moitié du XIXe et que l'arrivée à maturité de la pensée des courants socialistes se situe uniquement à la veille de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, le temps de réaction est beaucoup plus rapide, même si en termes d'élaboration idéologique et intellectuelle, on est encore à un point bas.

– Est-ce la démonstration de la fragilité de ces mouvements ?

– Non. Ce n'est pas, non plus, le signe d'une insuffisance de pensée des acteurs. Mais il n'existe pas de bible sur laquelle un mouvement de ce type pourrait s'appuyer. D'autres vieilles régularités réapparaissent. On retrouve des lois historiques dans les mouvements actuels. A la phase de dépression du capitalisme, intervenue au début des années 1990, a succédé une phase de redémarrage et d'amélioration de la situation dont nous sortons actuellement. Or l'histoire enseigne que ce n'est pas dans les phases de dépression du capitalisme mondial que la contestation s'enflamme mais plutôt quand les choses s'améliorent. J'espère que la contestation résistera bien à la dépression qui s'annonce.

» L'étude de la première forme du capitalisme permet de rappeler que ce n'est pas le prolétariat anglais le plus martyrisé qui a été le moteur de la révolte. Les mouvements socialistes ont toujours été au départ portés par une fraction des classes moyennes. On retrouve cette problématique aujourd'hui. Les gens les plus opprimés ne sont pas ceux qui se soulèvent. Les tenants de la contestation ne sont pas, en priorité, les salariés touchés par la fermeture de leurs usines. En tant que chercheur, la question qui m'intéresse n'est pas tant la manière dont le nouveau système planétaire opprime la classe ouvrière, car elle n'a jamais été en mesure de se soulever par elle seule, mais comment il fragmente et désunit les classes moyennes, comment il induit des mécaniques de dissociation entre une élite de super-privilégiés et ces classes moyennes.

» Pour l'instant, les contestataires sont peu structurés idéologiquement, mais leurs opposants, ceux qu'on peut appeler les puissants, souffrent du même mal. La société mondiale est beaucoup plus un bateau ivre qu'un monde où il y aurait une caste maléfique ayant un projet précis. Nous baignons dans un univers où l'incohérence idéologique est un peu partout. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'idéologie mondialiste est, beaucoup plus qu'à l'époque du premier capitalisme mondial, un abandon général et une simple politique du laisser-faire, au sens strict, bien plus qu'un projet positif.

– Est-ce l'annonce d'une nouvelle grande fracture idéologique ?

– Aujourd'hui, je ne ressens rien de tel. Il y a une grande différence entre le capitalisme mondialisé actuel et celui de la veille de la première guerre mondiale. Il y avait alors simultanément le déchaînement de forces économiques à l'échelle mondiale et la montée de nouvelles croyances collectives nationalistes et socialistes, en partie liées. A cette époque, le capitalisme, force brute, universelle, était fragmenté par les nations, en phase ascendante. C'est une grosse différence avec aujourd'hui où le capitalisme règne dans le vide des croyances collectives.

» Dans ce contexte, Seattle, Göteborg, Gênes, si on met la violence de côté, constituent une divine surprise. Cela veut dire que la contestation renaît, que l'on n'est pas dans des sociétés inégalitaires, homéostatiques. Mais il y a des risques inhérents qui n'existaient pas avant. Ce qui, en un sens, a permis autrefois un développement harmonieux de la contestation, c'était la division des nations et des gouvernements. Maintenant, l'unité des puissants est faite d'avance. Il n'y a pas de division des nations au sein du G7. Le cauchemar néo-marxiste de bourgeois dont l'unité est faite à l'échelle planétaire n'est pas loin !

» Si le mouvement de contestation en reste là, cela donnerait un merveilleux prétexte aux appareils politiques en place pour s'organiser quasi militairement afin de contrôler les masses urbaines instables. Si la contestation dépend pour son organisation de manifestations violentes, cela veut aussi dire que l'on est dans un état d'extrême faiblesse idéologique et organisationnelle, ce qui inviterait au pessimisme sur l'interprétation du mouvement. Ce qui s'est passé reste encore dans la catégorie de l'éruption de contestation. Au stade actuel, c'est une démonstration de force que l'on ne soupçonnait pas. En revanche, si elle reste en l'état, elle deviendra une manifestation de faiblesse.

– Le fait qu'actuellement la société soit fortement "technicisée" et l'économie financiarisée joue-t-il un rôle ?

– Le sentiment qu'il existe des processus sociaux et technologiques qui nous dépassent et l'idée d'une société qui représente une force écrasante pour l'individu sont des perceptions assez anciennes. On les retrouve à la fois chez Marx et chez Durkheim. Une chose est sûre pourtant : l'histoire du XXe siècle a montré que seul le système capitaliste fonctionne ; si on pouvait garder cet élément comme acquis pour la contestation future, ce ne serait pas si mal. Le génie de bons économistes comme Keynes, c'est d'avoir compris qu'avec ce qu'il y a de plus mauvais en l'homme – la recherche du profit –, on pouvait produire, dans certains contextes, des améliorations pour tout le monde.

» Si les contestataires veulent faire évoluer l'économie, il va falloir qu'ils définissent un programme réaliste et qu'ils pénètrent le jeu des partis, des nations et de leurs Etats, les seules organisations qu'ils puissent réguler. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry et Serge Marti

Emmanuel Todd

● Emmanuel Todd travaille sur l'origine des systèmes familiaux à l'échelle planétaire et sur le lien entre pluralité des structures familliales traditionnelles et diversité des sociétés modernes.
● Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels *L'Illusion économique* (Folio Gallimard, 1999)

Pierre Concialdi

C'est à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) que Pierre Concialdi, 45 ans, est chercheur depuis avril 1995. Auparavant, il avait exercé les mêmes fonctions au Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), de 1981 jusqu'à sa suppression en 1994, où il avait comme champ de compétences la question des salaires, des coûts de main-d'œuvre et de la protection sociale.
Pierre Concialdi a un parcours atypique : diplômé d'HEC, il est d'abord entré à La Poste, où il a rejoint la cellule d'études et de planification, juste après sa sortie d'école. Il se définit volontiers lui-même comme *« un économiste empirique qui aime partir des faits et du vécu des gens »*.
Membre du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), où son expertise sur les travailleurs pauvres a été utile, il travaille aussi pour la Fondation Copernic et au sein de l'association Cerc-Association. ***A. B.-M.***

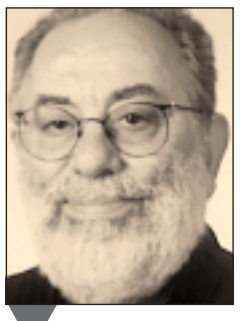

Gustave Massiah

Depuis trente ans son parcours se confond avec ses engagements. D'abord en faveur de la solidarité avec le tiers-monde au lendemain des décolonisations, puis aux côtés des mouvements sociaux en France. Ce professeur d'économie à l'école d'architecture de Paris-La Villette, formé à l'Ecole des mines et à l'Ensae, a créé, en 1983, l'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (Aitec). Cette association regroupe plus de 450 membres et est devenue un des principaux « bureaux d'études » du mouvement social en apportant contre-expertises et conseils dans les milieux syndicaux et associatifs sur des dossiers comme le service public, les questions urbaines... ou encore le rôle des institutions internationales. Un sujet auquel Gustave Massiah, 60 ans, avait, en 1985, consacré le premier numéro de la revue de l'Aitec, avec un article intitulé : « Le FMI ou comment s'en débarrasser ». ***L.C***

Frédéric Lordon

Chargé de recherches au CNRS, chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap) et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Frédéric Lordon, 39 ans, est un économiste proche des réseaux bourdieusiens. A l'instar de Laurent Cordonnier, maître de conférences à Lille-I, il a d'ailleurs publié son dernier ouvrage aux éditions Liber/Raisons d'agir, la collection de poche créée dans le sillage du sociologue. Avec un titre un brin provocateur, *Fonds de pension, piège à cons ?*, il met en garde contre *« le mirage de l'actionnariat salarié »*. Il s'intéresse à la sociométrie, ou science des représentations mentales de la politique économique. En octobre 2000, il faisait partie, aux côtés de Michel Aglietta et de Bernard Maris, notamment, des signataires de l'appel intitulé : « L'enseignement de la science économique en débat. Enfin ! » ***A. B.-M.***

Christian Chavagneux

Trente-huit ans, il a plutôt le profil du fort en thème que du militant. Docteur en économie, diplômé de la London School of Economics, il a été tour à tour chargé de mission à l'Agence française de développement au Ghana, expert financier à la Société générale et professeur à Sciences-Po avant de devenir en 1998 journaliste au mensuel *Alternatives économiques* et dans la revue du même groupe, *L'Economie politique*. Un parcours qu'il explique par son envie de contribuer à l'animation du débat démocratique en désacralisant l'économie contre ceux qui voudraient en faire une science à part. Il est favorable à l'économie de marché parce qu'*« il n'existe pas de meilleur système pour produire de la richesse »* à condition de trouver de meilleurs modes de redistribution et de régulation. Sa connaissance des institutions financières internationales lui vaut d'être consulté par le Conseil d'analyse économique rattaché à Matignon. ***L.C.***

Le travail de fourmi de deux militantes

Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides épluchent les textes de l'OMC. Elles ont donné l'alerte sur une dérégulation possible des services publics

Militante de la première heure, Agnès Bertrand, cofondatrice de l'Observatoire de la mondialisation avec Susan George et secrétaire générale de l'Institut pour la relocalisation de l'économie, a atteint une expertise sur les questions relatives à la libéralisation du commerce mondial que pourraient lui envier nombre d'économistes. Elle traque dans les discours, les accords et les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) les desseins des partisans du libre-échange.

Philosophe de formation, membre d'Ecoropa, un réseau européen d'intellectuels qui réfléchissent sur l'écologie, elle a aiguisé sa faculté de décrypter les engagements internationaux à l'occasion de la campagne contre l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Discuté très discrètement sous l'égide de l'OCDE à partir de 1995, ce projet, qui posait le principe d'une non-discrimination entre investisseurs étrangers et nationaux, avait finalement été abandonné sous la pression des associations, des syndicats européens et américains.

Tour à tour traductrice, puis professeur d'anglais, cette femme de 53 ans s'appuie sur un réseau international. Elle réunit à l'occasion dans sa maison du Gard les membres de l'International Forum on Globalisation (IFG), comme l'Indienne Vandana Shiva, l'Américaine Lori Wallach ou encore la Canadienne Maude Barlow.

A peine le dossier de l'AMI était-il classé sans suite qu'Agnès Bertrand posait dès la fin de 1998 les accords de l'Uruguay Round sur sa table. Objectif : repérer dans ces quelque 500 pages les projets de « déréglementation » à venir. Pour s'attaquer à ce gros morceau, elle a travaillé avec Laurence Kalafatides, elle aussi membre de l'Observatoire de la mondialisation. Rien ne prédestinait non plus cette femme de 42 ans, ébéniste, à ingurgiter un tel pavé. Sinon ses convictions. *« Il n'y a pas besoin d'être économiste pour plonger dans ces textes, il faut juste avoir le mors aux dents et vouloir comprendre »*, explique Laurence Kalafatides. Justement parce qu'elles n'avaient aucune formation spécifique, elles ont toutes deux décortiqué par le menu les accords de l'Uruguay, sans rien laisser au hasard. C'est ainsi qu'elles ont découvert l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), devenu depuis leur bête noire.

Adopté en 1994 à l'occasion de la signature de l'acte final de l'Uruguay Round à Marrakech, cet accord prévoit de libéraliser plus avant tous les services dans le cadre de l'OMC. *« Quand j'ai lu ce machin, je n'ai rien compris*, poursuit Laurence. *Ça paraissait relativement anodin, et je me suis dit : c'est là que ça se passe. »* Des mois durant, dans la maison d'Agnès Bertrand, les deux femmes ont épluché des centaines de documents piochés sur le site Internet de l'OMC ou encore sur les sites Web des lobbies plaidant pour une plus grande libéralisation, comme celui de Global Alliance for Transnational Education.

« ALERTE GÉNÉRALE »

C'est après la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, fin 1999, que la campagne contre l'AGCS a vraiment commencé. Quelques lettres avaient bien été envoyées auparavant à des députés de l'Hexagone, mais sans grand succès. En avril 2000, la coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC (la CCC-OMC), qui regroupe des associations opposées à la mondialisation, a édité une brochure réalisée par les deux spécialistes. Intitulé *Alerte générale à la capture des services publics*, ce document de 23 pages décortique à l'intention des militants les risques que fait peser, de l'avis des auteurs, l'AGCS sur les services publics. Dans leurs recherches, les deux femmes se sont appuyées sur leurs amis canadiens du Concil of Canadians, bien avancés sur le sujet.

Pour les opposants à la mondialisation, pas de doute : le secteur public sera concerné, tôt ou tard, par la libéralisation en cours, même si les experts de l'OMC affirment le contraire. A l'automne 2000, la contestation s'est accélérée, relayée par le Forum international sur la globalisation. Un collectif d'intellectuels et de chefs de file antimondialisation, dont Pierre Bourdieu et Agnès Bertrand, envoient, le 20 septembre 2000, une lettre ouverte au directeur général de l'Unesco, Koïchiro Matsuura, sur les menaces que fait peser l'AGCS sur la diversité culturelle. La lettre, publiée dans *L'Humanité*, va donner lieu à un échange de points de vue dans le quotidien communiste. François Huwart, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, réplique aux antimondialistes le 2 octobre (« AGCS : la peur aussi est dangereuse »). S'ensuit une réponse d'Agnès Bertrand et de Laurence Kalafatides, deux jours plus tard (« AGCS : l'ignorance est coupable »). Fin octobre, c'est au tour de David Hartridge, directeur de la division du commerce des services de l'OMC, de clore – provisoirement – le débat, sur le thème « AGCS : non, il n'y a pas de complot ! ».

Depuis, les deux militantes ne désarment pas. Elles ont envoyé, en mai, une Lettre ouverte à Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement. Elles sont régulièrement invitées à des séminaires de formation et des conférences, où elles ne craignent pas de croiser le fer avec Pascal Lamy, commissaire européen au commerce. Mais le message reste difficile à faire passer auprès du grand public. *« Si l'on rentre dans le détail, le sujet peut devenir quasi incompréhensible »*, se désole Laurence. D'autant que l'Observatoire s'est mis progressivement en sommeil depuis que Susan George s'est rapprochée de l'association Attac. Une voie que n'ont pas voulu suivre Laurence et Agnès, qui revendiquent leur liberté de parole.

Martine Laronche

Bibliographie

● **La Croyance économique, les économistes entre science et politique**, par Frédéric Lebaron, Ed. Seuil, 2000, 260 p., 19,82 € (130 F).
● **L'Illusion néo-libérale**, par René Passet, Ed. Fayard, 2000, 285 p., 19,82 € (130 F).
● **Une économie au service de l'homme**, ATTAC, Ed. Mille et une nuits, 2001, 283 p., 12 € (78,70 F).
● **La Planète uniforme**, par Serge Latouche, Ed. Climats, 2000, 200 p., 15,40 € (100 F).
● **Une raison d'espérer**, par Jacques Généreux, Ed. Plon, 2000, 193 p., 5 € (32,99 F).

CNRS - UNIVERSITE D'AUVERGNE - FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CERDI
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

MAGISTERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

formation de haut niveau en 3 ans
sur le développement dans le monde

qualification d'économiste reconnue internationalement
ouvrant la voie vers les institutions internationales,
la coopération française, les grandes entreprises, les ONG,
la recherche, l'Université

dans le cadre international du CERDI
un des grands centres européens d'économie du développement
avec le concours de spécialistes réputés

stage annuel à l'étranger

les étudiants ayant obtenu au moins 13 au DEUG
ou admissibles à un concours de grande école peuvent
jusqu'au 21 septembre déposer un dossier en vue d'un entretien

rentrée le 8 octobre

contact : Solange Debas
téléphone : 04 73 17 74 01 télécopie : 04 73 17 74 28
e-mail : s.debas@cerdi.u-clermont1.fr
http : //w.w.w.u-clermont1.fr/cerdi

CERDI - 65, boulevard François Mitterand
63000 CLERMONT-FERRAND

Interprètes à recruter, places de crèche à créer... la logistique de l'élargissement est un casse-tête

BRUXELLES
de notre bureau européen

Bien que les institutions européennes soient fort jalouses de leurs prérogatives, elles ont jugé indispensable de se rapprocher pour tenter de résoudre en commun les innombrables problèmes d'intendance que va poser le prochain élargissement. Depuis mai 2000, une « task force interinstitutionnelle élargissement » a été mise sur pieds entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil, mais aussi la Cour de justice des Communautés européennes, la Cour des comptes, le Comité économique et social et le Comité des régions. Elle réunit une quinzaine de personnes appartenant aux services du personnel de l'ensemble de ces institutions.

Le problème numéro un sera le recrutement d'interprètes, de traducteurs et de juristes-linguistes : il y aura pénurie de candidats qualifiés dans les pays susceptibles d'adhérer – où, pourtant, la Commission a lancé des formations accélérées depuis deux ou trois ans. Les institutions ont décidé de recruter en commun, alors que, jusqu'à présent, elles organisaient leurs propres concours, selon des paramètres quelque peu différents, le Conseil exigeant par exemple trois langues en plus de la langue maternelle, alors que le Parlement et la Commission n'en imposent que deux.

Il faudra toutefois répartir la pénurie, ce qui ne sera pas une mince affaire, les institutions ayant actuellement tendance à se concurrencer. Il arrive ainsi que la Commission embauche des lauréats inscrits sur une liste de réserve du Conseil. Avec l'accord de la Cour de justice, le Conseil prend à celle-ci des juristes-linguistes qui ne veulent pas s'installer à Luxembourg.

Les gestionnaires se demandent quand ils doivent lancer les premiers concours, puisqu'ils ne savent pas à quelle date précisément se fera l'élargissement. *« Au milieu de l'année 2002, nous verrons quel groupe de pays se détache, nous suspendrons les concours pour les autres »*, confie un haut fonctionnaire, sous couvert d'anonymat. Les avis pourraient être lancés dans la presse de ces pays en septembre 2002.

Une « task force » spéciale a été mise en place. Les institutions veulent que la greffe culturelle réussisse entre anciens et nouveaux agents

Mettre sur pied des jurys ne sera pas chose facile, nombre de professeurs d'université ou d'ambassadeurs susceptibles de les composer pouvant être tentés de s'y présenter comme candidats. Il faudra donc veiller à ce qu'ils ne soient pas juge et partie. La Commission a par ailleurs entrepris le recensement des salles où les examens pourraient être passés.

Les membres de la task force se demandent s'il serait opportun de développer le télétravail, certains linguistes ne souhaitant pas venir à Bruxelles où leur conjoint ne trouverait pas forcément un emploi. Mais ils ont tendance à penser que cette solution ne serait pas adaptée à des personnes qui n'ont pas encore l'expérience, essentielle, de la vie communautaire.

RAPPORT CONFIDENTIEL

Ces gestionnaires des ressources humaines s'inquiètent de la façon dont la greffe va prendre dans leurs institutions. *« Il ne faut pas sous-estimer le choc culturel que constituera le prochain élargissement, tant au sein des institutions que pour les agents recrutés »*, indique un rapport confidentiel de la task force. C'est la première fois qu'autant de nouveaux pays (dix, selon certaines hypothèses) et de nouvelles langues (dix ou huit) devraient être introduits, les précédentes vagues n'ayant concerné que trois pays et deux langues, au maximum. En outre, s'inquiète un responsable, *« les recrues des pays de l'Est n'ont pas de tradition administrative, leur système judiciaire est très différent du nôtre ; quant à leur niveau de vie, il n'a rien à voir »*.

La task force demande que les services d'assistance sociale soient *« formés aux cultures des futurs Etats-membres »* afin qu'ils puissent mieux *« comprendre les comportements »* de leurs ressortissants. Elle suggère de prêter une attention toute particulière à leur accueil, notamment en *« favorisant leur participation à des activités sportives, ou culturelles »* et en les informant des facilités qui seront mises à leur disposition.

Les services offerts aux enfants sont tout particulièrement critiques : seules 973 places de crèche sont disponibles à Bruxelles et Luxembourg, ce qui ne permet pas, d'ores et déjà, de satisfaire 322 demandes, auxquelles s'ajouteraient 360 autres liées à l'élargissement. Les garderies, qui disposent de 1 280 places, en auraient encore besoin de 260. Les institutions européennes paient le personnel, et les autorités belges sont censées fournir des locaux viabilisés, mais elles ne sont guère tentées de traiter en priorité ce type de besoin, dont ne profite pas la population belge, elle-même victime d'une certaine pénurie.

Le même problème va se poser avec les Ecoles européennes, ces établissements d'enseignement officiel créés conjointement par les Etats membres de l'Union européenne pour dispenser, gratuitement, un enseignement multilingue aux enfants du personnel des Communautés, dans les cycles maternel, primaire et secondaire. En fonction des places disponibles, ces écoles accueillent aussi les enfants d'autres expatriés, qui doivent toutefois acquitter des frais de scolarité. Il faudrait construire une quatrième école à Bruxelles, où les trois qui existent déjà sont suroccupées, et une autre à Luxembourg.

Rafaële Rivais

90 000 pages de textes juridiques à traduire

En principe, la totalité de la législation communautaire doit être publiée dans la langue des nouveaux Etats membres le jour de leur adhésion à l'Union européenne. Certains observateurs pronostiquent que, *« cette fois, ce sera impossible »*. Il s'agit en effet d'un travail de titan, l'ensemble des textes à traduire devant représenter 90 000 pages en 2003.

Il serait possible de réduire cette somme de quelque 30 000 pages en pratiquant la codification. La Commission, qui s'y est attelée, estime toutefois qu'elle ne pourra pas achever ce travail avant 2005. Encore lui faudrait-il une rallonge de 11,22 millions d'euros dès le budget 2002. Les Etats qui pourraient adhérer en 2004 devront donc traduire *in extenso* une bonne partie de l'acquis communautaire. Leur traduction sera ensuite vérifiée par des juristes linguistes des institutions européennes.

Beate Winkler, en première ligne de la lutte contre le racisme

VIENNE
de notre correspondante

Qui aurait cru, lorsque le Conseil européen a décidé il y a quatre ans d'installer à Vienne l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (European Monitoring Center on Racism and Xenophobia, EUMC), que son inauguration officielle, le 7 avril 2000, donnerait lieu à pareil tumulte ? Neuf semaines plus tôt, la droite populiste et xénophobe de Jörg Haider était arrivée au pouvoir à la faveur d'une alliance avec les chrétiens conservateurs, les autres membres de l'Union européenne (UE) avaient décrété des sanctions contre l'Autriche. Le choix de Vienne à deux pas des pays candidats à l'adhésion paraissait doublement symbolique : le péril était à la fois au cœur et aux portes de l'Union, et une stratégie coordonnée de lutte contre le racisme plus nécessaire que jamais.

« C'est une question essentielle pour l'avenir de l'Europe, car toutes nos sociétés doivent se préparer à une forte immigration, à l'installation durable sur leur sol de personnes d'origine étrangère », souligne de sa voix calme Beate Winkler, directrice de l'EUMC – et seule femme à la tête d'une des douze agences indépendantes créées par l'UE. *« La France l'a compris avant l'Allemagne, qui s'accrochait au mythe du "Gastarbeiter" – du "travailleur invité" – destiné un jour à retourner dans son pays. »* L'Autriche, en revanche, sous la pression du FPÖ, le parti d'extrême droite, a baissé ses quotas d'immigration et se distingue aujourd'hui par une politique restrictive en matière de regroupement familial. Mais le déferlement de violences racistes que certains redoutaient après l'entrée des populistes au gouvernement n'a pas eu lieu, et l'on ne peut reprocher à la coalition de droite d'avoir pris des mesures franchement xénophobes.

Elle dirige à Vienne l'agence européenne qui combat la xénophobie

« Les pays de l'Union où l'on observe la plus forte augmentation d'incidents racistes, précise Beate Winkler, *sont l'Allemagne et la Suède. L'Autriche se situe dans la moyenne. »* C'est d'ailleurs la multiplication d'attentats sur le territoire allemand, en 1994, avec la vague d'incendies allumés par des jeunes d'extrême droite dans des foyers d'immigrés, qui a inspiré au Français Jean Kahn – premier président de l'EUMC – l'idée de créer une structure européenne pour lutter contre la xénophobie, dont il a pu convaincre très vite François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl.

« Nous savons, et cela vaut pour toute l'Europe, que la xénophobie diminue quand il y a des signaux très clairs que ce n'est pas accepté », insiste-t-elle. Les sanctions européennes ont sans doute eu, à cet égard, un rôle dissuasif, même si elles n'ont pas été faciles à vivre. Après quelques mois crispés, quand le gouvernement ne digérait pas d'avoir été exclu des cérémonies d'inauguration et que le plus puissant quotidien autrichien publiait des commentaires aigres sur la directrice de l'EUMC, les relations de l'Observatoire avec les autorités se sont *« normalisées »*.

La crise autrichienne a même eu un effet positif en accélérant l'adoption, au sein de l'Union, de la Charte sur les droits fondamentaux : d'ici juin 2003, les pays membres devront adopter une législation antidiscriminatoire et mettre en place un organisme susceptible de recueillir les plaintes. La collecte d'informations est en effet une des tâches essentielles de l'Observatoire, qui a mis en place le réseau Raxen (European Racism and Xenophobia Network), présent depuis juin dernier dans les quinze Etats membres, et appuyé sur des structures déjà existantes – afin de ne pas pénaliser par des dépenses inutiles le budget de 5,3 millions d'euros alloué à l'EUMC par le Parlement européen.

En France, par exemple, c'est l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI) qui sert de point d'ancrage ; en Finlande la Ligue des droits de l'homme ; aux Pays-Bas la Maison Anne Frank ; en Autriche l'Académie des sciences, où la linguiste Ruth Wodak accomplit depuis des années un travail remarquable sur le discours xénophobe. *« Il faut surtout que ces informations, en matière d'emploi, d'éducation ou de violence, puissent être comparées*, indique Beate Winkler. *Or on se heurte parfois à des différences d'approche : en France, peut-être à cause de la tradition républicaine – mais aussi en souvenir de l'Holocauste puisque les nazis avaient voulu identifier les Juifs avant de les exterminer – on répugne à recenser des minorités en tant que telles, alors qu'en Grande-Bretagne cela va de soi. »*

Beate Winkler
● Née en 1949 à Dresde, juriste de formation, Beate Winkler a travaillé de 1981 à 1996 avec le gouvernement fédéral allemand sur les problèmes d'immigration.
● Depuis 1998, elle dirige l'EUMC à Vienne.

Mais il ne suffit pas de pointer les manifestations négatives. Dans des régions en crise où le racisme découle d'une crainte de « l'autre » souvent inversement proportionnelle à sa présence réelle (30 % d'étrangers à Francfort mais 2 % seulement au Brandebourg, en ex-RDA, où l'on assiste à une montée de la xénophobie), il s'agit surtout de diffuser les *« modèles réussis d'intégration, comme le fait la France. Car si on se concentre sur l'extrémisme de droite, on risque un effet d'imitation »*. D'autant plus que les groupes militants savent communiquer avec leur jeune clientèle. L'EUMC est attentif au problème du racisme sur Internet et a fait des recommandations à la Commission européenne pour un « filtrage » : on comptabilise aujourd'hui quelque 2 500 sites web racistes, contre un seulement en 1995, qui ont commercialisé en Europe 1,3 million de CD. *« Si on veut lutter contre le racisme, il faut donner aux gens un sentiment de sécurité »*, résume Beate Winkler, qui a fait elle-même l'expérience de l'incertitude et du déracinement, lorsque sa famille a quitté la ville de Dresde en ruines, après la guerre, pour *« émigrer »* à Cologne : *« même l'allemand parlé était différent »*. Et les futurs membres de l'Union, où l'on constate trop souvent des tendances xénophobes, notamment envers les Tziganes ? Elle sourit prudemment : *« L'Union devra se pencher sur cette question, mais balayons d'abord devant notre porte. »*

Joëlle Stolz

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.
C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

Des diplômes de 3ème cycle.
Des formules compatibles avec la poursuite de vos responsabilités professionnelles.

• DESS
Contrôle de gestion et audit, Finance, Ingénierie et management des associations, Marketing, Ressources Humaines, Systèmes d'information et de communication.

Réunions d'information : 21, rue Broca - 75005 Paris, le mardi 11 septembre à 19 h.

☎ 01 53 55 27 48

IAE DE PARIS UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Un avantage décisif
www.iae-paris.com – e-mail : iae@univ-paris1.fr

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Laurent Zecchini

Canaliser la montée de l'inquiétude

Si l'euro sera à coup sûr un jalon historique de l'intégration européenne, de même qu'il devrait être un puissant facteur de stabilité en même temps qu'un symbole d'unité du Vieux Continent, force est de constater que les Européens n'ont pas encore pris la dimension d'un tel défi. A moins de quatre mois de l'introduction effective de la monnaie unique, ils restent inquiets quant aux conséquences de cette révolution monétaire, en partie parce que leur information reste très incomplète. Ces appréhensions relèvent en partie de facteurs psychologiques, tout en étant nourries par une conjoncture économique incertaine : les précautions oratoires utilisées par les gouvernements des Quinze pour éviter de qualifier de récession le fort ralentissement de la croissance américaine – l'effet de contagion en serait renforcé –, ne parviennent pas à cacher que la situation des principales économies européennes redevient préoccupante.

Le dernier eurobaromètre de la Commission de Bruxelles, qui souligne une montée de l'inquiétude des citoyens européens à mesure que l'échéance du 1er janvier 2002 se rapproche, devrait être pris au sérieux par les Quinze : outre qu'il atteste une pédagogie insuffisante de la part des gouvernements, il constitue un avertissement. Le pari de l'euro ne sera pas gagné sans la mobilisation de ses 300 millions d'utilisateurs potentiels et dans un climat économique morose. Or cet environnement sera largement dépendant du rythme de la croissance et de la capacité des Etats membres à maîtriser l'inflation.

Certes, le passage à l'euro devrait dynamiser l'activité économique des PME mais, comme le souligne le président de l'Eurogroupe, le ministre belge des finances, Didier Reynders, *« la tendance naturelle de la presse et du public va être de se focaliser sur les problèmes et les risques de l'euro, plutôt que sur ses aspects positifs »*. *« A nous de mettre en place une véritable communication de crise : la demande et la consommation, c'est aussi un phénomène psychologique »*, ajoute-t-il. Les Européens consultés par l'Institut de sondages communautaire sont aujourd'hui 66 % (+ 5 % par rapport à mai) à redouter des abus et tricheries sur les prix, et une très large majorité d'entre eux (69 %) feraient davantage confiance aux commerçants si ces derniers s'engageaient à respecter un « code de conduite ».

Le nombre des Européens se disant bien informés sur l'euro (53 %) progresse lentement. Ils voient bien quelques-uns des aspects positifs de l'introduction de la monnaie unique, comme le fait de faciliter les voyages, les achats et la comparaison des prix d'un pays à l'autre

Curieusement, la Commission de Bruxelles ne semble pas s'émouvoir de ces chiffres. *« Dans un certain sens*, souligne Pedro Solbès, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, *cette réaction est la bienvenue puisque, plus le citoyen se sentira inquiet, plus il sera réceptif aux campagnes d'information. Notre pire ennemi aurait été l'indifférence »*, insiste-t-il. Il est vrai que le nombre des Européens se disant bien informés sur l'euro (53 %) progresse lentement. Ils voient bien, d'autre part, quelques-uns des aspects positifs de l'introduction de l'euro, comme le fait de faciliter à la fois les voyages, les achats dans les pays de la zone euro et la comparaison des prix d'un pays à l'autre, et ils citent également plusieurs aspects économiques positifs de la monnaie unique, notamment *« acquérir le statut d'une monnaie internationale comme le dollar, contribuer à la stabilité des prix, favoriser la croissance économique des pays de la zone euro »*.

Si les gouvernements des Quinze font preuve de pusillanimité pour insister sur ces aspects, c'est par crainte de rouvrir un débat sur le principe même de l'euro. Tel est notamment le cas en Allemagne et en France, deux pays à la veille d'échéances électorales importantes et où le consensus en faveur de la monnaie unique reste fragile. La Commission, de son côté, fait preuve d'un optimisme de commande : en France, le ministère des finances vient de confirmer des hausses de prix dans la perspective du passage à l'euro, et il serait surprenant qu'une telle tendance ne se manifeste pas dans d'autres Etats membres. Si tel est le cas, il sera difficile de combattre les affirmations des Cassandre prompts à dénoncer le *« rôle inflationniste de l'euro »*. Les mêmes défenseurs d'un scénario-catastrophe n'hésitent pas à souligner que la faiblesse de l'euro a, jusqu'à présent, été un facteur dynamique de la croissance, puisqu'elle a dopé les exportations, et que, a contrario, un euro fort aurait plutôt tendance à accentuer le ralentissement économique.

De telles perspectives sont prises au sérieux à Bruxelles, où l'on craint, en outre, que les gouvernements de Paris et de Berlin, en dépit de leurs promesses récemment réaffirmées de s'en tenir strictement à leurs engagements du pacte de stabilité, ne laissent filer les dépenses, selon une propension électoraliste classique. Laurent Fabius et Hans Eichel, les ministres français et allemand des finances, conviennent qu'il leur faut réviser à la baisse leurs perspectives de croissance pour l'année prochaine, tout en assurant qu'ils n'ont pas l'intention de succomber à une fuite en avant par une politique de relance des dépenses publiques.

La Commission de Bruxelles avait devancé cette mise au point avant l'été, en soulignant que certains Etats (Allemagne, Italie, Portugal et France) ne disposent pas de la même marge de manœuvre que des pays plus vertueux sur le plan budgétaire pour utiliser les « stabilisateurs automatiques », lesquels sont censés jouer dans un contexte de diminution de la croissance. Comme d'autres capitales, Paris et Berlin tablent sur une consommation soutenue qui pourrait être notamment alimentée par l'apparition de nouvelles liquidités à la faveur de la conversion des monnaies nationales, mais rien n'est moins sûr dans un contexte de ralentissement de la baisse du chômage et de renchérissement des prix.

Reste la question des allègements fiscaux qui ont été opérés dans plusieurs pays, et dont on attend qu'ils soutiennent la croissance. Autant la Commission était critique à l'égard de la France il y a six mois, estimant qu'un accroissement de la demande privée pouvait avoir un impact négatif en période de croissance, autant l'effet de contagion du fléchissement de l'économie américaine lui a fait réviser son jugement : outre que le dogme est aujourd'hui de réduire la pression fiscale et sociale sur les revenus du travail, l'environnement économique doit être le plus porteur possible si l'on veut que l'accouchement de la monnaie unique s'effectue sans douleur.

EUROPE

▼ Un trafic aérien intra-UE en hausse

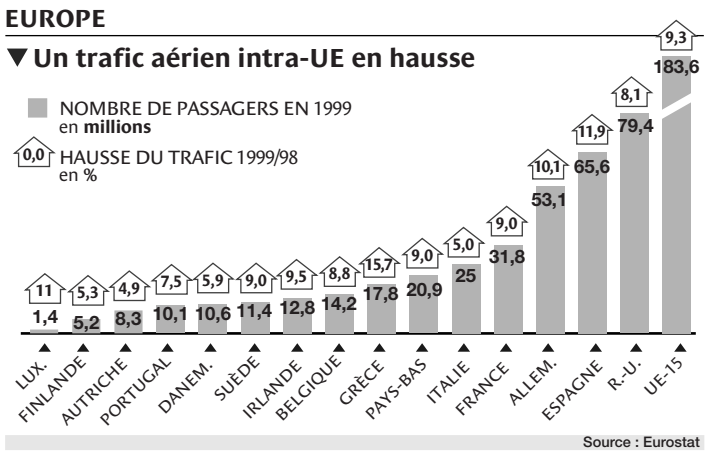

Source : Eurostat

■ **EN 1999, LE NOMBRE DE PASSAGERS** internationaux intra-Union européenne s'est établi à 184 millions alors que celui des passagers extra-UE a atteint 191 millions. Par rapport à 1998, le trafic aérien intra et extra UE a augmenté respectivement de 9,3 % et 5,6 %.
Les progressions les plus élevées ont été enregistrées en Belgique – le statut de Bruxelles, capitale de l'Europe, est un facteur déterminant –, en Irlande, aux Pays-Bas et en Finlande. En revanche, la Grèce, la France et l'Allemagne affichent les progressions les plus faibles.
■ **LES AÉROPORTS DE LONDRES** (Heathrow, Gatwick, Luton, London-City et Stansted) ont enregistré le plus grand nombre de passagers internationaux en Europe, avec plus de 95 millions de passagers en 1999, devançant le Système aéroportuaire de Paris (Charles-de-Gaulle, Orly et Le Bourget) qui totalise 44 millions de passagers ainsi que les aéroports de Francfort et d'Amsterdam (respectivement 37 millions et 36 millions de passagers).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 2001, en %)											
Sur un an	0,9	1,4	2,0	- 0,5	- 0,7	0,9	0,6	0,7	2,7	ND	ND
Sur un mois	0,7	0,6	0,8	1,8	- 0,3	0,3	0,1	4,4	0,1	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (juillet 2001, en %)											
Sur un an	2,6*	2,8*	2,6	2,7	3,7	2,2*	2,8	5,2*	1,4	2,7	- 0,5 (06/01)
Sur un mois	- 0,2*	- 0,1*	0,0	- 1,3	0,2	0,2*	0,1	- 0,1*	- 0,7	- 0,3	- 0,3 (06/01)
PIB EN VOLUME (1er trimestre 2001, en %)											
Sur un an	2,6	2,6	2,0	2,4	3,3	2,9	2,4	2,8	2,7	2,5	- 0,1
Sur trois mois	0,5	0,6	0,4	0,5	1,0	0,5	0,8	0,1	0,5	0,3	- 0,2
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	- 0,3	- 1,3	- 0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	- 7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, mai 2001)											
	- 6,3*	1,7*	5,4 (04/01)	1,0*	- 3,1*	- 1,1*	0,3 (avril)	1,5 (avril)	-5,8 (avril)	- 40,5 (12/00)	10,1 (12/00)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1er trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	- 0,6	- 0,4	- 2,4	1,1*	2,0	0,9	0,6	0,0	2,7	0,6	- 0,1

* provisoire ** 4e trimestre 2000

Pour plus d'informations : http:/europa.eu.int/eurostat.html

PAYS EN TRANSITION

▼ Des difficultés nouvelles pour la Bulgarie

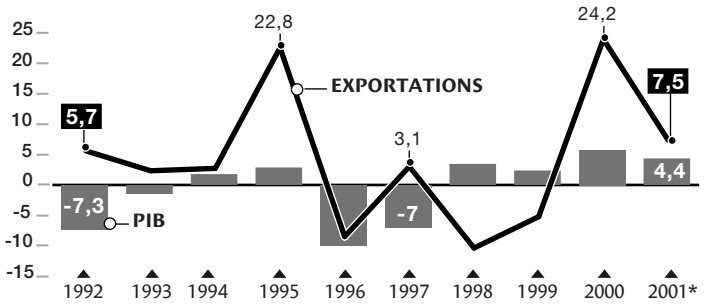

* prévisions Source : Economic Intelligence Unit (EIU)-CDC IXIS

■ **LE NOUVEAU GOUVERNEMENT**, dirigé par l'ancien roi de Bulgarie devenu premier ministre, s'installe aux commandes après une année 2000 exceptionnelle. La croissance du PIB bulgare a presque atteint 6 %, alors qu'elle n'avait pas dépassé 3 % depuis les débuts de la transition. L'activité a essentiellement été soutenue par les exportations, qui ont augmenté de plus de 20 % et sont dirigées à 70 % vers l'Union européenne (UE).
■ **CETTE DYNAMIQUE** ne devrait pas durer. Le taux de change de la monnaie bulgare est collé à celui de l'euro par un « currency board » (système dur de change fixe) alors que l'inflation bulgare est supérieure à celle de la zone euro. Cette appréciation est d'autant plus pesante que l'UE est en ralentissement. Le gouvernement souhaite soutenir la demande intérieure, afin qu'elle devienne le moteur de la croissance.

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 1,5 % (juin)	+ 2,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+ 1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 %	4,3 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	1,1 (juin 2001) 0,3 (janvier 2001)	+ 0,6 % - 11,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	- 9 (juillet)	+ 3**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 36 (juillet)	+ 40**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22428 (juillet)	+ 2,6 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	1 344 (mars)	- 13,7 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Le courrier électronique détrône le téléphone aux Etats-Unis

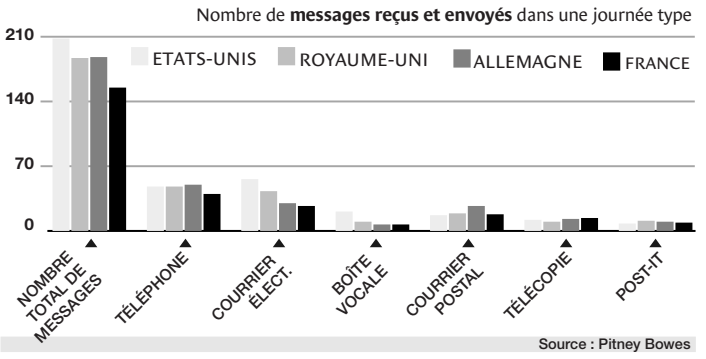

Source : Pitney Bowes

■ **DANS LES ENTREPRISES**, la messagerie électronique tend à être préférée non seulement au courrier papier mais aussi au téléphone fixe, selon une étude réalisée auprès des salariés des grandes entreprises, par Pitney Bowes, société spécialisée dans le traitement du courrier.
■ **LES MESSAGES COURTS** (short messaging system), que l'on peut échanger sur un téléphone portable, commencent à être utilisés surtout au Royaume-Uni et en Allemagne. Outre-Rhin, les femmes représenteraient 77 % des utilisateurs de ce mode de communication.
■ **LES MESSAGES PERSONNELS** enregistrés, envoyés ou reçus sur le lieu de travail, ont décliné de 25 % aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et se sont stabilisés en France et en Allemagne.

UN CHIFFRE

1

MILLION DE BARILS DE PÉTROLE PAR JOUR

« L'OPEP cherche encore à obtenir des prix pétroliers plus élevés, bien que les pays occidentaux craignent qu'une telle évolution ne pousse l'économie mondiale vers la récession », a déclaré le ministre vénézuélien du pétrole, Alvaro Silva, pour justifier la troisième réduction de production depuis le début de l'année. Depuis le 1er septembre, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a réduit d'un million de barils/jour le débit de ses puits. Les onze membres du cartel, à l'exception de l'Irak sous embargo des Nations unies, produisent 23,201 millions de barils/jour, soit près du tiers de l'offre mondiale.

Cette décision vise à maintenir les cours du brut dans une fourchette de 22 à 28 dollars. Le ministre vénézuélien a rappelé que les prix avaient, ces dernières années, dépassé en moyenne les 25 dollars le baril *« sans porter préjudice à l'économie mondiale »*. Il a précisé que l'OPEP ne prendrait pas d'autre décision avant sa réunion du 26 septembre. De son côté, le président de l'organisation, le ministre algérien du pétrole Chakib Khelil, a estimé que cet effort *« devrait renforcer les prix, car la demande augmentera en septembre en prévision de l'arrivée de l'hiver »*.

Premier producteur mondial, l'Arabie saoudite avait pesé de son poids dans la décision de l'OPEP. Elle a donc réduit de 300 000 barils/jour sa production de brut pour la ramener à 7,541 millions de barils/jour. *« Ces réductions tombent à point nommé, en raison de la récession mondiale, qui a des répercussions négatives sur le marché pétrolier »*, a expliqué un responsable du ministère saoudien du pétrole, interrogé par le quotidien arabe *Asharq al Awsat*.

Le conflit israélo-palestinien pénalise fortement les économies de la région

Les répercussions de la crise – chômage, circulation monétaire bloquée, panne du tourisme... – font sentir leurs effets sur la croissance de l'ensemble de la zone

Près d'un an après le déclenchement de l'Intifada al-Aqsa et alors que la situation ne cesse de se dégrader, les conséquences sont lourdes pour la région. Les premiers touchés sont les Palestiniens, dont l'économie est largement dépendante d'Israël dans toutes ses composantes : marché du travail, marché des biens et services, commerce extérieur, marchés financiers. Les prévisions d'une croissance de 7 % du produit intérieur brut (PIB) ont été revues à la baisse à la suite de l'effondrement de l'activité.

Le chômage atteint des niveaux records dans la bande de Gaza et en Cisjordanie après le bouclage de ces territoires imposé par l'armée israélienne pour des raisons de sécurité. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les taux de chômage, pour le premier trimestre, sont de 48,8 % pour Gaza et de 32,5 % pour la Cisjordanie (aujourd'hui, il est proche de 80 % à Gaza). La pauvreté ne cesse de croître puisque les Palestiniens, qui étaient plus de 130 000 à se rendre en Israël pour travailler, n'ont plus accès à ce marché. 10,7 % des familles n'ont plus aucune source de revenus depuis le déclenchement de l'Intifada et 49,2 % d'entre elles ont perdu plus de la moitié de leurs ressources. Le revenu mensuel moyen d'une famille est passé de 2 300 shekels (596 euros) à 1 200 shekels (310 euros) en avril.

Le coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Proche-Orient, Terje Roed-Larsen, affirmait, fin juin, que l'économie palestinienne perdait de 7 à 10 millions de dollars par jour (de 7,71 à 11 millions d'euros) en raison du bouclage israélien de la Cisjordanie et de Gaza.

Si le tourisme est touché, l'agriculture l'est fortement aussi. Ce secteur représente 16 % du PIB. De nombreux arbres fruitiers ont été arrachés, l'accès à l'eau est difficile et, conséquence directe du bouclage, les productions n'arrivent pas à être exportées. D'après le ministère palestinien de l'agriculture, les pertes subies par le secteur agricole ont atteint près de 288 millions de dollars (317 millions d'euros) entre octobre et mai. Il en va de même pour les entreprises qui n'arrivent pas à faire venir leurs matières premières et qui souffrent de problèmes de liquidités. Nombre d'entre elles, souvent des entreprises familiales, ont dû mettre la clé sous la porte. Les caisses sont vides car les autorités israéliennes bloquent le versement du revenu de taxes de douane transitant par son territoire et empêchent le transfert des avoirs des banques palestiniennes déposés dans les banques israéliennes.

FACILITÉ DE TRÉSORERIE

Face à ces problèmes de liquidités, les donateurs internationaux se sont mobilisés, dont l'Union européenne (UE), contributeur important. Une facilité de trésorerie de 90 millions d'euros a été accordée sous forme d'assistance budgétaire à l'Autorité palestinienne. La Banque islamique de développement (BID), qui a été choisie pour gérer les fonds arabes de soutien à l'Intifada, a recueilli 538 millions de dollars (645 millions d'euros) distribués sous forme de prêts et de dons pour des projets hospitaliers, éducatifs et d'infrastructures.

En Israël, l'Intifada a bien évidemment de fortes répercussions sur l'économie du pays, plus particulièrement dans le domaine touristique, où l'on enregistre une baisse des recettes de 35 %. La Fédération des chambres de commerce israéliennes a estimé les pertes liées au tourisme à 1 milliard de dollars (1,112 milliard d'euros) au cours des huit premiers mois du soulèvement. Les halls des grands hôtels sont désertés par les touristes aussi bien à Tel-Aviv, Jérusalem, Ramallah qu'a Amman. Mais la chute du Nasdaq, où sont cotées une centaine de sociétés israéliennes, a causé plus de dommages encore. De nombreux investisseurs ont, en effet, rapatrié une partie de leurs capitaux pour faire face aux pertes subies aux Etats-Unis. Néanmoins, avec la poursuite de la tension, les conséquences de l'Intifada sont de plus en plus visibles sur l'économie du pays : la confiance des investisseurs est mise à mal, et, on assiste à une reprise du chômage après trois ans de déclin continu.

L'armée, du fait du rappel des réservistes, a demandé une rallonge au gouvernement évaluée à 720 millions de dollars (800 millions d'euros) qui s'ajoute aux 9 milliards de dollars (10 milliards d'euros) du budget initial. Le niveau des investissements a baissé. La Banque d'Israël a avancé le chiffre de 1,7 milliard de dollars (1,9 milliard d'euros) d'investissements directs étrangers (IDE) pour les six premiers mois de l'année 2001 contre 2,2 milliards au cours de la même période en 2000. La croissance du PIB ne devrait être que de 1 % pour 2001 contre 6 % l'année dernière.

▼ Les territoires palestiniens sont les plus touchés

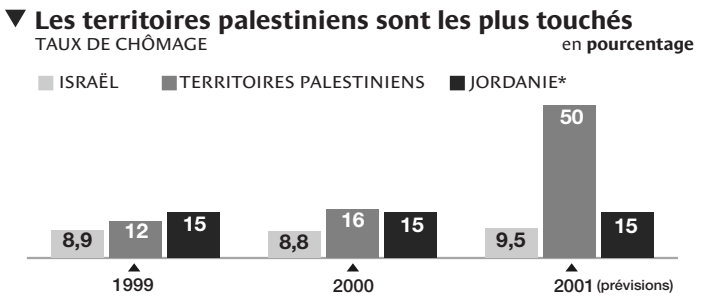

**Depuis des années, le chiffre officiel est de 15 %, mais des sources indépendantes évaluent le taux de chômage entre 27 % et 30 %.*

Sources : pour Israël, la banque centrale d'Israël, pour la Jordanie : le poste d'expansion économique français à Amman et pour les territoires palestiniens le PEE de Jérusalem, l'ONU et les statistiques officielles palestiniennes

Les répercussions de la crise sont importantes sur la croissance jordaniennes (elle ne devrait pas dépasser 3 %, contre 4 % en 2000), ainsi que sur le tourisme. Sur les six derniers mois, il semble que l'occupation des hôtels soit seulement de 20 %. Autre élément important, l'arrivée en nombre important, sans qu'il soit possible de le quantifier précisément, de Palestiniens dans le royaume hachémite qui ont profité de la période estivale pour quitter les territoires.

Indispensables pour l'économie du royaume, le développement des zones économiques qualifiées (QIZ) pourrait être affecté par la tension. Définies lors de la conférence de Doha (Qatar) en 1997, alors que les avancées du processus de paix étaient significatives et qu'il était fortement question de développement économique régional, ces zones doivent permettre à des produits fabriqués dans certaines zones industrielles jordaniennes par des sociétés qui font appel à une valeur ajoutée israélienne, palestinienne ou jordanienne, d'être exportés ensuite vers Israël et les Etats-Unis, en étant exonérés de taxes et en échappant à la contrainte des quotas. Au-delà de ce premier cercle, les conséquences de la crise ont un impact sur le tourisme en Syrie, au Liban et en Egypte. Les touristes israéliens, qui étaient nombreux à se rendre dans le Sinaï, préfèrent aujourd'hui aller à Eilat. Les autorités égyptiennes se tournent vers les pays européens pour compenser la baisse d'activité.

Dans ce contexte, l'idée selon laquelle seule la séparation entre les Israéliens et les Palestiniens pourrait permettre de ramener la paix est une pure illusion car les deux économies sont fortement imbriquées. Les implications concernent le commerce palestino-jordanien qui a chuté de 25,5 % au cours du premier semestre par rapport à l'année précédente, et les échanges palestino-égyptiens car les flux de marchandises sont obligatoirement contrôlés par les services douaniers israéliens. L'asphyxie des Palestiniens par les Israéliens alimente leur désespoir, et le déséquilibre entre deux populations condamnées à vivre ensemble a atteint une dimension telle que les perspectives sont bien sombres.

Agnès Levallois (Nord Sud Export groupe Le Monde)

Internet Intelligence
avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs
médias numériques avec INA
management de projet
information stratégique
GROUPE ESIEE
Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Clôture des inscriptions : 21 septembre 2001
Admission : scientifiques/non scientifiques
Journées Portes Ouvertes : 18 septembre 14h - 20h
Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr
ADONIS Création

Les pays nordiques mettent en avant les coûts sociétaux des projets d'infrastructures

Gain de temps, bruit, contribution à l'effet de serre interviennent dans la faisabilité de travaux routiers

STOCKHOLM
correspondance

L'Europe du Nord est la plus avancée dans l'évaluation socio-économique des projets de transports accordant, par exemple, une place importante à des données comme le gain de temps pour les usagers, la réduction des nuisances, la pollution, le prix de la vie humaine et l'aménagement du territoire. Dans les années 1950, la Suède décidait de moderniser son réseau routier. Dans ce pays d'à peine 4,5 millions d'habitants disséminés sur un vaste territoire de 450 000 kilomètres carrés, les routes étaient souvent de mauvaise qualité. Des villages du Nord étaient encore isolés des centres urbains. C'est autour de cette expansion que se sont développés les modèles de calcul. Pour chaque projet, les administrations ont établi une évaluation socio-économique de rentabilité et ont décrit les conséquences environnementales. Ces documents servent, ensuite, de base de décision aux hommes politiques. Toutefois, si les mêmes critères sont retenus pour un investissement, les méthodes et les paramètres diffèrent selon les administrations publiques. Chacune ayant son propre logiciel d'évaluation, il en résulte parfois des disparités entre les estimations d'un même projet.

Depuis dix ans, un processus d'harmonisation est en cours entre l'administration routière et ses homologues ferroviaire et maritime. Un ensemble d'unités de mesure a été conçu et un logiciel commun rend possible une comparaison entre les différents modes de transport. En 1998, les pouvoirs publics ont voulu connaître, grâce à un sondage auprès de la population, le prix que les individus seraient prêts à payer pour abaisser les risques de décès lorsqu'ils prennent la route. Le rapport du Commissariat général du Plan : « Transports : choix des investissements et coût des nuisances » (juin 2001) – dont le groupe de travail a été présidé par Marcel Boiteux, ancien président d'EDF – donne les résultats de cette enquête réalisée auprès de 5 000 Suédois. 51 % d'entre eux avancent le chiffre de 12,5 millions de couronnes (1,4 million d'euros), soit la valeur la plus élevée au sein de l'Union européenne.

ÉLÉMENTS QUANTIFIABLES

En général, parmi les variables retenues dans les estimations des coûts indirects, figurent des éléments quantifiables comme le gain de temps, le bruit et la contribution à l'effet de serre ; et d'autres difficilement appréciables comme l'impact sur le paysage d'une nouvelle infrastructure et ses conséquences sur la vie commerciale d'une région. Ne pouvant être valorisés, ces critères sont évoqués en annexe dans les projets. Le danger est, alors, qu'ils ne soient pas intégrés. Une idée que réfute Leif Carlsson, urbaniste à Stockholm au siège régional de l'administration routière. *« Il ne faut pas oublier que la construction d'infrastructures est un processus lent. Selon la taille du projet, il peut rester des décennies sur la table à dessin des ingénieurs jusqu'au premier coup de bêche. »* L'investissement est donc révisé. *« Les projets évoluent et intègrent les nouvelles contraintes. »*

L'exemple type est Västerleden, un projet de périphérique autour de Stockholm, à l'étude depuis trente ans, mais pour lequel aucune décision de construction n'a été prise pour le moment. Bâtie sur un chapelet d'îles et étendue sur 35 kilomètres, la capitale suédoise est confrontée à une aggravation de ses difficultés de circulation, même si elle dispose d'un réseau dense de ponts, de tunnels et de voies périphériques qui la traversent du nord au sud et d'ouest en est. Les voies sont souvent embouteillées en raison de travaux de remise en état. Les perspectives de saturation sont évidentes, avec l'afflux croissant de nouveaux résidents. D'ici à dix ans, 190 000 personnes s'installeront dans l'agglomération, qui comptera deux millions d'habitants. Face à cette vitalité, le souci de la municipalité est aussi de préserver les espaces verts.

Le projet de périphérique sous sa forme actuelle est estimé à 10 milliards de couronnes (1,05 milliard d'euros). Un investissement gigantesque pour lequel la dimension politique devient primordiale. *« Elle efface l'argument de la rentabilité directe »*, souligne Leif Carlsson. *« Dans ce cas précis, les calculs ne sont pas un argument crucial pour l'exécution du projet, mais plutôt une information complémentaire. »* Toutefois, reconnaît l'urbaniste, *« les projets de la taille de Västerleden constituent une exception »*. Selon lui, dans la majorité des cas, les estimations socio-économiques restent un critère essentiel du choix. *« Ils sont le meilleur fondement d'investissement que l'on possède actuellement. »*

Anna Tyllström

▼ Les valeurs « officielles » de la vie humaine routière

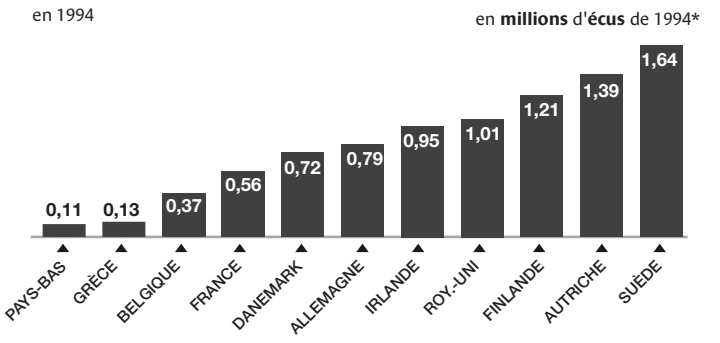

**1 écu 1994 = 6,56604F soit quasiment 1 euro*

Source : travaux de Bristow & Nellthorp effectués dans le cadre du projet Eunet et publiés dans *Transport Policy* de janvier 2000

Mesurer mais aussi comparer

Le bilan socio-économique chargé d'évaluer les projets d'infrastructures a une double fonction, selon les conclusions du rapport du Commissariat général du Plan.

Ce chiffrage permet d'être non seulement *« le noyau de l'estimation d'un projet »*, mais aussi d'évaluer le surcoût dans le cas du choix d'un autre investissement. *« Si telle préoccupation d'urbanisme conduit à préférer une solution qui coûtera 7 millions d'euros de plus, on peut se poser utilement la question de savoir si, avec ces 7 millions, on ne pourrait faire mieux encore autrement et ailleurs, pour ce même urbanisme »*, précise le groupe de travail.

Marcel Boiteux, rapporteur au Commissariat général du Plan

« La vie humaine a un prix plus élevé aujourd'hui »

Comment mieux apprécier les projets d'infrastructures de transports en intégrant aux données classiques d'autres valeurs reflétant les coûts et avantages pour la collectivité ? Intitulé « Transports : choix des investissements et coût des nuisances », le rapport du Commissariat général du Plan réalisé par un groupe de travail présidé par Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, a été publié en juin. Il sera présenté le 25 septembre à des représentants des collectivités territoriales et des administrations décentralisées.

« Quel est l'objectif des travaux que vous avez présidés ?

– Ce rapport a été demandé par deux ministères, celui de l'équipement et des transports, et celui de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui ont souhaité la réactualisation d'une première étude réalisée en 1994. Il s'agit de valoriser les avantages et les inconvénients non marchands d'un projet, afin que les décideurs, souvent des hommes politiques, prennent leurs décisions en connaissance de cause. L'économie de marché ne suffit pas puisqu'elle ignore, pour la collectivité, les coûts et des avantages qui ne sont pas commercialisés.

» Nous avons ainsi particulièrement travaillé sur la valorisation des gaz à effet de serre, sur l'évaluation des effets de la congestion, en zone urbaine, sur la valeur du temps et le bruit. J'ai suggéré, ensuite, qu'on y rajoute l'effet des pollutions classiques et le coût de la vie humaine.

– Quelles sont les évolutions entre les valeurs dégagées en 1994 et celles d'aujourd'hui ?

– Le grand changement vient de l'évaluation de la vie humaine, avec un prix beaucoup plus élevé aujourd'hui. Quel niveau des dépenses est-il possible d'engager dans un projet pour sauver une vie de plus ? Cette valeur, pour un projet routier en France, était estimée, en 1994, à 0,65 million d'euros, ce qui était faible comparé à d'autres comme le Royaume-Uni ou les pays nordiques. Aujourd'hui, ce coût a presque triplé (1,5 million d'euros).

» Même évolution pour le bruit. Autrefois, on considérait qu'en dessous de 0,6 décibel, la nuisance était nulle. Or, selon les dernières études, les problèmes existent dès 0,55 décibel, ce qui nous a conduit à compléter notre barème en intercalant une valeur entre 0,55 et 0,6. Cette modification accroît considérablement le coût affecté au bruit en France car nombreux sont ceux qui sont exposés à ce niveau sonore.

– La fixation de ces barèmes a-t-elle donné lieu à des empoignades entre les deux ministères ?

– Le terme est un peu excessif. On est arrivés assez vite à un consensus. Certes, pour l'effet de serre les débats ont été relativement difficiles sur la valeur à attacher à la tonne de carbone émise. Les services de l'environnement poussaient vers un niveau très élevé, ceux de l'équipement le trouvaient excessif. Nous sommes arrivés à une valeur maximale pour l'un, minimale pour l'autre.

» La bagarre la plus importante a concerné la pollution hors effet de serre, plus particulièrement les particules et l'oxyde d'azote qui ont des effets sur les poumons. Il s'agit de très petits risques mais qui s'exercent sur un grand nombre de gens. Parce qu'il est petit, ce risque est très difficile à déceler.

– Mais n'est-ce pas hasardeux de donner un prix à ce genre de valeur non marchande ?

– Nous procédons par enquête, mais de manière indirecte pour que la réponse des gens ne soit pas trop biaisée. Prenons l'exemple de la vie humaine, ou plus exactement du coût d'évitement d'une mort supplémentaire. La question posée sera : *"Combien pensez-vous qu'il faille dépenser de plus dans telle opération pour diminuer les risques et sauver ainsi tant de vies humaines sachant qu'avec cette somme-là on pourrait faire d'autres choses importantes ?"*

» Nous nous efforçons aussi d'interpréter les comportements. Pour aller du point A au point B, telle personne n'hésite pas à prendre la nationale plutôt que l'autoroute tout en sachant que c'est plus dangereux, mais moins cher.

– Peut-on parler de démarche scientifique ?

– Tout cela est forcément très incertain. Nous cherchons autant à tomber sur la vraie valeur qu'à faire accepter une estimation qui soit la même partout. Comme sur un marché, nous procédons par essais et corrections, mais pas avec la même échelle de temps. Le marché réagit rapidement tandis que les groupes de travail ne le font qu'au bout de quelques années.

– Quels critères auriez-vous aimé intégrer ?

– Il faut progresser dans le secteur de l'urbanisme. Je pense à l'effet de "coupure" : quand une route coupe un quartier ou un village en deux, nos travaux ne nous permettent pas encore de valoriser les conséquences positives et négatives, pour la collectivité. Il en va de même pour les effets sur le paysage, qui deviendront un critère de plus en plus important dans le futur. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Martine Laronche

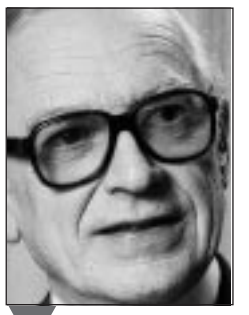

Marcel Boiteux

● Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Marcel Boiteux, 79 ans, membre de l'Institut, a fait l'essentiel de sa carrière chez EDF, où il est entré en 1949.
● Directeur général de l'entreprise publique de 1967 à 1978 puis président de 1979 à 1987, il est l'un des artisans du programme nucléaire lancé après le choc pétrolier de 1973.

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE "JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES"

Programme :
Droit européen (fiscal, social, concurrence, douanier, contrats...).
Economie et stratégie européenne des entreprises, Comptabilité, anglais.

Public :
Bac + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Dates :
Novembre 2001 à Mai 2002
+ 2 mois de stage en entreprise juin-juillet

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

James Tobin, un keynésien social-démocrate

En cette rentrée, on ne peut qu'être pour, ou être désolé d'être contre. Pour quoi ? La taxe Tobin, bien sûr. Pourtant, il est un économiste qui hésite de moins en moins à dire qu'il est contre. Son nom ? James Tobin !... Et, ce qui le désole, c'est de se voir transformé en slogan. Il est vrai que son œuvre et ses idées méritent mieux que des approximations partisanes.

Auteur de seize livres et de plus de quatre cents articles, il est, en effet, une des figures marquantes de l'économie de ces cinquante dernières années. Il naît en 1918 à Champaign, dans l'Illinois, aux Etats-Unis. Les Tobin sont libéraux au sens américain, c'est-à-dire favorables à une gauche modérée. Le père est journaliste et la mère assistante sociale. James Tobin effectue un parcours scolaire sans histoires qui le mène à Harvard. C'est là qu'il lit, en 1937, la *Théorie générale* de Keynes, qui détermine sa vie. Après un PhD, un doctorat, il choisit l'enseignement et devient professeur à Yale de 1950 à 1988, ne quittant sa chaire qu'en 1961-1962 pour conseiller le président John Kennedy et en 1972 pour passer un an à l'université de Nairobi.

En cette année 1972, le système monétaire international est en crise. L'or est en train de quitter la scène monétaire dans un déchaînement spéculatif. Pour Tobin, les banques centrales doivent, soit renoncer aux parités fixes, soit renforcer leur arsenal face à la spéculation en ajoutant à la hausse des taux d'intérêt et à l'utilisation de leurs réserves en devises un outil fiscal : il propose, lors d'une conférence à Princeton, un prélèvement sur les mouvements de capitaux à court terme afin de pénaliser et dissuader les spéculateurs. La taxe Tobin est née.

Ses travaux et ses écrits embrassent tous les aspects de la politique économique. Leur unité se fait dans une fidélité sans faille à Keynes

Cette idée n'est pas pour autant le centre de ses préoccupations. En effet, ses travaux et ses écrits embrassent tous les aspects de la politique économique. Leur unité se fait dans une fidélité sans faille au keynésianisme. De Keynes il se souviendra que la rigidité des salaires nominaux interdit, en cas de baisse des prix, le retour spontané de l'économie à l'équilibre. Il retient également l'efficacité de la politique budgétaire. Lors de son passage à la Maison Blanche, il forge les critères modernes d'analyse de la politique économique : il parle de *« production potentielle »*, qui correspond à la production obtenue en situation de plein emploi et d'absence d'inflation. Il définit le solde budgétaire de plein emploi qui est le déficit budgétaire garantissant le niveau de demande permettant d'atteindre la production potentielle. En 1977, il complète ces concepts en adoptant dans un de ses articles celui de NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment, c'est-à-dire le taux de chômage minimal d'une économie qui évite l'accélération de son inflation), notion que les macroéconomistes manient sans arrêt.

Son apport le plus original au keynésianisme concerne l'aspect monétaire. Après Robert Mundell, autre prix Nobel, il constate dans un article de 1965 que l'inflation incite les agents économiques à favoriser l'accumulation de biens réels au détriment des encaisses monétaires (c'est l'effet Mundell-Tobin). Cette réflexion le conduit à préciser l'influence de la politique monétaire. Schématiquement, en augmentant son taux d'intervention, la banque centrale augmente le coût du crédit et décourage par là même l'investissement physique. Tobin donne de ce mécanisme une vision plus subtile qu'il formule dans sa théorie du choix de portefeuille. Avant d'investir, l'entreprise arbitre entre acquisition d'actifs financiers et d'actifs réels. Le facteur décisif est ce que désormais les économistes appellent le *« quotient de Tobin »*. Ce quotient est le rapport entre la somme des profits actualisés selon un calcul faisant intervenir le taux d'intérêt, somme qui correspond en pratique aux fonds propres consolidés, et le coût de remplacement du capital. L'entreprise investit en machines si ce quotient est supérieur à 1, sinon elle investit en titres financiers, tels que des bons du Trésor. Cette règle qui lie politique monétaire et investissement et indirectement politiques monétaire et budgétaire vaut à Tobin le prix Nobel en 1981.

Keynésien, il est nobélisé au moment où les attaques contre le keynésianisme prennent de l'ampleur. Après 1980, la typologie en vigueur dans les colloques universitaires américains divise le monde des économistes en *« poissons de mer et poissons d'eau douce » :* les poissons de mer sont les néo-keynésiens qui viennent d'universités situées sur les côtes des Etats-Unis, singulièrement Boston, ceux d'eau douce sont les néo-libéraux qui enseignent dans les universités du centre du pays, sur les fleuves et les lacs, comme Chicago. Tobin, lui, est gentiment *« vieux crabe »*. En effet, les nouveaux chercheurs, de mer ou d'eau douce, considèrent que la stagflation des années 1970 condamne le keynésianisme historique, les déficits budgétaires n'ayant pas enrayé la hausse du chômage mais provoqué une grave crise d'inflation. Tobin s'inscrit en faux contre cette analyse. L'inflation des années 1970 est à ses yeux une inflation de guerre : la guerre froide, qui a dégénéré au Vietnam et au Proche-Orient en conflit armé, est à l'origine comme toutes les guerres d'une augmentation des coûts, notamment des matières premières, dont les chocs pétroliers sont l'aspect le plus spectaculaire. La bonne politique économique aurait été de mobiliser le pays dans la lutte contre l'inflation par la politique des revenus et d'assurer le plein emploi par le déficit budgétaire.

Il voit la confirmation de sa thèse dans les conséquences du reaganisme : le chômage dû à une politique monétaire assassine a imposé la discipline des revenus, le déficit budgétaire dû aux réductions d'impôts a créé la relance et la baisse de ce chômage. Pour Tobin, le succès économique attribué à l'administration Reagan est, en fait, celui d'un keynésianisme réel bien que nié. Il reste donc favorable à une pratique cohérente du keynésianisme, c'est-à-dire à la discipline négociée des revenus et à des déficits publics finançant des investissements favorisant la croissance. Il ne ménage pas ses critiques à l'égard des monétaristes, convaincu que, si les politiques monétaires restrictives réduisent l'inflation, c'est par la pression sur les revenus due à la récession. Il reste un (social)-démocrate, un réformiste qui se demande aujourd'hui pourquoi son nom sert de ralliement aux *« casseurs de carreaux »...*

***Jean-Marc Daniel** est professeur à l'ESCP-EAP*

LIVRES

par Laurence Caramel

Un lien équivoque

OUVERTURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
sous la direction de Messaoud Boudhiaf et Jean-Marc Siroën.
Ed. Economica, 2001, 385 p., 195 F (29,73 €).

N'y aurait-il désormais que Mike Moore, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour affirmer avec autant de certitude qu' *« il est amplement démontré que le commerce stimule la croissance économique »* ? Presque, à en croire le collectif d'une trentaine d'économistes ayant participé au colloque organisé par le groupe de recherches Economie et finances internationales sur le thème : « Ouverture et développement économique » et dont Economica publie aujourd'hui les actes.

La communauté scientifique dans son ensemble est en proie au doute. La suspicion n'est plus le seul apanage des détracteurs reconnus du libre-échange. Même les économistes, plutôt favorables, comme Paul Krugman, ou carrément partisans, comme Jagdish Bhagwati, de l'ouverture commerciale ont critiqué l'ouverture financière et réhabilité des mesures que l'on croyait désuètes comme le contrôle des changes, rappellent Messaoud Boudhiaf et Jean-Marc Siroën dans l'introduction de cet ouvrage qu'ils ont piloté.

Il y a dix ans, le lien entre « ouverture » et « croissance » faisait l'objet d'un large consensus, rappelle encore Jean-Marc Siroën en soulignant que c'est la nécessité de rembourser leur dette et donc de se procurer des devises qui a motivé le choix des pays en développement en faveur de l'ouverture plutôt que la robustesse des théories sur le sujet. Mais, depuis, le parcours de ces pays plaide pour plus de prudence. *« Les décennies perdues de développement en Afrique et en Amérique latine, la transition chaotique et contrastée des anciens pays socialistes, la crise asiatique et ses prolongements russe, brésilien et argentin ont fragilisé ce consensus »*, expliquent-ils et, surtout, plusieurs travaux sont venus conforter les doutes. Rien ne permet d'affirmer qu'il existe un lien historique entre croissance et ouverture, et si les économistes réunis pour l'occasion ne remettent pas en cause les bénéfices qu'un pays peut retirer de la libéralisation, ils proposent de réexaminer ce lien avec plus de nuances.

Cet appel à un réexamen objectif des vertus du libre-échange s'appuie sur trois arguments autour desquels est construit l'ouvrage. Premièrement, les économistes mettent en avant les faiblesses – et les biais – méthodologiques maintenant reconnus dans l'évaluation du lien ouverture-croissance. Deuxièmement, des travaux mettent depuis quelques années en évidence la face sombre de l'ouverture, à savoir un degré de vulnérabilité plus élevé pour la plupart des pays. Cette vulnérabilité se traduit par une plus grande exposition aux secousses internationales et, ce faisant, par une plus forte instabilité macro-économique, comme l'explique Patrick Guillaumont. La dernière partie de l'ouvrage présente une série d'expériences d'ouverture dont là encore il n'est pas possible de dégager une conclusion d'ensemble. Si ce n'est que le pays n'en tire profit que s'il réunit au préalable certaines conditions. Alors que cette question de l'ouverture est au centre des débats qui voient s'affronter les partisans absolus du libre-échange et ceux qui dénoncent les effets de la mondialisation, ce livre, en rejetant tout dogmatisme, apporte sur le sujet des éclairages utiles et solidement argumentés.

PARUTIONS

● **ÉLOGE DES FONCTIONNAIRES, de Pierre Bitoun**
Livre marketing est la critique la plus légère qui puisse être adressée à cet *« Éloge des fonctionnaires »*. Dès le départ, l'accent mis sur le vieux best-seller oublié de François de Closets, *Toujours plus !* reflète la volonté de l'auteur : il s'agit de dresser un contre-portrait de la fonction publique, suffisamment flatteur pour susciter l'achat par une portion significative des 5 millions de consciences supposées malheureuses du service public. Cette démarche marketing n'aurait rien de répréhensible, si elle restait dans les limites de l'honnêteté intellectuelle. Or les règles du pamphlet obligent l'auteur à en franchir régulièrement les frontières. Ecrire en matière de financement des retraites qu'il existe une possibilité « *dûment finançable... de ramener le privé vers le public* », sans autre forme de commentaire n'enrichit pas le débat.
Affirmer que les agents de l'Etat à l'école ou dans les banlieues prennent de plein fouet la violence et l'insécurité est juste. Ne pas voir que la grille rigide des rémunérations de la fonction publique empêche d'ajuster le salaire individuel au risque encouru révèle un manque de sérieux. Plaindre les militaires des contraintes de mobilité qui sont les leurs ou des dangers de la guerre laisse également rêveur... (Calmann-Lévy, 2001, 221 pages, 89 F, 13,57 €). ***Y.M.***

● **ACTEURS ET POLITIQUES DE L'EMPLOI EN FRANCE (1981-1993), de Pierre Mathiot**
Depuis le milieu des années 1970, la question de l'emploi et de la lutte contre le chômage est devenue un enjeu gouvernemental majeur.
Dans cet ouvrage, l'auteur entend approfondir la connaissance des politiques publiques de l'emploi conduites entre 1981 et 1993, en s'intéressant notamment à la réduction du temps de travail.
Professeur de sciences politiques à l'université de Lille-2, il choisit d'aborder le sujet par le biais des acteurs, en se demandant comment les agents politico-administratifs, militants et spécialistes des questions sociales, ont réussi à « *gérer dans leurs pratiques quotidiennes une distance entre leurs croyances et ce qu'ils étaient amenés à faire effectivement* » (L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2001, 342 p., 180 F, 27,44 €). ***F.A.***

● **ÉVALUER LES PROGRAMMES D'EMPLOI ET DE FORMATION. L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE, de Coralie Pérez**
La pratique de l'évaluation des politiques d'emploi, qui connaît un développement depuis les années 1980 en France, est plus ancienne aux Etats-Unis. Pour comprendre l'expérience américaine et en tirer des enseignements, il est nécessaire de la replacer dans son contexte : un marché du travail très inégalitaire, des programmes d'emploi qui visent la lutte contre la pauvreté plutôt que contre le chômage, etc.
C'est sous cet éclairage que le dossier analyse les fondements théoriques de l'évaluation, et, à partir d'un exemple concret, ses méthodes et ses limites. (Centre d'études de l'emploi, *Dossier 18*, 2001, 184 p., 90 F, 13,72 €). ***F.A.***

● **L'ENTREPRISE EN DÉBAT DANS LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, sous la direction de Blaise Ollivier et Renaud Sainsaulieu**
Une association d'intellectuels chrétiens, Confrontations, donne sa vision de l'entreprise. Ses membres sont directeurs des ressources humaines, sociologues, économistes, consultants...
Au passage « *l'échec relatif* » de la gestion des ressources humaines est pointé, celle-ci devant maintenant « *relever le défi d'une conception plus solidaire et plus fraternelle de l'entreprise* ». Or l'entreprise n'émet actuellement « *aucune pensée sur la société que nous préparons, si ce n'est une pensée réductrice et simpliste* ».
La question de la réforme de l'entreprise, avec notamment l'association du personnel à la définition de sa stratégie, est posée à partir d'une approche qui ne manque pas d'intérêt à l'heure des start-up. (Presses de Sciences-Po, 326 p., 138 F, 21,04 €). ***D. U.***

Plans sociaux : passer d'une logique de moyens à une logique de résultats !

par Dominique Thierry

Face à l'émotion de l'opinion publique devant les annonces de plans sociaux dans de grandes entreprises, on a l'impression qu'à la fois tout a été dit et que rien n'a vraiment été analysé, permettant un débat démocratique. En vrac, quelques réflexions :

– Oui, la surenchère politique est insupportable, surtout quand elle part de drames humains !

– Non, tous les dossiers ne sont pas identiques ; on ne peut confondre Danone, Moulinex, Marks & Spencer, Bull, Philips... ; on ne peut pas non plus confondre des entreprises qui anticipent des évolutions à long terme, des entreprises en crise récurrente, des entreprises soumises à des facteurs conjoncturels... ;

– Non, les plans sociaux des grandes entreprises ne représentent pas la part la plus importante des suppressions d'emplois et l'inégalité la plus insupportable – dont tout le monde se moque –, c'est l'inégalité de traitement entre les PME et les grands groupes ;

– Oui, les restructurations à finalité financière sont perçues de plus en plus comme illégitimes, mais, pour ne prendre que l'exemple de Danone, une entreprise ne peut pas se permettre d'avoir durablement un outil industriel en sous-capacité d'utilisation, sauf à mettre en cause sa compétitivité à long terme et donc à mettre en péril l'ensemble de ses emplois.

Alors que faire ? Evidemment ne pas interdire les plans sociaux, à moins que nous ne soyons dans une période de retour à l'économie soviétique ! Pas même de donner les moyens procéduriers de « jouer la pendule » pour faire illusion et permettre cette sinistre comédie qui consiste à faire croire à des salariés qu'on s'est occupé d'eux... au prétexte qu'on a fait reculer leur date de licenciement de trois mois !

Voici quatre axes de réflexion et de travail.

1. En amont, plus de 55 ans après les ordonnances de 1945, est-ce que le patronat français acceptera enfin, unanimement, de jouer autre chose qu'un jeu formel avec les comités d'entreprise ? Ce lieu est le lieu privilégié de la concertation et de l'analyse très en amont de la situation économique de l'entreprise. L'objectif est plutôt de remettre à plat tout ce qui tourne autour du livre IV du code du travail – « Les groupements professionnels, la représentation, la participation et l'intéressement des salariés » – en le simplifiant, en le sécurisant, tout en renforçant considérablement les sanctions, y compris pénales, pour que les quelques comportements de voyous soient lourdement et rapidement sanctionnés.

2. En aval, la vraie question est celle de la prévention et de la construction d'une employabilité durable, qui, pour une très grande majorité des salariés, est, par nécessité, locale. Il existe dans le code du travail depuis la loi de 1987 de vagues obligations. Elles n'ont jamais vraiment été mises en œuvre pour une véritable coresponsabilité entre l'entreprise et les salariés. Par le respect de cette responsabilité, l'entreprise permettra le passage *« d'un droit du travail à un droit de l'emploi »*, d'une gestion curative de l'emploi à une gestion préventive de l'emploi.

Autant les dossiers lourds des années 1980 étaient explicables par l'absence d'anticipation et les trente années précédentes faciles, abusivement appelées « trente glorieuses ». Autant laisser, en 2001, des personnes déqualifiées dans la désespérance est inqualifiable !

3. Sur le registre du reclassement, quand le plan social est décidé, il faut sortir de la complicité collective d'une obligation de moyens qui se termine toujours plus ou moins en négociation de primes, en compensation du préjudice subi. Un bon plan social n'est pas un plan où en quelque sorte *« on a fait cracher le patron »*, un bon plan social est un plan où, de façon durable, personne n'est à l'ANPE ! Juridiquement, les partenaires sociaux, et plutôt au niveau des branches, doivent inventer (ou réinventer) des formes de congés de conversion avec obligation de résultats réciproques en matière de reclassement. A partir d'évaluations précises, la preuve existe que cette obligation de résultats est moins coûteuse que l'obligation de moyens !

4. Sur le registre de la responsabilité territoriale de l'entreprise, le terme « réindustrialisation » est inadapté, parce qu'il laisse croire que la compensation économique se traduit par *« une nouvelle usine dans l'ancienne usine »*, alors que la création d'emplois depuis vingt ans est beaucoup plus diffuse, en priorité dans les PME-PMI et par les créateurs d'entreprises. Mais on ne fait pas du développement économique de compensation en catastrophe et à chaud. Seules l'anticipation et la mutualisation de moyens privés et publics sur un territoire permettent de construire avant de détruire. Le coût de ce type d'intervention représente moins de 10 % du coût global d'un plan social. La question est d'inciter les entreprises à le faire et de rendre plus coûteux les plans sociaux pour celles qui ne le font pas !

Ces pistes ne passent pas que par du législatif, même si la loi doit donner un cadre politique, qui devrait être simplifié plutôt que complexifié. C'est la négociation sociale, dans les branches et dans les entreprises, qui devrait définir les règles du jeu et s'assurer de leur respect.

***Dominique Thierry** est délégué général de Développement & Emploi*

Nous déclarons ouverte sur le net la simplification des déclarations sociales.

Bonne nouvelle pour les entreprises : elles vont pouvoir effectuer leurs déclarations sociales sur Internet. Facilement. Rapidement. Gratuitement. Et en toute sécurité. Comment ? En cliquant sur net-entreprises.fr, le portail officiel de l'ensemble des organismes de protection sociale. **Pour simplifier la vie des entreprises et oublier les formulaires papier, vite sur net-entreprises.fr !**

net-entreprises.fr

le portail officiel des déclarations sociales :
- URSSAF, AGIRC, ARRCO, CNAV/TDS, ASSEDIC/GARP
- CNAM-TS, MSA, CANAM, ORGANIC, AVA, CNSBTP
- FFSA, FNMF, FMF, CTIP

Déclarations sociales sur le net : modernisons nos échanges.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

L'élargissement va-t-il redessiner le marché du travail européen ?

Alors que les pays de l'Ouest de l'Union craignent une forte immigration des ressortissants des pays de l'Est, ceux-ci s'inquiètent d'une ruée des Occidentaux sur leurs terres agricoles. Etats membres et futurs adhérents négocient une période de transition

FRANCFORT
de notre correspondant

Quel sera l'impact de l'élargissement sur le marché du travail de l'Union européenne ? La question obsède les dirigeants allemands, car l'on estime en général que plus des deux-tiers des candidats à l'exil – aidés par la libre circulation des travailleurs – souhaiteront s'installer en Allemagne. Voici près d'un an, le chancelier Schröder avait plaidé pour l'instauration d'une période de transition de sept ans, plus ou moins flexible, avant d'accorder une entière liberté de circulation à la main-d'œuvre des nouveaux Etats membres. Après avoir obtenu gain de cause auprès de ses partenaires européens, l'Allemagne pourrait opter pour une lecture restrictive du récent compromis.

Si Berlin a toujours plaidé pour un élargissement rapide, l'impact migratoire qui pourrait en découler, a le don, en effet, d'inquiéter l'opinion publique allemande. Dans un pays où le chômage touche 3,8 millions de personnes, le dossier est pris très au sérieux par le gouvernement. Les experts sont néanmoins divisés sur l'ampleur d'un phénomène difficile à quantifier. En l'absence de mesures transitoires, entre 220 000 et 300 000 personnes en provenance des dix pays d'Europe de l'Est candidats sont susceptibles de s'installer en Allemagne, dans les années suivant l'élargissement, selon l'institut de recherche DIW. Dont un gros tiers d'actifs. Sur une période de vingt à trente ans, leur nombre aurait tendance à reculer pour se stabiliser autour de 50 000 personnes par an. A terme, le flux pourrait concerner au total 2 à 3 millions de personnes, soit entre 2 % et 3 % de la population des pays candidats – certains experts avancent même le chiffre de 5 millions de migrants vers l'ensemble des Quinze de l'Union.

Pour nombre de démographes et d'économistes, les délais de transition ne s'imposaient pourtant pas, surtout si l'on considère que la liberté de circulation fait partie des principes fondateurs de la construction européenne. Les pays candidats n'apprécient pas toujours cette prudence, et ce genre de clause vient compliquer les négociations d'adhésion. L'institut Ifo a publié en mai dernier un vibrant *« plaidoyer pour la liberté de circulation »*, soulignant que les deux Etats concernés avaient tout à y gagner. Un avis qui ne fait pas l'unanimité. *« Le problème se pose car les différences de revenus entre les pays candidats et les membres restent très fortes ; nous avons donc besoin de délais pour éviter les tensions sociales, et permettre aux futurs membres de combler leur retard socio-économique »*, estime Volker Russocha, expert de la puissante Fédération des syndicats allemands, le DGB, très en pointe pour réclamer des délais de transition.

CONCURRENCE PRÉJUDICIABLE

Après le compromis survenu au niveau européen, l'Allemagne espère être en bonne voie pour éviter tout afflux massif de travailleurs sur son sol. Toutefois, responsables économiques et politiques restent mobilisés sur un autre dossier sensible : la liberté de circulation des services. Dans ce domaine, les syndicats attendent une initiative du chancelier Schröder d'ici à la fin de l'année. Les partenaires sociaux craignent en effet que les entreprises des futurs Etats membres ne profitent de leur implantation dans des pays où les standards sociaux et les coûts salariaux sont plus faibles, pour exercer une concurrence préjudiciable. Le secteur du bâtiment serait très exposé : déjà, quelque 170 000 ouvriers issus de pays moins chers de l'Union européenne (Portugal, Grande-Bretagne) sont employés par des entreprises tiers sur les chantiers allemands. *« Le phénomène risque d'atteindre des proportions plus importantes encore avec l'élargissement, en particulier dans la construction, la restauration et les transports »*, affirme un expert.

A un an des élections législatives, le gouvernement se veut d'autant plus strict qu'un projet de loi sur l'immigration fait l'objet d'un débat laborieux. Le texte, présenté par le ministre de l'Intérieur début août, prévoit, entre autres, d'ouvrir les frontières en fonction des besoins en main-d'œuvre du pays. Il s'agit de combler les pénuries que connaissent certaines branches. Si le projet ne fait pas encore l'unanimité, le gouvernement allemand entend pourtant atteindre un large consensus. Avec un objectif : éviter que le sujet sensible de l'immigration ne devienne un des thèmes dominants de la prochaine campagne électorale. D'où le grand intérêt du chancelier Schröder pour garantir une transition en douceur dans la perspective de l'élargissement.

Philippe Ricard

Berlin resserre le dispositif

L'Allemagne a déjà obtenu largement gain de cause auprès de ses partenaires européens dans le domaine de la libre circulation des travailleurs. Lors du sommet de Göteborg, en Suède, en juin dernier, les Quinze se sont mis d'accord sur une période de transition de sept ans maximum, après l'élargissement, pendant laquelle la circulation des personnes sera restreinte. Ce délai est composé de trois séquences, applicables selon les besoins de chaque Etat membre : deux ans de restriction dans un premier temps, puis trois, et deux ans. Un dispositif comparable avait déjà été adopté lors de l'entrée dans l'Union européenne de la Grèce, en 1981, de l'Espagne et du Portugal, en 1986. A l'époque, ces adhésions n'avaient suscité aucune vague migratoire d'importance.

Chaque pays disposera en principe de marges de manœuvre pour ouvrir ses frontières avant les autres, mais *« il semble probable que l'Allemagne et l'Autriche, toutes deux situées dans le voisinage immédiat des futurs états membres, adopteront une attitude plutôt restrictive »*, estime Herbert Brücker, un expert de DIW, un institut de recherche allemand.

Les fantasmes d'« envahissement » ont la dent dure

Les Polonais redoutent une ruée allemande sur leurs terres, tandis que les Allemands craignent pour leurs emplois

VARSOVIE
correspondance

Aujourd'hui, l'Allemagne est de loin le premier partenaire économique de la Pologne. Les jeunes générations ont oublié, depuis longtemps, les ressentiments réciproques hérités de la seconde guerre mondiale, mais certains stéréotypes sont tenaces...

Dans ses négociations avec la Commission de Bruxelles sur l'adhésion à l'Union européenne (UE), la Pologne butte sur deux obstacles qui touchent l'Allemagne en particulier : la libre-circulation de la main-d'œuvre ; et l'achat de terrains par les étrangers. Une problématique qui touche, globalement de la même manière, la Hongrie.

Pour Varsovie, les deux questions restent liées, du fait d'un même facteur psychologique, indépendant des réalités. Les Allemands craignent un afflux massif de la main-d'œuvre polonaise bon marché, une fois la Pologne admise au sein de l'UE, alors que les Polonais redoutent une ruée des Allemands sur les terrains du nord et de l'ouest de la Pologne, récupérés après la défaite allemande en 1945. Or, selon un avis unanime des experts, ni l'un ni l'autre ne va se produire. Et, pourtant, Varsovie demande une période de grâce de dix-huit ans pour le libre achat de terrains, proposition jugée inacceptable pour Bruxelles. De son côté Berlin, soutenu par Vienne qui partage ses craintes, propose une période transitoire de sept ans avant d'ouvrir complètement son marché du travail aux ressortissants des candidats à l'élargissement, mesure rejetée à son tour par la Pologne.

Le président polonais, Aleksander Kwasniewski, a laissé entendre que la Pologne pourrait mettre de l'eau dans son vin. « *Je considère exagérée la position que nous avons défendue jusqu'ici, nous devons être plus flexibles* », a-t-il expliqué. Selon lui, si la Pologne souhaite voir venir des investisseurs, ces derniers « *doivent pouvoir acheter des terrains.* » En même temps, le chef de l'Etat polonais a affirmé que la Pologne et l'Allemagne devraient « *trouver un compromis* » concernant l'ouverture du marché du travail.

« ZONE GRISE »

Près de 40 000 travailleurs polonais exercent actuellement une activité professionnelle en Allemagne, et ce, en toute légalité, conformément aux accords passés entre les deux pays, selon les chiffres du ministère polonais du travail. La « *zone grise* » est évidemment beaucoup plus vaste. Pour autant, personne ne se hasarde à chiffrer le nombre de travailleurs saisonniers polonais au noir qui franchissent la frontière allemande pour arrondir leurs fins de mois. La plupart d'entre eux sont employés par des entreprises de bâtiment dans l'est de l'Allemagne, soit l'ex-RDA, où le taux de chômage dépasse 17 %. Et cette situation n'est pas faite pour arranger les relations entre Allemands et Polonais dans ces régions.

Les travailleurs saisonniers employés dans l'agriculture en Allemagne de l'Ouest sont mieux lotis. Le taux de chômage y est seulement de 7,4 % et les salaires sont plus élevés. Il faut aussi prendre en compte, même s'ils constituent une catégorie à part, les Polonais de souche allemande, originaires de Silésie, qui ont la double nationalité, non reconnue de part et d'autre. La plupart d'entre eux vivent et travaillent en Allemagne en tant que citoyens allemands, mais viennent dépenser ou investir leur argent en Pologne en tant que citoyens polonais... On gagne toujours plus en Allemagne qu'en Pologne, mais les salaires ont aussi évolué sur les bords de la Vistule et la différence est aujourd'hui de un à deux, et non plus de un à dix, comme il y a quelques années. Dans certains secteurs, le différentiel de salaire n'existe quasiment plus, à preuve le très faible écho qu'a eu auprès des informaticiens polonais la campagne de recrutement à l'étranger, lancée par l'Allemagne.

De leur côté, les médias polonais répercutent largement la thèse selon laquelle la première puissance économique européenne aura de toute façon besoin dans les prochaines années d'une main-d'œuvre étrangère pour faire tourner son économie. Lors d'un récent séjour à Munich, le ministre polonais des affaires étrangères, Wladyslaw Bartoszewski, a cherché à rassurer les Allemands sur l'immigration, jugeant la période transitoire de inutile. « *Je ne vois aucune raison logique à ce que des milliers de Polonais se décident à s'éloigner de leur famille pour s'installer ailleurs* », a-t-il dit en estimant que les liens affectifs et le niveau de vie croissant des Polonais limiteraient le flux de travailleurs de son pays vers l'Allemagne. C'était sans prendre en compte les problèmes économiques que connaît la Pologne et que d'aucuns n'hésitent plus à qualifier de crise.

Michel Gara

2ème et 3ème cycles commerciaux du CNAM

2 Formations diplômantes

- Niveau II Mercatique-vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-vente (Bac+5)
- Préparatoire : "La Fondamentale"

Brochure et renseignements : ICSV-CNAM
292, rue St Martin - 75141 PARIS Cedex 03.
Courrier électronique : daif@cnam.fr
Tél. 01 40 27 26 15 ou 27 21

ICSV

Cnam CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

cthepault@cnam.fr

▼ Le chômage évolue différemment dans sept des treize pays candidats

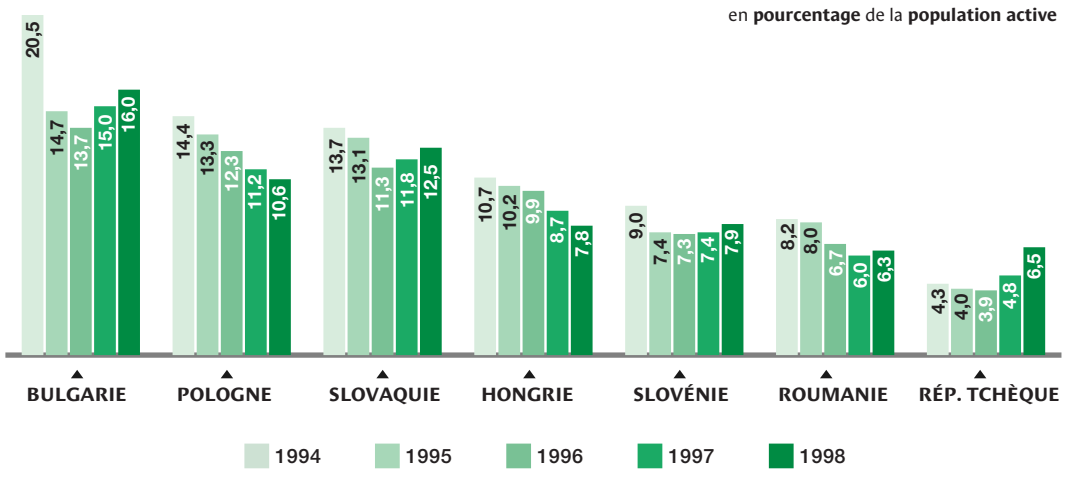

La Hongrie, première à signer un accord dérogatoire...

L'émigration de sa main-d'œuvre sera régulée. En contrepartie, les capitaux de l'Union ne pourront s'investir librement dans ses terres agricoles

La Hongrie est le premier pays candidat à l'élargissement à avoir accepté – par un accord signé – que sa main-d'œuvre soit régulée à coups de permis de travail par les Quinze plusieurs années après son adhésion à l'Union, car elle a obtenu en contrepartie le droit de sélectionner – et même de refuser – les capitaux qui chercheraient à s'investir dans ses terres agricoles. La Pologne, la République tchèque et tous les anciens pays communistes candidats à l'intégration qui se sont vu proposer le même contrat ont pour l'instant refusé de signer.

Qu'est-ce qui a pu inciter la Hongrie à signer, faisant ainsi cavalier seul ? « *La conviction que l'accord sera appliqué de manière très souple* », indique un représentant de la mission diplomatique hongroise auprès de la Commission européenne. Les Etats membres gardent pendant sept ans le droit de soumettre l'émigration hongroise à un régime de permis de travail. Néanmoins, les pays qui ne souhaitent pas utiliser ce droit peuvent ouvrir leurs frontières. Le ministre des affaires étrangères, Janos Martonyi, a ainsi fait savoir, le 12 juin, qu'il avait négocié un accord de libre circulation de la main-d'œuvre avec la Suède et les Pays-Bas. Il ne désespère pas d'élargir encore son portefeuille de signatures.

Pour autant, cet accord-cadre sera révisé au bout de deux ans, le conseil des ministres européens pouvant alors décider de lever « l'embargo », ou bien de le prolonger encore pendant trois ans, date à laquelle il sera réexaminé une nouvelle fois pour une ultime période de deux ans. Les Allemands qui ont milité pour que cet accord soit signé ont toutefois allégé la pression en indiquant que dans moins de cinq ans, les départs massifs de travailleurs allemands à la retraite devraient créer une situation de pénurie de main-d'œuvre sur leur territoire. Il fallait bien ne pas désespérer les candidats à l'adhésion.

En échange, les Hongrois ont obtenu deux concessions importantes. La première, bien logique, est dite de réciprocité. La Hongrie soumettra les travailleurs de l'Union qui souhaiteraient s'installer à Budapest ou ailleurs au même régime des permis de travail. Mais la deuxième concession est d'importance majeure : pendant toute la durée du contingentement de main-d'œuvre, les capitaux de l'Union ne pourront venir s'investir librement dans le foncier hongrois. Le prix de la terre arable est en effet si bas dans les anciens pays communistes que les gouvernements polonais, hongrois, tchèque... craignent depuis longtemps de voir l'ensemble de leur agriculture passer entre les mains de grands groupes agricoles européens.

Yves Mamou

EUROPE

▼ 19 millions de non-nationaux au sein de l'Union

RÉPARTION DE LA POPULATION EUROPÉENNE en **pourcentage**

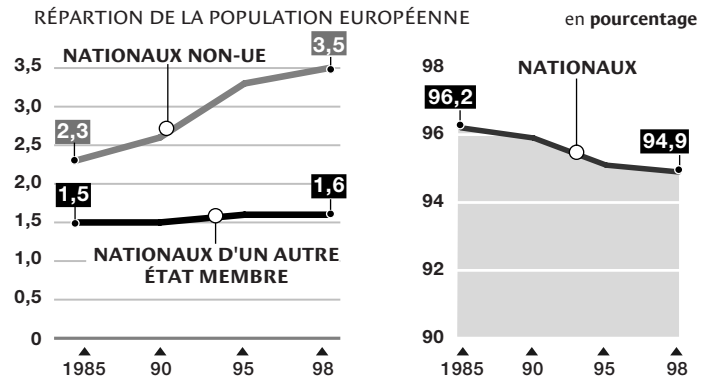

Source : Eurostat

■ **LE NOMBRE TOTAL DE NON-NATIONAUX** au sein de l'Union européenne (UE) s'élevait, en 1998, à environ 19 millions de personnes, soit 5,1 % de la population totale, contre 4,1 % en 1990. Les deux tiers de ces non-nationaux sont des ressortissants de pays tiers, les autres étant issus des Etats membres.

■ **LA BELGIQUE,** l'Irlande et le Luxembourg sont les seuls pays où les autres ressortissants de l'UE sont plus nombreux que ceux des pays tiers.

■ **LA PROPORTION** des non-nationaux est particulièrement forte en Belgique, en Allemagne et en Autriche (près de 9 %). Viennent ensuite la France et la Suède, avec environ 6 %. Les pays qui ont les plus faibles proportions de non-nationaux sont l'Espagne, la Finlande et l'Italie, avec environ 1,5 %. Un cas spécifique : le Luxembourg, puisque les non-ressortissants constituent un peu plus du tiers de sa population.

Ces écarts sont, dans certains cas, le reflet des différences entre les législations nationales sur l'obtention de la citoyenneté.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
EVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)											
	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5**	- 0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63*	61	65	61	55	62	53	73	71	64*	ND
Hommes + femmes (50-64 ans)	49*	46	49	39	45	49	38	52	61	ND	ND
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h / semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1er trim 2001											
	3,6	3,1	2,7	3	3,3	3,5	2,3	4,9	5,9	4,2	ND
TAUX DE CHÔMAGE juin 2001 (en %)											
Hommes + femmes	7,6	8,3	7,9	6,8	12,9	8,5	9,5	2,4	5	4,5	5
Moins de 25 ans	16,2	16,3	9,6	17,2	24,4	18,3	28,3	5,1	12,1	10,1	9,9
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	8*	ND

N. D. : non disponible / *1998 / **1999

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ La conjoncture incite à l'inquiétude

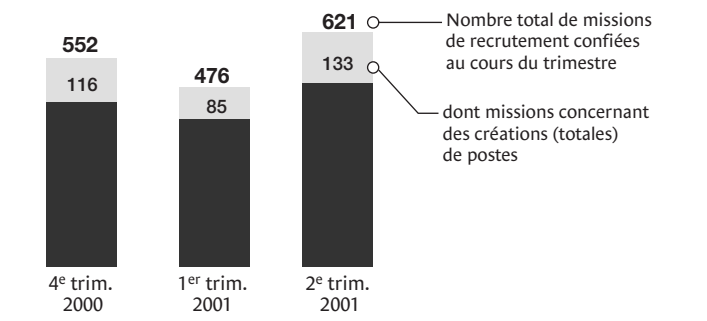

Source : Syndicat du conseil en recrutement-Syntec

■ **LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT** peuvent encore afficher des résultats nettement positifs pour le deuxième trimestre 2000 : les créations de postes ont représenté 21 % des missions de recrutement confiées aux membres du Syntec. Mais la tendance pour la fin de l'année s'annonce moins bonne. Le ralentissement de la croissance risque d'inciter les chefs d'entreprise à davantage de prudence.

■ **DANS LE SECTEUR TERTIAIRE,** notamment, les sociétés liées aux nouvelles technologies, qui ont été à l'origine de nombreuses embauches en 2000, ont fortement revu à la baisse leurs prévisions. Le nombre total de créations de postes prévues en 2001, pour l'ensemble des entreprises, devrait être inférieur de moitié au total des emplois créés l'an passé.

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,8 % (juillet)	0*
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	30,9 % (juillet)	- 4,1*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM	260*	- 8,7 %
APPRENTIS	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes	7 116*	+ 1,6 %
Hommes	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)	1 072 258***	- 4,2 %

* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000)

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT/ « LE MONDE »

▼ L'intérim forme surtout les peu qualifiés

CONTRATS DE QUALIFICATION : RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2000 en **pourcentage**

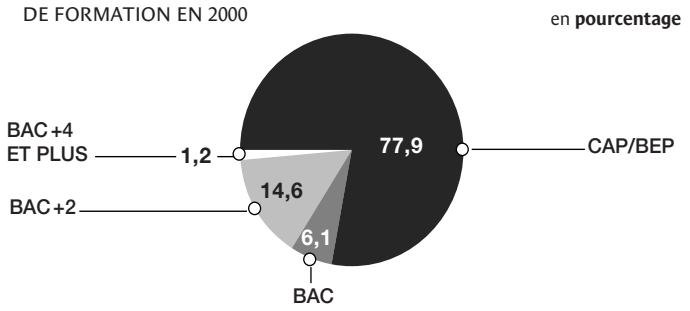

Source : FAF-TT

■ **PRÈS DE 5 000 CONTRATS** en alternance ont été conclus dans le secteur de l'intérim en 2000. 80 % d'entre eux concernent des validations de formation de niveau V (CAP). Ce pourcentage élevé s'explique par la structure de la population intérimaire : 84 % des intérimaires occupent des postes d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés.

■ **DE MÊME, 98 % DE LA FORMATION** dispensée en « contrat de mission formation jeune intérimaire » (CMJI) est de niveau V.

■ **1600 CONGÉS INDIVIDUELS** de formation (CIF) ont été conclus en 2000 : 57 % concernent des formations de niveau V. Les niveaux III (bac + 2), II et I (bac + 4 et plus) représentent de leur côté 14 % de l'ensemble des CIF accordés.

Grenoble joue la carte de la médiation pour régler les conflits individuels du travail

GRENOBLE
de notre correspondante

Derrière l'aspect juridique du licenciement qu'il s'agit de juger, se cache toute la détresse humaine de celui qu'on vient de licencier... », Béatrice Blohorn-Brenneur, présidente de la chambre sociale de la cour d'appel de Grenoble expérimente depuis cinq ans le recours à la médiation dans le règlement des conflits individuels du travail. Quinze pour cents du contentieux social de la cour sont aujourd'hui traités de cette façon, soit environ 150 dossiers par an, ce qui constitue un record pour l'Hexagone. Les autres juridictions qui recourent à ce mode alternatif de règlement, notamment les cours d'appel de Paris et Toulouse, voire certains conseils de prud'hommes (Grenoble, Montélimar et Toulouse) n'atteignent même pas la trentaine de dossiers.

En pratique, la médiation s'est imposée du fait des limites de la conciliation. A Grenoble, le nombre d'affaires réglées aux prud'hommes par la conciliation n'a pas dépassé 15 % (10 % au plan national). *« Alors que la conciliation est une phase obligatoire de la procédure prud'homale, davantage tournée vers la recherche d'un accord financier, la médiation est une démarche volontaire qui tend à réconcilier les parties en rétablissant le dialogue »*, argumente Béatrice Blohorn-Brenneur.

Le succès de la médiation sociale à la cour de Grenoble – qui accueillera, le 5 octobre, un colloque sur le sujet – tient pour partie à l'organisation qui a été mise en place. Ainsi, constatant que *« les lettres de proposition restaient sans réponse »*, la chambre sociale organise des audiences spéciales au cours desquelles, dans des dossiers sélectionnés, le juge propose aux parties de désigner un médiateur pour régler leur litige.

Les critères de sélection peuvent tenir à l'ancienneté d'un salarié

L'adhésion du barreau a contribué largement au succès de l'expérience

dans l'entreprise, ou à son maintien en fonctions, comme cela a été le cas d'un directeur de société qui, après avoir été rétrogradé, avait été mis en arrêt de travail pour dépression nerveuse. La cour avait annulé la sanction disciplinaire afin de le réintégrer dans son poste initial. D'autres dossiers concernent des litiges dont l'importance économique est telle qu'elle peut entraîner la fermeture de l'entreprise, ou qui s'inscrivent dans un contexte familial particulier. Un frère qui licencie son frère, ou son ex-épouse. La Cour a également eu à traiter un cas où un salarié avait créé une entreprise dans le même secteur d'activité que la société qui l'avait licencié. L'accord trouvé a consisté à ce que l'employeur, dont la trésorerie ne lui permettait pas de verser les indemnités réclamées, se fournisse en pièces chez son ancien salarié ! *« Même en conciliation, une telle solution n'aurait pu être trouvée »*, souligne le bâtonnier Philippe Girard.

FRANCHIR LE PAS

L'adhésion du barreau a contribué également largement au succès de l'expérience. *« Lorsque la médiation est proposée à un client, il se retourne vers moi »*, rapporte Me Alain Fessler qui, par ailleurs, a accepté de franchir le pas et exerce en moyenne une dizaine de médiations par an, sans avoir, dit-il, *« le sentiment de renier ses engagements »*. D'autres confrères ont fait comme lui, rejoints par des conseillers prud'homaux. Au total trente-cinq médiateurs travaillent aujourd'hui avec la cour.

Pour la présidente de la chambre sociale de la cour d'appel de Grenoble, la formation est aussi *« l'une des clés de la réussite de Grenoble ». « La médiation est un état d'esprit »*, estime pour sa part Gérard Sabatier, à la tête de l'Association pour le développement de la médiation sociale (Adems). Ce dernier souligne ainsi sa préoccupation de l'intérêt du service public. Il existe, en effet, des médiateurs qui tirent de la médiation une source de revenus, et d'autres qui n'y voient pas une démarche commerciale. *« C'est vrai qu'il sera toujours plus rentable d'allonger les procédures »*, convient Me Fessler, en évoquant les 3 000 francs à 3 500 francs qu'il perçoit en moyenne par médiation, coût pris en charge par les parties en fonction de leurs revenus. *« Dans tous les cas,* affirme l'avocat, *le justiciable réalise une économie. »* Y compris de temps. Le législateur a donné trois mois au médiateur pour trouver un accord. En cas d'échec, le juge reprend le dossier là où il l'avait laissé, sans rien connaître de ce qui s'est passé entretemps.

La crainte que *« le salarié ne soit lésé »* existe néanmoins chez les syndicats, reconnaît Gilbert Jacquemet, délégué CGT. *« La médiation est souhaitable, mais ne doit pas être généralisée »*, nuance-t-il, convaincu de la nécessité *« d'aller jusqu'au bout de certains procès pour obtenir des arrêts de principe qui fassent avancer le droit social »*.

Les patrons restent, eux aussi, prudents. *« Beaucoup pensent que c'est un moyen pour nous faire payer un peu plus »*, rapporte un conseiller prud'homal employeur (Medef). Une statistique du ministère de la justice révèle que, dans 15 % des affaires, la somme proposée par l'employeur s'est révélée supérieure à celle à laquelle il avait été condamné en première instance ; dans 15 % des cas, le résultat a été inchangé, et dans 25 % des dossiers, le salarié qui n'avait rien obtenu aux prud'hommes a reçu une indemnité. *« Même dans les cas où la somme est inférieure à celle attribuée en première instance, cela ne signifie pas pour autant que le salarié ait été perdant »*, assure Mme Brenneur. Il est ainsi arrivé que des employeurs aident leur salarié à retrouver du travail en faisant jouer leurs relations, ou financent carrément une société de recrutement. *« Le salarié est alors rétabli dans sa dignité,* estime-t-elle. *Même si souvent l'accord final est financier, le plus important pour le salarié est de dire ce qu'il a sur le cœur »*, reconnaît Alain Besson, conseiller prud'homal salarié (CFDT).

Reste toutefois une incertitude liée au silence actuel de la loi sur la nature de l'accord obtenu en médiation, qui est ensuite homologué par la cour pour être exécutoire. Sur près de 400 médiations proposées à Grenoble depuis 1996, les deux tiers ont débouché sur un accord homologué et aucun n'a fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

Nicole Cabret

Béatrice Blohorn-Brenneur

● Agée de 54 ans, Béatrice Blohorn-Brenneur préside la chambre sociale de la Cour d'appel de Grenoble depuis janvier 1995.

● Docteur en droit, elle s'est d'abord tournée vers la profession d'avocat avant d'embrasser la carrière de magistrat. Elle vient de créer un site Internet consacré à la médiation sociale et prud'homale : www.mediationsociale.com

DÉPÊCHES

● **EMPLOI DANS LES TRANSPORTS.** Selon une étude de l'Insee publiée en septembre, l'emploi dans le secteur des transports a progressé de 5,3 % l'an dernier, davantage que dans l'ensemble de l'économie. Les effectifs salariés et non salariés s'élèvent à 1,104 million de personnes. Les auxiliaires de transports augmentent le plus leurs effectifs salariés (+10,4 %), suivis par le transport aérien (+ 8 %). Dans les transports terrestres non ferroviaires de marchandises, la progression est de 5,3 %. Dans le secteur ferroviaire, elle est limitée à 0,6 %, ce qui la ramène à son niveau de 1986.

AGENDA

● **INTENSIFICATION DU TRAVAIL.** Serge Volkoff, statisticien et directeur du Centre de recherche et d'étude sur l'âge et les populations au travail (CREAPT), et Michel Gollac, du Centre d'études de l'emploi (CEE), présenteront jeudi 13 septembre à Paris les résultats d'une enquête sur l'intensification du travail. Cette conférence, organisée par l'Université européenne du travail (UET), intervient dans le cadre des nouveaux rapports de la santé et du travail.
Renseignements : aduet@club-internet.fr

● **LINGUISTIQUE.** La dix-neuvième séance des Entretiens organisés par la division de l'anticipation et des études prospectives de l'Unesco portera sur le thème « Quel avenir pour les langues ? », avec la participation des linguistes Claude Hagège et Salikoko S. Mufwene. La séance se tiendra à Paris à la Maison de l'Unesco, 125, avenue de Suffren, mercredi 19 septembre, de 18 h 30 à 20 h 30.
Renseignements : 01-45-68-16-21.

● **CONDITIONS DE TRAVAIL.** La charge de travail doit être négociée si l'on veut rendre compatibles les objectifs de l'entreprise et les aspirations des salariés. Mais son évaluation se complexifie avec les nouvelles conditions de la performance (relations de services, qualité...). Quels sont les acteurs de ce débat ? Comment l'organisation du travail influe-t-elle sur la détermination de cette charge ? Autant de questions qui seront débattues lors du colloque « Négocier la charge de travail entre performance, organisation et conditions de travail », proposé mercredi 19 septembre, à Paris, par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).
Renseignements : 01-47-30-87-62.

Mastères et 3ème cycle
ESC ROUEN
SELECTIONS DE SEPTEMBRE
Spécialisez-vous en :
▶ E-business,
▶ Management international,
▶ Marketing,
▶ Finance internationale.
www.esc-rouen.fr
Demandez votre dossier au :
02.32.82.57.55 ou masteres@esc-rouen.fr

Après la perte de son or, le Limousin se bat pour une reconversion réussie de ses mines

LIMOGES
de notre correspondant

La décision n'a pas été une surprise, elle était attendue : l'or du Limousin a vécu. La Société des mines du Bourneix (SMB), filiale de la Cogema, cesse l'exploitation du gisement aurifère du district de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), à cheval sur le Sud-Ouest limousin – la Châtaigneraie – et le Périgord vert. L'activité d'extraction s'est interrompue en juillet, le traitement des dernières tonnes de minerai va durer jusqu'au début de l'automne, et puis on passera à la phase ultime : la remise en l'état du paysage érodé par l'activité minière. Ce qui maintiendra, provisoirement, quelques emplois sur un site qui faisait travailler, voilà encore quelques années, plus d'une centaine de mineurs.

Une situation très banale, à première vue. Mais assez singulière, à y regarder de plus près. Car aucune flambée de colère n'a secoué le district minier, et c'est à peine si le Limousin a pris note de la fin d'une histoire industrielle millénaire, celle d'une région qui, entre les métaux rares – l'or, l'argent, l'étain, le fluor, le plomb, le wolfram... –, la houille, les minéraux constitutifs de la porcelaine et les céramiques – le kaolin, découvert à la fin du XVIIIe siècle dans ce même terroir de Saint-Yrieix-la-Perche, le quartz, le feldspath... –, a été, en fin de compte, l'une des grandes régions minières de la France continentale, avec plusieurs milliers d'emplois à la clé.

C'est que cette fin d'activité a été gérée au plus juste, et qu'elle met en lumière une constante régionale : la réaction volontariste aux coups du sort économiques. Le bassin d'emploi de Saint-Yrieix-la-Perche s'est mobilisé, pour contrecarrer les effets de la fin d'exploitation annoncée ; et il y a, dans une large mesure, réussi. Des quelque soixante-dix emplois restants lorsque l'annonce de la fin d'exploitation a été annoncée, un tiers est mis en préretraite, un second tiers est affecté, sur la base du volontariat, à d'autres sites de la Cogema (le Cotentin, la vallée du Rhône, éventuellement l'étranger...), le troisième tiers étant pris en charge par le tissu industriel local, qui en a assuré le reclassement. Des salariés affectés par la cessation d'activité de la Société des mines du Bourneix, il n'y en a pas un qui, vulgairement parlant, reste sur le carreau.

> Le bassin d'emploi de Saint-Yrieix-la-Perche est le plus touché. Le maire veut lancer un projet d'espace culturel

ANTICIPER L'ÉVOLUTION

C'est ce troisième tiers qui mérite d'être détaillé. Car Saint-Yrieix-la-Perche, dans cette région rurale, est un bassin industriel important, de plus de 1 000 emplois. Avec, en premier lieu, l'imprimerie Fabrègue ; une entreprise encore familiale, mais forte de 470 emplois, tout de même, qui a réussi en moins d'une décennie une mutation guère évidente. Elle était l'imprimerie nationale d'un secteur que l'on dit « captif » : les formulaires municipaux et préfectoraux, les imprimés de déclarations d'impôts, les feuilles de soins de la Sécurité sociale (qui, voilà une dizaine d'années, faisaient plus de la moitié du chiffre d'affaires) ; un secteur d'ailleurs complexe (il fallait identifier les feuilles de dizaines de milliers de médecins généralistes et spécialisés, et les livrer à flux tendu, au jour le jour), et qui exigeait une technicité pointue. L'entreprise a dû, depuis, se soumettre à la règle de la concurrence, et surtout anticiper une évolution qui, de la carte à puce au Minitel et du Minitel à Internet, se fait de moins en moins gourmande en supports papier. *« C'est une évolution qui ne nous a pas vraiment surpris,* dit Emmanuel Fabrègue, président du conseil d'administration de l'entreprise, *mais qui nous oblige à être sans cesse sur le qui-vive. Il y a en ce moment en France 7 500 imprimeries, mais cent vingt seulement dépassent 120 millions de francs de chiffre d'affaires et représentent plus de 65 % de l'activité de cette branche. »*

L'imprimerie a embauché plusieurs mineurs touchés par la cessation d'activité. Quelques autres entreprises locales sont, elles aussi, susceptibles d'amortir les effets du retrait de la Société des mines du Bourneix. Elles travaillent dans des secteurs très diversifiés : l'agroalimentaire – la coopérative de pommes Limdor (125 salariés), les madeleines Bijou (102 salariés) –, la porcelaine limousine (La Reine, 100 salariés), l'électronique, avec l'implantation locale (100 salariés) de Legrand, la multinationale limougeaude de l'électricité basse-tension et de la domotique. Enfin, la Cogema, responsable de la cessation d'activité, se dit prête à en assumer quelques conséquences : soutenir ceux des salariés licenciés qui le souhaitent dans la création d'une entreprise individuelle, compenser les pertes de salaire, car les mineurs étaient, dans cette région où les revenus salariaux sont inférieurs de 20 % à la moyenne nationale, relativement bien payés.

Daniel Boisserie, député et maire (PS) de Saint-Yrieix-la-Perche, président d'une communauté de communes qui regroupe une dizaine de collectivités territoriales alentour, n'en tient pas pour autant la Cogema quitte de toute dette. *« L'entreprise a fait,* dit-il, *beaucoup d'argent dans la région avec l'uranium, et sur notre territoire local avec l'or, et maintenant, en mettant en avant le discours classique de la rentabilité, elle s'estime bonne pour solde de tout compte. C'est une vision de type colonial, et nous n'avons pas l'intention de nous en tenir là. »* Il a pour projet, puisque la production aurifère de son terroir s'arrête, d'en magnifier la tradition par un espace culturel (il n'aime pas le mot « musée », qu'il estime trop résigné) porteur d'une image de dynamisme. Un projet chiffré, de l'ordre d'une cinquantaine de millions de francs, soit une somme bien modeste, estime Daniel Boisserie, comparé aux profits qu'a tirés la Cogema du sous-sol limousin.

Georges Chatain

Vingt-cinq siècles de vocation aurifère

Avec la fermeture des mines du Bourneix, c'est une activité vieille de plus de vingt-cinq siècles qui s'interrompt en Limousin. L'or y a été exploité dès le néolithique, croit-on, d'abord à l'état natif dans les rivières, qui en ont gardé trace dans leur nom (l'Aurence et la Briance, par exemple). Puis les Gaulois lemovices, connus pour leur savoir-faire métallurgique, l'extrairent à l'état de minerai. Près de deux mille aurières gauloises ont été recensées, excavations de surface ou galeries souterraines dont de nombreux toponymes (Laurière, Auriat, Lauriéras, etc.) portent aujourd'hui le souvenir.

Cette activité d'extraction suscita dans la province un savoir-faire d'orfèvrerie, qu'illustra notamment saint Eloi (ministre des finances du bon roi Dagobert, et patron des orfèvres), et se poursuivit dans les siècles suivants. Au XXe siècle, les huit sites miniers en activité (six en Haute-Vienne, deux en Creuse) produisirent un peu plus de quarante-cinq tonnes d'or. Soit environ la moitié du tonnage réalisé durant la même période par la mine de Salsigne, dans l'Aude, qui reste aujourd'hui la seule exploitation aurifère encore en exploitation en France métropolitaine.

La high-tech annonce ses réductions d'effectifs... par e-mail

Une entreprise française de high tech sur quatre (y compris les filiales de groupes étrangers) a annoncé ces derniers mois une réduction de ses effectifs. Et dans 70 % des cas, les salariés ont pris connaissance de ces plans sociaux à venir... par courrier électronique ! Tels sont les résultats d'une enquête menée juste avant l'été par Towers Perrin, cabinet de conseil en gestion des ressources humaines et en rémunération. La nouvelle économie devait donner le *la* de nouvelles relations sociales ? Pas vraiment, puisque seuls 30 % des directeurs des ressources humaines (DRH) ont été associés en amont à la conception de ce message d'annonce. La Bourse a bon dos, puisque l'une des raisons avancées par les entreprises pour expliquer ce dispositif expéditif est que *« la simultanéité de l'e-mail permet d'éviter d'éventuels délits d'initiés vis-à-vis tant des marchés que des salariés ».* Pour Rodolphe Delacroix, consultant chez Towers Perrin, *« dans la plupart des cas, ces annonces de plans sociaux ont été formalisées par les PDG et échappent par conséquent au circuit classique des DRH. Or il est indispensable que les responsables locaux soient impliqués en amont afin de relayer au mieux la communication auprès des salariés. C'est seulement à ces conditions qu'une annonce via un courrier électronique peut être tolérable. »*

La conjoncture est évidemment mise en avant pour justifier le fond (à défaut de la forme...). 70 % des 38 entreprises qui ont répondu au questionnaire de Towers Perrin évoquent ainsi (plusieurs réponses étaient possibles) *« les difficultés du marché »*, 40 % *« les pertes constatées »*, 20 % *« le contexte boursier »* et 10 % *« la survie de l'entreprise »*. Et l'avenir ne s'annonce guère prometteur. Ainsi, si beaucoup d'entreprises de high tech disent officiellement vouloir continuer à recruter, la majorité d'entre elles ont en réalité gelé les plans de recrutement depuis le mois de mai. Pire, constate l'enquête, *« si l'essentiel des annonces ont été faites pour cette année 2001, on peut néanmoins s'attendre à d'autres plans sociaux dans les mois qui viennent »*.

MAUVAISES NOUVELLES

L'enquête de Towers Perrin confirme ce qui peut sembler une évidence : la plupart des salariés préfèrent apprendre les mauvaises nouvelles de la bouche de leurs managers directs, ou via une information donnée par la direction du site. Un objectif loin d'être atteint, puisque 70 % des entreprises interrogées envisagent *« de mettre en place un plan de communication spécifique sur la réduction d'effectifs »* au-delà de l'information des partenaires sociaux. Qu'y trouvera-t-on ? A 50 % des *« réunions sur site »* ; 40 % *« le courrier électronique »* ; 40 % *« un kit de communication aux managers »* ; 20 % *« des brochures d'informations thématiques (détaillant les mesures du plan) »* ; 10 % *« une lettre au domicile des salariés »*.

« Les directeurs des ressources humaines ont une opportunité en or, explique Rodolphe Delacroix, *eux qui regrettent sans arrêt de n'être que de simples exécutants. Les entreprises qui gèrent le mieux leur politique sociale sont celles qui se sortent le mieux de la crise. Cela pourrait constituer un avantage compétitif. »*

Il reste que la high tech est un milieu économique qui vit au jour le jour – *« des prévisions sur six mois sont impossibles à fixer »* –, ce qui contribue à faire de la politique en ressources humaines une gageure. On en revient donc au slogan développé à la fin des années 1990 : *« People first »* (« Les gens d'abord »). Les entreprises de high tech avaient alors expliqué que le savoir-faire des employés était décisif pour la bonne santé de leur chiffre d'affaires. Mais elles ont choisi de le valoriser par la rémunération, développant des modes de rétribution complémentaire avantageux (bonus, stock-options, etc.). C'est le cas des entreprises interrogées par Towers-Perrin, qui estiment à 74 % que *« les politiques incitatives en matière de rémunération constituent le levier le plus efficace pour attirer les talents »*. La grande majorité d'entre elles (97 %) pensent qu'elles constituent aussi le meilleur outil de fidélisation.

Anna Tyllström

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Le Parti socialiste face aux nationalisations

Depuis une dizaine d'années, la thématique des nationalisations ne fait plus guère recette. Mais c'est sans doute oublier que pendant près d'un siècle cette question a été au cœur de débats essentiels qui ont agité le mouvement ouvrier français. Il faut d'abord s'entendre sur le sens des mots. Au XIXe siècle, nationalisation était généralement comprise dans un sens proche de socialisation, c'est-à-dire d'une collectivisation réalisée dans le cadre du pouvoir ouvrier. Au XXe siècle, la nationalisation se distingue de la socialisation par son caractère partiel et étatiste dans le cadre du régime capitaliste.

C'est l'échec de la grève générale des cheminots de l'été 1910 qui contribua à poser au sein du Parti socialiste, récemment unifié, la question des nationalisations. Un véritable courant nationalisateur apparaît, dont les initiateurs se situent clairement à la droite du parti. Edgard Milhaud, le fondateur des Annales de la régie directe, et Albert Thomas, le futur ministre de l'armement pendant la Grande Guerre, en étaient les principaux animateurs. Pour eux, les nationalisations deviennent une pièce maîtresse d'une nouvelle stratégie du Parti socialiste. Les partisans des nationalisations pensent d'abord l'Etat d'une manière bien moins unilatérale que la majorité du mouvement ouvrier. Dans une démocratie, estime Albert Thomas, l'Etat ne peut être considéré comme un simple appareil du capital. Au contraire, affirme-t-il, au Congrès du parti à Saint-Quentin en 1911, *« le service public, dans une démocratie, devrait apparaître comme un moyen suprême de résistance au capitalisme privé »*.

> *« Le service public, dans une démocratie, devrait apparaître comme un moyen suprême de résistance au capitalisme privé »*

Par ailleurs, le courant nationalisateur articule étroitement les intérêts de la classe ouvrière, du public et de la nation. Par exemple, Edgard Milhaud défend l'idée que *« l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, dans tous les pays de suffrage universel, a donné des résultats avantageux tant vis-à-vis des intérêts matériels et moraux des cheminots que vis-à-vis des intérêts économiques généraux de la nation »*.

Enfin, la nationalisation ouvre au Parti socialiste une perspective programmatique concrète et autorise des alliances nouvelles. D'une part avec les consommateurs et, par là, avec nombre des classes moyennes. Albert Thomas estime ainsi devant le Congrès du Syndicat national des chemins de fer en 1912, que la nationalisation *« peut rencontrer la sympathie de l'opinion publique, des industriels, des commerçants, des voyageurs qui sont souvent lésés par les compagnies »*. L'autre rencontre espérée est celle des socialistes et des syndicalistes. Ainsi, la revendication nationalisatrice trouve un écho favorable dans les fédérations CGT, alors modérées, des mineurs et des cheminots.

Pour autant, le courant nationalisateur est loin de faire l'unanimité. Il se heurte à une opposition quelque peu composite, d'une part, de l'aile gauche du Parti socialiste – le courant marxiste autour de Jules Guesde et diverses sensibilités révolutionnaires —, d'autre part, de la majorité de la CGT syndicaliste-révolutionnaire. Au Congrès du Parti socialiste de Lyon, en 1912, Jules Guesde obtiendra un vif succès en développant les thèses opposées aux nationalisations, et il obtiendra que toute référence à des nationalisations soit absente du programme des candidats socialistes aux élections de 1914.

D'abord, explique, en bon marxiste, Jules Guesde, *« l'Etat c'est l'ennemi, c'est l'arsenal et la forteresse de la classe ennemie »*. Tout ce qui peut contribuer à le renforcer doit donc être absolument évité. Un socialiste révolutionnaire, Lagardelle, va jusqu'à déclarer que la nationalisation n'aboutirait qu'à *« joindre à l'oppression économique l'oppression politique si bien que ses salariés* (de l'Etat) *sont doublement exploités. Tant que la classe ouvrière ne s'est pas emparée de l'Etat – industriel, il est incompétent, et, patron, il est tyrannique »*. Ces propos rejoignaient en partie ceux des syndicalistes-révolutionnaires de la CGT. Jaurès soutenait la nationalisation des chemins de fer en estimant qu'il serait impensable qu'un parti socialiste soit du côté des compagnies contre la collectivité. Mais ce qui l'intéressait d'abord était d'imaginer les rouages d'une économie où *« toute l'industrie est nationalisée »* et d'inventer des formules complexes de gestion démocratique d'une économie collective comme dans son grand article de la *Revue socialiste* de juin 1895.

Il fallut attendre la Grande Guerre et le ralliement de la CGT à la défense nationale pour que se produise un premier basculement décisif. Dans son programme minimum adopté en 1918, la CGT se prononça pour le *« retour à la nation »* des entreprises ayant atteint le stade du monopole et pour une *« maîtrise »* constante de l'Etat sur l'ensemble de la production, du développement technique, des conditions de travail et même de *« la répartition du profit »*.

L'économie dirigée était née. La nationalisation n'en constituait qu'une partie. Mais les oppositions restèrent vives, venant là encore de la gauche du mouvement socialiste. Dans les années 1930, le Parti communiste s'opposa encore violemment à ce que des nationalisations figurent dans le programme du Front populaire. Ainsi, Maurice Thorez déclare le 20 décembre 1934 que *« les nationalisations ne pourraient, dans le cadre du régime capitaliste, conduire qu'à un renforcement de l'Etat bourgeois, à une plus grande concentration des moyens de domination et d'oppression entre les mains de l'oligarchie financière »*. C'est seulement en 1937-1938 que le PCF se ralliera aux nationalisations. Désormais, pendant cinquante ans, les nationalisations seront présentes dans tous les projets des Partis socialiste et communiste en France.

***Jean-Louis Robert** est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.*

Le Monde
EMPLOI
SPÉCIAL INGÉNIEURS

119 C'est le nombre de « technologies-clés » pour lesquelles il existe en France un marché potentiel et de réelles compétences en recherche et développement, selon une étude prospective du ministère de l'industrie à l'horizon 2005. L'ensemble des secteurs d'activité sont concernés, et pas uniquement les nouvelles technologies de l'information et de la communication (page XXVI)

Alain Costes, directeur de la technologie au ministère de la recherche, explique comment les thèmes des treize Centres nationaux de recherche technologique créés depuis 1999 ont été choisis (page XXVII)

183 394 F C'est le salaire annuel brut moyen, en 2000, d'un jeune ingénieur d'un an ou moins d'expérience, selon une enquête du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (page XXVIII)

30 C'est le nombre d'organismes de recherche sous contrat qui vont fonder ensemble, le 11 octobre prochain, l'Association des structures de recherche contractuelle (ASRC), annonce dans une tribune Pascal Iris, directeur d'Armines. Son objectif ? Promouvoir cette forme de valorisation de la recherche (page XXVIII)

Nanotechnologies, optronique, matériaux et biotechnologies ont aussi leurs start-up, leurs incubateurs et leurs investisseurs

Ingénieurs : il y a une vie en dehors d'Internet...

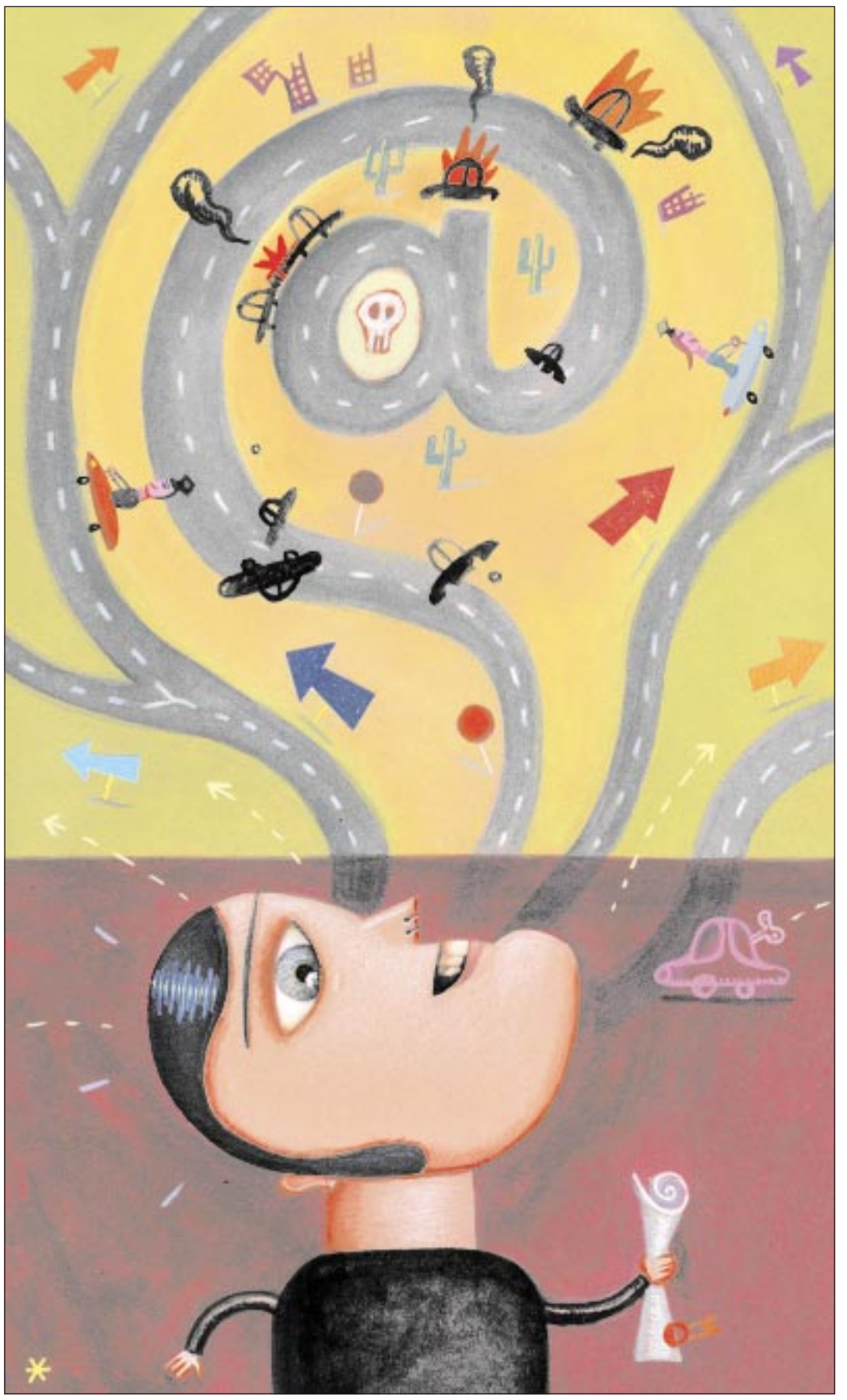

L'effondrement des cours boursiers des « entreprises.com » et des opérateurs téléphoniques a mis à nu la faiblesse de leurs modèles économiques, mais permet aussi d'attirer l'attention sur d'autres domaines de la « haute technologie ». Start-up, innovation, incubateurs, capital-risque ne se confondent pas avec Internet. Ces réalités se retrouvent aussi autour des technologies du vivant, des nanotechnologies, des nouveaux matériaux, de l'optique, du logiciel, etc. Dans les laboratoires de recherche, les incubateurs des universités, les grands groupes industriels, ces technologies mobilisent des bataillons de chercheurs et d'ingénieurs.

Certes, la crise de l'Internet ne s'est pas cantonnée, contrairement à ce qu'espéraient les observateurs, aux seules entreprises de commerce électronique. Leurs sous-traitants (éditeurs de sites et de solutions logicielles, fournisseurs d'accès et de solutions matérielles, tant pour les systèmes que pour les réseaux) sont aussi en difficulté, tout comme le secteur de la téléphonie, victime de la saturation du marché du portable, de l'échec marketing de la première génération de l'Internet mobile, le Wap, et des anticipations négatives des investisseurs sur la troisième génération (UMTS).

L'autre vecteur de la propagation de la crise à l'ensemble des hautes technologies est encore plus inquiétant : *« Dans beaucoup de cas, les investisseurs, dégoûtés, s'enfuient dès qu'ils entendent le mot " Start-up " »*, observe Jean-Michel Dalle, directeur de Science pratique, l'incubateur de l'Ecole normale supérieure de Cachan. C'est le modèle de financement de l'innovation technologique qui se trouverait ainsi menacé, au risque d'aboutir *« à un déficit d'innovation dans les années qui viennent »*, car les grands groupes ne prennent guère le relais : toujours aussi peu configurés pour l'innovation, *« ils préfèrent laisser neuf start-up se planter pour racheter la dixième »*, observe Jean-Michel Dalle.

Le tableau n'est pourtant pas aussi noir que cela. La mondialisation des marchés *« raccourcit les délais entre innovation et commercialisation,* écrit Jean Jacquin, qui a présidé à l'élaboration de l'ouvrage édité par le ministère de l'industrie « Technologies-clés 2005 ». *« Cela signifie que la course pour la première place se fait dans un environnement très concurrentiel et à un rythme soutenu »,* accélérant et multipliant la quête des « sauts technologiques » qui permettront de conquérir de nouveaux marchés. Par ailleurs, poursuit Jean Guérin, la disparition du bloc soviétique *« conduit à une disponibilité beaucoup plus aisée et rapide de technologies qui étaient, il y a encore peu de temps, considérées comme stratégiques et que chaque grande puissance était donc tenue de posséder en propre »*. Autrement dit, le potentiel de recherche consacré aux armements diffuse plus aisément et mondialement ses applications vers les marchés civils.

Enfin, les mesures en faveur de l'innovation incitent les chercheurs qui hésitaient à franchir le pas à se lancer dans l'arène de la valorisation et du partenariat industriel. Les douze fonds publics d'amorçage, nationaux et régionaux, ou encore l'engagement de la Caisse des dépôts ou des Caisses d'épargne dans des fonds de capital-risque, prennent heureusement le relais des investisseurs privés, toujours en train de digérer les conséquences de l'éclatement de la bulle Internet.

Quels sont aujourd'hui les domaines susceptibles de prendre le relais des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) pour attirer jeunes chercheurs et ingénieurs ? Les biotechnologies connaissent un retour en grâce, d'une part parce que ces domaines sont très éloignés des Ntic, d'autre part parce qu'il existait déjà une tradition de valorisation dans les milieux académiques ainsi que des investisseurs spécialisés qui, un moment attirés par l'eldorado du Net, sont revenus à leurs premières amours. Les matériaux, eux, connaissent des innovations régulières, mais discrètes, qui, peu à peu, révolutionnent l'industrie : leur problème est d'attirer les capital-risqueurs, qui, généralement spécialisés soit dans les Ntic, soit dans les biotechnologies, ignorent largement ce domaine. L'investissement reste, du coup, plutôt le fait des grands groupes.

L'informatique, elle, devrait trouver un nouveau souffle grâce aux « logiciels embarqués », c'est-à-dire ceux qui sont adjoints à un nombre croissant d'équipements professionnels comme grand public. Certains secteurs, comme l'instrumentation médicale ou l'automobile, connaissent déjà de telles mini-révolutions technologiques. Ces applications spécifiques ouvriront des marchés de niches et de sous-traitance des industries traditionnelles à une nouvelle génération de start-up, estime Jean-Michel Dalle, pour qui le logiciel libre, dont les codes, « ouverts », sont malléables à toute application, sera le carburant de cette mutation de l'informatique professionnelle.

Antoine Reverchon
Illustration Eric Giriat

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION
PARIS — LYON — MONTPELLIER — NANTES

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

iESTO
CNAM - IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
www.cnam.fr

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets
(niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)
(niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 13 et 27 septembre, 11 octobre 2001, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@cnam.fr

TECHNOLOGIES

Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'une « technologie clé » ?

Sous la houlette du ministère de l'industrie, plusieurs centaines d'experts, industriels et chercheurs se sont attachés, de mars 1999 à avril 2000, à déterminer quelles sont, en France, les technologies pour lesquelles il existe à la fois une demande économique ou sociale, une recherche de bon niveau et une expertise industrielle suffisantes pour qu'elles puissent être commercialisées dans les cinq ans à venir. Le résultat de ce travail, un ouvrage de 360 pages, *Technologies clés 2005* (Ed. de l'Industrie, 40,4 €, 265 F), présente 119 technologies, depuis la « microélectronique silicium » jusqu'aux « alliages de polymères », en passant par les « nanocomposites », avec pour chacune d'elles une description de ses enjeux, les secteurs économiques concernés, des exemples d'application, une évaluation des positions de la recherche et de l'industrie françaises et européennes sur cette technologie.

2 Comment les pouvoirs publics favorisent-ils le développement de l'innovation technologique ?

Un ensemble de dispositifs financiers, fiscaux et législatifs, mis en place ou améliorés à partir de 1999, facilitent, en principe, la création d'entreprises ou d'activités nouvelles à partir des résultats de la recherche.

La loi sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999 facilite la participation de chercheurs à la valorisation de leurs travaux au sein d'entreprises. Un concours de création d'entreprises de technologies innovantes, doté de 15,2 millions d'euros (100 millions de francs) en 1999, 30,5 millions d'euros (200 millions de francs) en 2000 puis en 2001, a favorisé la création de près de 500 start-up. Un appel à projets d'incubateurs doté de 45,7 millions d'euros (300 millions de francs), lancé en mars 1999, a permis la mise en place de 31 de ces structures d'accompagnement de projets d'entreprises. L'Etat a également suscité la création de dix « fonds d'amorçage » associant financements publics et privés destinés à être investis dans des nouvelles entreprises de haute technologie.

La création de seize « réseaux de recherche et d'innovation technologiques » et de treize « centres nationaux de recherche technologique » (CNRT), tous thématiques, devrait faciliter la coopération entre recherche fondamentale et technologique, laboratoires publics et industries privées.

Enfin, les conditions d'obtention du crédit d'impôt-recherche (qui permet aux sociétés de bénéficier d'une réduction d'impôt en fonction de leurs dépenses de R & D) ont été assouplies ; les « bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise » permettent aux créateurs salariés de bénéficier d'une sorte de « stock-options » à la française.

3 Quels sont les thèmes des centres nationaux de recherche technologique (CNRT) ?

Les thèmes choisis pour la constitution des centres nationaux de recherche technologique illustrent les priorités actuelles des industriels et des laboratoires de technologie : pile à combustible (Belfort, Montbéliard) ; matériaux pour l'électronique (Caen) ; génomique (Evry) ; Micro et nanotechnologies (Grenoble) ; chimie, biologie moléculaire (Lyon) ; optique, optoélectronique, lasers (Marcoussis) ; énergies (Marseille) ; métallurgie (Metz, Pont-à-Mousson) ; télécommunications (Rennes, Lannion, Brest) ; combustion, moteurs propres (Rouen) ; technologies de l'information (Sophia-Antipolis) ; espace, aéronautique (Toulouse) ; microélectronique de puissance, nouveaux matériaux pour l'électronique (Tours).

4 Ecoles et universités intègrent-elles ces technologies dans leurs formations ?

Les listes des DESS des universités, des options de 3e année et des formations complémentaires (DEA, mastères spécialisés-MS, etc.) des écoles d'ingénieurs, indiquent qu'un faible nombre de formations sont explicitement consacrées aux technologies émergentes. On trouve ainsi une seule option (sur 385) et cinq DEA (sur 560) « nanotechnologie » dans les écoles. Les biotechnologies ont plus de succès, avec 11 options, 6 DEA et 3 MS, 18 DESS. Sous la rubrique « matériaux », on trouve 71 options, 27 DEA, 7 MS, 13 DESS. L'optoélectronique et traitement du signal regroupent 5 options, 22 DEA, 7 MS et 10 DESS. Comme l'explique Claude Maury, délégué général du Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (Cefi), *« l'adaptation des élèves-ingénieurs se passe plutôt au niveau des stages de fin d'études, qui représentent la moitié de la 3e année de scolarité. Si il y a traduction dans le contenu des enseignements, elle se fait plutôt au niveau des formations complémentaires. Les écoles estiment que leurs programmes doivent refléter les invariants des disciplines enseignées plutôt que les dernières évolutions technologiques »*.

La crise des télécoms profite aux recruteurs d'optroniciens

Il y a encore quelques mois, recruter un ingénieur spécialiste de l'optronique était une gageure. Les entreprises de télécoms s'arrachaient les connaisseurs de cette discipline dont la particularité est d'associer les vertus de l'optique à celles de l'électronique. La crise du secteur des télécommunications permet aux entreprises des nombreux autres domaines d'application de cette technologie de pointe de respirer. Le malheur des uns fait le bonheur des autres ! Pour les élèves et étudiants fraîchement sortis des écoles ou universités, la recherche d'emploi devrait donc continuer à ne guère poser de problème. *« Les autres secteurs embauchent beaucoup car ils ont subi une hémorragie de leurs cadres, partis vers les télécoms »*, explique Jean-Louis Meyzonnette, professeur à l'Ecole supérieure d'optique (SupOptique, à Orsay), responsable de l'option systèmes optroniques et de l'observatoire de l'emploi de cette école d'ingénieurs réputée.

L'optronique est née de la volonté d'améliorer les systèmes optiques traditionnels en leur adjoignant des capteurs de vision, capables d'observer dans des conditions où l'œil humain n'est pas à même de le faire : de nuit par exemple, ou à partir d'un satellite d'observation, etc. Il s'agissait de systèmes complets conçus pour des applications militaires. On distinguait cette discipline de l'opto-électronique, terme utilisé pour qualifier des composants associant eux aussi technologie optique et électronique. Mais désormais, les deux termes tendent à signifier la même chose. Car d'une part, les composants intègrent de plus en plus de dispositifs optiques et évoluent vers des systèmes complets, tandis que l'optronique s'ouvre à de multiples domaines, les applications civiles prenant le pas sur les applications militaires.

La technique associe les vertus de l'optique à celles de l'électronique. Le marché est en pleine croissance

Après le boom des télécoms initié dans les années 1980 avec le déploiement de la fibre optique, ce sont les applications médicales qui sont aujourd'hui en très forte augmentation. Les systèmes d'imagerie de plus en plus sophistiqués sont utilisés pour le dépistage de maladies ou pour des interventions chirurgicales. Technologie duale par excellence, l'optronique militaire trouve des usages civils. Ainsi Thales (ex-Thomson) a développé la première caméra numérique endoscopique au monde, pour les chirurgiens.

Dans l'industrie automobile, des chercheurs travaillent à la mise au point de systèmes capables d'améliorer la vision de nuit et par temps de brouillard, ou encore d'éviter les collisions. Dans l'aéronautique, des capteurs optroniques évaluent l'existence ou non de fissures sur les avions. Les téléphones portables intègrent également des composants optroniques pour améliorer la lisibilité des écrans.

Sans optronique, il ne serait pas possible de départager aussi finement les sportifs sur la ligne d'arrivée. Les architectes et géomètres passeraient beaucoup plus de temps à mesurer les surfaces des bâtiments. Et les caissières des supermarchés ne pourraient utiliser de lecteurs de codes-barres et devraient continuer d'enregistrer manuellement les prix. Les industriels utilisent également des systèmes optroniques dans leurs chaînes de fabrication pour vérifier, par exemple, la conformité d'un produit. Sans parler des dispositifs optroniques au cœur des caméras et appareils photo numériques.

Toutes applications confondues, le marché de l'optronique est donc en pleine croissance. Evalué aujourd'hui à un peu plus de 2,26 milliards d'euros, il devrait approcher les 3,95 milliards d'euros d'ici dix ans, peut-on lire dans le rapport annuel de Thales, troisième entreprise mondiale du secteur derrière deux firmes américaines : Lockheed-Martin et Raytheon.

REGROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE

La France compte plusieurs industriels du secteur : outre Thales et Sagem (dans le secteur de la défense essentiellement), Alcatel (dans le secteur des télécoms), le CNES, EADS et l'ESA (Agence spatiale européenne) recrutent des optroniciens. Et l'optronique n'est pas seulement l'apanage des grandes firmes : des start-up, comme Imagine optique, ont vu le jour ces dernières années.

Les firmes, petites et grandes, mais aussi les centres de formation et de recherche, se regroupent géographiquement. Dans l'Essonne, autour d'Orsay, les ingénieurs de Thales côtoient ceux d'Alcatel, croisent les élèves ingénieurs de SupOptique ou de la nouvelle formation d'ingénieur en optronique de l'université d'Orsay. En Bretagne, à Lannion, l'Optical Valley, plutôt spécialisée sur les applications télécoms en raison de la présence du centre de recherche de France Télécom (ex-CNET), tente pour sa part de traverser la crise sans trop de dommages.

La population des optroniciens compte actuellement quelque 4 000 personnes dans l'Hexagone, mais elle est en augmentation : les écoles et universités françaises forment environ 400 optroniciens par an.

Annie Kahn

Où se former ?

Plusieurs écoles et universités forment chaque année environ 400 ingénieurs optroniciens. Cette liste n'est pas exhaustive.

● Ecole supérieur d'optique (SupOptique), Orsay (91) :
www.iota.u-psud.fr/~webiota/

● NFI Optronique , Orsay (91) :
www.u-psud.fr/nfio.nsf/

● Ecole nationale supérieure des sciences appliquées et de technologies de Lannion (22) :
wwwext.enssat.fr

● Ecole nationale supérieure de physique de Marseille (13) :
www.enspm.u-3mrs.fr

● Institut supérieur des techniques avancées de Saint-Etienne (42) :
www.univ-st-etienne.fr/istase

● Ecole supérieure des procédés électroniques et optiques d'Orléans (45) :
www.univ-orleans.fr/ESPEO

● Ecole supérieure d'électricité (Supélec) de Metz (57) :
www.ese-metz.fr

De nombreuses universités délivrent également des doctorats en optronique : à Rennes, Orsay, Besançon, Saint-Etienne, entre autres.

Les nanotechnologies, un infiniment petit... prometteur

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Des locaux qui ne paient pas de mine à l'université de Montpellier 2, trois jeunes ingénieurs tout juste diplômés, des fonds suffisants pour concevoir et réaliser une machine sophistiquée... le tout réuni pour un projet apte à révolutionner l'automobile, l'électronique grand public ou l'énergie. Nanoledge, start-up universitaire montée en mars 2001, est située sur le créneau – nouveau en Europe, mais déjà mature aux Etats Unis – des « nanotechnologies ». Le terme regroupe un ensemble de théories et de techniques balbutiantes qui visent à manipuler ou à fabriquer des objets de taille comparable à celle des atomes et des molécules, c'est-à-dire de l'ordre du millionième de millimètre ou nanomètre !

Spécialisée dans le champ encore neuf des nanotechnologies des matériaux, Nanoledge a pour ambition de produire et commercialiser des nanotubes de carbone. Ces matériaux infiniment petits s'obtiennent par des techniques de combustion d'une anode de graphite qui produit une sorte de suie, riche en particules de carbone dont chacune contient au moins cent nanotubes. A quoi peuvent servir ces « zigouigouis » invisibles ? A stocker des molécules d'hydrogène qui formeront le cœur des voitures électriques de demain, se transformeront en canons à électrons pour produire des écrans plats d'ordinateur ou de télévision, ou renforceront des matériaux existants. Le nanotube de carbone est cent fois plus résistant et six fois plus léger que l'acier. Il conduit l'électricité mieux que le cuivre et résiste à la chaleur deux fois plus que le diamant. *« Nous n'ambitionnons pas seulement de produire des nanotubes de qualité, nous voulons aussi en produire des rubans »*, explique Sylvain Hoebanx, jeune PDG de Nanoledge, c'est-à-dire pas seulement une matière première, mais un produit fini qui consiste à aligner côte à côte les nanotubes sur une fibre grosse comme un cheveu, de manière à amplifier la conduction et faire baisser les coûts.

Une levée de fonds de l'ordre de 8 millions de francs en cours de négociation auprès de sociétés de capital-risque devrait permettre l'industrialisation d'un procédé découvert et breveté par le Groupe de dynamique des phases condensées (GDPC), laboratoire de l'université Montpellier 2 dont l'activité nanotubes est dirigée par le docteur Patrick Bernier et le Centre de recherche Paul Pascal (CRPP) de Bordeaux.

Cette collaboration entre Nanoledge et un laboratoire universitaire montre bien que la jeune pousse est bel et bien l'enfant de la recherche académique. C'est Patrick Bernier, chercheur enseignant de renommée internationale, qui a eu l'idée d'intéresser des étudiants de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier (ISIM) à un projet d'entreprise dédié à la production industrielle de nanotubes. Le projet a été présenté à une classe de l'ISIM par un autre enseignant chercheur, Eric Anglaret, et les plus motivés ont foncé. Sylvain Hoebanx, Matthieu Grac, Julien Sainte-Catherine, ingénieurs fraîchement diplômés, sont aujourd'hui, respectivement, PDG, directeur de production et directeur administratif et financier, associés à Said Tahir, technicien de production. Preuve de leur sérieux, ces scientifiques ont obtenu des diplômes de contrôle de gestion ou de management qui les crédibilisent face à des investisseurs soucieux de la rentabilité de leurs fonds.

Les nanotechnologies sont un secteur appelé à se développer rapidement. Une technopole de 20 hectares dédiée au secteur et dotée d'une enveloppe de 130 millions d'euros (850 millions de francs) va voir le jour à Grenoble. Une mine d'emplois pour les futurs ingénieurs.

Yves Mamou

Dans les laboratoires industriels, la sidérurgie fait peau neuve

Comment obtenir en un minimum d'opérations une coulée d'acier inoxydable en bandes de 2 mm d'épaisseur ? Cette épineuse question (pré)occupe trois ingénieurs d'Usinor à plein temps, en collaboration avec l'équipe d'un concurrent allemand, Thyssen, et de laboratoires d'universités... depuis presque quinze ans ! Ce projet, que François Mudry, directeur adjoint de la recherche, qualifie de « *révolutionnaire* », a résisté à trois changements de direction. Remis en cause lorsque l'entreprise perdait de l'argent, il fut sauvé in extremis : *« Heureusement, juste à ce moment-là, nos chercheurs ont pu faire état d'avancées significatives,* raconte-t-il. *Les investissements consentis sont justifiés car Usinor a tout à gagner dans cette aventure. Ce procédé d'élaboration sera considérablement moins coûteux et également moins néfaste pour l'environnement. »*

Les 450 ingénieurs du département recherche & développement (R & D), doté d'un budget de 145 millions d'euros (951 millions de francs) et de 1 200 personnes réparties sur treize laboratoires en Europe, ne sont, bien sûr, pas tous mobilisés sur des pensums d'aussi longue haleine. La plupart d'entre eux travaillent sur des projets à moyen terme – de deux à cinq ans – qui représentent 80 % de l'activité de prospection du groupe. Allégement des matériaux, sécurité, durabilité, esthétique, résistance à la corrosion, réduction des coûts... le menu est copieux. Et les profils variés : *« Nous avons recensé près de 80 compétences, qui vont bien sûr des spécialistes des matériaux, chimistes et physiciens aux statisticiens, métrologues, professionnels du calcul numérique... »*, précise Patrick Hug, chef du département thermique et mécanique des fluides à l'Irsid, le centre de recherches d'Usinor à Mézières-lès-Metz. 75 % des ingénieurs R & D ont moins de trente ans. Usinor joue la carte des jeunes diplômés, plus au fait des dernières « *trouvailles* » scientifiques et techniques.

Chez Usinor, les études, menées par des chercheurs et des commerciaux, débouchent souvent sur des brevets

Les études sont menées sous la houlette d'un binôme, composé d'un chef de projet R & D et d'un « pilote », bon connaisseur du marché. Au premier, le soin de constituer une équipe de spécialistes, de procéder à la recherche avec le budget alloué et de faire le compte rendu des travaux. *« Nous ne demandons pas seulement à nos ingénieurs d'être d'excellents scientifiques, mais aussi de savoir communiquer,* souligne Jean-Hubert Schmitt, responsable du centre de recherches sur l'acier inox d'Isbergues, près de Dunkerque. *Il est important de parler un langage clair et accessible pour convaincre les décideurs du bien-fondé de l'idée défendue. »* Au « pilote », généralement un ancien de la R & D devenu patron de secteur dans une des usines du groupe, revient le rôle de veiller à ce que le projet colle aux attentes du marché et préconise des solutions réalisables sur les sites de production.

FEU VERT

De la phase exploratoire jusqu'aux essais industriels, la tâche des ingénieurs est ainsi régulièrement validée. Au départ, une « commission des idées » donne son feu vert à une proposition pour des recherches expérimentales limitées en argent et en temps. Le premier examen de passage devant le comité de pilotage, composé de membres du marketing, du commercial et de responsables industriels, est ensuite déterminant. C'est là que les enjeux économiques sont estimés. Combien le projet va-t-il coûter et combien peut-il rapporter à Usinor ? Hors de cette équation financière, point de salut ! *« Cette symbiose entre la R & D et l'exploitation permet d'éviter la pire des "catastrophes", quand on se retrouve avec un produit inscrit au catalogue, dont la commercialisation ne suit pas parce que le marché a évolué entre-temps »*, assure Patrick Hug.

Mais que se passe-t-il si, par malheur, le projet doit être arrêté pour cause économique ? Pour Claude Thirion, responsable de la direction informatique scientifique et avancée, basée à Fos-sur-Mer (13), le dispositif de validation par étapes présente l'avantage de gérer en douceur la frustration et la reconversion des ingénieurs. Tout d'abord, remarque-t-il, *« une idée n'est jamais perdue. Si elle ne débouche pas aujourd'hui sur une innovation technologique, elle peut le faire demain »*, car les principales conclusions d'un projet arrêté avant terme sont archivées en attendant des jours meilleurs... Les ingénieurs repartent alors sur une autre mission de recherche, mais cet « échec » les suivra tout au long de leur carrière, car il est consigné dans leur évaluation annuelle.

Après cinq ans passés en R & D, la majeure partie des ingénieurs sortent d'ailleurs des labos pour s'occuper de relations commerciales, de marketing des produits, de développement dans les usines. Certains vont même bénéficier du statut convoité de « résident » détaché par Usinor auprès de ses clients, tels les constructeurs automobiles européens.

En moins de cinq ans, les efforts du groupe sidérurgique en matière de recherche et développement lui ont permis de renouveler près de 50 % de ses aciers. Une cinquantaine de brevets ont été déposés en 2000 et la commission des idées a dû examiner... 133 propositions, dont une quinzaine ont donné lieu à la mise en œuvre de projets. Sur les voitures, des collecteurs d'échappement en acier inoxydable ont vu le jour. Et les maisons près des aéroports peuvent désormais se construire avec un double toit d'acier, conçu pour diminuer le niveau des nuisances sonores...

Nathalie Quéruel

Fabrice dans le bain d'acier

C'est en faisant un tour au Forum des arts et métiers que le destin de Fabrice Pinard, polytechnicien, prend un tour inattendu en septembre 2000. L'ingénieur, qui a fait l'Ecole des ponts et chaussées et obtenu un Master of Science spécialisé sur les matériaux composites dans une université anglaise, a déjà son billet pour le bureau d'études d'un grand constructeur automobile. Mais là, sur le stand d'Usinor, des pièces en acier obtenues par hydroformage attirent son regard. *« Je me suis alors rendu compte que le potentiel d'innovation était plus important dans ce secteur que dans l'automobile, où le temps très court de mise au point des nouveaux véhicules laisse moins d'espace pour créer »*, explique-t-il.

Ni une ni deux, le jeune homme change d'avis et intègre un des laboratoires de recherche d'Usinor, à Montataire (Oise). Après une formation interne de cinq semaines, il est rapidement mis dans le bain de l'acier ! *« Au bout d'un an, je ne peux pas encore me prétendre le "père" d'une invention. Mais j'ai participé à des projets fascinants... »*

DOSSIER

Alain Costes, directeur de la technologie au ministère de la recherche

« C'est une erreur de suspendre l'effort de recherche parce qu'une technologie est en crise »

« Sous l'impulsion initiale de Claude Allègre, le précédent ministre de la recherche, le gouvernement met en place depuis trois ans une politique de soutien à l'innovation. Certains dispositifs, comme les centres et les réseaux nationaux d'innovation et de recherche technologique, exigent de choisir des thèmes spécifiques. A quoi reconnaît-on une technologie prometteuse en termes de valorisation économique ?

– Il faut regarder, lire et surtout écouter. Quand vingt directeurs de recherche d'entreprises – grands industriels et petites sociétés de haute technologie —, quand vingt patrons de laboratoires vous disent la même chose, les risques sont tout de même limités.

» Nous observons aussi ce qui se passe à l'étranger, et nous constatons qu'au fil du temps les discours et les préoccupations convergent. Cela nous permet de déterminer des domaines de recherche autour desquels nous constituons et finançons un réseau entre tous les partenaires, privés et publics, de la recherche et de l'industrie ; c'est ensuite aux comités d'orientation de ces réseaux, où est représenté l'ensemble des acteurs, de définir les thèmes précis sur lesquels seront lancés des appels d'offre : ce n'est pas au ministère de décider en la matière. Seize de ces réseaux, qui ont bénéficié d'un financement de 1,3 milliard de francs (200 millions d'euros) en 2000, fonctionnent actuellement, dans des domaines comme la génomique, l'agroalimentaire, la santé humaine, les télécommunications, le logiciel, l'eau, le génie urbain, etc.

» En revanche, nous avons choisi de localiser avec précision les treize centres nationaux de recherche technologique (CNRT) non pas en fonction de critères académiques, mais du potentiel industriel et de recherche technologique présent dans une zone géographique déterminée. Notre pays n'a pas les moyens et ne souhaite pas financer des dizaines de centres de recherche technologique sur un même thème. L'objectif de chaque CNRT est donc de valoriser auprès de l'industrie internationale un lieu précis où sont concentrées des ressources (laboratoires de niveau international, formations initiales, entreprises partenaires), où il est donc avantageux de s'implanter. Mais, pour que ce choix n'entraîne pas une déperdition des compétences de qualité et des savoirs accumulés dans d'autres lieux sur le même domaine, les CNRT sont aussi membres des réseaux thématiques. Il s'agit de maintenir le lien entre tous les acteurs, où qu'ils soient installés.

– Nous sommes assez loin des grands programmes de recherche lancés par les gouvernements, comme le nucléaire, le plan calcul (informatique) ou le spatial, qui ont rythmé l'histoire de l'innovation industrielle française du demi-siècle écoulé...

– Cette façon de procéder est, en effet, complémentaire des grandes décisions politiques qui ont permis la construction volontariste de compétences et d'activités nouvelles dans quelques domaines stratégiques pour la nation. Nous souhaitons aujourd'hui inciter à la coopération entre les acteurs déjà présents sur un terrain dans un plus grand nombre de domaines. C'est une action peu visible, qui exige de la continuité au-delà des changements politiques, mais qui peut porter ses fruits à long terme. Le programme de soutien à la recherche en électronique de puissance a, des années plus tard, trouvé ses applications, par exemple dans le TGV.

» Mais quels que soient les choix opérés, les moyens financiers et humains consentis pour les appuyer, c'est la qualité des chercheurs et la réalité du marché qui, finalement, l'emporteront. Je revendique donc tout à la fois la responsabilité des choix que nous opérons et son pendant, le droit à l'échec. Personne n'est capable de dire aujourd'hui quelles technologies deviendront universellement indispensables et quelles entreprises en bénéficieront.

– Est-il néanmoins possible d'améliorer la probabilité d'une telle réussite ?

– La caractéristique de la recherche technologique est de répondre à un besoin de l'industrie, du marché ou de la société. Comme tout besoin est complexe – je dirais qu'il fait système –, on ne peut jamais y apporter une solution issue d'une seule discipline ou encore éliminer un de ses paramètres pour obtenir une réponse scientifiquement pure. Lorsque EADS veut aboutir à une bonne fiabilité des logiciels embarqués sur un Airbus, le chercheur ne peut pas mettre de côté l'un des problèmes rencontrés pour parvenir à résoudre les autres. Cela dit, je ne crois pas qu'il faille opposer recherche fondamentale et recherche appliquée, car le problème posé comporte généralement une composante fondamentale tout aussi valide que lorsqu'un chercheur se pose lui-même la question.

» Il faut donc abandonner la conception traditionnelle et linéaire de l'innovation, selon laquelle une découverte fondamentale aboutirait à des applications dans l'industrie, moyennant une phase de développement.

» Répondre à la question posée par un industriel ou par le marché interdit d'être l'ayatollah d'une seule voie ; la complexité exige l'interdisciplinarité ; le terrain doit l'emporter sur une idée préconçue. Pour le concours de création d'entreprises innovantes que le ministère organise chaque année depuis 1999, ou encore pour l'accueil de start-up dans les incubateurs que nous soutenons, nous n'avons pas défini de thèmes déterminés : nous constatons a posteriori qu'il y a tant d'entreprises spécialisées en biotechnologie, tant d'autres en électronique, etc.

– La crise que rencontrent de nombreux secteurs des hautes technologies ne remet-elle pas en cause certains des choix qui ont été opérés ?

– Il est certain qu'on ne peut pas gagner sur tous les fronts, mais les efforts déployés, les réseaux constitués, permettent, même en cas d'échec de l'exploitation commerciale, de faire progresser la connaissance. Ce serait une erreur monumentale de suspendre nos efforts lorsque telle ou telle technologie est en crise, comme aujourd'hui, par exemple, la microélectronique.

» Le maintien du réseau, en particulier la coopération entre laboratoires fondamentaux et technologiques, permettra de réalimenter l'innovation lorsque le cycle repartira à la hausse, et évite de disperser les compétences et les savoirs qui ont été réunis. Notre rôle n'est pas de créer tel ou tel nouveau thème de recherche, mais, une fois encore, de faire coopérer entre eux ceux qui y travaillent déjà, dans leur propre logique, dans leur propre institution, et de faire connaître ce regroupement de compétences au moyen d'un label reconnu internationalement, leur permettant ainsi de se situer au cœur de l'Espace européen de la recherche, que notre ministre, Roger-Gérard Schwartzenberg, soutient tout particulièrement. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

Alain Costes

● Directeur de la technologie au ministère de la Recherche depuis octobre 2000, Alain Costes a été président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse de 1996 à 2000.

● Au CNRS, il a dirigé le département « Sciences pour l'Ingénieur » (1992-1995), et a présidé à la mise en place du département « Sciences et technologies de l'information et de la communication », finalisée en septembre 2000.

▼ Recherche-développement : les plus gros recruteurs

RECRUTEMENT DES CADRES DE R & D EN 2000, PAR SECTEUR

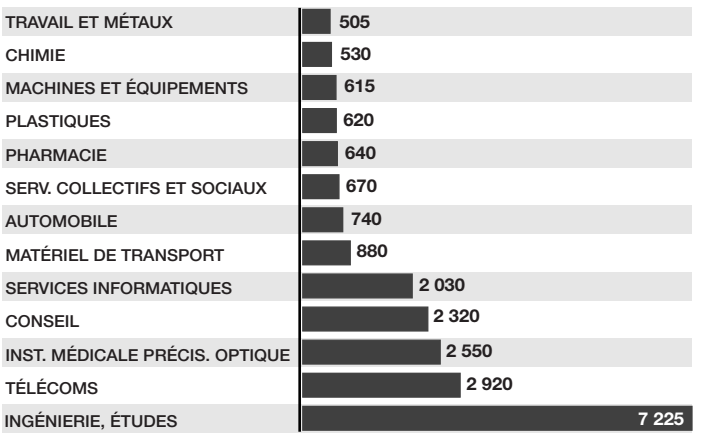

Source : Panel Entreprises Apec 2001

■ **SELON L'APEC** (Association pour l'emploi des cadres), la plus forte croissance par fonction du recrutement de cadres a concerné, en 2000, la recherche-développement : 52 % (12,5 % toutes fonctions confondues), soit 27 300 embauches, 15 % du total des recrutements. Une performance d'autant plus notable qu'elle suit une décennie de quasi-stagnation. Il semble que les entreprises aient été, en 2000, enfin convaincues de la durabilité de la croissance pour consentir des investissements humains dans la fonction... Mais le retournement de conjoncture du printemps 2001 et les perspectives incertaines de 2002 pourraient stopper net ce mouvement. Les services aux entreprises (ingénierie, conseil, informatique), les télécoms et l'instrumentation ont recruté plus de cadres de recherche que les industries traditionnelles.

▼ Des secteurs inégalement innovants

PART DES PRODUITS TECHNOLOGIQUES INNOVANTS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL, PAR SECTEUR — en %

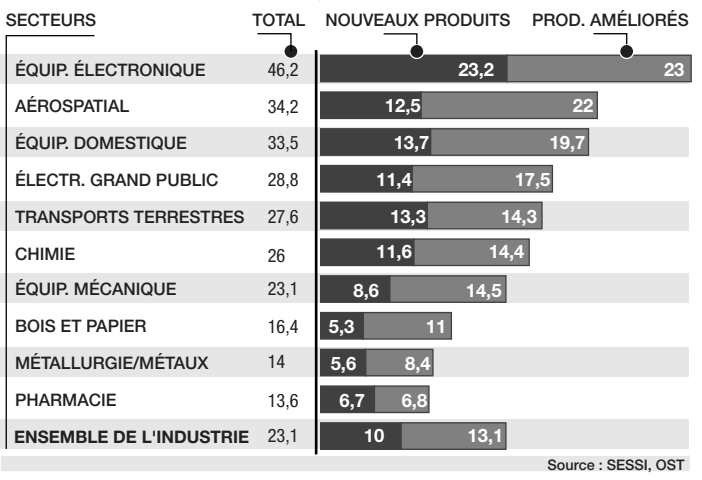

Source : SESSI, OST

■ **BIEN QUE CES DONNÉES** commencent à dater (1996), il est intéressant de noter qu'un secteur comme l'équipement domestique retire un tiers de son chiffre d'affaires de produits créés ou améliorés dans les deux années précédentes (définition retenue pour qualifier ledit produit d'« innovant »), plus que l'électronique grand public ou que la chimie. Ce sont toutefois l'équipement électronique (informatique, robotique, télécommunications) et l'aérospatiale qui demeurent les secteurs les plus innovants. Les secteurs de l'industrie traditionnelle (textile, bois et papier, métallurgie) continuent à retirer l'essentiel de leur chiffre d'affaires de produits déjà amortis.

▼ La "high-tech" paie moins... que la banque

SALAIRE ANNUEL BRUT MÉDIAN 2000 — en **milliers** de **francs**

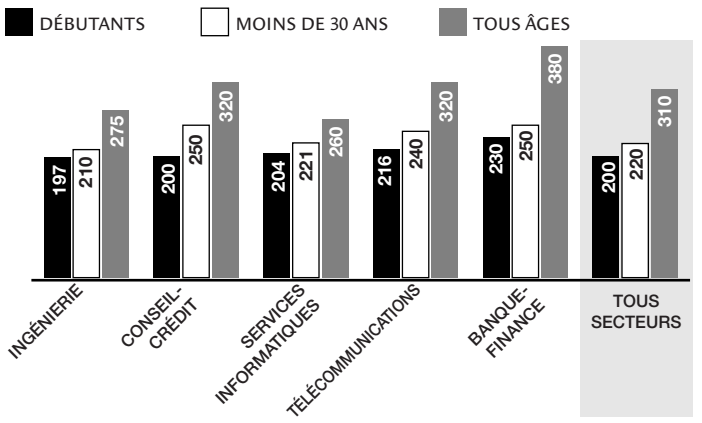

Source : CNISF, 2001

■ **LE BOUM DES HAUTES TECHNOLOGIES** n'a pas modifié la donne salariale pour les ingénieurs débutants, si l'on en croit l'enquête menée en 2000 par le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (Cnisf). La finance offre, et de loin, les meilleures rémunérations. L'ingénierie et le conseil paient en dessous de la moyenne, les services informatiques et les télécoms autant. Une expérience de quelques années rapporte cependant plus dans le conseil et les télécoms que dans les services informatiques ou l'ingénierie. L'écart entre débutants et ingénieurs confirmés est cependant moins important dans les secteurs de haute technologie que pour l'ensemble.

L'Alsace, terre d'incubation des biotechnologies

Semia, l'incubateur de Strasbourg, lance les start-up françaises au milieu des géants de la biochimie rhénane

STRASBOURG
de notre correspondant

Sur le campus de Cronenbourg, à l'ouest de Strasbourg, s'élaborent des substances prometteuses : les anthocyanes de synthèse, par exemple, recopient les molécules qui donnent couleurs et propriétés à de nombreux végétaux (raisin, chou, myrtille...). *« La complexité et le prix (4,5 millions d'euros – 29,5 millions de francs – le kilo) de ces molécules ont éloigné beaucoup de chercheurs »*, commente Maurice Ananou. Ce cadre expérimenté vient d'être recruté pour travailler en tandem avec Georges Florian, jeune chercheur de trente ans venu du Laboratoire de chimie des polyphénols de l'université Louis-Pasteur. Objectif : créer une entreprise qui produirait et vendrait des anthocyanes adaptées aux besoins de l'industrie cosmétique. La future entreprise a un nom, Synth'E 163, emprunté au code de l'anthocyane dans la nomenclature européenne. Et elle a un parrain : l'incubateur d'Alsace, aussi appelé Semia, pour « Sciences, entreprises et marchés/incubateur d'Alsace », né le 3 janvier 2000 en réponse à l'appel d'offres lancé par le ministre de la recherche d'alors, Claude Allègre.

La première entreprise qui sortira de l'incubateur d'Alsace est elle aussi spécialisée dans les biotechnologies : Entomed développe des médicaments innovants... dérivés des insectes. Neuro 3D, qui travaille sur les médicaments du service nerveux central, a maintenant pignon sur rue, épaulée par deux sociétés de capital-risque. Polyphus-Transfection, qui travaille sur l'introduction artificielle d'ADN dans une cellule, ou InnOmics, base de données des interactions entre protéines, développée par un chercheur venu de Transgène, célèbre société biopharmaceutique strasbourgeoise, sont encore en projet.

En mars 2001, 40 dossiers avaient été examinés, 11 avaient été accueillis en incubation, et 3 étaient déjà constitués en entreprise. *« Cela représente 17 emplois, dont la moitié de cadres et de cadres supérieurs »*, calcule le directeur de Semia, Philippe Ehret, qui, docteur en pharmacie formé à Strasbourg, a travaillé pour plusieurs grands industriels de ce secteur, dont un Suisse et un Britannique. Les porteurs de projets sont *« pour un tiers de purs chercheurs, pour un tiers des gens issus de l'industrie, et pour le reste des doctorants ou des chômeurs, et la moitié ont moins de trente-cinq ans »*, la plupart titulaires de doctorat de médecine, pharmacie, biologie, chimie.

VOCATION RÉGIONALE

« Notre gisement, c'est l'ensemble de la recherche publique en Alsace », explique Philippe Ehret. Car si l'université Louis-Pasteur a porté et abrite aujourd'hui l'incubateur, l'université de Haute-Alsace (Colmar et Mulhouse) s'y est jointe, la direction régionale de l'industrie et de la recherche, l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar), l'Inserm, le CNRS et l'Inra y collaborent. Semia affirme d'ailleurs sa vocation régionale en étant « multisites » : l'incubateur peut accueillir ses « protégés » dans des locaux à Illkirch-Graffenstaden (au sud de l'agglomération de Strasbourg), à Colmar ou à Mulhouse, et bientôt dans un nouvel espace à Strasbourg-Cronenbourg. Une subvention de 762 000 euros (5 millions de francs) du ministère de la recherche devrait permettre d'« incuber » vingt projets sur trois ans. Mais cette somme ne couvre que 50 % des charges. *« A moi de trouver 5 millions de mon côté »*, note le directeur, qui a su se faire entendre des collectivités territoriales. A terme, l'incubateur devrait quitter lui aussi le cocon universitaire, *« d'ici à fin 2001, début 2002 »*.

Semia offre aux sociétés de biotechnologie les mêmes services que ses trente petits frères français créés à la même époque. *« C'est un lieu d'accueil de sociétés en création ou déjà créées, fortement innovatrices, mais qui ne se sentent pas assez solides pour affronter le marché. Le terme de couveuse est peut-être plus parlant »*, s'amuse Philippe Ehret. *« Il faut leur donner les compétences qui leur manquent (marketing, management, droit, finances...), les accompagner dans une série de démarches, puis, quand elles ont mûri, les aider à voler de leurs propres ailes. »* Il n'est pas toujours facile, reconnaît-il, de pousser de purs universitaires à *« penser business »*. Souvent, note Philippe Ehret, la clé de la réussite est le mariage entre un chercheur et un industriel. Les premiers contacts sont donc importants : *« Quand quelqu'un arrive avec son idée, on passe vingt à quarante heures avec lui, simplement pour voir si ça tient la route : y a-t-il des brevets ? Y a-t-il un marché ? Y a-t-il une équipe ? »*.

Pour Synth'E 163, par exemple, l'incubateur a contribué au recrutement du directeur général au côté du scientifique. Il a ensuite aidé l'unité à se loger provisoirement. *« L'incubateur nous aide aussi pour mettre en place trois brevets »*, précise Maurice Ananou. L'appui est également financier : *« Semia nous a apporté 76 000 euros (500 000 francs) en capital, et cofinance à hauteur de 50 % les études demandées à l'extérieur. »* Synth'E 163 espère ainsi créer l'entreprise dans les six mois, lever des capitaux, trouver un client. *« Si tout marche, nous pouvons être une vingtaine dans trois ans »*, calcule le directeur général.

Mais l'incubateur alsacien présente deux particularités. Tout d'abord, les domaines des biotechnologies ou des matériaux exigent, plus que celui des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), le recours à des laboratoires et équipements de recherche, et donc à des « logements » d'une taille non négligeable pour les jeunes pousses.

Ensuite, l'implantation des biotechnologies en Alsace s'explique aussi par la puissance des industries et des laboratoires chimiques et pharmaceutiques de la vallée du Rhin, en Suisse et en Allemagne du Sud. Un environnement que les start-up alsaciennes ne peuvent négliger. *« Quand je parle concurrence ou marchés, je pense aussi à Karlsruhe, Lörrach et Heidelberg »*, note Philippe Ehret.

Jacques Fortier

IDCE
Consultant un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours

" PROFESSIONNEL DU CONSEIL "
(diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

Rentrées le 8 Octobre 2001 et le 7 Janvier 2002 à Angers, Paris, Lyon ou Carmaux

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France
Module "Atouts Conseil" 2 jours de formation pour cerner votre projet et votre profil conseil

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 02 41 66 13 34
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

LIVRES

par Antoine Reverchon

Vive l'apprentissage collectif

CHANGEMENT ET INNOVATION EN FORMATION ET ORGANISATION
Actes de forum, sous la direction de Jean-Claude Ruano-Borbala, éditions Demos, 186 p., 28,81€, 189 F.

En mai 2000, la revue *Sciences humaines* et Demos, un organisme de formation privé ont réuni sur le thème de l'innovation un panel de sociologues et d'économistes, plus un chef d'entreprise (Jean-Paul Bailly, président de la RATP). Cet ouvrage, qui reprend l'intégralité des interventions prononcées à cette occasion, est sans concession vis-à-vis de la tendance actuelle à la mise en place, par nombre d'entreprises et de consultants, de ce que l'on appelle le « management de l'innovation ».

Jean-Claude Moisdon, professeur à l'Ecole des mines, montre comment *« les outils de gestion, en tant que stabilisateurs des comportements, ne vont pas accompagner le changement, mais plutôt le bloquer »*, non seulement en raison de leurs insuffisances (*« Les situations productives sont devenues tellement complexes qu'il n'y a aucune raison que le système gestionnaire mis en place à un moment donné soit toujours valable »*), mais encore de leur doctrine d'emploi, basée sur l'élimination de l'incertitude. Une mutation féconde de cette doctrine consisterait, selon l'auteur, à considérer les outils de gestion comme la formalisation d'un savoir, offrant une représentation partielle du fonctionnement de l'organisation, utilisable à des fins d'apprentissage plutôt que de management.

Frédéric de Coninck, chercheur au Laboratoire technique territoire et société (Latts) à l'Ecole des ponts et chaussées, montre pourquoi les salariés ont souvent *« de bonnes raisons de résister au changement »*. Soit qu'ils vivent des contraintes que leur management ignore ou n'a pas pris en compte, soit qu'aucune négociation n'a permis de repérer et concilier des intérêts forcément divergents, soit enfin que les décisions managériales génèrent un sentiment d'injustice. Tout processus de changement dans l'organisation doit au moins comporter, poursuit-il, les réponses à trois questions que se posent les salariés : quels sont les enjeux à moyen terme ? Quelle action dois-je mener demain ? Le risque inhérent au changement est-il équitablement partagé ?

Enfin, Armand Hatchuel, directeur adjoint du centre de gestion scientifique de l'Ecole des mines de Paris, met en garde contre *« les doctrines d'organisation qui, depuis une quinzaine d'années, accordent une place dominante au contrat interne, décomposant l'entreprise en* « business units » *relativement autonomes »*. Cette mode du management par projets entre en contradiction avec la nécessité de l'innovation et de la conduite du changement, affirme-t-il ; *« La firme est en danger de perdre son identité, c'est-à-dire ce qui fait d'elle un système d'action collective distinct d'un ensemble de transactions marchandes* (...). *Le rôle de la firme n'est pas de recueillir des compétences telles qu'elles sont, mais plutôt de les transformer et de dégager une rente qui ne serait pas spontanément accessible avec les compétences disponibles »*. L'essence du management, conclut-il, est de construire des processus d'apprentissage collectif, *« qui s'opposent à une logique contractuelle si l'on veut retrouver à la fois le temps long de l'entreprise et la logique de l'innovation »*.

La question de l'apprentissage, de la formation, se trouve ainsi placée au cœur de l'innovation et du changement de l'organisation. Non pas au sens traditionnel du stage ou de sa variante moderne du *e-learning* (enseignement à distance par Internet), mais au sens des informations quotidiennement échangées et des savoirs progressivement élaborés et mis en œuvre au sein du collectif de travail.

PARUTIONS

● **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INNOVATION, par Blandine Laperche (coord.)**
L'« évidence » de la nécessité d'une protection de l'innovation industrielle par les règles de la propriété intellectuelle méritait un regard critique : c'est chose faite avec cet ouvrage collectif, animé essentiellement par les universitaires du comité de rédaction de la revue *Innovations – Cahiers d'économie de l'innovation,* également éditée par L'Harmattan (semestriel, 220 F, 33,54 €). Les différents articles retracent le glissement de la propriété industrielle du rôle de protection de l'inventeur à celui de « barrière à l'entrée » contrôlée par les plus grandes entreprises, ainsi que l'extension de son champ d'action à la création intellectuelle (logiciel, méthode, organisation), au vivant et aux résultats de la recherche publique. Les débats suscités par ces évolutions devraient inciter, écrit l'un des auteurs, à *« organiser un véritable droit de l'information et de l'immatériel, dont la propriété intellectuelle ne devrait être qu'une des branches »* (L'Harmattan, 192 p., 110 F, 16,77 €).

● **JALONS POUR UNE HISTOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE, Travail et emploi n° 86, avril 2001, Dares**
Ce dossier de la revue de la direction de la recherche du ministère du travail vient rappeler quelques réalités historiques du (faible) développement de la formation continue en France, fort utiles alors que les partenaires sociaux négocient à nouveau une refonte du dispositif français. Le rôle des mouvements d'éducation populaire, de l'encadrement des entreprises et des pouvoirs publics locaux, ou encore l'abandon du dossier formation par les forces syndicales, sont autant d'étapes expliquant la situation actuelle (La Documentation française, 166 p., 98,39 F, 15 €). ***A. R.***

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET

PREPARATION AU 7 UNITES DE VALEUR DU D.E.C.F.
Couplée à Un diplôme Universitaire d'audit comptable et financier

Programme :
Droit des sociétés et fiscal - Organisation et gestion de l'entreprise - Gestion Financière - Mathématiques et informatique - Comptabilité - Contrôle de gestion - Relations Juridiques de crédit de travail et de contentieux.

Public :
Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC+2
Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Dates :
Une première sélection aura lieu en Juillet - Octobre 2001 - Septembre 2002

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

DOSSIER

La rémunération des ingénieurs débutants a atteint un niveau record l'an dernier

Plus mobiles, de plus en plus « experts » plutôt que cadres, plus féminisés : une enquête révèle le profil des ingénieurs de l'an 2000

Toutes les conséquences de la tension sur le marché du recrutement des ingénieurs semblent avoir atteint un sommet en 2000 : le salaire moyen annuel brut (en francs constants) des ingénieurs d'un an ou moins d'expérience a atteint, l'an dernier, le chiffre de 183 394 francs (27 958 euros), alors qu'il s'établissait à 158 061 francs (24 096 euros) en 1998, selon l'enquête menée tous les deux ans par le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF), qui doit être rendue publique le 13 septembre. 50 % des ingénieurs débutants interrogés ont gagné plus de 200 000 francs (30 489 euros) ; si 10 % d'entre eux ont reçu plus de 240 000 francs (36 587 euros), 10 % ont perçu moins de 180 000 francs (27 440 euros). Selon les auteurs de l'enquête, ces écarts de salaire n'ont guère varié au fil des enquêtes.

Le sommet précédent avait été atteint en 1993, alors que le salaire moyen avait atteint 175 010 francs (26 680 euros). Des dates qui indiquent que le cycle des rémunérations suit avec quelque retard les effets de la conjoncture : ce n'est que dans l'enquête de 1996 que la rémunération apparaît en baisse, cinq ans après le début de la crise de 1991. On peut donc augurer que les difficultés actuelles des entreprises n'auront d'incidence sur la rémunération des débutants que dans les prochaines enquêtes.

Si 82 % des ingénieurs ont bénéficié d'une augmentation de salaire de 8,1 % en moyenne entre 1999 et 2000, c'est le cas de 91 % des ingénieurs de moins de 30 ans, avec une augmentation moyenne de 13,1 %. Les autres éléments de rémunération sont finalement moins répandus que l'on pourrait croire : seulement quatre ingénieurs sur dix ont perçu des primes (dont le montant moyen a été de 24 000 francs (3 658 euros) et 14 % des stock-options (30 % pour ceux qui exercent des fonctions de direction). Mais cette dernière proportion atteint 36 % pour les ingénieurs – 20 % pour les ingénieurs débutants et 42 % pour les ingénieurs âgés de 30 à 49 ans – déclarant travailler dans une entreprise qu'ils estiment appartenir, par la technologie qu'elle développe ou le marché qu'elle occupe, à la « nouvelle économie ».

Mieux rémunérés, les jeunes ingénieurs de l'an 2000 s'avèrent aussi plus mobiles : 67 % des ingénieurs âgés de 30 à 34 ans avaient déjà changé au moins une fois d'entreprise au moment de l'enquête, alors qu'ils n'étaient que 61 % en 1990 et 50 % en 1980. Leurs aînés avaient ouvert la voie : 18 % seulement des ingénieurs âgés de 50 à 54 ans travaillent dans la même entreprise qu'au début de leur carrière, alors qu'ils étaient 31 % en 1980 et 28 % en 1990. L'étude ne dit cependant pas dans quelle mesure cette mobilité a été souhaitée ou imposée...

Autre trait d'évolution notable du métier d'ingénieur, la part de ceux (tous âges confondus) exerçant des fonctions d'encadrement n'est plus que de 54 %. Un tiers d'entre eux disent être situés « hors hiérarchie », occupant des fonctions d'« experts ». Plus d'un tiers (37 %) exercent d'ailleurs leur métier dans une fonction d'études ou de recherche, et près d'un quart dans des sociétés de services aux entreprises (informatique, conseil, ingénierie). En revanche, être ingénieur continue, par-delà les mutations de ces métiers, de rimer avec grande organisation : 65 % des ingénieurs travaillent dans des entreprises de plus de 500 salariés, et 40 % dans des entreprises de plus de 5 000 salariés ; 6,1 % seulement travaillaient dans une entreprise qu'ils avaient créée ou reprise. Le *« small is beautiful »* proclamé *urbi et orbi* par les économistes et les politiques ne les a apparemment pas convaincus...

UN VIVIER DE COMPÉTENCES

Les résultats de l'enquête font cependant apparaître le succès d'une autre mutation, celle-là souhaitée, voire imposée à une corporation souvent récalcitrante, par des politiques publiques soucieuses d'offrir à l'industrie un vivier plus large de compétences aptes à prendre le virage des nouvelles technologies. En effet, 51 % des ingénieurs aujourd'hui en activité ne sont pas passés par les classes préparatoires aux grandes écoles : 29 % sont en effet issus d'écoles recrutant au niveau bac (comme les instituts nationaux de sciences appliquées ou les écoles nationales d'ingénieurs), 14 % ont intégré une école d'ingénieurs avec un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou brevet de technicien supérieur (BTS) – des diplômes à bac + 2 –, et 5 % avec une maîtrise universitaire (bac + 4).

Cette mutation n'est pas sans conséquence sur le profil sociologique des ingénieurs. Ainsi, si près de 50 % des ingénieurs ont des parents appartenant eux-mêmes à la catégorie cadres ou « professions intellectuelles supérieures », cette proportion n'est que de 35 % dans les écoles universitaires d'ingénieurs (créées à partir des années 1970 et surtout 1980 au sein des universités) et dans les « nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI) créées à partir de 1990 pour accueillir des techniciens détenteurs d'une expérience professionnelle. De même, les femmes accroissent notablement leur présence dans la profession, puisque, si elles représentent seulement 16 % du total de la population des ingénieurs, cette proportion atteint 27 % parmi les moins de 30 ans.

Reste que le salaire des femmes ingénieurs était inférieur de 9 % en moyenne à celui de leurs homologues masculins, et cela même parmi les débutantes : là où un jeune diplômé perçoit en moyenne 200 000 francs (30 489 euros), une jeune diplômée touchera 192 000 francs (29 270 euros).

A. R.

Onze secteurs étudiés

L'enquête du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF) a été réalisée en janvier et février 2000 auprès d'un échantillon de 28 400 ingénieurs, représentatifs des ingénieurs diplômés de moins de 65 ans en activité, soit 493 300 individus.

Cette étude est réalisée environ tous les deux ans ; l'édition 2000 est la quatorzième. Pour la première fois cette année, l'enquête détaille la situation des ingénieurs dans onze secteurs d'activité, de l'agroalimentaire à la fonction publique. Les résultats de l'enquête générale comme des enquêtes sectorielles sont vendus par le CNISF sur son site web : www.cnisf.org.

Le partenariat avec l'industrie, face cachée de la valorisation de la recherche

par Pascal Iris

Tribune. *En France, nous restons handicapés par le poids culturel de l'académisme et par les rigidités de fonctionnement des établissements publics d'enseignement supérieur*

L'éclatement de la bulle spéculative de l'économie impose un retour au réel et interpelle les universités et les écoles d'ingénieurs : entre académisme et start-up, où est finalement la bonne place des équipes de recherche dans le processus d'innovation ? La pression médiatique et politique a beaucoup amplifié le poids réel de la création d'entreprises par des chercheurs. Cette forme de valorisation de la recherche est spectaculaire mais limitée, car elle implique une adéquation avec le marché qui est rare : la recherche universitaire se situe par essence en amont, et la commercialisation de ses résultats exige des développements importants, souvent sous-estimés. Un résultat de recherche n'est pas un produit et peu nombreux sont les chercheurs qui possèdent le profil de généraliste capable – même s'il est accompagné, « coaché » ou incubé – d'appréhender l'ensemble des dimensions de l'entreprise. La raison en est simple : ce n'est pas leur métier.

Bien sûr, il faut inciter à valoriser les opportunités, favoriser l'esprit d'entreprise et la mobilité. De ce point de vue, la loi sur l'innovation de 1999 de Claude Allègre est tout à fait positive. Mais le processus d'innovation n'échappe pas au professionnalisme et à l'hyperspécialisation : il requiert une chaîne de compétences toujours plus pointues en recherche et développement, marketing, finance, gestion, veille technologique, etc.

Dans ce continuum, les enseignants chercheurs trouvent plus naturellement une place adaptée à leur compétence en menant des travaux en partenariat avec les entreprises existantes : celles-ci constituent en effet des intermédiaires privilégiés entre le laboratoire et le marché. C'est ce qui se passe, loin des micros et des caméras, à une échelle bien supérieure à celle de la valorisation des résultats de la recherche, qu'il s'agisse de brevets ou de créations d'entreprises.

La recherche universitaire menée avec l'industrie n'est ni fondamentale ni compétitive, mais plutôt « partenariale », dans une démarche où la connaissance scientifique est confrontée concrètement à la dimension industrielle. Elle facilite le transfert technologique par les hommes, avec la formation puis l'essaimage de jeunes chercheurs vers l'industrie. Contrairement à certaines idées reçues, le cofinancement industriel de ces travaux ne les tire pas vers le bas, mais offre au contraire des sujets pertinents, complexes, souvent nouveaux.

Les pays de l'Europe du Nord ont bien mesuré l'enjeu de cette forme de recherche et ont mis en place depuis longtemps des structures puissantes et bien organisées. En Allemagne, les instituts Fraunhofer, créés il y a plus de cinquante ans aux côtés des universités, emploient aujourd'hui sur ce créneau plus de 10 000 personnes ; en Hollande, l'institut TNO a un effectif de 5 000 personnes consacré à la recherche industrielle ; la dynamique Finlande dispose d'un important centre de recherche qui n'est pas étranger au succès de ce pays dans le domaine de la téléphonie mobile, etc. Ces structures, véritables institutions dans leur pays, sont très actives dans le contexte actuel, alors que les entreprises organisent des partenariats dans une logique de réseaux internationaux où comptent à la fois la qualité scientifique et le mode de gestion des collaborations. La France s'est jusqu'ici fort peu souciée de développer de telles institutions, même si elle n'est pas restée inactive et s'il n'y a plus de fossé béant entre recherche publique et industrie privée, comme c'était le cas il y a une trentaine d'années.

Mais nous restons handicapés par le poids culturel de l'académisme et par les rigidités de fonctionnement des établissements publics d'enseignement supérieur. La recherche partenariale relève en effet de la négociation, présente une inévitable part de risque comme toute activité de nature contractuelle et nécessite réactivité, souplesse des procédures et capacité d'adaptation dans un environnement de plus en plus complexe. Sa gestion est devenue un métier en soi. C'est la raison pour laquelle certaines écoles et universités, connues pour la force de leurs relations industrielles, ont créé des structures privées associées chargées de développer ces partenariats.

C'est par exemple le cas des Ecoles des mines avec l'association de recherche Armines, de l'Université de technologie de Compiègne avec l'association Gradient, de l'Ecole des arts et métiers et l'association Seram, de l'INSA de Lyon avec sa filiale Insavalor ou l'université Lyon-1 et sa filiale Ezus. Parties de rien il y a dix à trente ans, ces cinq structures prises ensemble comptent maintenant près de 1 000 salariés et représentent un volume annuel d'activités proche de 76 millions d'euros (500 millions de francs), menées avec les grandes entreprises françaises, européennes, et les PME de leur région. Ce résultat est dû à la mise en situation de chercheurs motivés selon des principes simples de liberté d'initiative et de responsabilité économique. Mais malgré leur efficacité et leur complémentarité indéniable avec les établissements publics, malgré l'adhésion des chercheurs les plus dynamiques et le soutien de nombreux dirigeants d'écoles et d'universités, ces structures ne sont que tolérées et souffrent d'un manque de reconnaissance institutionnel récurrent en raison de leur statut privé dans un environnement public réticent.

En France, faute de textes appropriés, leur situation à la frontière du public et du privé est délicate à bien des égards. Alors que les discours appellent au dynamisme, il règne en pratique sur le terrain un climat d'insécurité juridique et fiscal stérilisant. A moins de se satisfaire d'une perspective malthusienne en la matière, il faut par conséquent lever ces obstacles, reconnaître ce domaine de valorisation de la recherche et lui fournir un cadre cohérent fondé sur l'analyse pragmatique de ce qui fonctionne. Car, en matière de recherche contractuelle, rien n'est jamais acquis : la tentation du repli sur soi des enseignants-chercheurs est toujours présente, et les sciences de l'ingénieur ne progressent pas dans les tours d'ivoire.

Dans cette perspective, trente organisations de recherche de statut privé, qu'elles soient partenaires d'établissements d'enseignement supérieur ou indépendantes, mais toutes spécialisées dans la recherche et le développement technologique, viennent de se regrouper au sein de l'Association des structures de recherche contractuelle (ASRC) pour mieux faire connaître leur métier et mieux faire face aux grandes institutions étrangères. Son colloque fondateur se tiendra à Paris le 11 octobre prochain.

La recherche partenariale est la grande absente de la loi sur l'innovation de 1999. Pourtant cette forme de valorisation des compétences des enseignants-chercheurs nécessite aussi l'intervention du législateur... même s'il ne s'agit pas de start-up.

***Pascal Iris** est directeur d'Armines (Association de recherche des écoles des Mines).*